

Site Natura 2000 I15 : Marais à laiche bicolore, prairies de fauche et habitats rocheux du vallon du Ferrand et du plateau d'Emparis
 Secteur QUIRLIES - Tableau descriptif des habitats

Tableau 1

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description, physionomie, caractéristiques écologiques et stationnelles	Cortège floristique
<> ROCHERS, EBOULIS, MORAINES, NEVES, GLACIERS										
Escarpements, parois et rochers siliceux subalpins à alpins										
R1	Crêtes et arêtes rocheuses siliceuses exposées à haute altitude - Association à Saxifrage fausse-mousse (Saxifraga bryoides) et Eritriche nain (Eritrichium nanum)	8.0.4.2.4	Androsacion vandellii	62.211	H3.11	8220	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Crêtes et arêtes rocheuses exposées. Roches siliceuses. Situations froides à très froides. Forte insolation. Etage alpin. Flore dispersée ancrée dans des fissures et adaptée à des conditions sévères (insolation, déshydratation, gel intense et grésil) : coussinets denses ou port jonciforme, revêtements laineux, cuticules épaisses ...	Agrostis des rochers (Agrostis rupestris), Genépi jaune (Artemisia umbelliformis), Vergerette uniflore (Erigeron uniflorus), Saxifrage fausse-mousse (Saxifraga bryoides) , Eritriche nain (Eritrichium nanum) , Jonc trifide (Juncus trifidus), Primevère hérissée (Primula hirsuta), Silène acaule en coussinet (Silene acaulis subsp. bryoides), Saxifrage à feuilles peu sillonnées (Saxifraga exarata subsp. pseudoexarata)
R2	Parois et escarpements siliceux ensoleillés - Association à Saxifrage paniculée (Saxifraga paniculata)	8.0.4.2.4	Androsacion vandellii	62.211	H3.11	8220	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Parois, escarpements, arêtes. Roches siliceuses. Situations bien exposées et ensoleillées. Etage alpin. Flore saxicole, héliophile et un peu thermophile.	Agrostis des rochers (Agrostis rupestris), Doradille du nord (Asplenium septentrionale), Buplèvre étoilé (Bupleurum stellatum), Cardamine à feuilles de réséda (Cardamine resedifolia), Primevère hérissée (Primula hirsuta), Saxifrage paniculée (Saxifraga paniculata) , Joubarbe des montagnes (Sempervivum montanum) , Woodise des Alpes (Woodsia alpina)
R3	Parois et escarpements siliceux ensoleillés de l'étage alpin - Facades verticales - Association à Androsace de Suisse (Androsace helvetica)	8.0.4.2.4	Androsacion vandellii	62.211	H3.11	8220	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Parois verticales siliceuses ensoleillées. Forte insolation. Etage alpin. Plantes très dispersées, intensément plaquées au rocher en coussinets très compacts et ancrées dans des fissures par un système racinaire puissant.	Agrostis des rochers (Agrostis rupestris), Androsace de Suisse (Androsace helvetica) , Drave douteuse (Draba dubia), Silène acaule en coussinet (Silene acaulis subsp. bryoides)
R4	Parois et escarpements rocheux siliceux froids et ombragés à Saxifrages (Saxifraga oppositifolia, S. bryoides ...) et Primevère hérissée (Primula hirsuta)	8.0.4.2.4	Androsacion vandellii	62.211	H3.11	8220	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Escarpements et parois siliceuses froides et ombragées. Fissures souvent humides ous tations à forte hygrométrie. Etage alpin. Flore cryophile et sciaphile à hémisciaphile.	Doradille verte (Asplenium ramosum), Arabette des Alpes (Arabis alpina), Génépi laineux (Artemisia eriantha), Campanule menue (Campanula cochleariifolia), Cystoptéris fragile (Cystopteris fragilis) , Drave douteuse (Draba dubia), Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina), Oxyria à deux styles (Oxyria digyna), Pâturin lache (Poa laxa), Primevère hérissée (Primula hirsuta) , Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides), Saxifrage à feuilles opposées (Saxifraga oppositifolia) , Saxifrage fausse-androsace (Saxifraga androsacea), Silène acaule en coussinet (Silene acaulis subsp. bryoides)
R5	Ressauts rocheux siliceux polis par glaciers avec végétation herbacée pionnière dispersée	8.0.4.2.4	Androsacion vandellii	62.211	H3.11	8220	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Replats rocheux et facades rocheuses siliceuses peu inclinées, polis et abrasés par le passage de la glace. Secteurs assez récemment déglacés. Etage alpin-nival. Végétation herbacée pionnière clairsemée, adaptée aux fissures ou aptes à coloniser les dépôts morainiques fragmentaires.	Achillée naine (Achillea nana), Saxifrage bryoïde (Saxifraga bryoides) , Herniaire des alpes (Herniaria alpina), Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina) , Campanule du Mont-Cenis (Campanula cenisia), Linaire des Alpes (Linaria alpina), Luzule en épi (Luzula spicata), Orpin alpestre (Sedum alpestre), Saxifrage à feuilles opposées (Saxifraga oppositifolia), Trisetè en épi (Trisetum spicatum subsp. ovatipaniculatum), Véronique des alpes (Veronica alpina)
Milieux nivaux - Névés et glaciers										
G1	Névés permanents ou persistants	HP	Hors prodrome	63.1	H4.1	ND	Habitat non désigné	Vulnérable	Accumulations neigeuses compactées, stables ou peu mobiles, permanentes en été ou parvenant à fondre complètement certaines années, établies dans des talwegs, des pieds de paroi, en arrières de crêtes opposés aux vents dominants et parfois sur des substrats froids tels que les glaciers qu'elles réalimentent par compaction.	
G2	Glaciers blancs	HP	Hors prodrome	63.3	H4.22	8340	Habitat d'intérêt communautaire	Vulnérable	Glaciers composés de glace pure, constituée par compaction de la neige accumulée dans des bassins d'alimentation, dits d'accumulation, en haute altitude. Système mobile relativement fluide qui avance très lentement vers l'aval et dont la glace de la partie inférieure est soumise à une fusion plus importante que les apports en provenance de la partie inférieure (zone d'ablmaton). Débris pierreux peu représentés.	
G3	Glaciers pierreux	HP	Hors prodrome	63.3	H4.22	8340	Habitat d'intérêt communautaire	Vulnérable	Glaciers constitués de glace pure, recouverts en surface de débris pierreux. A ne pas confondre avec les "glaciers noirs" qui mêlent glace, pierres et débris rocheux dans l'ensemble de leur masse.	
Eboulis, chaos rocheux siliceux et moraines des étages montagnard supérieur à alpin										
E1	Eboulis siliceux froids et longuement enneigés de petits blocs à Oxyria à deux styles (Oxyria digyna)	71.0.6.0.3	Androsacion alpinae	61.1111	H2.31	8110	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Eboulis constitués de matériaux siliceux hétérogènes, principalement terreux et petits blocs, très mobiles. Etablis dans des pentes fortes à moyennes, en situations chionophiles, froides et longuement enneigées, souvent en pied de parois ombragées. Etage alpin à nival. Habitat localisé sur le site.	Cardamine à feuilles de réséda (Cardamine resedifolia), Céraiste pédonculé (Cerastium pedunculatum), Benoîte rampante (Geum reptans), Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina), Luzule brunâtre (Luzula alpino-pilosa) , Tabouret à feuilles rondes (Noccaea rotundifolia), Oxyria à deux styles (Oxyria digyna) , Pâturin lache (Poa laxa), Saxifrage à feuilles peu sillonnées (Saxifraga exarata subsp. pseudoexarata)
E2	Eboulis siliceux de matériaux fins et terreux et de petits blocs mobiles à Paturin du Mont-Cenis (Poa cenisia)	71.0.6.0.3	Androsacion alpinae	61.11	H2.31	8110	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Eboulis siliceux constitués de blocs petits à moyens très mobiles (graviers), avec une forte proportion d'éléments fins, sableux à terreux. Etablis dans des pentes fortes à moyennes, plutôt en parties supérieures de cônes d'éboulis, en expositions diverses, ensoleillées à semi-ombragées. Etages alpin et subalpin supérieur.	Céraiste raide (Cerastium arvense subsp. strictum), Epilobe à feuilles de mouron (Epilobium anagallidifolium), Epilobe des moraines (Epilobium fleischeri), Fétuque violette (Festuca violacea), Sénéçon blanchâtre (Senecio incanus), Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina), Linaire des Alpes (Linaria alpina), Pâturin du Mont-Cenis (Poa cenisia) , Pâturin lache (Poa laxa), Véronique des Alpes (Veronica alpina)
E3	Eboulis siliceux froids de blocs moyens à grossiers mobiles à Adénostyle tomenteux (Cacalia leucophylla)	71.0.6.0.3	Androsacion alpinae	61.11	H2.31	8110	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Eboulis siliceux assez pauvres en terre fine, constitués de matériaux hétérogènes associant surtout des blocs moyens à assez grossiers, mobiles à assez mobiles. Etablis dans des pentes fortes à assez fortes, souvent à mi-versant des éboulis en expositions diverses ensoleillées à ombragées. Etage alpin essentiellement mais descendant parfois à l'étage subalpin supérieur. Type d'éboulis répandu sur le site.	Achillée naine (Achillea nana), Adénostyle tomenteux (Cacalia leucophylla) , Cardamine à feuilles de réséda (Cardamine resedifolia), Doronic à grandes fleurs (Doronicum grandiflorum) , Impératoire benjoin (Imperatoria ostruthium) , Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina), Cirse très épineux (Cirsium spinosissimum), Véronique des Alpes (Veronica alpina)
E4	Eboulis siliceux de blocs grossiers à moyens stabilisés ou peu mobiles à Fougère crispée (Cryptogramma crispa) et Fougère alpestre (Athyrium distentifolium)	71.0.6.0.1	Allosuro crispi-Athyron alpestris	61.11	H2.31	8110	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Blocs grossiers et chaos de gros blocs rocheux siliceux stabilisés. Généralement établis en bas de pentes assez fortes à douces, en parties inférieures des cônes d'éboulis. Conditions fraîches à modérément ensoleillées. Etages alpin et subalpin. Localisé sur le site.	Fougère crépue (Cryptogramma crispa) , Fougère alpestre (Athyrium distentifolium) , Fougère mâle (Dryopteris filix-mas), Impératoire benjoin (Imperatoria ostruthium) , Polystic fer-de-lance (Polystichum lonchitis)

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Code Prodrôme Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description, physionomie, caractéristiques écologiques et stationnelles	Cortège floristique
Moraines actives ou récemment stabilisées										
M1	Moraines froides d'altitude encore actives à végétation herbacée et bryophytique pionnière dispersée, avec Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina) et Saxifrage fausse-mousse (Saxifraga bryoides)	71.0.6.0.3	Androsacion alpinae	61.11	H5.22	8110	Habitat d'intérêt communautaire	Vulnérable	Moraines assez récemment déglacées et à peine stabilisées constituées de matériaux très hétérogènes, principalement siliceux, mélangeant des blocs grossiers à assez grossiers, dans une matrice de graviers et sables. Végétation pionnière très dispersée, très ouverte, supportant difficilement la concurrence et adaptée à la mobilité du substrat et colonisant les dépôts morainiques encore un peu mobiles et récemment ou assez récemment déglacés. Etages alpin et nival.	Achillée naine (Achillea nana) , Androsace pubescente (Androsace pubescens), Genépi vrai (Artemisia genipi), Genépi jaune (Artemisia umbelliformis), Campanule du Mont-Cenis (Campanula cenisia), Vergerette à une fleur (Erigeron uniflorus), Benoite rampante (Geum reptans), Herniaire des Alpes (Herniaria alpina), Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina) , Linaire des Alpes (Linaria alpina), Lotier des Alpes (Lotus alpinus), Minuartie printannière (Minuartia verna), Myosotis alpestre (Myosotis alpestris), Gnaphale nain (Omalotheca supina), Renoncule des glaciers (Ranunculus glacialis), Saxifrage fausse-mousse (Saxifraga bryoides) , Saxifrage à feuilles opposées (Saxifraga oppositifolia), Séneçon blanchâtre (Senecio incanus), Silène acaule en coussinet (Silene acaulis subsp. bryoides), Trêfle de Thal (Trifolium thalii), Trisète en épi (Trisetum spicatum subsp. ovatipaniculatum), Véronique des Alpes (Veronica alpina)
M2	Moraines froides d'altitude récemment stabilisées à végétation herbacée post-pionnière plus recouvrante avec graminées et légumineuses.	71.0.6.0.3	Androsacion alpinae (transition vers Salicion herbaceae, caricion ferugineae et Caricion curvulae)	61.11	H5.22 / E4	8110	Habitat d'intérêt communautaire	Vulnérable	Moraines assez récemment stabilisées de matériaux principalement siliceux. Matériaux très hétérogènes mélangeant des blocs grossiers à assez grossiers, dans une matrice de graviers et sables. Végétation post-pionnière encore clairsemée constituant des amorces de pelouses chionophiles et acidiphiles fragmentaires. Régression des espèces végétales les plus pionnières et installation des graminées et légumineuses sociales, précurseurs des pelouses. Etages alpin et nival.	Achillée naine (Achillea nana), Vergerette à une fleur (Erigeron uniflorus), Fétuque violette (Festuca violacea) , Fétuque de haller (Festuca halleri), Fétuque lisse (Festuca laevigata) , Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina), Linaire des Alpes (Linaria alpina), Lotier des Alpes (Lotus alpinus) , Minuartie printannière (Minuartia verna), Gnaphale nain (Omalotheca supina), Piloselle de Lepeltier (Pilosella peleteriana), Saule herbacé (Salix herbacea) , Séneçon blanchâtre (Senecio incanus), Silène acaule en coussinet (Silene acaulis subsp. bryoides), Trêfle de Thal (Trifolium thalii) , Véronique des Alpes (Veronica alpina)
<> PELOUSES ALPINES ET SUBALPINES										
Pelouses chionophiles à Fétuque violette (Festuca violacea)										
P1	Pelouses chionophiles à Fétuque violette (Festuca violacea) et Fétuque lisse (Festuca laevigata) de fixation de moraines stabilisées	27.0.1.0.3	Caricion ferrugineae (classification phytosociologique à étudier)	36.4141	E4.414	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Pelouses basses, assez ouvertes ou écorchées, établies sur anciennes moraines siliceuses stabilisées et constituées de matériaux hétérogènes (sable, graviers et gros blocs). Pelouses établies dans des pentes douces à moyennes et dans des concavités topographiques avec accumulation nivale. Sols peu acides assez minérotrophes constitués sur substrat sableux assez filtrant. Etages alpin.	Alchémille à folioles pliées (Alchemilla alpigena), Céraiste raide (Cerastium arvense subsp. strictum), Fétuque lisse (Festuca laevigata) , Fétuque violette (Festuca violacea) , Benoîte des montagnes (Geum montanum), Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina), Lotier des Alpes (Lotus alpinus) , Myosotis alpestre (Myosotis alpestris), Pâturin des Alpes (Poa alpina), Sagine glabre (Sagina glabra), Joubarbe des montagnes (Sempervivum montanum), Sibbaldie rampante (Sibbaldia procumbens), Trêfle bai (Trifolium badium) , Trêfle de Thal (Trifolium thalii)
P2	Pelouses chionophiles à Fétuque violette (Festuca violacea) de fixation d'éboulis siliceux terreux	27.0.1.0.3	Caricion ferrugineae (classification phytosociologique à étudier)	36.4141	E4.414	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Pelouses basses à recouvrement assez variable, selon la pente et l'acuité de l'érosion, souvent un peu écorchées et formant de petits gradins entrecoupés de replats terreux et caillouteux. Pelouses de colonisation et de fixation de cônes d'éboulis terreux constitués de matériaux hétérogènes, mais avec une proportion importante d'éléments fins (sable, graviers) et terre. Généralement établies en partie supérieure des cônes d'éboulis, au contact d'escarpement rocheux, où s'accumulent les matériaux petits à fins. Pelouses peu acides sur sol assez minérotrophes. Etages alpin et subalpin supérieur.	Alchémille à folioles pliées (Alchemilla alpigena) , Floue des Alpes (Anthoxanthum odoratum subsp. nipponicum) , Laïche fétide (Carex foetida), Céraiste raide (Cerastium arvense subsp. strictum), Cirse très épineux (Cirsium spinosissimum), Fétuque violette (Festuca violacea) , Benoîte des montagnes (Geum montanum), Pâturin des Alpes (Poa alpina), Liondent hispide (Leontodon hispidus), Lotier des Alpes (Lotus alpinus) , Myosotis alpestre (Myosotis alpestris), Fiéole des Alpes (Pleum alpinum), Plantain des Alpes (Plantago alpina), Renoncule de Villars (Ranunculus sartorianus), Trêfle de Thal (Trifolium thalii) , Véronique des Alpes (Veronica alpina)
Pelouses chionophiles et formations rases des combes longuement enneigées sur sol acide										
P3	Pelouses chionophiles et acidiphiles à Plantain des Alpes (Plantago alpina), Sagine glabre (Sagina glabra) et Sibbalaldie rampante (Sibbaldia procumbens)	61.0.2.0.1	Salicion herbaceae	36.1113	E4.11	6150	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Pelouses très rases assez claire, mais souvent riches en bryophytes terricoles, établies sur des replats et pentes douces, au creux de moraines récentes stabilisées. Substrat sableux assez filtrant, un peu acide. Situation chionophile plus marquée que pour la pelouse à Fétuque violette (Festuca violacea) des moraines (unité P1) .	Euphrase naine (Euphrasia minima), Lotier des Alpes (Lotus alpinus) , Gnaphale nain (Omalotheca supina), Plantain des Alpes (Plantago alpina) , Sagine glabre (Sagina glabra), Pâturin des Alpes (Poa alpina), Orpin alpestre (Sedum alpestre), Sibbaldie rampante (Sibbaldia procumbens) , Trêfle de Thal (Trifolium thalii) , Véronique des Alpes (Veronica alpina)
P4	Pelouses chiono-hygrophiles à Laïche fétide (Carex foetida) des combes à neige humides acides	61.0.2.0.1	Salicion herbaceae	36.1113	E4.11	6150	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Pelouses chiono-hygrophiles basses dominée par la Laïche fétide (Carex foetida), établies dans de bas de talwegs et au niveau de dépressions assez imperméables, dans les zones d'accumulation nivale marquées. Inondation temporaire à la fonte des neiges. Sols acides restant humides. Etages alpin.	Laïche fétide (Carex foetida) , Gnaphale nain (Omalotheca supina), Plantain des Alpes (Plantago alpina), Pâturin des Alpes (Poa alpina), Sagine fausse-sagine (Sagina saginoides), Véronique des Alpes (Veronica alpina)
P5	Pelouses rases à Alchémille à cinq folioles (Alchemilla pentaphyllea) et Plantain des Alpes (Plantago alpina) des combes à neige acides longuement enneigées	61.0.2.0.1	Salicion herbaceae	36.1113	E4.11	6150	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Pelouses chionophiles et acidiphiles rases, installées dans des talwegs et pentes douces à moyennes, soumises à accumulation nivale et longue durée d'enneigement. Formations de combes à neige souvent établies au creux de moraines stabilisées et au bas des pentes. Etage alpin.	Alchémille à cinq folioles (Alchemilla pentaphyllea) , Céraiste à trois styles (Cerastium cerastoides), Lotier des Alpes (Lotus alpinus), Luzule brunâtre (Luzula alpinopilosa), Plantain des Alpes (Plantago alpina) , Trêfle de Thal (Trifolium thalii), Véronique des Alpes (Veronica alpina)
P6	Pelouses-landines chionophiles rases à Saule herbacé (Salix herbaceae) des combes à neige acides longuement enneigées	61.0.2.0.1	Salicion herbaceae	36.1112	F2.11	6150	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Pelouses-landines très rases dominées par le Saule herbacé (Salix herbacea) et souvent un important recouvrement par des bryophytes hygro-chionophiles. Formations installées dans des stations froides et très enneigées, au niveau de talwegs et pentes douces à moyennes avec accumulation nivale importante, soumises à une très longue durée d'enneigement et une courte période de végétation. Formations de combes à neige établies au creux de moraines stabilisées et au bas des pentes. Etages alpin et nival.	Euphrase naine (Euphrasia minima), Lotier des Alpes (Lotus alpinus), Gnaphale nain (Omalotheca supina), Plantain des Alpes (Plantago alpina), Sagine glabre (Sagina glabra), Sagine fausse-sagine (Sagina saginoides), Saule herbacé (Salix herbacea) , Orpin alpestre (Sedum alpestre), Sibbaldie rampante (Sibbaldia procumbens), Pissenlit des Alpes (Taraxacum gr. alpinum), Trêfle de Thal (Trifolium thalii), Véronique des Alpes (Veronica alpina)
Pelouses des crêtes ventées, des croupes exposées et des vires rocheuses										
P7	Pelouses acidiphiles à Fétuque de haller (Festuca halleri), Trêfle de Thal (Trifolium thalii) et Minuartie faux-orpin (Minuartia sedoides) des sommets exposés de croupes morainiques siliceuses stabilisées	15.0.1.0.3	Caricion curvulae	36.342	E4.342	6150	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Pelouses acidiphiles, ouvertes, sèches et écorchées, établies sur des sommets de croupes et replats morainiques, dans des stations assez sèches à enneigement modéré. Substrat de matériaux filtrants siliceux de sable et graviers. Pentes douces à modérées. Etage alpin.	Achillée naine (Achillea nana), Vergerette à une fleur (Erigeron uniflorus), Fétuque de Haller (Festuca halleri) , Gentiane des neiges (Gentiana nivalis), Epervière poilue (Hieracium piliferum), Minuartie faux-orpin (Minuartia sedoides) , Saxifrage fausse-mousse (Saxifraga bryoides), Joubarbe toile d'araignée (Sempervivum archnoideum), Séneçon blanchâtre (Senecio incanus), Silène acaule en coussinet (Silene acaulis subsp. bryoides), Trêfle de Thal (Trifolium thalii)

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description, physionomie, caractéristiques écologiques et stationnelles	Cortège floristique
P8	Pelouses acidiphiles à Elyna queue-de-souris (Kobresia myosuroides), Jonc trifide (Juncus trifidus) et Fétuque de Haller (Festuca halleri) des crêtes ventées et rocailles siliceuses exposées	15.0.1.0.3	Caricion curvulae	Non décrit - Proche de 36.342	E4.342	6150	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Pelouses rupicoles basses et ouvertes occupant des stations très froides et exposées aux intempéries (contrastes thermiques très importants, gel intense, vent, grésil), installées au niveau de crêtes rocheuses, arêtes exposées et rebords de plateaux siliceux sur les ruptures de pente. sols très superficiels acides. Etage alpin.	Agrostis des Alpes (Agrostis alpina), Laïche à petites fleurs (Carex parviflora), Vergerette à une fleur (Erigeron uniflorus), Epervière poilue (Hieracium piliferum), Elyna queue-de-souris (Kobresia myosuroides) , Fétuque de Haller (Festuca halleri), Jonc trifide (Juncus trifidus) , Raiponce hémisphérique (Phyteuma hemisphaericum), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Silène acaulis en coussinet (Silene acaulis subsp. bryoides), Véronique fausse paquerette (Veronica bellidioides)
P9	Pelouses rupicoles acidiphiles à Fétuque de Haller (Festuca halleri) des replats et dômes rocheux siliceux ou des sols superficiels acidifiés	15.0.1.0.3	Caricion curvulae	36.342	E4.342	6150	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Pelouses acidiphiles, ouvertes occupant les croupes et bombements rocheux siliceux foids, exposés et ventés, dans des stations assez sèches assez faiblement enneigées et subissant des contrastes thermiques importants. Pelouses rupicoles froides établies sur sols très superficiels et acides. Pentes douces à modérées. Etage alpin.	Arméria des Alpes (Armeria alpina), Antennaire dioïque (Antennaria dioica), Agrostide des Alpes (Agrostis alpina), Avoine panachée (Avenula versicolor (subsp. versicolor), Fétuque de Haller (Festuca halleri) , Epervière très glanduleuse (Hieracium glanduliferum), Vergerette à une fleur (Erigeron uniflorus), Luzule en épi (Luzula spicata), Minuartie faux-orpin (Minuartia sedoides), Raiponce hémisphérique (Phyteuma hemisphaericum), Potentille dorée (Potentilla aurea), Rhinanthé des glaciers (Rhinanthus glacialis), Joubarbe toile d'araignée (Sempervivum arachnoideum), Joubarbe des montagnes (Sempervivum montanum), Silène des rochers (Silene rupestris)
P10	Pelouses rupicoles acidiphiles à Laïche toujours verte (Carex sempervirens) et Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum) des vires rocheuses	15.0.1.0.3	Caricion curvulae	36.34	E4.34	6150	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Gazons des vires rocheuses froides de l'étage alpin, établies sur des sols superficiels acides. Gazons installés sur replats ou pentes douces à modérées, au niveau d'affleurements rocheux siliceux (croupes, replats, vires). Etage alpin.	Agrostide des rochers (Agrostis rupestris), Avoine panachée (Avenula versicolor subsp. versicolor), Laïche toujours verte (Carex sempervirens) , Vergerette à une fleur (Erigeron uniflorus), Fétuque de Haller (Festuca halleri), Gentiane des Alpes (Gentiana alpina), Jonc trifide (Juncus trifidus), Liondent des Pyrénées (Leontodon pyrenaicus), Luzule en épi (Luzula spicata), Minuartie faux-orpin (Minuartia sedoides), Pédiculaire de Kerner (Pedicularis kerneri), Pédiculaire tubéreuse (Pedicularis tuberosa), Raiponce hémisphérique (Phyteuma hemisphaericum), Potentille à grandes fleurs (Potentilla grandiflora), Joubarbe des montagnes (Sempervivum montanum), Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum) , Véronique fausse-paquerette (Veronica bellidioides)
<> BAS MARAIS ET TOURBIERES										
Bas-marais alpins et subalpins sur tourbe acide										
B1	Bas-marais acidiphiles moussus à Laïche noire (Carex nigra)	64.0.2.0.1	Caricion fuscae	54.421	D2.22	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Caricaies basses à mi-hautes (20 à 30 cm), en petites touffes serrées (touradons réduits), peu diversifiée, caractérisées et dominées par la Laïche noire (Carex nigra), avec une strate muscinale souvent assez peu développée. Formation établie sur substrat tourbeux acide et oligotrophe, très humide à détrempé, au niveau de dépressions et de replats ou à proximité de ruisselets. Parfois observée dans des pentes tourbeuses ruisselantes sur roche acide. Etages subalpin à alpin. Notée hors des limites du site N2000, sous forme fragmentaire à proximité du ruisseau exutoire du lac des Quirlies.	Laïche noire (Carex nigra) , Laïche étoilée (Carex echinata), Jonc filiforme (Juncus filiformis), Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa), Epilobe à feuilles de mouron (Epilobium anagallidifolium)
<> SOURCES, COURS D'EAU, GREVES ET ALLUVIONS TORRENTIELLES										
Cours d'eau										
C1	Ruisselets et cours d'eaux plus ou moins temporaires ou intermittents	HP	Hors prodrome	24.16	C2.23 / C2.5	ND	Habitat non désigné	A surveiller	Petits ruisselets temporaires d'eau de fonte des neige ou de fonte glaciaire, alimentant notamment le lac des Quirlies. Eaux froides à très froides, oligo-mésotrophes modérément acides et peu oxygénées. Etages alpin et subalpin.	
C2	Ruisselets et cours d'eaux plus ou moins permanents	HP	Hors prodrome	24.11	C2.21	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Ruisseaux permanents aux eaux froides à très froides, oligo-mésotrophes modérément acides et assez peu oxygénées. Etages alpin et subalpin. Principal cours d'eau du site : exutoire du lac glaciaire des Quirlies.	
Végétation des bords des suintements, sources et ruisselets aux eaux acides à minéralisées										
C3	Bordures fontinales acidiphiles et moussues à Laïche des frimas (Carex frigida) et Saxifrage étoilée (Saxifraga stellaris)	43.0.2.0.3.1	Cardamino amarae-Montion fontanae	54.11	D2.2C1	ND	Habitat non désigné	A surveiller	Formations fontinales généralement dominées par des bryophytes et caractérisées par la Laïche des frimas (Carex frigida), généralement accompagnée par la Saxifrage étoilée (Saxifraga stellaris). Habitat typique des bords de sources, de suintements et de ruisselets aux eaux froides, oligotrophes à peu minéralisées, à débit constant ou assez régulier. Sur substrat siliceux de cailloutis détrempés ou au niveau de facades rocheuses ruisselantes. Etages subalpin et alpin.	Ciboulette (Allium schoenoprasum), Arabette de Jacquin (Arabis soyeri subsp. subcoriacea), Aster fausse-pâquerette (Aster bellidiastrum), Bartsie des Alpes (Bartsia alpina), Laïche des frimas (Carex frigida) , Laïche noire (Carex nigra), Cirse très épineux (Cirsium spinosissimum), Epilobe à feuilles d'alsine (Epilobium alsinifolium) , Epilobe à feuilles de mouron (Epilobium anagallidifolium), Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides), Saxifrage étoilée (Saxifraga stellaris subsp. robusta) , Grassette commune (Pinguicula vulgaris)
Végétation herbacée pionnière des cônes et alluvions torrentiels										
C4	Végétations herbacées pionnières à Epilobe de Fleischer (Epilobium fleischeri) des alluvions torrentielles récentes	71.0.8.0.1	Epilobion fleischeri	24.221	C3.551	3220	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Formations pionnières herbacées clairsemées, habituellement caractérisées par l'Epilobe de Fleischer (Epilobium fleischeri) et associant diverses espèces présentes également dans les éboulis. Cette formation colonise les substrats neufs et relativement grossiers de cailloutis et dépôts sablo-graveleux d'alluvions semi-humides, récemment déposés par les cours d'eau ou rajeunis par l'érosion torrentielle. Variables dans leur composition, elles sont présentes de l'étage montagnard à l'étage alpin. Sur le site elles restent localisées au abords du ruisseau exutoire du lac des Quirlies.	Achillée naine (Achillea nana), Cirse très épineux (Cirsium spinosissimum), Epilobe de Fleischer (Epilobium fleischeri) , Benoite rampante (Geum reptans), Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina), Linaire des Alpes (Linaria alpina), Luzule brunâtre (Luzula alpinopilosa), Murbeckielle pennatifide (Murbeckiella pinnatifida), Pâturin du Mont-Cenis (Poa cenisia).
<> PLANS D'EAU ET VEGETATIONS AQUATIQUES OU DES GREVES DE LACS-MARES										
Eau libre stagnante ou faiblement courante des étangs, lacs et mares										

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Code Prodrôme Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description, physionomie, caractéristiques écologiques et stationnelles	Cortège floristique
L1	Plans d'eau libre oligotrophes à oligo-mésotrophes des lacs, lacs-mares glaciaires des étages alpins et subalpins	HP	Hors prodrome	22.11 & 22.12	C1.1	ND	Habitat non désigné	Vulnérable	Pièces d'eau libre de tailles et d'étendues très diverses : lacs plus étendus, petits lacs et lacs-mares, flaques et mares plus ou moins temporaires. Eaux douces froides à très froides, issues de fonte glaciaire, mésotrophes à oligotrophes, pauvres en calcaire, mais riches en silice (farine glaciaire). Le lac des Quirilies récemment apparu suite au recul spectaculaire de la langue glaciaire est l'étendue lacustre la plus importante du site. De petites pièces d'eau se sont aussi récemment constituées sur la frange est du glacier des Malatres, suite à son recul récent.	
L2	Fonds caillouteux non ou très peu végétalisés de lacs et lacs-mares plus ou moins temporaires de montagne	HP	Hors prodrome	22.2	C3.64	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Fonds caillouteux non ou très peu végétalisé de lacs et lacs-mares. Lacs et lacs-mares à fond caillouteux grossier, à niveau hydrologique généralement très variable, s'asséchant souvent complètement l'été.	

Site Natura 2000 I15 : Marais à laiche bicolore, prairies de fauche et habitats rocheux du vallon du Ferrand et du plateau d'Emparis

Tableau 2

Secteur Emparis - Tableau descriptif des habitats

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
<> Parois, rochers, vieux murs											
R1	Parois et escarpements rocheux siliceux thermophiles et bien ensoleillés des étages montagnard et subalpin inférieur	Parois des étages montagnard et subalpin inférieur - Association à Doradille du nord (Asplenium septentrionale)	8.0.4.1.1	Asplenion septentrionalis	62.2	H3.1	8220	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Végétation de petites herbacées et bryophytes des fissures des parois et escarpements rocheux siliceux thermophiles et bien ensoleillés. Flore acidophile, héliophile et xérophile. Etages montagnard et subalpin inférieur.	Doradille rue des murailles (Asplenium ruta-muraria), Doradille du Nord (Asplenium septentrionale), Laîche de Haller (Carex halleriana), Fétuque hérisson (Festuca acuminata), Globulaire à feuilles en cœur (Globularia cordifolia), Epervière des rochers (Hieracium lawsonii), Kernéra des rochers (Kernera saxatilis), Mélique ciliée (Melica ciliata), Saxifrage paniculée (Saxifraga paniculata), Orpin blanc (Sedum album), Orpin à feuilles épaisses (Sedum dasyphyllum), Joubarbe toile d'araignée (Sempervivum arachnoideum), Joubarbe des toits (Sempervivum tectorum), Silène du Valais (Silene vallesia)
R2		Parois de l'étage montagnard - Association des surplombs semi-ombragés à Raiponce de Charmeil (Phyteuma charmeli) et Doradille des sources (Asplenium fontanum)							A surveiller	Végétation de petites herbacées des surplombs semi-ombragés et abrités des parois et escarpements rocheux siliceux (gneiss leucocrates). Flore sciaphile. Etage montagnard.	Doradille des sources (Asplenium fontanum), Cystoptéris fragile (Cystopteris fragilis), Epervière à feuilles embrassantes (Hieracium amplexicaule), Kernéra des rochers (Kernera saxatilis), Laitue des murs (Mycelis muralis), Raiponce de Charmeil (Phyteuma charmeli), Potentille caulescente (Potentilla caulescens), Orpin blanc (Sedum album), Orpin à feuilles épaisses (Sedum dasyphyllum)
R3		Parois peu acides d'amphibolites de l'étage montagnard - Association des surplombs ensoleillés à Potentille à tige courte (Potentilla caulescens)							A surveiller	Végétation de petites herbacées des surplombs et des parois verticales ensoleillées. Rochers siliceux mais peu acides (amphibolites). Flore héliophile et xérocline. Etage montagnard.	Vésicaire utriculaire (Alyssoides utriculata), Doradille rue-des-murailles (Asplenium ruta-muraria), Doradille du Nord (Asplenium septentrionale), Doradille faux capillaire (Asplenium trichomanes), Laîche de Haller (Carex halleriana), Globulaire à feuilles en cœur (Globularia cordifolia), Epervière à feuilles embrassantes (Hieracium amplexicaule), Epervière des rochers (Hieracium lawsonii), Kernéra des rochers (Kernera saxatilis), Potentille caulescente (Potentilla caulescens), Primevère hérissée (Primula hirsuta), Orpin à feuilles épaisses (Sedum dasyphyllum), Silène du Valais (Silene vallesia)
R4	Parois et escarpements rocheux siliceux des étages subalpin et alpin	Parois bien ensoleillées - Association à Saxifrage paniculée (Saxifraga paniculata) et Joubarbe des montagnes (Sempervivum montanum)	8.0.4.2.4	Androsacion vandellii	62.21	H3.11	8220	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Végétation des parois, escarpements, arêtes rocheuses siliceuses, en situations bien exposées et ensoleillées. Flore saxicole, héliophile et un peu thermophile. Etage alpin.	Agrostis des rochers (Agrostis rupestris), Doradille du nord (Asplenium septentrionale), Buplèvre étoilé (Bupleurum stellatum), Laîche des rochers (Carex rupestris), Œillet des rochers (Dianthus saxicola), Fétuque hérisson (Festuca acuminata), Primevère hérissée (Primula hirsuta), Saxifrage paniculée (Saxifraga paniculata), Saxifrage un peu sillonnée (Saxifraga exarata subsp. pseudoexarata), Joubarbe des montagnes (Sempervivum montanum)
R5		Faïlles ombragées - Association à Cystoptéris fragile (Cystopteris fragilis) et Primevère hérissée (Primula hirsuta)							Non menacé	Végétation de petites herbacées des fissures ombragées à semi-ombragées des parois et escarpements rocheux siliceux. Flore sciaphile et aérohygrophile. Etage montagnard.	Cystoptéris fragile (Cystopteris fragilis), Primevère hérissée (Primula hirsuta), Saxifrage un peu sillonnée (Saxifraga exarata subsp. pseudoexarata), Saxifrage à feuilles opposées (Saxifraga oppositifolia), Saxifrage paniculée (Saxifraga paniculata), Silène acaule gazonnant (Silene acaulis subsp. bryoides)
R6	Parois, escarpements et rochers calcaires des étages montagnard à alpin	Ravines et pans rocheux marno-calcaires inclinés dépourvus ou pauvres en végétation vasculaire	8.0.3.0.3	Potentillion caulescentis	62.15	H3.25	8210	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Ravines marno-calcaires fortement inclinées subissant une érosion importante freinant l'installation de la végétation chasmophytique. Flore dispersée aux cortèges floristiques partiels ou incomplets. Etages montagnard à alpin	Adénostyle glabre (Cacalia alpina), Arabette nouvelle (Arabis nova), Doradille rue-des-murailles (Asplenium ruta-muraria), Athamante de crête (Athamanta cretensis), Campanule fluette (Campanula cochleariifolia), Campanule à feuilles rondes (Campanula rotundifolia), Drave douteuse (Draba dubia), Dryade à huit pétales (Dryas octopetala), Fétuque naine (Festuca quadriflora), Globulaire à feuilles en cœur (Globularia cordifolia), Gypsophile rampante (Gypsophila repens), Epervière des rochers (Hieracium lawsonii), Potentille caulescente (Potentilla caulescens), Saxifrage paniculée (Saxifraga paniculata), Saxifrage à feuilles opposées (Saxifraga oppositifolia), Orpin blanc (Sedum album), Orpin à feuilles épaisses (Sedum dasyphyllum), Silène acaule (Silene acaulis subsp. acaulis)
R7		Surplombs ensoleillés de l'étage montagnard supérieur - Association à Potentille à tige courte (Potentilla caulescens)			62.151	H3.25			A surveiller	Végétation de toutes petites herbacées des fissures des parois rocheuses de calcaires massifs, avec façades très verticales et surplombs en conditions assez bien ensoleillés. Flore saxicole et calcicole. Etage montagnard supérieur.	
R8		Fissures froides des étages alpin et subalpin - Association saxicole à Drave douteuse (Draba dubia)			62.151	H3.25			A surveiller	Végétation des parois rocheuses calcaires froides d'altitude. Fissures abritées souvent horizontales, en conditions assez bien ensoleillés à héli-sciaphiles. Etages subalpin supérieur et alpin.	
R9		Fissures mésophiles à ensoleillées des étages alpin et subalpin - Association à Campanule fluette (Campanula cochleariifolia)			62.151	H3.25			Non menacé	Végétation des fissures et failles des parois calcaires mésophiles à ensoleillées. Etages subalpin et alpin	
R10		Parois froides, exposées et ombragées - Association saxicole à Saxifrage à feuilles opposées (Saxifraga oppositifolia) et Silène acaule (Silene acaulis subsp. acaulis)			62.152	H3.25			Non menacé	Végétation des fissures et failles des parois calcaires froides d'altitude, en situations exposées et ombragées. Etages subalpin et alpin	
R11	Vieux murs de pierres sèches	Association pariétale des interstices à petites fougères (Asplenium trichomanes, Asplenium ruta-muraria)	49.0.1.0.2	Cymbalarion muralis-Asplenion rutae-murariae	Non décrit	Non décrit	ND	Habitat non désigné	Vulnérable	Végétation de petites herbacées des interstices de blocs de vieux murs, caractérisée par la présence de petites fougères saxicoles. Etage montagnard.	Doradille faux-capillaire (Asplenium trichomanes), Doradille rue-des-murailles (Asplenium ruta-muraria)
<> Eboulis											
E1	Eboulis siliceux thermophiles et ensoleillés des étages montagnard à subalpin	Eboulis à Calamagrostide argentée (Achnatherum calamagrostis) de matériaux fins et terreux peu mobiles	71.0.6.0.2	Senecionion leucophylli	61.1	H2.3	8130	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Végétation herbacée pionnière des éboulis siliceux, associant des espèces basses à rampantes et des plantes plus vigoureuses en touffes. Composition floristique spécifique constituant différentes associations ou faciès, déterminés par la mobilité et la taille des matériaux, ainsi que par la présence de terre fine entre les blocs. Eboulis siliceux thermophiles et ensoleillés établis aux étages montagnard à subalpin.	Calamagrostide argentée (Achnatherum calamagrostis), Ail à tête ronde (Allium sphaerocephalon), Vésicaire utriculaire (Alyssoides utriculata), Doradille faux-capillaire (Asplenium trichomanes), Calament faux-népéta (Calamintha nepeta), Centranthe à feuilles étroites (Centranthus angustifolius), Moutarde giroflée (Coincya cheiranthos), Œillet des rochers (Dianthus saxicola), Epilobe des coteaux (Epilobium collinum), Epilobe des moraines (Epilobium dodonaei subsp. fleischeri), Fétuque de marginée (Festuca marginata), Gaillet à feuilles d'asperge (Galium corrodifolium), Laser de France (Laserpitium gallicum), Mélique ciliée (Melica ciliata), Laitue des murs (Mycelis muralis), Népéta petit-népéta (Nepeta nepetella), Pâturin bleissant (Poa nemoralis var. glaucantha), Potentille des rochers (Potentilla rupestris), Nerprun des Alpes (Rhamnus alpina), Ronce des rochers (Rubus saxatilis), Oseille en écussons (Rumex scutatus), Scrophulaire du Jura (Scrophularia canina subsp. iuratisensis), Orpin blanc (Sedum
E2		Eboulis à Centranthe à feuilles étroites (Centranthus angustifolius) de matériaux fins à moyens mobiles							Non menacé		
E3		Eboulis à Népéta petit-népéta (Nepeta nepetella) de matériaux fins à moyens stabilisés							Non menacé		
E4		Eboulis à Oseille en écussons (Rumex scutatus) de blocs petits à moyens très mobiles							A surveiller		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
E5		Eboulis à Pâturin bleuisant (<i>Poa nemoralis</i> var. <i>glaucantha</i>) de blocs moyens à grossiers encore mobiles							Non menacé		album), Orpin des montagnes (<i>Sedum montanum</i>), Joubarbe toile d'araignée (<i>Sempervivum arachnoideum</i>), Joubarbe des toits (<i>Sempervivum tectorum</i>), Germandrée petit-chêne (<i>Teucrium chamaedrys</i>), Germandrée des montagnes (<i>Teucrium montanum</i>), Molène des montagnes (<i>Verbascum thapsus</i> subsp. <i>montanum</i>), Dompte venin officinal (<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>)
E6		Eboulis de l'étage montagnard de blocs grossiers peu végétalisés							Non menacé		
E7	Eboulis siliceux frais des étages subalpin à alpin	Eboulis chionophiles à <i>Oxyria</i> à deux styles (<i>Oxyria digyna</i>) de petites plaquettes de schistes silico-alumineux	71.0.6.0.3	Androsacion alpinae	61.11	H2.31	8110	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Végétation de petites plantes herbacées pionnières des éboulis chionophiles à enneigement persistant tardivement au printemps. Flancs latéraux de ravines schisteuses. Schistes silico-alumineux se délitant en petits plaquettes. Etage alpin.	Vulpin des Alpes (<i>Alopecurus alpinus</i>), Doronic à grandes fleurs (<i>Doronicum grandiflorum</i>), Marguerite des Alpes (<i>Leucanthemopsis alpina</i>), Linaire des Alpes (<i>Linaria alpina</i>), <i>Oxyria</i> à deux styles (<i>Oxyria digyna</i>), <i>Oxytropis</i> de Suisse (<i>Oxytropis helvetica</i>), Pâturin du Mont-Cenis (<i>Poa cenisia</i>)
E8		Eboulis frais à Impératoire (<i>Imperatoria ostruthium</i>) et/ou Fougère mâle (<i>Dryopteris filix mas</i>) de gros blocs stabilisés	71.0.7.0.1	Dryopteridion abbreviatæ					Non menacé	Végétation de plantes herbacées souvent robustes en touffes établie dans les éboulis siliceux constitués de matériaux grossiers stabilisés, pauvres en terre fine. Groupements souvent caractérisés par des fougères vigoureuses. Etages montagnard supérieur et subalpin.	Adénostyle à feuilles tomenteuses (<i>Cacalia leucophylla</i>), Cirse très épineux (<i>Cirsium spinosissimum</i>), Cystoptéris fragile (<i>Cystopteris fragilis</i>), Canche flexueuse (<i>Deschampsia flexuosa</i>), Dryoptère fougère mâle (<i>Dryopteris filix-mas</i>), Dryoptère de Linné (<i>Gymnocarpium dryopteris</i>), Impératoire benjoin (<i>Imperatoria ostruthium</i>), Pâturin des rochers (<i>Poa nemoralis</i> var. <i>glaucantha</i>), Polystic fer de lance (<i>Polystichum lonchitis</i>), Violette à deux fleurs (<i>Viola biflora</i>)
E9	Eboulis calcaires et marno-calcaires très froids, de matériaux fins cryoturbés des étages subalpin supérieur à alpin	Eboulis humides et froids à Renoncule des glaciers (<i>Ranunculus glacialis</i>)	71.0.4.0.2	Drabion hoppeanae	61.21	H2.41	8120	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Végétation de petites plantes herbacées pionnières d'éboulis froids et cryoturbés et relativement humides à longuement enneigés. Matériaux fins à petits, de débris de géifraction, calcaires et marno-calcaires. Pentés fortes, exposées préférentiellement en ubac. Souvent associés ou imbriqués aux pelouses-landines pionnières chionophiles des combes à neige calcicoles à <i>Salix retusa</i> et <i>Salix reticulata</i> (unité A2). Etages alpin et nival.	Achillée naine (<i>Achillea nana</i>), Chou étalé (<i>Brassica repanda</i>), Campanule du Mont-Cenis (<i>Campanula cenisia</i>), Campanule fluette (<i>Campanula cochlearifolia</i>), Dryade à huit pétales (<i>Dryas octopetala</i>), Renouée vivipare (<i>Polygonum viviparum</i>), Cresson de chamois (<i>Pritzelago alpina</i>), Renoncule des glaciers (<i>Ranunculus glacialis</i>), Renoncule à feuilles de Parnassie (<i>Ranunculus parnassifolius</i>), Saxifrage jaune (<i>Saxifraga aizoides</i>), Saxifrage à feuilles opposées (<i>Saxifraga oppositifolia</i>), Saussurée couchée (<i>Saussurea alpina</i> subsp. <i>depressa</i>)
E10		Eboulis humides et froids à Saxifrage à feuilles opposées (<i>Saxifraga oppositifolia</i>) et Achillée naine (<i>Achillea nana</i>)							A surveiller		
E11		Débris et éboulis froids de haute altitude à Campanule du Mont-Cenis (<i>Campanula cenisia</i>)							A surveiller		
E12		Débris terreux cryoturbés, fins à assez humides à Renoncule à feuilles de Parnassie (<i>Ranunculus parnassifolius</i>)							Vulnérable		
E13	Eboulis calcaires et marno-calcaires froids des étages subalpin à alpin	Eboulis à Doronic à grandes fleurs (<i>Doronicum grandiflorum</i>), de blocs assez grossiers et mobiles	71.0.3.0.2	Thlaspion rotundifolii	61.22	H2.42	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Matériaux calcaires hétérogènes, moyens à grossiers, relativement mobiles. Pentés fortes à moyennes. Conditions froides en expositions diverses ensoleillées à ombragées. Etages subalpin supérieur et alpin.	Achillée naine (<i>Achillea nana</i>), Vulpin des Alpes (<i>Alopecurus alpinus</i>), Athamante des crêtes (<i>Athamanta cretensis</i>), Campanule menue (<i>Campanula cochleariifolia</i>), Chardon défleuri (<i>Carduus defloratus</i> subsp. <i>defloratus</i>), Céraiste à feuilles larges (<i>Cerastium latifolium</i>), Crépis nain (<i>Crepis pygmaea</i>), Doronic à grandes fleurs (<i>Doronicum grandiflorum</i>), Gaillet des éboulis (<i>Galium pseudoheleveticum</i>), Gypsophile rampante (<i>Gypsophila repens</i>), Herniaire des Alpes (<i>Herniaria alpina</i>), Liondent hyoséroïde (<i>Leontodon hyoseroïdes</i>), Liondent de montagne (<i>Leontodon montanus</i>), Marguerite des Alpes (<i>Leucanthemopsis alpina</i>), Tabouret à feuilles rondes (<i>Noccaea rotundifolia</i>), <i>Oxytropis</i> de Suisse (<i>Oxytropis helvetica</i>), Pâturin du Mont-Cenis (<i>Poa cenisia</i>), Pâturin fluet (<i>Poa minor</i>), Cresson de chamois (<i>Pritzelago alpina</i>), Sèneçon doronic (<i>Senecio doronicum</i>), Trisète à feuilles distiques (<i>Trisetum distichophyllum</i>)
E14		Eboulis à Tabouret à feuilles rondes (<i>Noccaea rotundifolia</i>), de blocs moyens à petits et mobiles							Non menacé	Eboulis de blocs moyens à assez grossiers encore mobiles. Etage alpin.	
E15		Eboulis chionophiles à Pâturin du Mont-Cenis (<i>Poa cenisia</i>) et Marguerite des Alpes (<i>Leucanthemopsis alpina</i>), de petites plaquettes et matériaux fins			61.23	H2.43			Non menacé	Eboulis constitués de schistes se délitant en toutes petites plaquettes, dans des pentes fortes à moyennes longuement enneigées. Etage alpin.	
E16		Eboulis à Liondent des montagnes (<i>Leontodon montanus</i>) et Trisète à feuilles distiques (<i>Trisetum distichophyllum</i>), de matériaux très fins et débris calcaires							A surveiller	Eboulis se délitant en matériaux fins et débris, mobiles dans des pentes fortes. Stations froides. Etages subalpin supérieur et alpin.	
E17		Eboulis à Trisète à feuilles distiques (<i>Trisetum distichophyllum</i>), Gypsophile rampante (<i>Gypsophila repens</i>) et Liondent hyoséroïde (<i>Leontodon hyoseroïdes</i>), de matériaux fins							Non menacé	Eboulis soumis à une intense érosion superficielle constitué de débris et petites plaquettes et de matériaux fins à très fins, terreux. Matériaux mobiles. Pentés fortes à assez fortes. Etages subalpin et alpin inférieur.	
E18	Eboulis calcaires et marno-calcaires humides des étages montagnard supérieur à alpin	Eboulis mésophiles et héliophiles à Tussilage pas d'ane (<i>Tussilago farfara</i>) et Pâturin du Mont Cenis (<i>Poa cenisia</i>) des schistes, se délitant en petites plaquettes	71.0.3.0.3	Petasition paradoxi	61.23	H2.43	8120	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Eboulis de schistes, se délitant en petites plaquettes, souvent établis sur les flancs latéraux de ravines en pentes fortes à très fortes. Conditions mésophiles et héliophiles. Etages montagnard supérieur et subalpin.	Aster fausse-pâquerette (<i>Aster bellidiastrum</i>), Bartsie des Alpes (<i>Bartsia alpina</i>), Adénostyle glabre (<i>Cacalia alpina</i>), Calamagrostide des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Gaillet des éboulis (<i>Galium pseudoheleveticum</i>), Gypsophile rampante (<i>Gypsophila repens</i>), Sainfoin de Boutigny (<i>Hedysarum boutignyanum</i>), Liondent hyoséroïde (<i>Leontodon hyoseroïdes</i>), Lin des Alpes (<i>Linum alpinum</i>), Lin purgatif (<i>Linum catharticum</i>), Pâturin du Mont-Cenis (<i>Poa cenisia</i>), Saxifrage jaune (<i>Saxifraga aizoides</i>), Saxifrage à feuilles opposées (<i>Saxifraga oppositifolia</i>), Solidage verge d'or alpestre (<i>Solidago virgaurea</i> ssp. <i>alpestris</i>), Tussilage pas d'ane (<i>Tussilago farfara</i>)
E19		Eboulis frais à assez humides à Adénostyle des Alpes (<i>Cacalia alpina</i>), avec Sainfoin de Boutigny (<i>Hedysarum boutignyanum</i>) et Saxifrage jaune (<i>Saxifraga aizoides</i>) de blocs petits et moyens mobiles							Non menacé	Eboulis de matériaux schisteux plus ou moins humides, en expositions fraîches mais avec une préférence pour les ubacs, au niveau de ravines en pente fortes à très fortes. Etages montagnard supérieur et subalpin.	
E20	Eboulis calcaires et marno-calcaires thermophiles des étages montagnard à subalpin inférieur	Eboulis à Calamagrostide argentée (<i>Achnatherum calamagrostis</i>), Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>) et Centranthe à feuilles étroites (<i>Centranthus angustifolius</i>), de matériaux fins à moyens	71.0.2.0.2	Stipion calamagrostis	61.31	H2.61	8130	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Eboulis marno-calcaires et schistes se délitant en plaquettes et en lames, riches en éléments fins à très fins mobiles. Présence d'éléments hétérogènes (lauzes marno-calcaires assez grossières). pentes fortes sensibles à l'érosion. Situations thermophiles, adrets et pentes bien ensoleillées. Compositions floristiques assez diverses constituant différentes associations ou faciès, déterminés notamment par la mobilité et la taille des matériaux. Etages montagnard à subalpin inférieur.	Calamagrostide argentée (<i>Achnatherum calamagrostis</i>), Anthérie à fleurs de lis (<i>Anthericum liliago</i>), Asperule à l'esquinancie (<i>Asperula cynanchica</i>), Astragale de Montpellier (<i>Astragalus monspessulanus</i>), Campanule à feuilles rondes (<i>Campanula rotundifolia</i>), Centranthe à feuilles étroites (<i>Centranthus angustifolius</i>), Fausse-Roquette à feuilles de Cresson (<i>Erucastrum nasturtiifolium</i>), Euphorbe petit-cyprès (<i>Euphorbia cyparissias</i>), Gypsophile rampante (<i>Gypsophila repens</i>), Fer-à-cheval en toupet (<i>Hippocrepis comosa</i>), Laitue vivace (<i>Lactuca perennis</i>), Laser de France (<i>Laserpitium gallicum</i>), Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>), Liondent des éboulis (<i>Leontodon hyoseroïdes</i>), Sainfoin des montagnes (<i>Onobrychis montana</i>), Bugrane jaune (<i>Ononis natrix</i>), Bugrane à feuilles rondes (<i>Ononis rotundifolia</i>), Ptychotis saxifrage (<i>Ptychotis saxifraga</i>), Réséda jaune (<i>Reseda lutea</i>), Scrophulaire du Jura (<i>Scrophularia canina</i> subsp. <i>juratensis</i>), Scutellaire des Alpes (<i>Scutellaria alpina</i>), Sèneçon doronic (<i>Senecio doronicum</i>), Germandrée petit-chêne (<i>Teucrium chamaedrys</i>), Pigamon des rochers (<i>Thalictrum minus</i> subsp. <i>saxatile</i>), Tolpis à feuilles de statice (<i>Tolpis staticifolia</i>), Dompte-venin officinal (<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>)
E21		Eboulis à Liondent hyoseroïde (<i>Leontodon hyoseroïdes</i>) et Calamagrostide argentée (<i>Achnatherum calamagrostis</i>), de matériaux fins à très fins							Non menacé		
E22		Eboulis à Sainfoin de Boutigny (<i>Hedysarum boutignyanum</i>) avec Centranthe à feuilles étroites (<i>Centranthus angustifolius</i>) et Calamagrostis argenté (<i>Achnatherum calamagrostis</i>)							A surveiller		
E23		Eboulis à Centranthe à feuilles étroites (<i>Centranthus angustifolius</i>) et Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) et Gypsophile rampant (<i>Gypsophila repens</i>)							Non menacé		
E24		Eboulis à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) et Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>)							Non menacé		
E25		Eboulis à Gypsophile rampant (<i>Gypsophila repens</i>) et Sainfoin des montagnes (<i>Onobrychis montana</i>)							Non menacé		
<>	Pelouses pionnières sur rocailles, rochers et dalles rocheuses										

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
D1	Pelouses pionnières d'espèces annuelles à bisannuelles des balmes et abris sous-roche	Pelouses xéro-thermophiles et nitrophiles à Brome des toits (Bromus tectorum) et Brome stérile (Bromus sterilis) des replats de balmes ensoleillées	66.0.2.0.1	Sisymbrium officinalis	Non décrit	Non décrit	ND	Habitat non désigné	A surveiller	Pelouses pionnières assez laches et ouvertes dominées par de petites graminées annuelles, établies sur sol très superficiel terreux et rocheux au niveau du replats en abris de balmes sèches ou au contact de parois abritées. Etage montagnard.	Arabette à oreillettes (Arabis auriculata), Rapette couchée (Asperugo procumbens), Brome stérile (Bromus sterilis), Brome des toits (Bromus tectorum), Gaillet gratteron (Galium aparine), Mauve alcée (Malva alcea), Myosotis des champs (Myosotis arvensis), Pâturin glauque (Poa nemoralis var. glaucantha), Vélalet (Sisymbrium irio), Germandrée botryde (Teucrium botrys), Molène des montagnes (Verbascum thapsus subsp. montanum)
D2		Ourlets herbacés nitroclines et sciaphiles à Géranium herbe-à-Robert (Geranium robertianum), Myosotis des champs (Myosotis arvensis) et Morelle douce-amère (Solanum dulcamara), des balmes ombragées à fraîches	14.0.1.0.1	Drabo muralis-Cardaminion hirsutae	Non décrit	Non décrit	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Ourlets herbacés nitrophiles établis sur replats terreux et pentes douces, en pied de parois ou au niveau de balmes, en conditions un peu plus fraîches et hémisciaphiles à assez nettement ombragées. Etage montagnard.	Arabette à oreillettes (Arabis auriculata), Sabline à feuilles de serpolet (Arenaria serpyllifolia), Rapette couchée (Asperugo procumbens), Gaillet gratteron (Galium aparine), Géranium herbe-à-Robert (Geranium robertianum), Laitue des murs (Mycelis muralis), Myosotis des champs (Myosotis arvensis), Compagnon blanc (Silene latifolia), Morelle douce-amère (Solanum dulcamara), Ortie dioïque (Urtica dioica)
D3	Pelouses saxicoles pionnières xérophiles et acidiphiles à Orpins (Sedum sp. pl.) et Joubarbes (Sempervivum sp. pl.) des dalles, vires, corniches et replats rocheux siliceux	Pelouses à Joubarbe toile d'araignée (Sempervivum arachnoideum) et Antennaire patte-de-chat (Antennaria dioica), des étages subalpin à alpin inférieur	65.0.1.0.1	Sedo albi-Scleranthion biennis	36.2	H3.6	8230	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Pelouses saxicoles pionnières xérophiles et acidiphiles basses riches en espèces crassuléscentes (Sedum et Sempervivum) installées sur les rebords de corniches rocheuses et les dalles siliceuses horizontales ou peu inclinées. Flore plus cryophile et étages subalpin à alpin inférieur pour l'unité D3. Flore plus thermophile et étages montagnard à subalpin inférieur pour l'unité D4.	Calament des champs (Acinos arvensis), Alysson à calice persistant (Alyssum alyssoides), Antennaire patte-de-chat (Antennaria dioica), Sabline à feuilles de serpolet (Arenaria serpyllifolia), Bunium noix-de-terre (Bunium bulbocastanum), Céraiste dressé (Cerastium arvense subsp. strictum), Œillet des rochers (Dianthus saxicola), Fétuque lisse (Festuca laevigata), Minuartie à feuilles de mélèze (Minuartia lariciifolia), Minuartie changeante (Minuartia rostrata), Pâturin bulbeux (Poa bulbosa), Potentilla argentée (Potentilla argentea), Potentille printanière (Potentilla neumanniana), Potentille des rochers (Potentilla rupestris), Scléranthe vivace (Scleranthus perennis), Orpin blanc (Sedum album), Orpin des montagnes (Sedum montanum), Orpin doux (Sedum sexangulare), Joubarbe toile d'araignée (Sempervivum arachnoideum), Joubarbe des toits (Sempervivum tectorum), Silène des rochers (Silene rupestris), Trèfle des champs (Trifolium arvense), Véronique en épi (Veronica spicata)
D4		Pelouses à Orpins (Sedum album, Sedum montanum), Joubarbes (Sempervivum arachnoideum, Sempervivum montanum) et bryophytes, des étages montagnard à subalpin inférieur							Non menacé		
D5	Pelouses vivaces rupicoles, xérophiles et acidiphiles à Fétuque hérisson (Festuca acuminata) des vires, rebords d'escarpements, pentes rocheuses et ressauts siliceux ensoleillés, des étages montagnard et subalpin	Pelouses à Fétuque hérisson (Festuca acuminata) infiltrée d'espèces steppiques, des étages montagnard inférieur et moyen	15.0.1.0.1	Festucion variae	36.333	E4.33	ND	Habitat non désigné	A surveiller	Pelouses rupicoles acidiphiles vivaces, ouvertes à écorchées, caractérisées principalement par Festuca acuminata, établies au niveau de corniches et vires rocheuses et les versants rocheux siliceux en pente forte à très forte ou parfois sur des dômes pierreux. Expositions très sèches et ensoleillées. Unité D5 : flore très xérophiles avec espèces steppiques, conditions très sèches et thermophiles aux étages montagnard inférieur et moyen. Unité D6 : conditions un peu moins thermophiles aux étages montagnard moyen à subalpin. Unité D7 : conditions plus froides aux étages subalpin moyen et supérieur.	Achillée noble (Achillea nobilis), Calament des champs (Acinos arvensis), Ail à tête ronde (Allium sphaerocephalon), Vésicaire utriculeuse (Alyssoides utriculata), Armoise camphrée (Artemisia alba), Armoise champêtre (Artemisia campestris), Aster linoisyris (Aster linoisyris), Bunium noix-de-terre (Bunium bulbocastanum), Céraiste dressé (Cerastium arvense ssp. strictum), Œillet des rochers (Dianthus saxicola), Fétuque hérisson (Festuca acuminata), Fétuque marginée (Festuca marginata), Lavande à feuilles étroites (Lavandula angustifolia), Pâturin bulbeux (Poa bulbosa), Potentille argentée (Potentilla argentea), Potentille printanière (Potentilla neumanniana), Potentille des rochers (Potentilla rupestris), Saxifrage paniculée (Saxifraga paniculata), Orpin blanc (Sedum album), Orpin des montagnes (Sedum montanum), Joubarbe toile d'araignée (Sempervivum arachnoideum), Joubarbe des toits (Sempervivum tectorum), Silène à petites fleurs (Silene otites), Silène du Valais (Silene vallesia), Epiaire droite (Stachys recta), Stipe laineuse (Stipa eriocalis), Germandrée petit-chêne (Teucrium chamaedrys)
D6		Pelouses à Fétuque hérisson (Festuca acuminata), des étages montagnard moyen à subalpin							Non menacé		
D7		Pelouses à Laîche toujours verte (Carex sempervirens) avec Fétuque lisse (Festuca laevigata) et Fétuque hérisson (Festuca acuminata), des étages subalpin moyen et supérieur							Non menacé		
D8	Pelouses pionnières calcicoles des dalles rocheuses et rocailles calcaires	Pelouses xérophiles à Fétuque lisse (Festuca laevigata), Globulaire à feuilles en cœur (Globularia cordifolia) et Hélianthèmes (Helianthemum sp. pl.), des étages montagnard et subalpin	27.0.1.0.2.1	Seslerion caeruleae (Drabo aizoidis-Seslerienion caeruleae)	36.43	E4.43	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Pelouses pionnières rupicoles et calcicoles vivaces, ouvertes à écorchées, établies sur sol très superficiel couvrant des croupes rocailleuses, replats et dalles calcaires, parfois sur des arêtes rocheuses et corniches en rebord de parois. Unité D8 : étages montagnard et subalpin. Unité D9 : conditions plus froides aux étages subalpin et alpin. Unité D10 : situations exposées et froides de l'étage alpin. Unité D11 : arêtes rocheuses très exposées et très froides de l'étage alpin.	Fétuque lisse (Festuca laevigata), Calament des Alpes (Acinos alpinus), Androsace à fleurs de primevère (Androsace vitaliana), Anthyllide alpestre (Anthyllis vulneraria subsp. alpestris), Aster des Alpes (Aster alpinus), Céraiste dressé (Cerastium arvense subsp. strictum), Œillet des rochers (Dianthus saxicola), Drave faux-aizoon (Draba aizoides), Drave de carinthie (Draba siliquosa), Dryade à huit pétales (Dryas octopetala), Vergerette des Alpes (Erigeron alpinus), Fétuque lisse (Festuca laevigata), Fétuque naine (Festuca quadriflora), Gentiane printanière (Gentiana verna), Globulaire à feuilles en cœur (Globularia cordifolia), Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium), Hélianthème alpestre (Helianthemum oelandicum ssp. alpestre), Minuartie printanière (Minuartia verna), Pâturin bleuâtre (Poa glauca), Potentille printanière (Potentilla crantzii), Saxifrage paniculée (Saxifraga paniculata), Orpin blanc (Sedum album), Orpin à feuilles épaisses (Sedum dasyphyllum), Seslérie bleutée (Sesleria caerulea), Silène acaule (Silene acaulis subsp. acaulis), Thym à nombreuses tiges (Thymus polytrichus)
D9		Pelouses froides à Globulaire à feuilles en cœur (Globularia cordifolia), Dryade à huit pétales (Dryas octopetala) et Hélianthème nummulaire (Helianthemum nummularium), des étages subalpin et alpin							Non menacé		
D10		Pelouses rupicoles à Fétuque naine (Festuca quadriflora) des corniches calcaires froides, de l'étage alpin							A surveiller		
D11		Pelouse rupicoles à Pâturin glauque (Poa glauca) des crêtes très exposées, de l'étage alpin							Quasi menacé		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
-----------	----------------------------	-----------	-------------------------------------	---	----------------------	------------	-------------	--------------------	-------------------	--	-------

<> Pelouses et prairies très sèches de fixation d'éboulis ou de pentes écorchées											
T1	Pelouses et prairies écorchées, calcicoles et xérothermophiles, de fixation d'éboulis ou de rocailles calcaires, dans les pentes sèches et ensoleillées, aux étages montagnard et subalpin	Pelouses écorchées à Germandrée des montagnes (Teucrium montanum), Globulaire à feuilles en cœur (Globularia cordifolia) et Bugrane du Mont-Cenis (Ononis cristata)	26.0.3.0.6	Ononidion cenisiae	31.7E / 36.432	F7.4E / E4.43	4090 / 6170	Habitat d'intérêt communautaire (habitat pouvant être intégré dans deux habitats N2000)	A surveiller	Pelouses pionnières, très écorchées, très ouvertes, souvent en petits gradins, de fixation de rocailles et d'éboulis calcaires. Unité T1 : rocailles calcaires stabilisées à l'étage montagnard. Unité T2 : versants terreux et rocailleux de schistes marno-calcaires fins et érodés, souvent sur les flancs des ravines, en pente forte, aux étages montagnard et subalpin inférieur. Unité T3 : conditions un peu plus froides, aux étages montagnard supérieur et subalpin inférieur. Unité T4 : croupes et convexités rocailleuses froides de calcaires massifs, en pente douce, à l'étage subalpin inférieur.	Androsace à fleurs de primevère (Androsace vitaliana), Astragale toujours verte (Astragalus sempervirens), Fétuque lisse (Festuca laevigata), Globulaire à feuilles en cœur (Globularia cordifolia), Gypsophile rampant (Gypsophila repens), Koelérie du Valais (Koeleria vallesiana), Laser de France (Laserpitium gallicum), Minuartie changeante (Minuartia rostrata), Sainfoin des montagnes (Onobrychis montana), Bugrane du Mont-Cenis (Ononis cristata), Seslérie bleutée (Sesleria caerulea), Germandrée des montagnes (Teucrium montanum)
T2		Pelouses écorchées à Astragale aristé (Astragalus sempervirens), Koelérie du Valais (Koeleria vallesiana) et Bugrane du Mont-Cenis (Ononis cristata)							A surveiller		
T3		Pelouses très ouvertes en gradins à Koelérie du Valais (Koeleria vallesiana) avec Fétuque lisse (Festuca laevigata) et Seslérie bleutée (Sesleria caerulea)							A surveiller		
T4		Pelouses clairsemées à Fétuque lisse (Festuca laevigata), Seslérie bleutée (Sesleria caerulea) et Androsace à fleurs de primevère (Androsace vitaliana)							A surveiller		
T5	Prairies écorchées, xérothermophiles et calcicoles à Avoine de parlatore (Helictotrichon parlatorei)	Sous-type avec Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia), Gypsophile rampante (Gypsophila repens) et Astragale aristé (Astragalus sempervirens)	26.0.3.0.6	Ononidion cenisiae	36.432	E4.43	6170	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Prairies calcicoles sèches, un peu à très écorchées, ou assez fermées, en gradins, dominées par les touffes hautes d'Helictotrichon parlatorei. Dans des pentes fortes en expositions bien ensoleillées, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Unité T1 : sols marno-calcaires assez ébouleux. Unité T2 : conditions plus mésophiles à froides. Unité T3 : conditions acidiclinales en transition vers les prairies à Festuca paniculata (unités P1 et P2). Unité T4 : faciès d'ourlification après abandon pastoral avec Asphodelus albus et Brachypodium rupestre.	Calament des Alpes (Acinos alpinus), Asphodèle du Dauphiné (Asphodelus albus subsp. delphinensis), Aster des Alpes (Aster alpinus), Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), Buplèvre en faux (Bupleurum falcatum), Campanule à feuilles rondes (Campanula rotundifolia), Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia), Chardon défleuri (Carduus defloratus), Céraiste dressé (Cerastium arvense subsp. strictum), Œillet des rochers (Dianthus saxicola), Fétuque lisse (Festuca laevigata), Fétuque paniculée (Festuca paniculata), Gaillet dressé (Galium mollugo subsp. erectum), Gentiane jaune (Gentiana lutea), Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium), Avoine de Parlatore (Helictotrichon parlatorei), Fer-à-cheval en toupet (Hippocrepis comosa), Minuartie changeante (Minuartia rostrata), Sainfoin des montagnes (Onobrychis montana), Brunelle à grandes fleurs (Prunella grandiflora), Scutellaire des Alpes (Scutellaria alpina), Joubarbe des toits (Sempervivum tectorum), Séneçon doronic (Senecio doronicum), Seslérie bleutée (Sesleria caerulea), Silène penché (Silene nutans), Silène enflé (Silene vulgaris), Epiaire droite (Stachys recta), Pigamon des rochers (Thalictrum minus subsp. saxatile), Thym à nombreuses tiges (Thymus polytrichus)
T6		Sous-type avec Seslérie bleutée (Sesleria caerulea), Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia) et Gentiane jaune (Gentiana lutea) abondante							A surveiller		
T7		Sous-type avec Fétuque paniculée (Festuca paniculata) et Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium)							A surveiller		
T8		Sous-type avec Asphodèle blanche (Asphodelus albus) et Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre)							A surveiller		
<> Pelouses et formations steppiques intra-alpines											
S1	Pelouses steppiques acidiclinales à acidiphiles, à Fétuque marginée (Festuca marginata) et Armoises (Artemisia alba, Artemisia campestris) de l'étage montagnard	Sous-type très écorché avec Achillée noble (Achillea nobilis) et Orpin des montagnes (Sedum montanum)	26.0.1.0.1	Stipo capillatae-Poion carniolicae	34.314	E1.2	6210*	Habitat d'intérêt communautaire (retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées - Ce qui n'est pas le cas sur le site)	Vulnérable	Pelouses et pelouses-landines steppiques pionnières et post-pionnières, acidiclinales à acidiphiles, très écorchées et très ouvertes (souvent seulement 30 % de recouvrement), établies sur versants d'éboulis siliceux terreux stabilisés, en pentes fortes à moyennes et parfois sur dômes rocheux. Situations xériques sous climat continental intra-alpin, à l'étage montagnard. Unité S1 : forme pionnière très écorchée sur rochers et éboulis assez grossiers. Unité S2 : sur éboulis terreux encore un peu actifs. Unité S3 : sur cônes d'éboulis siliceux stabilisés avec matériaux sableux et éléments fins. Unité S4 : forme la plus évoluée sur éboulis terreux stabilisés.	Achillée noble (Achillea nobilis), Calament des champs (Acinos arvensis), Aéthionéma des rochers (Aethionema saxatile), Armoise camphrée (Artemisia alba), Armoise champêtre (Artemisia campestris), Aster linosyris (Aster linosyris), Fétuque marginée (Festuca marginata), Globulaire à feuilles en coeur (Globularia cordifolia), Inule des montagnes (Inula montana), Genévrier sabine (Juniperus sabina), Koelérie du Valais (Koeleria vallesiana), Lavande à feuilles étroites (Lavandula angustifolia), Mélique ciliée (Melica ciliata), Odontités lancéolé (Odontites lanceolatus), Orobanche de Serbie (Orobanche serbica), Orobanche pourpre (Phelipanche purpurea), Potentille argentée (Potentilla argentea), Silène à petites fleurs (Silene otites), Stipe chevelue (Stipa capillata), Stipe laineuse (Stipa gallica / eriocaulis)
S2		Sous-type riche en Globulaire à feuilles en cœur (Globularia cordifolia) et Calamagrostis argentée (Achnatherum calamagrostis) avec touffes éparses de Lavande à feuilles étroites) Lavandula angustifolia							Vulnérable		
S3		Sous-type très écorché à Armoise blanche (Artemisia alba) avec Brome rude (Bromus squarrosus) assez abondant							Vulnérable		
S4		Sous-type à Armoise blanche (Artemisia alba) et Lavande à feuilles étroites (Lavandula angustifolia)							Vulnérable		
S5	Pelouses steppiques calcicoles de l'étage montagnard	Pelouses steppiques à Stipe laineuse (Stipa gallica / eriocaulis), Astragale faux-sainfoin (Astragalus onobrychis) et Brome dressé (Bromus erectus)	26.0.1.0.1	Stipo capillatae-Poion carniolicae	34.314	E1.2	6210*	Habitat d'intérêt communautaire (retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées - Ce qui n'est pas le cas sur le site)	En danger	Pelouses et pelouses-landines steppiques pionnières et post-pionnières, calcicoles clairsemées et très ouvertes caractérisées par des Stipa. Etablies sur versants d'éboulis et rocailles marno-calcaires stabilisés, en pentes fortes à moyennes. Situations xériques sous climat continental intra-alpin, à l'étage montagnard. Unité S5 : sur pentes marno-calcaires stabilisées, à l'étage montagnard. unité S6 : sur rocailles et corniches calcaires à l'étage montagnard. Unité S7 : sur anciennes terrasses agraires.	Astragale de Montpellier (Astragalus monspessulanus), Astragale sainfoin (Astragalus onobrychis), Barbon pied-de-poule (Bothriochloa ischaemum), Laïche de Haller (Carex halleriana), Laïche luisante (Carex liparocarpus), Brôme dressé (Bromus erectus), Fétuque marginée (Festuca marginata), Globulaire à feuilles en cœur (Globularia cordifolia), Laitue vivace (Lactuca perennis), Stipe laineuse (Stipa gallica / eriocaulis)
S6		Pelouses steppiques de corniches calcaires à Globulaire à feuilles en cœur (Globularia cordifolia) et Stipe laineuse (Stipa gallica / eriocaulis)							En danger		
S7		Pelouses steppiques à Brôme dressé (Bromus erectus) et Fétuque marginée (Festuca marginata) avec Barbon pied de poule (Dichanthium ischaemum) par taches							En danger		
S8	Pelouses steppiques à Stipe pennée (Stipa pennata) de l'étage subalpin	Pelouses steppiques froides d'altitude à Stipe pennée (Stipa pennata)	26.0.1.0.1	Stipo capillatae-Poion carniolicae	34.314	E1.2	6210*	Habitat d'intérêt communautaire (retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées - Ce qui n'est pas le cas sur le site)	Vulnérable	Pelouses et pelouses-landines steppiques pionnières et post-pionnières des croupes sèches siliceuses d'altitude élevée, caractérisées par Stipe pennée (Stipa pennata). Flore plus orophile. Etages montagnard supérieur et subalpin.	Ail raide (Allium lineare), Ail à tête ronde (Allium sphaerocephalon), Bunium noix-de-terre (Bunium bulbocastanum), Œillet des rochers (Dianthus saxicola), Fétuque à lisse (Festuca laevigata), Minuartie à feuilles de mélèze (Minuartia laricifolia), Orpin des montagnes (Sedum montanum), Joubarbe toile d'araignée (Sempervivum arachnoideum), Stipe penné (Stipa pennata), Petite Véronique (Veronica spicata), Véronique printanière (Veronica verna)
<> Prairies a Brôme dressé (Bromus erectus), Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre) et Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia), des versants aux étages monta											
B1	Prairies semi-sèches calcicoles à Brôme dressé (Bromus erectus) de l'étage montagnard	Sous-type à Sainfoin des montagnes (Onobrychis montana) abondant	26.0.2.0.3	Mesobromion erecti	34.322	E1.26	6210*	Habitat d'intérêt communautaire (retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées - Ce qui n'est pas le cas sur le site)	A surveiller	Prairies semi-sèches mi-hautes, à couvert herbacé moyennement à assez dense, dominées par Bromus erectus et établies sur sol assez épais couvrant un substrat calcaire ou marno-calcaire, dans des pentes moyennes à assez fortes, plutôt bien exposées, souvent au niveau d'anciennes terrasses agraires. Différents sous types peuvent être distingués selon les espèces dominantes ou codominantes. Le sous-type à Festuca laevigata (unité B2) se développe sur des sols superficiels plus secs. Le sous-type à Brachypodium rupestre (unité B3) est caractérisé par une forte proportion de Brachypodium rupestre.	Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), Brize amourette (Briza media), Brôme dressé (Bromus erectus), Bunium noix-de-terre (Bunium bulbocastanum), Laïche printanière (Carex caryophyllea), Centaurée scabieuse (Centaurea scabiosa), Fétuque lisse (Festuca laevigata), Fétuque marginée (Festuca marginata), Gaillet mou (Galium mollugo subsp. erectum), Globulaire ponctuée (Globularia bisnagarica), Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium), Hippocrepis en toupet (Hippocrepis comosa), Knautie des champs (Knautia arvensis), Laitue vivace (Lactuca perennis), Sainfoin des montagnes (Onobrychis montana), Bugrane jaune (Ononis natrix), Petit Boucage (Pimpinella saxifraga), Plantain moyen (Plantago media), Polygale en toupet (Polygala comosa), Renoncule bulbeuse (Ranunculus bulbosus), Saune des près (Salvia
B2		Sous-type à Hippocrépide à toupet (Hippocrepis comosa) et Fétuque lisse (Festuca laevigata)							A surveiller		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
B3		Sous-type à Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre)			34.323	E1.26		sur le site)	Non menacé	indique peut être un processus d'ourlification apres abandon pastoral ou sous-utilisation . Etage montagnard.	pratensis), Petite Pimprenelle (Sanguisorba minor), Silène penché (Silene nutans), Epiaire droite (Stachys recta), Germandrée petit-chêne (Teucrium chamaedrys), Germandrée des montagnes (Teucrium montanum), Trèfle des montagnes (Trifolium montanum)
B4	Prairies sèches acidiphiles à Brôme dressé (Bromus erectus) avec Fétuque lisse (Festuca laevigata) et Peucedán des montagnes (Oreoselinum nigrum)		26.0.2.0.7	Koelerio macranthae-Phleion phleiodis	34.34	E1.28	6210*	Habitat d'intérêt communautaire (retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées - Ce qui n'est pas le cas sur le site)	Vulnérable	Prairies semi-sèches mi-hautes, proche des précédentes, à couvert herbacé souvent un peu plus clair, dominées par Bromus erectus et établies sur sol assez épais tendant vers l'acidification car couvrant un substrat siliceux. Flore comprenant certaines espèces acidiphiles et différentielles (Oreoselinum nigrum, Phleum phleoides ...). Etage montagnard.	Achillée des collines (Achillea collina), Bugle de Genève (Ajuga genevensis), Aster linosyris (Aster linosyris), Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), Brôme dressé (Bromus erectus), Bunium noix de terre (Bunium bulbocastanum), Fétuque lisse (Festuca laevigata), Gaillet jaune (Galium verum), Porcelle tachetée (Hypochaeris maculata), Laser à feuilles larges (Laserpitium latifolium), Orchis brûlé (Neotinea ustula), Peucedán des montagnes (Oreoselinum nigrum), Ornithogalum umbellatum (Ornithogalum umbellatum), Fléole fausse-fléole (Phleum phleoides), Potentille argentée (Potentilla argentea), Potentille printanière (Potentilla neumanniana), Renoncule bulbeuse (Ranunculus bulbosus), Sauge des près (Salvia pratensis), Séséli à feuilles de carvi (Seseli annuum subsp. carvifolium), Silène penché (Silene nutans), Epiaire droite (Stachys recta), Germandrée petit-chêne (Teucrium chamaedrys), Pigamon des rochers (Thalictrum minus subsp. saxatile), Trèfle des champs (Trifolium arvense), Trèfle des montagnes (Trifolium montanum)
B5	Prairies mésophiles à semi-sèches dominées par le Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre)	Sous-type pré-forestier codominé par le Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre) et le Brachypode des bois (Brachypodium sylvaticum) d'anciennes terrasses agraires abandonnées	72.0.1.0.2	Trifolion medii	34.42	E5.22	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Prairies mésophiles à semi-sèches, mi-hautes dominées par Brachypodium rupestre, établies sur sol assez épais neutrophile à acidicline, en expositions diverses, sur des pentes moyennes à fortes. Etages montagnard et subalpin. Ensemble en fait hétérogène sur le plan de la composition floristique et du point de vue des conditions écologiques, regroupant différents types dont le point commun est d'être dominées par Brachypodium rupestre. Unité B5 : établie sur d'anciennes terrasses agraires très anciennement cultivées, puis autrefois fauchées ou pâturées, à l'étage montagnard inférieur, avec colonisation d'accrus de Fraxinus excelsior et Populus tremula. Unité B6 : forme succédant en conditions plus froides (altitude) et sèches aux prairies semi-sèches calcicoles à Bromus erectus (unités B1 à B3). Unité B7 : sur sol marno-calcaire argileux, assure la transition vers les prairies à Calamagrostis varia (unités B11 à B13). Unité B8 : forme de transition vers les prairies pâturées grasses à graminées diverses (unités G7 à G12). Unité B9 : forme de transition vers les prairies à Festuca paniculata (unités P1 à P7), voir en particulier l'unité "Prairies à Festuca paniculata et Nardus stricta, sous-type avec Brachypodium rupestre abondant" (P6). Unité B10 : forme de transition sur sol acidifié vers les pelouses maigres à Nardus stricta (unités N1 à N10).	Ail carembole (Allium scorodoprasum), Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), Brachypode des bois (Brachypodium sylvaticum), (Campanula trachelium), Sarriette commune (Clinopodium vulgare), Digitale jaune (Digitalis lutea), Chiendent rampant (Elytrigia repens), Millepertuis perforé (Hypericum perforatum), Séséli à feuilles de carvi (Seseli annuum subsp. carvifolium)
B6		Sous-type avec Fétuque lisse (Festuca laevigata)	26.0.2.0.3 / 72.0.1.0.2	Mesobromion erecti / Trifolion medii	34.42	E5.22	ND	Habitat non désigné (à préciser - statut intermédiaire)	Non menacé		Aster des Alpes (Aster alpinus), Brôme dressé (Bromus erectus), Bunium noix-de-terre (Bunium bulbocastanum), Fétuque lisse (Festuca laevigata), Gaillet jaune (Galium verum), Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium), Fer-à-cheval en toupet (Hippocrepis comosa), Ornithogale en ombelle (Ornithogalum umbellatum), Renoncule bulbeuse (Ranunculus bulbosus), Séneçon doronic (Senecio doronicum), Pigamon des rochers (Thalictrum minus subsp. saxatile), Thym à nombreuses tiges (Thymus polytrichus)
B7		Sous-type avec Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia)	26.0.2.0.3 / 72.0.1.0.2	Mesobromion erecti / Trifolion medii	34.42	E5.22	ND	Habitat non désigné (à préciser - statut intermédiaire)	Non menacé		Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia), Campanule à feuilles rondes (Campanula rotundifolia), Centaurée scabieuse (Centaurea scabiosa), Fétuque lisse (Festuca laevigata), Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium), Laser de France (Laserpitium gallicum), Sainfoin des montagnes (Onobrychis montana), Epervière piloselle (Pilosella officinarum), Petit Boucage (Pimpinella saxifraga), Polygale commune (Polygala vulgaris), Scutellaire des Alpes (Scutellaria alpina), Silène penché (Silene nutans), Germandrée des montagnes (Teucrium montanum)
B8		Sous-type avec graminées diverses (Festuca heteromalla, Poa chaixii et Phleum alpinum subsp. rhaeticum)	6.0.2.0.2	Poion alpinae	36.52	E4.52	ND	Habitat non désigné	Non menacé		Flouve des Alpes (Anthoxanthum odoratum subsp. nipponicum), Dactyle pelotonné (Dactylis glomerata), Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla), Gaillet nain (Galium pumilum), Gaillet jaune (Galium verum), Gesse des près (Lathyrus pratensis), Myosotis alpestre (Myosotis alpestris), Raiponce à feuilles de bétoine (Phyteuma betonicifolium), Pâturin de Chaix (Poa chaixii), Fléole rhétique (Phleum alpinum ssp. rhaeticum), Séneçon doronic (Senecio doronicum), Silène penché (Silene nutans), Trèfle des montagnes (Trifolium montanum)
B9		Sous-type avec Fétuque paniculée (Festuca paniculata)	15.0.1.0.5	Nardion strictae	36.331	E4.33	ND	Habitat non désigné	Non menacé		Flouve des Alpes (Anthoxanthum odoratum subsp. nipponicum), Aster des Alpes (Aster alpinus), Chardon défleuri (Carduus defloratus), Fétuque paniculée (Festuca paniculata), Gaillet nain (Galium pumilum), Gaillet jaune (Galium verum), Gentiane jaune (Gentiana lutea), Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium), Hippocrepis en toupet (Hippocrepis comosa), Luzule penchée (Luzula nutans), Fenouil des Alpes (Meum athamanticum), Myosotis alpestre (Myosotis alpestris), Paradisic faux-lis (Paradisea liliastrum), Raiponce à feuilles de bétoine (Phyteuma betonicifolium), Potentille à grandes fleurs (Potentilla grandiflora), Séneçon doronic (Senecio doronicum), Silène penché (Silene nutans), Trèfle des montagnes (Trifolium montanum)
B10		Sous-type avec Nard raide (Nardus stricta)	15.0.1.0.5	Nardion strictae	36.31	E4.31	ND	Habitat non désigné	Non menacé		Cirse acaule (Cirsium acaule), Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa), Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla), Gaillet nain (Galium pumilum), Gaillet jaune (Galium verum), Benoîte des montagnes (Geum montanum), Luzule penchée (Luzula nutans), Nard (Nardus stricta),Thym petit-chêne (Thymus pulegioides)
B11	Prairies mésophiles à fraîches à Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia) de fixation des fortes pentes marno-calcaires	Sous-type avec Sainfoin des montagnes (Onobrychis montana) abondant	27.0.1.0.3	Classification phytosociologique à étudier. Prairies provisoirement rattachées au Caricion ferrugineae, ou habitat occupant une position de transition entre ce dernier et le Mesobromion erecti	36.41	E4.41	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Prairies mi-hautes caractérisées et dominées par Calamagrostis varia établies sur des sols marno-calcaires riches en argile, dans pentes moyennes à généralement fortes, soumises au glissement de la couverture neigeuse, en conditions mésophiles à assez fraîches, voire un peu humides. Etages montagnard et subalpin. Plusieurs sous-types peuvent être distinguées selon la composition floristique. Unité B11 : en situations un peu plus chaudes et sèches sur des versants plutôt bien ensoleillées et succède en altitude aux prairies calcicoles à Bromus erectus (unités B1 à B3). Unité B12 : en conditions fraîches et sur sol ébouleux. Unité B13 : en conditions froides, amorce la transition vers les pelouses calcicoles subalpines et alpines (unités C1 à C7).	Aspérule à l'esquinancie (Asperula cynanchica), Aster fausse-paquerette (Aster bellidiastrum), Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), Brize amourette (Briza media), Calamagrostide des montagnes (Calamagrostis varia), Campanule à feuilles rondes (Campanula rotundifolia), Chardon défleuri (Carduus defloratus), Centaurée scabieuse (Centaurea scabiosa), Gentiane jaune (Gentiana lutea), Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium), Laser de France (Laserpitium gallicum), Laser à feuilles larges (Laserpitium latifolium), Marguerite brûlée (Leucanthemum adustum), Sainfoin des montagnes (Onobrychis montana), Piloselle commune (Pilosella officinarum), Petit Boucage (Pimpinella saxifraga), Polygale commun (Polygala vulgaris), Scabieuse luisante (Scabiosa lucida), Scutellaire des Alpes (Scutellaria alpina), Séneçon doronic (Senecio doronicum), Sésélière bleue (Sesleria caerulea), Valériane des montagnes (Valeriana montana)
B12		Sous-type à Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre) avec Laser à feuilles larges (Laserpitium latifolium) et/ou Gentiane jaune (Gentiana lutea) assez abondants							Non menacé		
B13		Sous-type à Aster fausse-paquerette (Aster bellidiastrum), Sésélière bleutée (Sesleria caerulea) et Valériane des montagnes (Valeriana montana)							A surveiller		
<>	Prairies grasses ou des sols piétinés, des étages montagnard supérieur et subalpin										

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
-----------	----------------------------	-----------	-------------------------------------	---	----------------------	------------	-------------	--------------------	-------------------	--	-------

G1	Prairies nitroclines de montagne à Dactyle pelotonné (Dactylis glomerata) avec graminées et dicotylédones diverses		6.0.2.0.2	Poion alpinae	36.52	E4.52	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Prairies mi-hautes à hautes, au couvert herbacé généralement dense et fourni, établies sur sols gras richement fumés (ancien parquage de bétail). Flore nitrocline à nitrophile comprenant beaucoup de plantes ubiquistes et généralistes. Etages montagnard et subalpin.	Dactyle pelotonné (Dactylis glomerata), Trisète doré (Trisetum flavescens), Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla), Gaillet jaune (Galium verum), Géranium des bois (Geranium sylvaticum), Vérâtre blanc (Veratrum album), Campanule à feuilles rhomboïdales (Campanula rhomboidalis), Gentiane jaune (Gentiana lutea), Fléole rhétique (Phleum alpinum subsp. rhaeticum), Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa), Silène enflé (Silene vulgaris), Fenouil des Alpes (Meum athamanticum), Chardon défleurî (Carduus defloratus), Grande Astrance (Astrantia major), Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale), Véronique petit-chêne (Veronica chamaedrys), Agrostide capillaire (Agrostis capillaris), Achillée mille feuilles (Achillea millefolium), Renoncule âcre (Ranunculus acris subsp. friesianus)
G2	Prairies à Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa) des sols nitrophiles tassés et humides		6.0.2.0.2	Poion alpinae	36.52	E4.52	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Prairie de pâturages mi-hautes à hautes, au couvert herbacé généralement dense et fourni, dominées et caractérisées par Deschampsia cespitosa, espèce sociale très recouvrante et compétitive. Favorisées par le pastoralisme, ces prairies s'installent sur des sols argileux, nitrophiles, tassés et humides, au moins saisonnièrement, dans les replats talwegs et dépressions. Faible diversité en espèces végétales.	Alchémille commune (Alchemilla gr. vulgaris), Campanule à feuilles rhomboïdales (Campanula rhomboidalis), Dactyle pelotonné (Dactylis glomerata), Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa), Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla), Fétuque violette (Festuca violacea), Gaillet jaune (Galium verum), Fléole rhétique (Phleum alpinum subsp. rhaeticum), Pâturin des Alpes (Poa alpina), Renoncule âcre (Ranunculus acris subsp. friesianus), Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale), Trisète doré (Trisetum flavescens), Vérâtre blanc (Veratrum album)
G3	Pelouses fraîches à Alchemilles (Alchemilla gr. vulgaris, Alchemilla glabra) des fonds de combes et dépressions chiono-nitrophiles	Sous-type avec Trisète dorée (Trisetum flavescens)	6.0.2.0.2	Poion alpinae	36.52	E4.52	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Pelouses mi-hautes, au couvert herbacé généralement dense caractérisé par l'important recouvrement des Alchémilles du groupe Alchemilla vulgaris / glabra. Formations généralement établies sur sols gras à enrichis, en situations assez longuement enneigées, dans des pentes douces. Pelouses observées au niveau de replats frais à semi-humides, de bas de versants, d'anciens cônes d'épandage de matériaux torrentiels et en fond de légers talwegs avec accumulation nivale. Parfois aussi dans le réseau des dépressions situées entre les petites buttes de thufurs. Flore nitrocline à nitrophile et chionophile. Etage subalpin.	Alchémille commune (Alchemilla gr. vulgaris), Alchémille glabre (Alchemilla glabra), Alchémille coriace (Alchemilla coriacea), Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla), Fétuque violette (Festuca violacea), Benoite des montagnes (Geum montanum), Lotier des Alpes (Lotus alpinus), Nard raide (Nardus stricta), Paturin des Alpes (Poa alpina), Plantain des Alpes (Plantago alpina), Trèfle bai (Trifolium badium), Trèfle de Thal (Trifolium thalii)
G4		Sous-type avec Fétuque violette (Festuca violacea) et Paturin des Alpes (Poa alpina)							Non menacé		
G5		Sous-type à Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla) et Trèfle bai (Trifolium badium) abondants							Non menacé		
G6		Sous-type à Nard raide (Nardus stricta) abondant							Non menacé		
G7	Prairies grasses à Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla) et Avoine dorée (Trisetum flavescens)	Sous-type hygrocline à Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa) et dicotylédones (Alchemilla glabra, Trollius europaeus, Campanula rhomboidalis)	6.0.2.0.2	Poion alpinae	36.52	E4.52	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Prairies mi-hautes à hautes, au couvert herbacé généralement assez dense et fourni, établies sur sols épais, assez gras et richement fumés, souvent d'anciens prés de fauche désormais pâturés ou à proximité des ruines d'anciens chalets. Conditions fraîches sur replats et pentes douces. Flore nitrocline. Etages montagnard et subalpin.	Alchémille glabre (Alchemilla glabra), Campanule rhomboidale (Campanula rhomboidalis), Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa), Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla), Fenouil des Alpes (Meum athamanticum), Avoine dorée (Trisetum flavescens), Trolle d'Europe (Trollius europaeus)
G8		Sous-type acidiphile à Fenouil des Alpes (Meum athamanticum)							Non menacé		
G9	Prairies acidiclinales grasses à Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla), Pâturin des Alpes (Poa alpina), Fléole des Alpes (Phleum alpinum) et Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa)	Sous-type avec Flouve des Alpes (Anthoxantum odoratum subsp. nipponicum) abondante	6.0.2.0.2	Poion alpinae	36.52	E4.52	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Prairies mi-hautes, au couvert herbacé généralement assez dense et fourni, caractérisées par un cortège de graminées diverses co-dominantes, établies sur sols épais, assez gras, moins cependant que les prairies du type précédent. Formations dérivant probablement d'anciens prés de fauche plus ou moins fumés, mais désormais pâturés. Différents sous-types peuvent être distingués selon les graminées co-dominantes. Unité G11 : indique peut être un processus d'ourlification après abandon pastoral ou sous-utilisation (voir également unité B8). Etages subalpin à alpin inférieur. Unité G12 : forme plus thermophile annonçant le passage vers les prairies héliophiles à Festuca paniculata (unités P3 à P6).	Flouve des Alpes (Anthoxantum odoratum subsp. nipponicum), Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla), Fétuque paniculée (Festuca paniculata), Fléole rhétique (Phleum alpinum subsp. rhaeticum), Pâturin des Alpes (Poa alpina), Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa)
G10		Sous-type avec Pâturin des Alpes (Poa alpina) abondant							Non menacé		
G11		Sous-type avec Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre) abondant							Non menacé		
G12		Sous-type avec Fétuque paniculée (Festuca paniculata) abondante							Non menacé		

<> Prairies héliophiles à Fétuque paniculée (Festuca paniculata) de l'étage subalpin

P1	Prairies acidiphiles xéro-héliophiles à Fétuque paniculée (Festuca paniculata)	Sous-type avec Avoine de parlature (Helictotrichon parlatorei) codominante et Asphodèle du Dauphiné (Asphodelus albus ssp. delphinensis) de fixation d'éboulis siliceux terreux	15.0.1.0.1	Festucion variae	36.331	E4.33	ND	Habitat non désigné	A surveiller	Prairies hautes à mi-hautes et moyennement denses, caractérisées par l'abondance et le fort recouvrement de Festuca paniculata et, selon le cas, d'Helictotrichon parlatorei ou de Festuca acuminata, établies sur sols acidifiés encore assez rocheux, dans des pentes généralement fortes à très fortes, assez sèches et bien ensoleillées (adrets). Ces prairies peuvent être considérées comme des formes de transition vers les formations T1 à T4 (prairies xérothermophiles à Helictotrichon parlatorei), notamment l'unité T3, ainsi qu'avec les unités D6 et D7 (Pelouses rupicoles, xérophiles et acidiphiles à Festuca acuminata). Etage subalpin.	Antennaire patte-de-chat (Antennaria dioica), Asphodèle du Dauphiné (Asphodelus albus ssp. delphinensis), Aster des Alpes (Aster alpinus), Laïche toujours verte (Carex sempervirens), Fétuque hérisson (Festuca acuminata), Fétuque lisse (Festuca laevigata), Fétuque paniculée (Festuca paniculata), Avoine de parlature (Helictotrichon parlatorei), Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium), Minuartie à feuilles de mélèze (Minuartia laricifolia), Raiponce à feuilles de bétoine (Phyteuma betonicifolium), Epervière de Lepeltier (Pilosella peletieriana), Potentille à grandes fleurs (Potentilla grandiflora), Orpin des montagnes (Sedum montanum), Joubarbe toile d'araignée (Sempervivum arachnoideum), Joubarbe des montagnes (Sempervivum montanum), Séneçon doronic (Senecio doronicum), Silène des rochers (Silene rupestris), Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum), Véronique des rochers (Veronica fruticans), Véronique en épi (Veronica spicata)
P2		Sous-type avec Fétuque hérisson (Festuca acuminata) sur pentes siliceuses sèches bien exposées							Non menacé		
P3	Prairies acidiphiles et mésophiles à fraîches à Fétuque paniculée (Festuca paniculata) et Nard raide (Nardus stricta)	Sous-type avec Laïche toujours verte (Carex sempervirens)	15.0.1.0.5	Nardion strictae	36.331 / 36.311	E4.33 / E4.31	6230*	Habitat d'intérêt communautaire (retenu prioritaire uniquement pour les sites riches en espèces - Ce qui n'est pas le cas ici)	Non menacé	Prairies hautes à mi-hautes et souvent denses caractérisées par l'abondance et le fort recouvrement de Festuca paniculata, établies sur sols acidifiés assez épais au niveau de replats, pentes douces à moyennes. Unités P3 et P4 sur sols plus maigres, nettement acidifiés, en situations moyennement enneigées. Unité P5 : en conditions assez fraîches avec bonnes réserves hydriques et bon enneigement, au niveau de replats et fonds de talwegs. Unité P6 : forme de transition vers les prairies à Brachypodium rupestre (unités B5 à B10, plus particulièrement B9) situées dans une tranche d'altitude inférieure. Etage subalpin.	Arnica des montagnes (Arnica montana), Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), Campanule à feuilles rhomboïdales (Campanula rhomboidalis), Laïche toujours verte (Carex sempervirens), Centaurée nervee (Centaurea uniflora subsp. nervosa), Céraiste dressé (Cerastium arvense subsp. strictum), Crocus à fleurs blanches (Crocus vernus subsp. albiflorus), Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa), Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla), Fétuque paniculée (Festuca paniculata), Gaillet nain (Galium pumilum), Gaillet jaune (Galium verum), Gentiane à larges feuilles (Gentiana acaulis), Benoite des montagnes (Geum montanum), Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium), Luzule des Alpes (Luzula alpina), Luzule penchée (Luzula nutans), Fenouil des Alpes (Meum athamanticum), Nard raide (Nardus stricta), Pédiculaire tubéreuse (Pedicularis tuberosa), Fléole rhétique (Phleum alpinum subsp. rhaeticum), Raiponce à feuilles de bétoine (Phyteuma betonicifolium), Potentille à grandes fleurs (Potentilla grandiflora), Séneçon doronic (Senecio doronicum), Epiaire hérissée (Stachys pradica), Thym petit-chêne (Thymus pulegioides), Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum), Trèfle des montagnes (Trifolium montanum), Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale), Véronique d'Allioni (Veronica allionii)
P4		Sous-type avec Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum) abondant							Non menacé		
P5		Sous-type avec Fenouil des Alpes (Meum athamanticum) et flore opulente variée riche en dicotylédones diverses							Non menacé		
P6		Sous-type avec Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre) abondant							Non menacé		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
P7	Prairies calciclinales et mésophiles à assez fraîches à Fétuque paniculée (Festuca paniculata)	Sous-type avec Fétuque violette (Festuca violacea) et Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium)	27.0.1.0.3	Caricion ferrugineae	36.331 / 36.414	E4.33 / E4.41	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Prairies d'aspect analogue aux précédentes, mi-hautes et caractérisées par l'abondance et le fort recouvrement de Festuca paniculata, avec cependant Helianthemum nummularium très abondant, établies sur versants calcaires bien ensoleillés dans des pentes moyennes à assez fortes. Flore avec espèces calcicoles. Ces prairies peuvent être considérées comme des formes de transition vers les pelouses chionophiles calcicoles à Festuca violacea (unités V1 et surtout V2). Etage subalpin.	Flouve des Alpes (Anthoxanthum odoratum subsp. nipponicum), Biscutelle lisse (Biscutella laevigata), Centaurée nervée (Centaurea uniflora subsp. nervosa), Céraiste dressé (Cerastium arvense), Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa), Fétuque paniculée (Festuca paniculata), Fétuque violette (Festuca violacea), Gaillet jaune (Galium verum), Benoite des montagnes (Geum montanum), Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium), Sainfoin des montagnes (Onobrychis montana), Pédiculaire tubéreuse (Pedicularis tuberosa), Raiponce orbiculaire (Phyteuma orbiculare), Piloselle de Lepeltier (Pilosella peleteriana), Potentille à grandes fleurs (Potentilla grandiflora), Orpin à feuilles rondes (Sedum anacampseros), Séneçon doronic (Senecio doronicum), Silène penché (Silene nutans), Epiaire hérissée (Stachys pradica), Trèfle des montagnes (Trifolium montanum), Trèfle des neiges (Trifolium pratense), Véronique d'Allioni (Veronica allionii)
<> Pelouses acidiphiles à Nard raide (Nardus stricta) et formations voisines des étages alpin et subalpin											
N1	Pelouses fraîches acidiphiles à Nard raide (Nardus stricta), Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla) et Fenouil des Alpes (Meum athamanticum)	Sous-type avec Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale) abondant	15.0.1.0.5	Nardion strictae	36.31	E4.31	6230*	Habitat d'intérêt communautaire, (retenu prioritaire uniquement pour les sites riches en espèces - Ce qui n'est pas le cas ici)	Non menacé	Pelouses basses à mi-hautes, codominées par Nardus stricta et Festuca heteromalla, établies sur sols en général assez épais et acidifiés, au niveau de pentes douces à moyennes à enneigement modéré (partie inférieure des versants, replats, croupes ou talwegs peu marqués). Différents sous-types peuvent être distingués, selon les conditions écologiques et la flore associée. Unités N1 et N2 : avec Meum athamanticum, en conditions fraîches un peu humides avec bon enneigement (voir également unités P5 et G8). Unités N3 et N4 : en conditions mésophiles. Unités N5 et N6 : en situation chionophile avec enneigement plus marqué et également dans le réseau de talwegs dans les secteurs de Thufurs. Etages subalpin supérieur et alpin inférieur.	Flouve des Alpes (Anthoxanthum odoratum subsp. nipponicum), Campanule à feuilles rhomboïdales (Campanula rhomboidalis), Crépide à grandes fleurs (Crepis conyzifolia), Crocus printannier (Crocus vernus subsp. albiflorus), Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla), Gentiane ponctuée (Gentiana punctata), Benoite des montagnes (Geum montanum), Luzule penchée (Luzula nutans), Fenouil des Alpes (Meum athamanticum), Nard raide (Nardus stricta), Fléole rhétique (Phleum alpinum), Potentille dorée (Potentilla aurea), Potentille à grandes fleurs (Potentilla grandiflora), Renoncule de Kupfer (Ranunculus kuepferi), Séneçon doronic (Senecio doronicum), Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum), Trèfle des neiges (Trifolium pratense), Trisète doré (Trisetum flavescens), Trolle d'Europe (Trollius europaeus)
N2		Sous-type avec Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum) abondant							Non menacé		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
-----------	----------------------------	-----------	-------------------------------------	---	----------------------	------------	-------------	--------------------	-------------------	--	-------

N3	Pelouses mésophiles et acidiphiles à Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla) et Nard raide (Nardus stricta)	Sous-type à Nard raide (Nardus stricta) dominant	15.0.1.0.5	Nardion strictae	36.31	E4.31	6230*	Habitat d'intérêt communautaire, (retenu prioritaire uniquement pour les sites riches en espèces - Ce qui n'est pas le cas ici)	Non menacé	Pelouses basses à mi-hautes, codominées par Nardus stricta et Festuca heteromalla, établies sur sols en général assez épais et acidifiés, au niveau de pentes douces à moyennes à enneigement modéré (partie inférieure des versants, replats, croupes ou talwegs peu marqués). Différents sous-types peuvent être distingués, selon les conditions écologiques et la flore associée. Unités N1 et N2 : avec Meum athamanticum, en conditions fraîches un peu humides avec bon enneigement (voir également unités P5 et G8). Unités N3 et N4 : en conditions mésophiles. Unités N5 et N6 : en situation chionophile avec enneigement plus marqué et également dans le réseau de talwegs dans les secteurs de Thufurs. Etages subalpin supérieur et alpin inférieur.	Flouve des Alpes (Anthoxanthum odoratum subsp. nipponicum), Campanule de Scheuchzer (Campanula scheuchzeri), Laïche toujours verte (Carex sempervirens), Céraiste dressé (Cerastium arvense subsp. strictum), Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa), Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla), Fétuque violette (Festuca violacea), Gaillet nain (Galium pumilum), Gentiane à larges feuilles (Gentiana acaulis), Benoite des montagnes (Geum montanum), Liondent des Pyrénées (Leontodon pyrenaicus), Luzule des Alpes (Luzula alpina), Myosotis alpestre (Myosotis alpestris), Nard raide (Nardus stricta), Fléole rhétique (Phleum alpinum subsp. rhaeticum), Piloselle petite laitue (Pilosella lactucella), Plantain des Alpes (Plantago alpina), Potentille dorée (Potentilla aurea), Potentille à grandes fleurs (Potentilla grandiflora), Renoncule de Villars (Ranunculus sartorianus), Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum), Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale), Véronique d'Allioni (Veronica allionii), Violette éperonnée (Viola calcarata)
N4		Sous-type à Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla) dominante							Non menacé		
N5		Sous-type avec Fétuque violette (Festuca violaea), Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale) et Plantain des Alpes (Plantago alpina) abondants							Non menacé		
N6		Sous-type avec Plantain des Alpes (Plantago alpina), Lotier des Alpes (Lotus alpinus) et Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale) abondants							Non menacé		
N7	Pelouses mésophiles à méso-xérophiles et acidiphiles à Nard raide (Nardus stricta), Laïche toujours verte (Carex sempervirens) et Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum)	Sous-type à Nard raide (Nardus stricta) dominant	15.0.1.0.5	Nardion strictae	36.311	E4.31	6230*	Habitat d'intérêt communautaire, (retenu prioritaire uniquement pour les sites riches en espèces - Ce qui n'est pas le cas ici)	Non menacé	Pelouses basses à couvert généralement dense à assez dense, dominées habituellement par Nardus stricta, établies sur sols assez épais et nettement acidifiés, au niveau de pentes douces à moyennes à enneigement modéré. Différents sous-types peuvent être distingués, selon les conditions écologiques et la flore associée. Unité N7 : sol épais nettement acidifié. Unité N8 : sol plus superficiel rocheux et conditions un peu plus froides et un peu plus sèches.	Antennaire patte de chat (Antennaria dioica), Flouve des Alpes (Anthoxanthum odoratum subsp. nipponicum), Arnica des montagnes (Arnica montana), Botryche lunaire (Botrychium lunaria), Laïche toujours verte (Carex sempervirens), Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa), Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla), Gaillet nain (Galium pumilum), Gentiane à larges feuilles (Gentiana acaulis), Benoite des montagnes (Geum montanum), Nigritelle noire (Gymnadenia nigra subsp. rhellicani), Liondent des Pyrénées (Leontodon pyrenaicus), Luzule des Alpes (Luzula alpina), Myosotis alpestre (Myosotis alpestris), Nard raide (Nardus stricta), Pédiculaire tubéreuse (Pedicularis tuberosa), Fléole rhétique (Phleum alpinum subsp. rhaeticum), Piloselle petite-laitue (Pilosella lactucella subsp. lactucella), Plantain des Alpes (Plantago alpina), Potentille dorée (Potentilla aurea), Potentille à grandes fleurs (Potentilla grandiflora), Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum), Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale), Véronique d'Allioni (Veronica allionii)
N8		Sous-type à Laïche toujours verte (Carex sempervirens) dominante							Non menacé		
N9		Sous-type à Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum) abondant							Non menacé		
N10		Sous-type à Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale) abondant							Non menacé		
N11	Pelouses chionophiles et acidiphiles à Plantain des Alpes (Plantago alpina), des replats et combes à neige sur sols acidifiés	Pelouses à Plantain des Alpes (Plantago alpina) et Sagine glabre (Sagina glabra)	15.0.1.0.5	Nardion strictae	Non décrit - Proche de 36.313	Non décrit – Proche de E4.31	6230*	Habitat d'intérêt communautaire, (retenu prioritaire uniquement pour les sites riches en espèces - Ce qui n'est pas le cas ici)	Non menacé	Pelouses très basses à rases dominées par Plantago alpina et Sagina glabra, établies sur replats et pentes douces avec accumulation nivale (en arrière de croupes, sous le vent) et fonte printanière du couvert neigeux tardive. Habitat chionophile spécialisé établi sur sols acidifiés. Flore acidiphile et chionophile de petites plantes en rosettes. Etage alpin.	Vulpin des Alpes (Alopecurus alpinus), Fétuque violette (Festuca violacea), Benoite des montagnes (Geum montanum), Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina), Liondent des Pyrénées (Leontodon pyrenaicus), Myosotis alpestre (Myosotis alpestris), Nard raide (Nardus stricta), Pâturin des Alpes (Poa alpina), Plantain des Alpes (Plantago alpina), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Potentille dorée (Potentilla aurea), Renoncule de Kuepfer (Ranunculus kuepferi), Sagine glabre (Sagina glabra), Saule à feuilles de serpolet (Salix serpyllifolia), Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum), Trèfle de Thal (Trifolium thalii), Violette éperonnée (Viola calcarata)
N12		Pelouses à Vulpin des Alpes (Alopecurus alpinus), Renoncule de Kuepfer (Ranunculus kuepferi) et Plantain des Alpes (Plantago alpina)	15.0.1.0.5	Nardion strictae	36.313	E4.31			A surveiller	Pelouses très basses dominées par Alopecurus alpinus, Ranunculus kuepferi et Plantago alpina, établies sur pentes douces à moyennes dans des talwegs avec accumulation nivale gravitaire et fonte printanière du couvert neigeux tardive. Sols acidifiés. Flore acidiphile et chionophile. Etage alpin.	

<> Pelouses chionophiles à Fétuque violette (Festuca violacea) et formations voisines, des étages subalpin supérieur et alpin

V1	Pelouses chionophiles calcicoles à Fétuque violette (Festuca violacea)	Sous-type à Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium) et Laïche toujours verte (Carex sempervirens)	27.0.1.0.3	Caricion ferrugineae	36.414	E4.41	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Pelouses basses à mi-hautes au recouvrement souvent incomplet, laissant apparaître le sol nu entre les touffes, caractérisées et dominées par Festuca violacea. Sols moyennement à peu épais recouvrant un substrat calcaire ou marno-calcaire, sur pentes généralement fortes à plus rarement modérées, en expositions diverses, mais préférentiellement fraîches ou d'ubac. Situations topographiques avec accumulation nivale assez importante : combes, bas de pentes fortes, concavités de versants, arrières de crête. Flore calcicole à calcicline et mésophile à chionophile. Etage alpin inférieur à moyen. Différents sous-types peuvent être distingués, selon les conditions écologiques et la flore associée. Unité V2 : situations plus favorablement ensoleillées, forme de transition vers les prairies à Festuca paniculata (voir unité P7 en particulier). Unité V3 : sur replats et fonds de talwegs. Unité V4 : sur pentes fortes écorchées et caillouteuses, en expositions fraîches. Unité V5 : sur pentes fortes, en expositions plutôt ensoleillées.	Calament des Alpes (Acinos alpinus), Alchémille à folioles pliées (Alchemilla alpigena), Anthyllide alpestre (Anthyllis vulneraria subsp. alpestris), Aster des Alpes (Aster alpinus), Bartsie des Alpes (Bartsia alpina), Chardon défleuri (Carduus defloratus), Laïche toujours verte (Carex sempervirens), Céraiste dressé (Cerastium arvense subsp. strictum), Dryade à huit pétales (Dryas octopetala), Fétuque lisse (Festuca laevigata), Fétuque paniculée (Festuca paniculata), Fétuque violette (Festuca violacea), Gaillet à feuilles inégales (Galium anisophyllum), Gentianelle champêtre (Gentianella campestris), Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium), Avoine des montagnes (Helictotrichon sedenense), Liondent hispide (Leontodon hispidus), Marguerite brûlée (Leucanthemum adustum), Lotier des Alpes (Lotus alpinus), Myosotis alpestre (Myosotis alpestris), Pédiculaire verticillée (Pedicularis verticillata), Raiponce orbiculaire (Phyteuma orbiculare), Pâturin des Alpes (Poa alpina), Plantain des Alpes (Plantago alpina), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Potentille à grandes fleurs (Potentilla grandiflora), Scabieuse luisante (Scabiosa lucida), Séneçon doronic (Senecio doronicum), Sésélière bleutée (Sesleria caerulea), Trèfle bai (Trifolium badium), Trèfle des montagnes (Trifolium montanum), Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale), Trèfle de Thal (Trifolium thalii)
V2		Sous-type à Fétuque paniculée (Festuca paniculata) et Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium)							Non menacé		
V3		Sous-type calcicline à Trèfle bai (Trifolium badium), Trèfle de Thal (Trifolium thalii) et Plantain des Alpes (Plantago alpina)							Non menacé		
V4		Sous-type à Plantain des Alpes (Plantago alpina) et Alchémille à folioles pliées (Alchemilla alpigena)							Non menacé		
V5		Sous-type avec Potentille à grandes fleurs (Potentilla grandiflora) très abondante et Laïche toujours verte (Carex sempervirens)							Non menacé		
V6	Pelouses chionophiles acidiclinales à acidiphiles à Fétuque violette (Festuca violacea) et Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa)	Sous-type avec Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla), avec Flouve des Alpes (Anthoxanthum odoratum ssp. nipponicum) souvent abondante	27.0.1.0.3	Caricion ferrugineae (transition vers le Nardion strictae)	36.414	E4.41	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Pelouses basses à mi-hautes au recouvrement souvent incomplet, d'aspect similaire aux précédentes, caractérisées et dominées par Festuca violacea. Sols en cours d'acidification modérée ou plus nettement marquée selon les sous-types, sur pentes généralement fortes avec accumulation nivale assez importante (combes, bas de pentes fortes, concavités de versants, arrières de crête, etc.). Flore acidicline à acidiphile et mésophile à chionophile. Etage alpin inférieur à moyen. Différents sous-types peuvent être distingués, par leur flore associée et les conditions de milieu. Unité V6 : conditions un peu acides, forme de transition vers les pelouses à Festuca heteromalla (unités G7 à G9 et N1 à N6, en particulier N5). Unité V7 : pentes douces à moyennes, un peu nitrophiles, forme de transition vers les pelouses G7 et G9 en particulier. Unités V8 et V9 : souvent établies dans le réseau de talwegs des secteurs de thufurs. Unité V10 : sur sol peu épais dans des pentes fortes. Unité V11 : stations froides de pentes douces à moyennes, sur sols nettement acidifiés.	Flouve des Alpes (Anthoxanthum odoratum subsp. nipponicum), Campanule de Scheuchzer (Campanula scheuchzeri), Laïche toujours verte (Carex sempervirens), Céraiste dressé (Cerastium arvense subsp. strictum), Crocus à fleurs blanches (Crocus vernus subsp. albiflorus), Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa), Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla), Fétuque violette (Festuca violacea), Gaillet nain (Galium pumilum), Gentiane ponctuée (Gentiana punctata), Gentiane champêtre (Gentianella campestris), Benoite des montagnes (Geum montanum), Liondent des Pyrénées (Leontodon pyrenaicus), Lotier des Alpes (Lotus alpinus), Myosotis alpestre (Myosotis alpestris), Nard raide (Nardus stricta), Fléole rhétique (Phleum alpinum subsp. rhaeticum), Raiponce orbiculaire (Phyteuma orbiculare), Plantain des Alpes (Plantago alpina), Pâturin des Alpes (Poa alpina), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Potentille dorée (Potentilla aurea), Potentille à grandes fleurs (Potentilla grandiflora), Renoncule de Villars (Ranunculus sartorianus), Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum), Trèfle bai (Trifolium badium), Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale)
V7		Sous-type avec Triseté doré (Trisetum flavescens) et Flouve des Alpes (Anthoxanthum odoratum ssp. nipponicum)							Non menacé		
V8		Sous-type avec Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale) abondant							Non menacé		
V9		Sous-type avec Trèfle bai (Trifolium badium), Lotier des Alpes (Lotus alpinus), Benoite des montagnes (Geum montanum) et Nard raide (Nardus stricta)							Non menacé		
V10		Sous-type acidifié à Laïche toujours verte (Carex sempervirens) et Fétuque noirâtre (Festuca heteromalla)							Non menacé		
V11		Sous-type acidifié à Nard raide (Nardus stricta) avec Gentiane ponctuée (Gentiana punctata) et Pédiculaire incarnate (Pedicularis rostratospicata)							Non menacé		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
-----------	----------------------------	-----------	-------------------------------------	---	----------------------	------------	-------------	--------------------	-------------------	--	-------

V12	Pelouses fraîches, non fontinales, à Laïche ferrugineuse (Carex ferruginea)	Pelouses chionophiles fraîches à Laïche ferrugineuse (Carex ferruginea) des dépressions et pentes semi-humides sur sol calcaire	27.0.1.0.3	Caricion ferrugineae	36.412	E4.41	6170	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Pelouses mi-hautes à recouvrement important à assez dense, dominées et caractérisées par Carex ferruginea, établies sur sols argilo-calcaires assez humides, dans des stations longuement enneigées, notamment dans des creux de talwegs en pentes fortes à très fortes, ou plus rarement, en bas de versants où s'accumulent des culots de neige glissée. Flore plutôt calcicole et hygro-chionophile. Etages subalpin supérieur et alpin. Voir également l'unité K5 classée dans les végétations fontinales.	Alchémille glabre (Alchemilla glabra), Ciboulette (Allium schoenoprasum), Aster fausse-paquerette (Aster bellidiastrum), Bartsie des Alpes (Bartsia alpina), Brize moyenne (Briza media), Laïche ferrugineuse (Carex ferruginea), Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa), Fétuque violette (Festuca violacea), Benoite des montagnes (Geum montanum), Liondent de Suisse (Leontodon pyrenaicus ssp. helveticus), Parnassie des marais (Parnassia palustris), Fléole rhétique (Phleum alpinum subsp. rhaeticum), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Séslerie bleutée (Sesleria caerulea), Trèfle bai (Trifolium badium), Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale)
-----	---	---	------------	----------------------	--------	-------	------	---------------------------------	--------------	--	--

<>

Pelouses calcicoles des étages alpin et subalpin

C1	Pelouses écorchées baso-neutrophiles à Avoine des montagnes (Helictotrichon sedenense) et Séslerie bleutée (Sesleria caerulea)	Sous-type principal très écorché à Avoine des montagnes (Helictotrichon sedenense) des pentes érodées et caillouteuses	27.0.1.0.2.2	Seslerion caeruleae (Seslerienion caeruleae)	36.432	E4.43	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Pelouses écorchées souvent très ouvertes, rocailleuses ou en gradins caillouteux, caractérisées et dominées par Helictotrichon sedenense. Sesleria caerulea peut codominer dans certains faciès et annonce la transition vers les pelouses calcicoles des unités C4 à C7. Pelouses établies sur pentes généralement fortes et érodées, au contact d'escarpements et d'affleurements rocheux calcaires ou d'éboulis. Substrats calcaires et marno-calcaires. Flore calcicole. Etages subalpin supérieur et alpin. Unité C1 : forme pionnière très écorchée à faible recouvrement herbacé. Unité C2 : dans les pentes à enneigement marqué, annonce la transition vers les pelouses à Festuca violacea (unités V1 à V5). Unité C3 : ravines marno-calcaires dans les pentes fraîches à hygroclines sur sol argileux.	Alchémille à folioles pliées (Alchemilla alpigena), Anthyllide alpestre (Anthyllis vulneraria subsp. alpestris), Aster des Alpes (Aster alpinus), Bartsie des Alpes (Bartsia alpina), Campanule menue (Campanula cochleariifolia), Campanule à feuilles rondes (Campanula rotundifolia), Laïche toujours verte (Carex sempervirens), Céraiste dressé (Cerastium arvense subsp. strictum), Dryade à huit pétales (Dryas octopetala), Fétuque lisse (Festuca laevigata), Fétuque naine (Festuca quadriflora), Fétuque violette (Festuca violacea), Gentianeelle champêtre (Gentianella campestris), Sainfoin de Boutigny (Hedysarum boutigny anum), Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium), Avoine des montagnes (Helictotrichon sedenense), Liondent hispide (Leontodon hispidus), Lotier des Alpes (Lotus alpinus), Minuartie printanière (Minuartia verna), Sainfoin des montagnes (Onobrychis montana), Oxytropis des Alpes (Oxytropis campestris), Pédiculaire arquée (Pedicularis gyroflexa), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Scabieuse luisante (Scabiosa lucida), Séslerie bleutée (Sesleria caerulea), Thym à nombreuses tiges (Thymus polytrichus), Trèfle bai (Trifolium badium)
C2		Sous-type chionophile plus fermé avec Fétuque violette (Festuca violacea) abondante							Non menacé		
C3		Sous-type à Sainfoin de Boutigny (Hedysarum boutigny anum) des ravines marno-calcaires							A surveiller		

C4	Pelouses généralement écorchées ou en gradins à Séslerie bleutée (Sesleria caerulea)	Sous-type à Aster fausse pâquerette (Aster bellidiastrum) abondant, des pentes calcaires fraîches	27.0.1.0.2.2	Seslerion caeruleae (Seslerienion caeruleae)	36.431	E4.43	6170	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Pelouses un peu ouvertes à écorchées, mais à recouvrement herbacé nettement plus dense et fermé que les formations précédentes (unités C1 à C2), dominées et caractérisées par Sesleria caerulea et une flore orophile calcicole. Etablies dans des pentes généralement fortes à assez fortes sensibles à l'érosion, sur sols calcaires ou marno-calcaires. Etages subalpin supérieur et alpin. Différents sous-types peuvent être distingués, par leur flore associée et les conditions de milieu. Unité C4 : dans des pentes calcaires fraîches voir hygroclines, généralement en ubac. Unité C5 : en conditions moyennes. Unité C6 : dans les stations déjà un peu plus sèches. unité C7 : sur sols un peu plus épais marquant un début d'acidification.	Alchémille à folioles pliées (Alchemilla alpigena), Antennaire patte-de-chat (Antennaria dioica), Anthyllide alpestre (Anthyllis vulneraria subsp. alpestris), Aster des Alpes (Aster alpinus), Aster fausse-pâquerette (Aster bellidiastrum), Astragale du Danemark (Astragalus danicus), Bartsie des Alpes (Bartsia alpina), Campanule menue (Campanula cochleariifolia), Campanule à feuilles rondes (Campanula rotundifolia), Chardon défleuri (Carduus defloratus), Laïche toujours verte (Carex sempervirens), Céraiste dressé (Cerastium arvense subsp. strictum), Dryade à huit pétales (Dryas octopetala), Fétuque lisse (Festuca laevigata), Fétuque naine (Festuca quadriflora), Gentiane printanière (Gentiana verna), Globulaire à feuilles en coeur (Globularia cordifolia), Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium), Avoine des montagnes (Helictotrichon sedenense), Fer-à-cheval en toupet (Hippocrepis comosa), Lotier des Alpes (Lotus alpinus), Minuartie printanière (Minuartia verna), Myosotis alpestre (Myosotis alpestris), Sainfoin des montagnes (Onobrychis montana), Oxytropis des Alpes (Oxytropis campestris), Pédiculaire arquée (Pedicularis gyroflexa), Pédiculaire verticillée (Pedicularis verticillata), Raiponce orbiculaire (Phyteuma orbiculare), Polygale alpestre (Polygala alpestris), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Scabieuse luisante (Scabiosa lucida), Sénéçon doronic (Senecio doronicum), Séslerie bleutée (Sesleria caerulea), Thym à nombreuses tiges (Thymus polytrichus), Trèfle bai (Trifolium badium)
C5		Sous-type mésophile à Séslerie bleutée (Sesleria caerulea) dominante							Non menacé		
C6		Sous type à Fétuque lisse (Festuca laevigata) des pentes un peu sèches							Non menacé		
C7		Sous-type avec Laïche toujours verte (Carex sempervirens) abondante, des sols calcaires en début d'acidification							Non menacé		

<>

Combes a neige et pelouses alpines froides de l'étage alpin

A1	Pelouses et pelouses-landines rases et chionophiles des combes à neige calcicoles	Pelouses à Arabette bleuâtre (Arabis caerulea) longuement enneigées	61.0.1.0.1	Arabidion caeruleae	36.121	E4.12	6170	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Pelouses et pelouses-landines rases caractérisées par de petites plantes en rosettes (unité A1) ou par des saules nains, rampants en espalier (unité A2). Situations très longuement enneigées ("combes à neige") : combes, creux de talwegs et versants en arrière de crêtes sous le vent. Sols calcaires caillouteux peu évolués. Flore calcicole et hautement chionophile. Etages alpin et nival. Unité A1 : sur replats caillouteux en pentes douces. Unité A2 : stades pionniers, souvent dans des pentes fortes et soumises à érosion.	Arabette bleuâtre (Arabis caerulea), Aster fausse-paquerette (Aster bellidiastrum), Dryade à huit pétales (Dryas octopetala), Saule à feuilles rétuses (Salix retusa), Saule réticulé (Salix reticulata), Saxifrage à feuilles opposées (Saxifraga oppositifolia), Séslerie bleutée (Sesleria caerulea), Renouée vivipare (Polygonum viviparum)
A2		Pelouses-landines à Saule à feuilles rétuses (Salix retusa) et Saule réticulé (Salix reticulata)			36.122	E4.12			A surveiller		
A3	Pelouses et pelouses-landines rases et chionophiles des combes à neige acidiphiles	Pelouses à Laïche fétide (Carex foetida) des dépressions humides	61.0.2.0.1	Salicion herbaceae	36.1113	E4.11	6150	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Pelouses et pelouses-landines basses à rases d'aspect similaire aux précédentes (unités A1 et A2), en situations très longuement enneigées, mais souvent avec un recouvrement par des bryophytes terricoles plus important et sur substrats acidiphiles. Sols acides peu évolués. Flore acidiphile et hautement chionophile. Etages alpin et nival. Unité A3 : aspect cypero-graminoïde avec Carex foetida, établie dans les dépressions très chionophiles temporairement inondées. Unité A4 : pentes moyennes à douces, un peu moins longuement enneigées que les unités A5 et A6. Cette dernière est la plus longuement enneigée.	Alchémille à cinq feuilles (Alchemilla pentaphyllea), Laïche fétide (Carex foetida), Cardamine à feuilles de pâquerette (Cardamine bellidifolia subsp. alpina), Céraiste à trois styles (Cerastium cerastoides), Euphrase naine (Euphrasia minima), Gentiane à feuilles courtes (Gentiana brachyphylla), Lotier des Alpes (Lotus alpinus), Luzule en épi (Luzula spicata), Gnaphale nain (Omalotheca supina), Plantain des Alpes (Plantago alpina), Renouée vivipare (Polygonum vivparum), Polytrich à six angles (Polytrichum sexangulare), Sagine glabre (Sagina glabra), Saule herbacé (Salix herbaceae), Sibbaldie rampante (Sibbaldia procumbens), Véronique des Alpes (Veronica alpina)
A4		Pelouses rases à Alchémille à cinq feuilles (Alchemilla pentaphyllea), Sibbaldie rampante (Sibbaldia procumbens), Gnaphale nain (Omalotheca supina) et Plantain des Alpes (Plantago alpina)							Non menacé		
A5		Pelouses rases à Saule herbacé (Salix herbaceae)			36.1112	E4.11			Non menacé		
A6		Pelouses rases à Polytrich à six angles (Polytrichum sexangulare)			36.1111	E4.11			A surveiller		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
-----------	----------------------------	-----------	-------------------------------------	---	----------------------	------------	-------------	--------------------	-------------------	--	-------

A7	Pelouses et pelouses-landines calcicoles des rocailles et croupes calcaires froides exposées et ventées	Pelouses pionnières très écorchées à Oxytropis des Alpes (Oxytropis campestris), Androsace à fleurs de primevère (Androsace vitaliana) et Fétuque lisse (Festuca laevigata)	17.0.1.0.1	Oxytropido-Elynion myosuroidis	36.421	E4.42	6170	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Pelouses et pelouses-landines basses à rases, pionnières, ouvertes et écorchées (unités A7, A8 et A9) à assez denses et plus fermées (unités A10 et A11), établies au niveau des croupes, lignes de crêtes et petits plateaux exposés et battus par les vents. Parfois aussi (mais rarement) en sommet de buttes dans les Thufurs. Situations très froides et exposées, déneigées par le vent, sur substrat calcaire. Flore calcicole à neutrocline, cryophile et adaptée à de forts écarts thermiques, souvent riche en lichens terro-humicoles. Etages alpin et nival. Unité A7 : forme très pionnière à faible recouvrement herbacé, souvent moins de 20 %, sur rocailles. Unités A8 et A9 : en tapis plus recouvrants plaqués au sol, colonisant des rocailles et pentes terreuses. Unité A10 : aspect plus fermé et cypéro-graminoïde dominé par Kobresia myosuroides, sur sol nettement plus évolué et humifère. Unité A11 : sur sol encore plus épais et humifère, marquant un début d'acidification.	Androsace à fleurs de primevère (Androsace vitaliana), Antennaire des Carpathes (Antennaria carpathica), Antennaire dioïque (Antennaria dioica), Aster des Alpes (Aster alpinus), Astragale des Alpes (Astragalus alpinus), Laïche de Rosa (Carex curvula subsp. rosae), Cétraire d'Islande (Cetraria islandica), Dryade à huit pétales (Dryas octopetala), Vergerette à une fleur (Erigeron uniflorus), Elyna queue-de-souris (Kobresia myosuroides), Fétuque lisse (Festuca laevigata), Fétuque naine (Festuca quadriflora), Gentiane des neiges (Gentiana nivalis), Minuartie printanière (Minuartia verna), Oxytropis des Alpes (Oxytropis campestris), Oxytropis de Laponie (Oxytropis lapponica), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Saule à feuilles de serpolet (Salix serpyllifolia), Silène acaule (Silene acaulis subsp. acaulis), Sesslerie bleutée (Sesleria caerulea), Thamnolia vermiculaire (Thamnolia vermicularis)
A8		Pelouses-landines pionnières à Dryade à huit pétales (Dryas octopetala) avec Sesslerie bleutée (Sesleria caerulea)			31.491	F2.29	4060		Non menacé		
A9		Pelouses-landines pionnières très écorchées à Saule à feuilles de serpolet (Salix serpyllifolia), Dryade à huit pétales (Dryas octopetala) et Oxytropis des Alpes (Oxytropis campestris)			36.421	E4.42	6170		A surveiller		
A10		Pelouses un peu plus fermées à Elyna queue-de-souris (Kobresia myosuroides) et Oxytropis des Alpes (Oxytropis campestris)							A surveiller		
A11		Pelouses humicoles un peu plus fermées en voie d'acidification à Laïche de Rosa (Carex curvula subsp. rosae)							A surveiller		
A12	Pelouses acidiphiles, froides et sèches à Antennaire patte de chat (Antennaria dioica), Androsace à fleurs de primevère (Androsace vitaliana), Véronique d'Allionii (Veronica allionii) et Gentiane des Alpes (Gentiana alpina), des croupes froides et exposées et des buttes de thufurs	Sous-type avec Fétuque lisse (Festuca laevigata) et Joubarbe toile d'araignée (Sempervivum arachnoideum)	15.0.1.0.3	Caricion curvulae	36.34	E4.34	6150	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Pelouses très basses à rases, à recouvrement herbacé variable selon les sous-types, mais souvent incomplet et laissant apparaître le substrat rocailleux ou terreux. Strate bryo-lichénique terro-humicole également assez bien représentée. Etablies sur les rocailles, buttes et croupes terreuses ou rocheuses siliceuses ou nettement acidifiées (substrats calcaréo-silicatés ou de schistes silico-alumineux sur Emparis). Souvent également sur les sommets de buttes dans les secteurs de thufurs. Conditions acidiphiles, mésophiles à sèches. Situations froides à très froides et exposées, ventées, à enneigement modéré ou peu marqué (vent) favorisant le gel et les écarts thermiques importants. Unité A12 : sur sols très superficiels rocheux. Unité A13 : sur sol un peu plus épais. Unité A14 : sur croupes sèches et froides. Unité A15 : sur replats très froids et très exposés. Unité A16 : sur croupes sèches en pente douce et un peu plus abritées et sur les sommets des buttes de thufurs peu exposées.	Agrostis des Alpes (Agrostis alpina), Alchémille en éventail (Alchemilla flabellata), Androsace à fleurs de primevère (Androsace vitaliana), Androsace pubérulente (Androsace adfinis subsp. puberula), Antennaire patte-de-chat (Antennaria dioica), Avoine bigarrée (Avenula versicolor), Laïche courbée (Carex curvula subsp. curvula), Laïche des landes (Carex ericetorum), Laïche toujours verte (Carex sempervirens), Vergerette à une fleur (Erigeron uniflorus), Euphrase naine (Euphrasia minima), Fétuque de Haller (Festuca halleri), Fétuque lisse (Festuca laevigata), Gentiane des Alpes (Gentiana alpina), Epervière pilifère (Hieracium piliferum), Epervière glanduleuse (Hieracium glanduliferum), Jonc trifide (Juncus trifidus), Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina), Luzule jaune (Luzula lutea), Luzule en épi (Luzula spicata), Lychnis des Alpes (Silene suecica), Minuartie faux-orpin (Minuartia sedoides), Nard raide (Nardus stricta), Livèche simple (Pachypleurum mutellinoides), Pédiculaire de Kerner (Pedicularis kerneri), Raiponce hémisphérique (Phyteuma hemisphaericum), Plantain des Alpes (Plantago alpina), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Potentille dorée (Potentilla aurea), Pulsatille vernale (Pulsatilla vernalis), Joubarbe toile d'araignée (Sempervivum arachnoideum), Saxifrage fausse-mousse (Saxifraga bryoides), Sénéçon blanchâtre (Senecio incanus), Silène acaule gazonnant (Silene acaulis subsp. bryoides), Véronique d'Allioni (Veronica allionii), Véronique fausse-paquerette (Veronica bellidioides)
A13		Sous-type avec Laïche toujours verte (Carex sempervirens) et Fétuque lisse (Festuca laevigata)							A surveiller		
A14		Sous-type avec Fétuque de Haller (Festuca halleri)							A surveiller		
A15		Sous-type avec Fétuque de Haller (Festuca halleri) et Laïche courbée (Carex curvula subsp. curvula)							A surveiller		
A16		Sous-type avec Nard raide (Nardus stricta)							A surveiller		

<>

Pelouses piétinées et formations herbacées nitrophiles des reposoirs

U1	Pelouses nitrophiles et très piétinées à Pâturin couché (Poa supina) et Pâturin des Alpes (Poa alpina), des croupes-reposoirs des étages subalpin et alpin	Pelouses chionophiles et hygro-nitrophiles à Pâturin couché (Poa supina)	6.0.3.0.3	Poion supinae	Non décrit	Non décrit	ND	Habitat non désigné	A surveiller	Pelouses très basses à rases généralement recouvrantes, dominées par Poa supina, de couleur vert tendre uniforme caractéristique, établies dans de petites dépressions et replats temporairement humides à la fonte des neiges, sur sol piétiné et tassé, le long des passages du bétail, en bordure des sentiers, aux fonds de petites dépressions, aux abords de bergeries et d'abreuvoirs. Milieu souvent associé aux petits lacs-mares temporaires inondés et aux gazons pionniers amphibies qui les accompagnent, et aux pelouses chionophiles à enneigement assez long à Plantago alpina ainsi qu'aux formations nitrophiles des reposoirs. Flore peu diversifiée d'espèces prostrées, adaptées au piétinement. Etages alpin inférieur et subalpin.	Gagée fistuleuse (Gagea fragifera), Trèfle rampant (Trifolium repens), Pâturin des Alpes (Poa alpina), Pâturin couché (Poa supina), Plantain des Alpes (Plantago alpina), Sagine fausse-sagine (Sagina saginoides), Véronique couchée (Veronica serpyllifolia subsp. humifusa)
U2		Pelouses très nitrophiles à Pissenlit officinal (Taraxacum gr. officinale) et Pâturin couché (Poa supina)							Non menacé	Formations proche des précédentes, mais à couvert discontinu, caractérisé par l'abondance de Taraxacum gr. officinale, établies sur des croupes culminales et replats occupés utilisés comme zone de repos par le bétail, en conditions assez fraîches. Sols hyper-piétinés et sur-fumés par les déjections animales. Flore hyper-nitrophile adaptée au piétinement. Etages subalpin et alpin.	Pissenlit officinal gr. (Taraxacum officinale groupe), Epinard du bon roi Henri (Chenopodium bonus-henricus), Pâturin des Alpes (Poa alpina), Pâturin nain (Poa supina), Capselle bourse-à-pasteur (Capsella bursa-pastoris), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Achillée mille feuilles (Achillea millefolium), Céraiste dressé (Cerastium arvense subsp. strictum), Fléole rhétique (Phleum alpinum subsp. rhaeticum), Gaillet jaune (Galium verum), Trèfle bai (Trifolium badium), Trèfle rampant (Trifolium repens), Renouée des oiseaux (Polygonum aviculare)
U3		Pelouses très nitrophiles à Pâturin des Alpes (Poa alpina)							Non menacé	Pelouses très basses à couvert assez discontinu caractérisées par l'abondance de Poa alpina, établies sur des croupes culminales et replats occupés utilisés comme zone de repos par le bétail. Croupes et crêtes nitrophiles tendant à être ventées et un peu plus sèches que les formations précédentes, servant de reposoir pour les troupeaux. Flore nitrophile adaptée au piétinement. Etages subalpin et alpin.	
U4	Reposoirs et formations herbacées vivaces très nitrophiles des pâturages montagnards et subalpins	Reposoirs et ourlets à Grande Ortie (Urtica dioïca)	7.0.1.0.2	Rumicion pseudalpini	37.88	E5.58	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Formations mi-hautes à hautes dominées par Urtica dioica (unité U4) ou Chenopodium bonus-Henricus (unité U5) colonisant les reposoirs, les zones de parquage du bétail, les abords de bergeries, les pieds de murs, sur sol assez frais, très nitrophile engraisé par les déjections du bétail et l'urine. Flore nitrophile assez peu diversifiée. Etages montagnard et subalpin.	Cerfeuil hérissé (Anthriscus sylvestris), Epilobe à feuilles étroites (Epilobium angustifolium), Grande Ortie (Urtica dioïca)
U5		Reposoirs à Epinard du bon roi Henri (Chenopodium bonus-henricus)							Non menacé		Capselle bourse-à-pasteur (Capsella bursa-pastoris), Epinard du bon roi Henri (Chenopodium bonus-henricus), Grande Ortie (Urtica dioïca), Pâturin des Alpes (Poa alpina), Pâturin couché (Poa supina).

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
-----------	----------------------------	-----------	-------------------------------------	---	----------------------	------------	-------------	--------------------	-------------------	--	-------

<>	Friches semi-rudérales et ourlets de lisières										
M1	Friches rudérales hautes, nitroclines à nitrophiles et thermophiles à Armoises (Artemisia absinthium, A. vulgaris) et Chiendents (Elytrigia spp.) des talus, remblais et bordures de voiries	Friches graminéennes hautes à Chiendent rampant (Elytrigia repens) et/ou Chiendent intermédiaire (Elytrigia intermedia) des talus secs	2.0.2.0.4	Artemisio absinthii-Agropyron intermedii	87.2	E5.13	ND	Habitat non désigné	A surveiller	Friches herbacées hautes, nitroclines et thermophiles d'aspect souvent hétérogène, associant des plantes en touffes et des plantes stolonifères en nappes, entre lesquelles s'intercalent des zones de sol nu.Végétation colonisant les dépôts de matériaux rapportés, les sols remaniés, les talus et remblais de pistes pastorales ou d'accès, les bordures et délaissés routiers et la proximité de reposoirs. Etages montagnard et subalpin inférieur. Unité M1 : friches thermophiles en nappes souvent denses, dominées par de hautes graminées, souvent sur anciennes terrasses cultivées. Unité M2 : végétation discontinue de hautes dicotylédones en touffes, caractérisée notamment par Artemisia absinthium, sur sols secs nitrophiles. Unité M3 : friche mi-haute clairsemée à peu dense et diversifiée d'espèces bisannuelles, sur sols minéraux assez grossiers et filtrants.	Achillée noble (Achillea nobilis), Achillée mille feuilles (Achillea millefolium), Ail à tête ronde (Allium sphaerocephalon), Brôme dressé (Bromus erectus), Brôme stérile (Bromus sterilis), Centaurée scabieuse (Centaurea scabiosa), Mélinet auriculé (Cerinthe minor subsp. auriculata), Sarriette commun (Clinopodium vulgare), Euphorbe petit-cyprès (Euphorbia cyparissias), Chiendent intermédiaire (Elytrigia intermedia), Chiendent rampant (Elytrigia repens), Gaillet dressé (Galium mollugo subsp.erectum), Géranium à feuilles rondes (Geranium rotundifolium) Achillée millefeuilles (Achillea millefolium), Sabline à feuilles de serpolet (Arenaria serpyllifolia), Armoise absinthe (Artemisia absinthium), Armoise camphrée (Artemisia alba), Armoise champêtre (Artemisia campestris), Bunium noix de terre (Bunium bulbocastanum), Chardon penché (Carduus nutans), Mélinet auriculé (Cerinthe minor subsp. auriculata), Liseron des champs (Convolvulus arvensis), Dactyle pelotonné (Dactylis glomerata), Carotte commune (Daucus carota), Vipérine commune (Echium vulgare), Vêlar en baguette (Erysimum virgatum), Euphorbe petit-cyprès (Euphorbia cyparissias), Géranium des Pyrénées (Geranium pyrenaicum), Millepertuis perforé (Hypericum perforatum), Pastel des teinturiers (Isatis tinctoria), Laitue vivace (Lactuca perennis), Linaire striée (Linaria repens), Luzerne lupuline (Medicago lupulina), Luzerne cultivée (Medicago sativa), Coquelicot (Papaver rhoeas), Potentille argentée (Potentilla argentea), Trèfle rampant (Trifolium repens), Ortie dioïque (Urtica dioica), Véronique des champs (Veronica arvensis) Achillée millefeuilles (Achillea millefolium), Armoise commune (Artemisia vulgaris), Arroche étalée (Atriplex patula), Centaurée scabieuse (Centaurea scabiosa), Petite linaire (Chaenorrhinum minus), Epinard blanc (Chenopodium album), Cirsé lancéolé (Cirsium vulgare), Liseron des champs (Convolvulus arvensis), Vergerette du Canada (Conyza canadensis), Dactyle pelotonné (Dactylis glomerata), Carotte commune (Daucus carota), Vipérine commune (Echium vulgare), Fausse-roquette de France (Erucastrum gallicum), Euphorbe petit-cyprès (Euphorbia cyparissias), Laitue scariole (Lactuca serriola), Linaire striée (Linaria repens), Luzerne cultivée (Medicago sativa), Picride fausse épervière (Picris hieracioides), Renouée des oiseaux (Polygonum aviculare), Potentille rampante (Potentilla reptans), Oseille frisée (Rumex crispus), Séneçon commun (Senecio vulgaris), Laiteron potager (Sonchus oleraceus), Ortie dioïque (Urtica dioica), Molène lychnite (Verbascum lychnitis), Molène des montagnes (Verbascum thapsus subsp. montanum), Véronique à feuilles de Lierre (Veronica hederifolia)
M2		Friches avec Armoise absinthe (Artemisia absinthium), Scrophulaire du Jura (Scrophularia canina subsp. juratensis) et Molène des montagnes (Verbascum thapsus subsp. montanum)							A surveiller		
M3		Friches avec Armoise commune (Artemisia vulgaris), Carotte sauvage (Daucus carota) et Chardons (Carduus spp.)	7.0.2.0.2	Dauco carotæ-Melilotion albi					Non menacé		
M4	Ourlets herbacés hauts des lisières ou des clairières forestières	Ourlets xéro-thermophiles acidiphiles à Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre) et Géranium sanguin (Geranium sanguineum)	72.0.1.0.1	Geranion sanguinei	34.41	E5.21	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Fourrés herbacés hauts et ourlets des bordures et lisières, en majorité constitués de dicotylédones variées, établis en conditions ensoleillées à héli-sciaphiles, sur sols frais à xéro-thermophiles, en situations abritées ou à l'écart des perturbations anthropiques (fauche, pâture). Etages montagnard à subalpin. Unité M4 : ourlets établis en conditions sèches et ensoleillées d'adret, sur sols maigres dans des pentes rocheuses siliceuses, aux étages montagnard à subalpin inférieur. Unité M5 : ourlets semi-secs et thermophiles de lisières d'accrus forestiers de l'étage montagnard, en bordure d'anciennes prairies, dans les systèmes agraires en déprise ancienne. Unité M6 : ourlets herbacés de lisières fraîches dominés par Geranium sylvaticum et de hautes ombellifères, aux étages montagnard et subalpin. Unité M7 : peuplements denses dominés par Epilobium angustifolium, surs sols acidifiés en conditions plutôt fraîches, aux étages montagnard supérieur et subalpin.	Ail à tête ronde (Allium sphaerocephalon), Asphodèle du Dauphiné (Asphodelus albus subsp. delphinensis), Ater linosyris (Aster linosyris), Epine vinette (Berberis vulgaris), Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), Brôme dressé (Bromus erectus), Bunium noix-de-terre (Bunium bulbocastanum), Buphtalme à feuilles de saule (Bupththalmum salicifolium), Buplèvre en faux (Bupleurum falcatum), Calament faux-népéta (Calamintha nepeta), Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea), Gaillet dressé (Galium mollugo subsp. erectum), Géranium sanguin (Geranium sanguineum), Globulaire ponctuée (Globularia bisnagarica), Millepertuis perforé (Hypericum perforatum), Laser à feuilles larges (Laserpitium latifolium), Lis orangé (Lilium bulbiferum var. croceum), Bugrane jaune (Ononis natrix), Origan commun (Origanum vulgare), Potentille des rochers (Potentilla rupestris), Cerisier de Sainte-Lucie (Prunus mahaleb), Eglantier à nombreuses épines (Rosa pimpinellifolia), Silène penché (Silene nutans), Epiaire droite (Stachys recta), Marguerite en corymbe (Tanacetum corymbosum), Germandrée petit-chêne (Teucrium chamaedrys), Pigamon des rochers (Thalictrum minus subsp. saxatile)
M5		Ourlets thermophiles à Astragale pois-chiche (Astragalus cicer), Astragale à feuilles de réglisse (Astragalus glycyphyllos) et Brachypode des bois (Brachypodium sylvaticum) des lisières semi-sèches	72.0.1.0.2	Trifolion medii	34.42	E5.22	ND	Habitat non désigné	A surveiller		
M6		Ourlets frais à Géranium des forêts (Geranium sylvaticum) et ombellifères (Chaerophyllum sp. pl., Anthriscus sylvestris)	72.0.1.0.3	Knaution gracilis	34.4	E5.2	ND	Habitat non désigné	Non menacé		
M7		Fourrés herbacés hauts dominés par l'Epilobe à feuilles étroites (Epilobium angustifolium)	23.0.1.0.2	Epilobion angustifolii	31.8711	F3.1	ND	Habitat non désigné	Non menacé		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
-----------	----------------------------	-----------	-------------------------------------	---	----------------------	------------	-------------	--------------------	-------------------	--	-------

<> Landes basses des étages montagnard et subalpin											
L1	Landes acidiphiles et sèches	Fruticées-landes xérophiles rupicoles à Genévrier sabine (Juniperus sabina) et Amélanchier à feuilles rondes (Amelanchier ovalis)	20.0.2.0.7.2	Berberidion vulgaris (Berberido vulgaris-Juniperenion sabinae)	31.432	F2.23	4060	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Formations ligneuses de structure hétérogène, constituées d'arbustes dressés et de sous-arbustes au port plaqué au sol (Juniperus sabina) dispersés sur les versants rocheux siliceux. Fruticées associées aux pelouses steppiques acidiphiles (unités S1 à S4) ou rupicoles des dalles rocheuses ou à Festuca acuminata (unités D4 à D6), en conditions xéro-thermophiles, sur ressauts rocheux siliceux secs et ensoleillés. Etages montagnard et subalpin inférieur.	Ail à tête ronde (Allium sphaerocephalon), Vésicaire utriculaire (Alyssoides utriculata), Amelanchier à feuilles ovales (Amelanchier ovalis), Anthérie à fleurs de lis (Anthericum liliago), Armoise camphrée (Artemisia alba), Armoise champêtre (Artemisia campestris), Aster linosyris (Aster linosyris), Epine vinette (Berberis vulgaris), Céraiste dressé (Cerastium arvense subsp. strictum), Œillet des rochers (Dianthus saxicola), Féтуque hérisson (Festuca acuminata), Féтуque marginée (Festuca marginata), Globulaire à feuilles en coeur (Globularia cordifolia), Millepertuis perforé (Hypericum perforatum), Genévrier commun (Juniperus communis), Genévrier sabine (Juniperus sabina), Lavande à feuilles étroites (Lavandula angustifolia), Cerisier de Sainte-Lucie (Prunus mahaleb), Nerprun des Alpes (Rhamnus alpina), Orpin blanc (Sedum album), Joubarbe toile d'araignée (Sempervivum arachnoideum), Joubarbe des toits (Sempervivum tectorum), Alisier de Mougeot (Sorbus mougeotii), Epiaire droite (Stachys recta), Germandrée petit-chêne (Teucrium chamaedrys), Germandrée des montagnes (Teucrium montanum), Dompte-venin officinal (Vincetoxicum hirsundinaria)
L2		Landes sèches à Raisin d'ours (Arctostaphylos uva-ursi) dominant ou accompagné du Genévrier nain (Juniperus sibirica)	39.0.1.0.4	Juniperion nanae	31.47	F2.27	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Raisin d'ours commun (Arctostaphylos uva-ursi), Genévrier nain (Juniperus sibirica) et flore compagne des pelouses et prairies sèches à semi-sèches : Céraiste dressé (Cerastium arvense subsp. strictum), Œillet des rochers (Dianthus saxicola), Globulaire à feuilles en coeur (Globularia cordifolia), ... Thym à nombreuses tiges (Thymus polytrichus)	
L3		Landes subalpines sèches à Genévrier nain (Juniperus sibirica) sur sol siliceux			31.431	F2.23	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Genévrier nain (Juniperus sibirica) et flore compagne des pelouses rupicoles sèches acidiphiles : Céraiste dressé (Cerastium arvense subsp. strictum), Œillet des rochers (Dianthus saxicola), Féтуque hérisson (Festuca acuminata), Minuartie à feuilles de mélèze (Minuartia laricifolia), Potentille à grandes fleurs (Potentilla grandiflora), Potentille printanière (Potentilla neumanniana), Saxifrage paniculée (Saxifraga paniculata), Joubarbe toile d'araignée (Sempervivum arachnoideum), Joubarbe des toits (Sempervivum tectorum), Silène des rochers (Silene rupestris), Thym à nombreuses tiges (Thymus polytrichus), Véronique des rochers (Veronica fruticans), Véronique en épi (Veronica spicata)	
L4	Landes aciphiles, froides à fraîches	Landes mésophiles à Myrtille (Vaccinium myrtillus) de colonisation des pâturages subalpins acidifiés	39.0.1.0.3	Rhododendro ferruginei-Vaccinon myrtilli	Non décrit - Proche de 31.42	Non décrit - Proche de F2.22	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Landes sous-arbustives basses de physiologie variable, assez denses à clairsemées et ouvertes, souvent imbriquées en mosaïque à des ressauts rocheux, éboulis et pelouses ou, à l'étage montagnard, à des fruticées. Unité L2 : avec Arctostaphylos uva-ursi, sur pelouses érodées, éboulis assez mobiles et rochers secs des versants ensoleillés, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Unité L3 : avec Juniperus sibirica sur pelouses maigres, éboulis stabilisés et rochers siliceux, en conditions plus froides, mais sèches à l'étage subalpin. Unité L4 : dominée par Vaccinium myrtillus, en conditions acidiphiles plus fraîches dans les pâturages, en exposition ubac ou intermédiaire, aux étages montagnard supérieur et subalpin. Unité L5 : dominée par Vaccinium uliginosum, en conditions froides à très froides, sur sol humifère acide en ubac, à l'étage subalpin. Unité L6 : très localisée sur le site, avec Empetrum nigrum subsp. hermaphroditum, en conditions encore plus froides sur les croupes exposées au gel et aux intempéries, aux étages subalpin supérieur et alpin inférieur.	Alchémille en éventail (Alchemilla flabellata), Antennaire patte-de-chat (Antennaria dioica), Arnica des montagnes (Arnica montana), Bartsie des Alpes (Bartsia alpina), Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa), Gaillet nain (Galium pumilum), Gentiane à larges feuilles (Gentiana acaulis), Gentiane ponctuée (Gentiana punctata), Benoite des montagnes (Geum montanum), Homogyne des Alpes (Homogyne alpina), Genévrier nain (Juniperus sibirica), Chèvrefeuille des Alpes (Lonicera alpigena), Luzule des Alpes (Luzula alpina), Luzule penchée (Luzula nutans), Nard raide (Nardus stricta), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Potentille dorée (Potentilla aurea), Pulsatille vernale (Pulsatilla vernalis), Renoncule de Villars (Ranunculus sartorianus), Rhododendron ferrugineux (Rhododendron ferrugineum), Eglantier des Alpes (Rosa pendulina), Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum), Airelle myrtille (Vaccinium myrtillus), Airelle bleue (Vaccinium uliginosum subsp. microphyllum), Violette éperonnée (Viola calcarata)
L5		Landes semi-froides dominée par l'Airelle bleue (Vaccinium uliginosum), avec un peu de Myrtille (Vaccinium myrtillus)	39.0.1.0.2 / 39.0.1.0.3	Transition Rhododendro ferruginei-Vaccinon myrtilli / Loiseleurio procumbentis-Vaccinon microphylli	31.42 / 31.44	F2.22 / F2.24	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé		
L6		Landes froides dominées à Airelle bleue (Vaccinium uliginosum) accompagnée localement de la Camarine hermaphrodite (Empetrum nigrum subsp. hermaphroditum)	39.0.1.0.2	Loiseleurio procumbentis-Vaccinon microphylli	31.44	F2.24	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Alchémille en éventail (Alchemilla flabellata), Antennaire patte-de-chat (Antennaria dioica), Petite Astrance (Astrantia minor), Avoine panachée (Avena versicolor), Bartsie des Alpes (Bartsia alpina), Campanule de Scheuchzer (Campanula scheuchzeri), Laïche courbée (Carex curvula subsp. curvula), Laïche toujours verte (Carex sempervirens), Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa), Dryade à huit pétales (Dryas octopetala), Camarine hermaphrodite (Empetrum nigrum subsp. hermaphroditum), Gentiane à larges feuilles (Gentiana acaulis), Benoite des montagnes (Geum montanum), Epervière pilifère (Hieracium piliferum), Homogyne des Alpes (Homogyne alpina), Jonc trifide (Juncus trifidus), Elyna queue-de-souris (Kobresia myosuroides), Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina), Luzule jaune (Luzula lutea), Minuartie faux orpin (Minuartia sedoides), Livèche fausse-mutelline (Pachypleurum mutellinoides), Raiponce hémisphérique (Phyteuma hemisphaericum), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Orchis blanchâtre (Pseudorchis albida), Pulsatille vernale (Pulsatilla vernalis), Petite Pyrole (Pyrola minor), Joubarbe des montagnes (Sempervivum montanum)	
<> Fruticées, fourrés arbustifs et landes hautes des étages montagnard et subalpin											
F1	Fruticées et fourrés arbustifs thermophiles intra-alpins des rochers, éboulis et prairies sèches	Sous-type à Amélanchier à feuilles ovales (Amelanchier ovalis) sur rochers et escarpements	20.0.2.0.7	Berberidion vulgaris	31.81	F3.11	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Fruticées arbustives de structure assez variable, de clairsemée et diffuse jusqu'à constituant des fourrés denses, souvent en mosaïque avec des milieux rocheux, éboulis, prairies semi-sèches et pelouses xériques. Conditions thermophiles sèches à semi-sèches, en expositions chaudes à intermédiaires. Etages montagnard et subalpin inférieur. Unité F1 : fruticés rupicoles très diffuses d'arbustes dispersés sur les rocailles, corniches et petites vires rocheuses des escarpements siliceux. Unité F2 : fruticées souvent en massifs plus denses d'arbustes divers, colonisant les versants d'éboulis siliceux thermophiles, secs et ensoleillés, de matériaux grossiers stabilisés. Unité F3 : fruticées caractérisées par des genévriers dressés ou semi-dressés colonisant des rocailles et prairies sèches à l'abandon.	Amelanchier à feuilles ovales (Amelanchier ovalis), Raisin d'ours commun (Arctostaphylos uva-ursi), Epine vinette (Berberis vulgaris), Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea), Aubépine à un style (Crataegus monogyna), Argousier (Hippophaë rhamnoides), Genévrier commun (Juniperus communis), Genévrier intermédiaire (Juniperus x intermedia), Genévrier sabine (Juniperus sabina), Lavande à feuilles étroites (Lavandula angustifolia), Chèvrefeuille des haies (Lonicera xylosteum), Cerisier de Sainte-Lucie (Prunus mahaleb), Nerprun des Alpes (Rhamnus alpina), Nerprun purgatif (Rhamnus cathartica), Eglantier des chiens (Rosa canina), Eglantier à petites fleurs (Rosa micrantha), Eglantier très épineux (Rosa pimpinellifolia), Alisier blanc (Sorbus aria), Alisier de Mougeot (Sorbus mougeotii), Viorne manceienne (Viburnum lantana)
F2		Sous-type à Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea), Nerprun des Alpes (Rhamnus alpina), Cerisier de Sainte-Lucie (Prunus mahaleb), Epine vinette (Berberis vulgaris) et Eglantiers (Rosa spp.), sur éboulis							Non menacé		
F3		Sous-type à Genévrier commun (Juniperus communis), Genévrier intermédiaire (Juniperus x intermedia) et Amélanchier à feuilles ovales (Amelanchier ovalis), sur rocailles et pelouses sèches							Non menacé		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
-----------	----------------------------	-----------	-------------------------------------	---	----------------------	------------	-------------	--------------------	-------------------	--	-------

F4	Fourrés arbustifs et haies basses des pentes fraîches à humides	Fourrés assez denses d'Alsier de Mougeot (Sorbus mougeotii), Aulne blanc (Alnus incana) et Bouleau verruqueux (Betula pendula) avec de rares Aulnes verts (Alnus alnobetula), à sous-bois de Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia)	10.0.1.0.1	Alnion viridis	31.6	F2.3	ND	Habitat non désigné	A surveiller	Fourrés d'arbustes et petits arbres, généralement en massifs ou en cordons linéaires, denses à assez denses, établis sur des pentes mésophiles à fraîches, souvent sur des sols assez ou franchement humides. Etages montagnard supérieur et surtout subalpin. Unité F4 : sur sols marno-calcaires dans des pentes généralement fortes, au contact de ravines. Unité F5 : dans des stations avec accumulation neigeuse sur sols franchement humides à ruisselants, souvent au contact de ruisseaux. Unité F6 : lignes et cordons boisés de Salix daphnoides sur sols humides de calcaires marneux dans des pentes fraîches, moyennes à fortes.	Alsier de Mougeot (Sorbus mougeotii), très largement dominant, Aulne blanc (Alnus incana), Bouleau verruqueux (Betula pendula), Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia)
F5		Fourrés assez denses de Saule hasté (Salix hastata) et Saule pubescent (Salix laggeri), à sous-bois de Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia)			31.62	F2.32			A surveiller		Saule hasté (Salix hastata), Saule pubescent (Salix laggeri), Bouleau verruqueux (Betula pendula), Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia), Laser à feuilles larges (Laserpitium latifolium)
F6		Haies et bandes boisées mi-hautes à Saule faux-daphné (Salix daphnoides)			Non décrit - Proche de 31.6213	Non décrit - Proche de F2.3			A surveiller		Saule faux daphné (Salix daphnoides), Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia)
F7	Fourrés arbustifs des bords de cours d'eau	Saulaies arbustives à Saule drapé (Salix elaeagnos), Saule faux daphné (Salix daphnoides) et Saule pourpre (Salix purpurea) des berges de torrents	62.0.1.0.2	Salicion incanae	44.11 / 24.224	F9.11 / C3.55	3240	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Fourrés mi-hauts des bords de cours d'eau associant diverses espèces de saules arbustifs (Salix sp. pl.) et Hippophaë rhamnoides, établis sur alluvions et graviers humides, de composition hétérogène et variée, associant des matériaux aussi bien calcaires que siliceux. Etages montagnard et subalpin. Unité F7 : formations de Salix elaeagnos généralement dominant et dautres saules divers, des berges de cours d'eau de montagne. Unité F8 : formations dominées par Hippophaë rhamnoides sur dépôts d'alluvions torrentielles élevées et séchardes.	Bouleau verruqueux (Betula pendula), Laîche glauque (Carex flacca), Prêle des champs (Equisetum arvense), Eupatoire chanvrine (Eupatorium cannabinum), Argousier (Hippophaë rhamnoides), Brunelle à grandes fleurs (Prunella grandiflora), Saule drapé (Salix elaeagnos), Saule faux-daphné (Salix daphnoides), Saule noirissant (Salix myrsinifolia), Saule pourpre (Salix purpurea), Peuplier tremble (Populus tremula), Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides), Tussilage pas d'âne (Tussilago farfara)
F8		Fourrés arbustifs à Saule drapé (Salix elaeagnos) et Argousier faux-nerprun (Hippophaë rhamnoides) des alluvions	20.0.2.0.10	Salici cinereae-Rhamnion catharticae	44.112 / 24.224	F9.11 / C3.55			A surveiller		
F9	Fourrés arbustifs et sous-arbustifs de petits saules des sols marécageux	Fourrés sous-arbustifs et arbustifs bas à Saule arbrisseau (Salix foetida) et/ou Saule helvétique (Salix helvetica) des bas marais	10.0.1.0.3	Salicion lapponi-glaucosericeae	31.6212	F2.32	4080	Habitat d'intérêt communautaire	Quasi menacé	Formations sous-arbustives et arbustives basses atteignant 1,5 m de haut, de recouvrement variables, mais pouvant constituer dans les stades les plus développés de petits massifs denses. Saulaies basses généralement dominées presque exclusivement par Salix foetida, avec une flore compagne typique des bas-marais alcalins à acidiclinales. Sols tourbeux ou semi-tourbeux détrempés ou très humides, au niveau de talwegs ruisselants, complexes marécageux, bas-marais de pente et bords de ruisseaux. Etages subalpin et alpin inférieur.	Aster fausse-pâquerette (Aster bellidiastrum), Bartsie des Alpes (Bartsia alpina), Souchet comprimé (Blysmus compressus), Laîche de Davall (Carex davalliana), Laîche faux-panic (Carex panicea), Laîche noire (Carex nigra), Orchis à larges feuilles (Dactylorhiza majalis), Saule bleuâtre (Salix caesia), Saule arbrisseau (Salix foetida), Saule helvétique (Salix helvetica), Saule noirissant (Salix myrsinifolia), Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides)

<>

Boisements des étages montagnard et subalpin

J1	Ripisylves et boisements-galeries des bords de cours d'eau montagnards	Aulnaies blanches - frênaies riveraines des bords de torrents sur alluvions torrentielles	57.0.4.2.1.1	Alnion incanae (Alnenion glutinoso-incanae)	44.21	G1.121	91EO*	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire	A surveiller	Boisements de hauteur et de structure assez variables, dominés dans les premiers stades par des formations assez basses d'Alnus incana et s'enrichissant en Fraxinus excelsior dans les stades mûres ou plus évolués, s'installant sur les berges des torrents et cours d'eau de montagne, sur sols minéraux d'alluvions. Dynamiques d'installation et d'évolution tributaires du régime hydraulique, notamment des crues et des processus d'alluvionnement et d'érosion. Principalement observé sur les bords de la Romanche. Etages montagnard à subalpin inférieur.	Erable sycomore (Acer pseudoplatanus), Aune blanc (Alnus incana), Bouleau verruqueux (Betula pendula), Calamagrostide des montagnes (Calamagrostis varia), Campanule fausse-raiponce (Campanula rapunculoides), Digitale jaune (Digitalis lutea), Frêne élevé (Fraxinus excelsior), Gaillet mou (Galium mollugo subsp. mollugo), Berce des près (Heracleum sphondylium), Mélisque penchée (Melica nutans), Laitue des murs (Mycelis muralis), Pétasite paradoxal (Petasites paradoxus), Fléole noueuse (Phleum pratense subsp. serotinum), Chiendent des chiens (Roegneria canina), Ronce bleuâtre (Rubus caesius), Saule faux-daphné (Salix daphnoides), Tussilage pas d'âne (Tussilago farfara)
J2	Boisements d'accrus (ou arbres isolés) de petits feuillus	Boisements d'accrus (ou arbres isolés) d'Alisiers (Sorbus mougeotii, Sorbus aria)	20.0.2.0.9	Corylo avellanae-Populion tremulae	41.B3 / 41.D1	G1.913 / G1.921	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Boisements pionniers de petits arbres généralement clairsemés ou en petits bouquets, associant des essences héliophiles à faible longévité qui composent des structures d'aspect variable selon leur historique d'installation, les perturbations anthropiques (pâturage, débroussaillage, incendies ...) et les conditions écologiques. Flore compagne héliophile à héli-méliophile, variable selon les sous-types, en relation avec les conditions écologiques locales. Unité J2 : formation clairsemée, dominée et caractérisée par des alisiers (Sorbus aria et Sobus mougeotii) s'établissant sur des rocailles et prairies sèches à semi-sèches. Unité J3 : formations de Betula pendula dominant, avec parfois Populus tremula, comprenant une strate développée d'arbustes thermophiles, sur éboulis et chaos de gros blocs siliceux moussus à l'étage montagnard. Unité J4 : similaire à J3, mais plus pauvre en arbustes et sur prairies semi-sèches marno-calcaires, à l'étage montagnard. Unité J5: similaire à J4, mais en conditions plus froides, sur prairies mésophiles à fraîches ou landes acidiphiles subalpines d'ubac, aux étages montagnard supérieur et subalpin. unité J6 : formations homogènes, plus hautes et plus dense, dominées presqu'exclusivement par Populus tremula qui colonise en masse d'anciennes prairies abandonnées.	Alisiers (Sorbus mougeotii, Sorbus aria), Bouleau verruqueux (Betula pendula) et flore compagne variée
J3	Boisements d'accrus (ou arbres isolés) de Bouleau verruqueux (Betula pendula) et / ou de Tremble (Populus tremula)	Sous-type sur éboulis et chaos de gros blocs siliceux moussus, à l'étage montagnard							Non menacé		Bouleau verruqueux (Betula pendula), Tremble (Populus tremula), Agrostis blanc (Agrostis stolonifera), Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), Brachypode des bois (Brachypodium sylvaticum), Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia) et flore compagne variée des prairies semi-sèches à fraîches ou des landes subalpines d'ubac, selon le sous-type.
J4		Sous-type Brome dressé (Bromus erectus) et Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), sur prairies semi-sèches marno-calcaires, à l'étage montagnard							Non menacé		
J5		Sous-type sur prairies mésophiles à fraîches ou landes subalpines d'ubac, aux étages montagnard supérieur et subalpin							A surveiller		
J6		Accrus de Tremble (Populus tremula) sur prairies mésophiles, aux étages montagnard et subalpin inférieur							Non menacé		
J7	Boisements de Frêne élevé (Fraxinus excelsior) et feuillus divers de l'étage montagnard	Haies et bocage de Frêne élevé (Fraxinus excelsior) et Erable sycomore (Acer pseudoplatanus)	20.0.2.0.9	Corylo avellanae-Populion tremulae	31.8D / 41.39 / 41.D1	F3.1 / G5.61 / G1.A29	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Haies, bosquets et boisements post-pionniers dominés principalement par Fraxinus excelsior, accompagnés d'essences plus accessoires (Acer pseudoplatanus et Prunus avium surtout), installés sur substrats variés souvent un peu eutrophiles, au contact ou dans le réseau interstitiel des espaces agro-pastoraux de l'étage montagnard qu'ils peuvent d'ailleurs coloniser, lorsque ces derniers sont abandonnés. Situations écologiques et expositions très diverses qui peuvent déterminer divers sous-types. Unité J7 : riche en Acer pseudoplatanus en conditions fraîches à l'étage montagnard. Unité J8 : en conditions plus thermophiles avec petits feuillus divers, sur éboulis siliceux stabilisés. Unité J9 : similaire à J8, sur prairies abandonnées.	Érable champêtre (Acer campestre), Erable à feuilles d'obier (Acer opalus), Erable sycomore (Acer pseudoplatanus), Bouleau blanc (Betula pendula), Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), Calament à grandes fleurs (Calamintha grandiflora), Campanule fausse-raiponce (Campanula rapunculoides), Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea), Aubépine à un style (Crataegus monogyna), Digitale à grandes fleurs (Digitalis grandiflora), Fougère mâle (Dryopteris filix-mas), Fraisier des bois (Fragaria vesca), Frêne élevé (Fraxinus excelsior), Géranium herbe-à-Robert (Geranium robertianum), Benoite des murs (Geum urbanum), Chèvrefeuille des haies (Lonicera xylostereum), Mélisque penchée (Melica nutans), Laitue des murs (Mycelis muralis), Oxalis petite oseille (Oxalis acetosella), Pâturin des bois (Poa nemoralis), Polypode commun (Polypodium vulgare), Peuplier tremble (Populus tremula), Merisier (Prunus avium), Framboisier (Rubus idaeus), Sauge glutineuse (Salvia glutinosa), Séneçon alpestre (Senecio ovatus subsp. alpestris), Alsier blanc (Sorbus aria)
J8		Boisements d'accrus de Frêne élevé (Fraxinus excelsior) et feuillus divers (Acer campestre, Populus tremula, Prunus avium et Sorbus mougeotii), sur éboulis siliceux stabilisés							Non menacé		
J9		Boisements d'accrus de Frêne élevé (Fraxinus excelsior) et feuillus divers (Acer campestre, Populus tremula, Prunus avium et Sorbus mougeotii), sur prairies abandonnées							Non menacé		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
-----------	----------------------------	-----------	-------------------------------------	---	----------------------	------------	-------------	--------------------	-------------------	--	-------

J10	Boisements de saules arborescents sur sols marécageux	Bosquets hygrophiles de Saule blanc (Salix alba)	4.0.2.0.1	Alnion glutinosae	44.9	F9.2	ND	Habitat non désigné	A surveiller	Bosquets dominés par Salix alba, établis sur sol humides ou marécageux, et plus ou moins engorgés, en bordure de marais, à l'étage montagnard.	Saule blanc (Salix alba)
J11	Boisements de Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia)	Bosquets clairs de Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia) sur prairies ou pentes sèches	Hors PVF	Chelidonio majoris-Robinion pseudoacaciae	83.324	G1.C3	ND	Habitat non désigné	Non pris en compte	Bosquets et boisements à caractère plus ou moins invasif de Robinia pseudoacacia, investissant les prairies, rocailles et pentes sèches et semi-sèche à l'étage montagnard inférieur. Flore tendant à s'appauvrir lorsque Robinia pseudoacacia, essence très compétitive à fort pouvoir de multiplication végétative, monopolise l'espace à son seul profit.	Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia)
J12	Boisements et bosquets clairs (ou arbre isolés) de Mélèze d'Europe (Larix decidua)	Mélèzins sur éboulis siliceux moussus	20.0.2.0.9	Corylo avellanae-Populion tremulae	42.34	G3.24	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Boisements, bosquets clairs ou arbres isolés de Larix decidua, essence pionnière de pleine lumière qui s'installe dans des conditions variées, de semi-sèches à fraîches et froides, aux étages montagnard et subalpin. Flore compagne variable selon les conditions stationnelles. Divers sous-types peuvent être distingués selon les situations écologiques. Unité J12 : à l'étage montagnard d'ubac, sur éboulis siliceux moussus stabilisés avec sous-étage arbustif diversifié (rive gauche de la Romanche). Unité J13 : colonisation de prairies mésophiles aux étages montagnard supérieur et subalpin. Unité J14 : à l'étage subalpin, sur landes acidiphiles à Vaccinium myrtillus et Vaccinium uliginosum, ou sur prairies fraîches d'ubac.	Erable sycomore (Acer pseudoplatanus), Bouleau blanc (Betula pendula), Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia), Calament à grandes fleurs (Calamintha grandiflora), Campanule fausse-raiponce (Campanula rapunculoides), Clématite des Alpes (Clematis alpina), Noisetier (Corylus avellana), Digitale à grandes fleurs (Digitalis grandiflora), Fougère mâle (Dryopteris filix-mas), Féтуque à feuilles de deux sortes (Festuca heterophylla), Fraisier des bois (Fragaria vesca), Frêne élevé (Fraxinus excelsior), Géranium herbe-à-Robert (Geranium robertianum), Epervière des bois (Hieracium murorum), Epervière faux-prenanthe (Hieracium prenanthoides), Mélèze d'Europe (Larix decidua), Chèvrefeuille des Alpes (Lonicera alpigena), Chèvrefeuille noir (Lonicera nigra), Chèvrefeuille des haies (Lonicera xylosteum), Luzule blanche de neige (Luzula nivea), Mélique penchée (Melica nutans), Laitue des murs (Mycelis muralis), Oxalis petite oseille (Oxalis acetosella), Pâturin des bois (Poa nemoralis), Polypode commun (Polypodium vulgare), Prenanthe pourpre (Prenanthes purpurea), Chiendent des chiens (Roegneria canina), Eglantier des Alpes (Rosa pendulina), Framboisier (Rubus idaeus), Sèneçon alpestre (Senecio ovatus subsp. alpestris), Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia), Alisier de Mougeot (Sorbus mougeotii), Valériane triséquée (Valeriana tripteris)
J13		Mélèzins sur prairies mésophiles							Non menacé		Bouleau verruqueux (Betula pendula), Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia), Mélèze d'Europe (Larix decidua) et flore compagne prairiale.
J14		Mélèzins sur landes acidiphiles à Airelles (Vaccinium myrtillus, Vaccinium uliginosum) et prairies subalpines fraîches d'ubac	39.0.1.0.3	Rhododendro ferruginei-Vaccinion myrtilli	42.33	G3.23	4060	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé		Géranium des bois (Geranium sylvaticum), Epervière faux-prenanthe (Hieracium prenanthoides), Epervière du Jurassique (Hieracium jurassicum), Mélèze d'Europe (Larix decidua), Myrtille (Vaccinium myrtillus), Airelle bleue (Vaccinium uliginosum) et flore compagne prairiale ou des landes acidiphiles subalpines.
J15	Autres boisements de conifères	Bosquets (ou arbres isolés) de Pin noir (Pinus nigra) sur rocailles ou éboulis siliceux	Hors PVF	Hors Prodrome des végétations de France	42.67	G3.57	ND	Habitat non désigné	Non pris en compte	Boisements, bosquets clairs ou arbres isolés de Pinus nigra, essence rustique apte à se développer sur des sols dégradés, introduite à l'étage montagnard pour la stabilisation des versants et la lutte contre l'érosion et les risques naturels.	Pin noir (Pinus nigra) accompagné ou non de petits feuillus divers et flore compagne des éboulis et rocailles thermophiles de l'étage montagnard.

<>

Sources, cours d'eau, grèves et bancs d'alluvions fluviatiles

K1	Sources et cours d'eau	Sources et résurgences - Milieu aquatique proprement dit	Hors PVF	Hors Prodrome des végétations de France	54.1	C2.12 & D4.1	ND	Habitat non désigné	Vulnérable	Sources et résurgences d'eaux souterraines à toutes altitudes. Milieux très ponctuels, parfois diffus dans les espaces pastoraux ou les zones de bas-marais et parfois les boisements humides	Voir également "Végétations fontinales des bords des suintements, sources et ruisselets aux eaux froides" (unités K5 à K7)
K2		Ruisselets et cours d'eaux temporaires ou intermittents			24.16	C2.2			A surveiller	Petits cours d'eau froide temporaires ou intermittents de la partie amont des réseaux hydrographiques, souvent dans les espaces d'altitude aux étages subalpin à nival.	
K3		Ruisselets et cours d'eaux plus ou moins permanents			24.11	C2.16			Non menacé	Petits cours d'eau froide plus ou moins permanents de la partie amont des réseaux hydrographiques, souvent dans les espaces d'altitude aux étages subalpin à nival.	
K4		Torrents et ruisseaux de la zone à truites			24.12	C2.21			Non menacé	Ruisseaux et torrents d'eau froide souvent bien oxygénée, brassée par les ressauts et cascades, établie dans la partie supérieure du réseau hydrographique.	
K5	Végétations fontinales des bords des suintements, sources et ruisselets aux eaux froides	Végétations fontinales calciphiles à Jonc des Alpes (Juncus alpinoarticulatus ssp.alpinoarticulatus) et Laïche ferrugineuse (Carex ferruginea)	43.0.1.0.3	Riccardio pinguis-Eucladion verticillati	54.12	C2.12	7220*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire	A surveiller	Formations spécialisées basses et très ouvertes, associant des tapis de bryophytes généralement fournis avec de petites herbacées clairsemées ou en touffes éparées, établies en bordure de sources, résurgences et ruissellements aux eaux froides à débit relativement constant, parfois observées aussi dans des éboulis ruisselants. Des dépôts calcaires plus ou moins incrustants sont souvent présents. Pentes moyennes à fortes en toutes expositions. Etages montagnard à alpin. Selon la teneur en carbonate de calcium, l'oxygénation et la régularité du débit, divers sous-types peuvent être distingués. Unité K5 : caractérisée par Juncus alpinoarticulatus et Carex ferruginea, établie sur substrat calcaro-marneux fins. Unité K6 : avec Saxifraga aizoides abondant et recouvrement assez important par des bryophytes fontinales, établie sur substrat assez nettement caillouteux et graveleux ruisselants, marno-calcaires ou parfois siliceux s'ils sont humectés par des suintements d'eaux enrichies en carbonates de calcium. Unité K7 : nettement dominée par Carex frigida, généralement accompagné par Saxifraga aizoides, mais avec tapis de bryophytes moins recouvrant, établie dans des eaux plus faiblement minéralisées à un peu acides, sur substrat peu calcaire ou siliceux. Unité K8 : assez nettement caillouteuse, caractérisée par Epilobium alsinifolium avec tapis de bryophytes souvent très développé et dominant, au bord des eaux froides, peu minéralisées et à débit constant, préférentiellement sur substrat siliceux. Peu fréquente sur Emparis.	Agrostide stolonifère (Agrostis stolonifera), Alchémille à folioles pliées (Alchemilla alpigena), Aster fausse-pâquerette (Aster bellidiastrum), Bartsie des Alpes (Bartsia alpina), Laïche ferrugineuse (Carex ferruginea), Jonc des Alpes (Juncus alpinoarticulatus ssp.alpinoarticulatus), Parnassie des marais (Parnassia palustris), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Saule arbrisseau (Salix foetida), Saule noirissant (Salix myrsinifolia), Saxifrage jaune des montagnes (Saxifraga aizoides), Soldanelle des Alpes (Soldanella alpina), Tréfle bai (Trifolium badium), Tussilage pas d'âne (Tussilago farfara)
K6		Végétations fontinales à Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides) des eaux minéralisées calciphiles							Vulnérable	Arabette de Jacquin (Arabis soyeri subsp. subcoriacea), Aster fausse-pâquerette (Aster bellidiastrum), Campanule menue (Campanula cochlearifolia), Laïche ferrugineuse (Carex ferruginea), Parnassie des marais (Parnassia palustris), Pâturin du Mont-Cenis (Poa cenisia), Grassette commune (Pinguicula vulgaris), Grassette des Alpes (Pinguicula alpina), Cresson de chamois (Pritzelago alpina), Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides), Saxifrage à feuilles rondes (Saxifraga rotundifolia), Tofieldie des marais (Tofieldia calyculata), Tussilage pas d'âne (Tussilago farfara)	
K7		Végétations fontinales avec bryophytes, Laïche des frimas (Carex frigida) et Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides) des eaux modérément minéralisées calciclînes	43.0.2.0.3	Cardamino amarae-Montion fontanae	54.28	D4.18	ND	Habitat non désigné	Vulnérable	Ciboulette (Allium schoenoprasum), Laïche des frimas (Carex frigida), Jonc à trois glumes (Juncus triglumis), Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides), Tussilage pas d'ane (Tussilago farfara)	
K8		Végétations fontinales à Epilobe à feuilles d'alsine (Epilobium alsinifolium), Laïche des frimas (Carex frigida) et bryophytes des eaux froides, peu minéralisées			54.11	C2.11	ND	Habitat non désigné	A surveiller	Aster fausse-pâquerette (Aster bellidiastrum), Laïche des frimas (Carex frigida), Epilobe à feuilles d'alsine (Epilobium alsinifolium), Epilobe à feuilles de mouron (Epilobium anagallidifolium)	

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotores	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
-----------	----------------------------	-----------	-------------------------------------	---	----------------------	------------	-------------	--------------------	-------------------	--	-------

K9	Végétations herbacées pionnières des cônes et alluvions torrentiels et rivulaires récents	Groupements à Pétasite paradoxal (Petasites paradoxus)	71.0.8.0.1	Epilobion fleischeri	24.22	C3.55	3220	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Végétation herbacée pionnière souvent très dispersée, colonisant les substrats neufs des cônes torrentiels et alluvions déposés ou remaniés par l'érosion hydraulique, en bordure de ruisseaux et torrents, dans des pentes variées, modérées à douces. Etablie sur sols minéraux non tourbeux, constitués de matériaux hétérogènes et composites de blocs, graviers et sables, mêlés d'éléments fins à terreux, marno-calcaires à siliceux. Conditions d'humidité très variables : semi-humides à sèches (substrat très filtrant). Etages montagnard à subalpin. Unité K9 : remarquée par l'abondance de Petasites paradoxus, sur alluvions de matériaux hétérogènes fins à terreux, associés à des gros blocs, en conditions assez fraîches et humides. Unité K10 : caractérisée par Epilobium fleischeri et/ou Tolpis staticifolia sur graviers mobiles. Unité K11 : dominée et caractérisée par Agrostis stolonifera, Tussilago farfara et Saxifraga aizoides, établie sur alluvions récentes, humides, plus fines, sablo-graveleuses et marno-calcaires des bord de ruisseaux, en pente douce.	Pétasite paradoxal (Petasites paradoxus)
K10		Groupements à Epilobe de Fleischer (Epilobium fleischeri) et/ou Tolpis à feuilles de statice (Tolpis staticifolia)			24.221	C3.55			Non menacé		Epilobe de Fleischer (Epilobium fleischeri), Tolpis à feuilles de statice (Tolpis staticifolia)
K11		Groupements à Tussilage pas d'âne (Tussilago farfara), Agrostis blanc (Agrostis stolonifera) et Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides)			24.22	C3.55			A surveiller		Agrostis blanc (Agrostis stolonifera), Prêle panachée (Equisetum variegatum), Gypsophile rampante (Gypsophila repens), Jonc des Alpes (Juncus alpinoarticulatus), Jonc à trois glumes (Juncus triglumis), Tussilage pas d'âne (Tussilago farfara), Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides), Renouée vivipare (Polygonum viviparum)

<> Plans d'eau et végétations aquatiques ou des grèves de lacs-mares											
Q1	Eau libre stagnante oligotrophe à oligo-mésotrophe des lacs, lacs-mares et mares alpins et subalpins		Hors PVF	Hors Prodrome des végétations de France	22.11 & 22.12	C1.1 / C1.2	ND	Habitat non désigné	Vulnérable	Pièces d'eau libre de tailles et d'étendues très diverses : flaques et mares plus ou moins temporaires, petits lacs et lacs-mares, lacs plus étendus. Eaux douces mésotrophes à oligotrophes, pauvres en calcaire. Etages montagnard à alpin.	Végétation et flore voir les différents types d'herbiers associés (unités Q3 à Q10)
Q2	Fonds caillouteux non ou très peu végétalisé des lacs et lacs-mares plus ou moins temporaires		Hors PVF	Hors Prodrome des végétations de France	22.2	C3.64	ND	Habitat non désigné	Non pris en compte	Fonds caillouteux grossier non ou très peu végétalisé de lacs et lacs-mares, à niveau hydrologique généralement très variable, s'asséchant partiellemnt ou souvent complètement l'été.	Végétation et flore voir les végétations pionnières des grèves (unités Q7 à Q10)
Q3		Tapis généralement immergés de Chara commune (Chara vulgaris) des mares et flaques éphémères ou des anses de ruisseaux à courant lent sur substrat calcaire	18.0.2.0.2	Charion vulgaris	22.441	C1.14	3140	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Herbiers aquatiques immergés en permanence ou plus rarement brièvement exondés, occupant les mares peu profondes ainsi que les anses calmes et bras morts des ruisseaux à courant faible et débit régulier. Eaux claires, oligotrophes à oligo-mésotrophes, calcaires. Etages montagnard et subalpin. Unité Q3 : caractérisée par Chara vulgaris, sur substrat minéral calcaire, sablo-graveleux à caillouteux. Unité Q3 : caractérisée par Chara delicatula, dans les mares tourbeuses.	Chara commune (Chara vulgaris)
Q4		Tapis généralement immergés de Chara délicate (Chara delicatula) des mares tourbeuses							Vulnérable		Chara délicate (Chara delicatula)
Q5	Herbiers aquatiques immergés et nageants des eaux calmes, des lacs et lacs-mares alpins et subalpins	Herbiers aquatiques immergés et nageants à Potamot luisant (Potamogeton lucens)	55.0.1.0.2	Potamion pectinati	22.421	C1.42	3150	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Herbiers aquatiques enracinés et immergés, assez denses, caractérisés et dominés par Potamogeton lucens, occupant des plans d'eau moyennement à peu profonds (50 cm à 1 m de profondeur). Eaux mésotrophes à méso-eutrophes se réchauffant l'été. Etage montagnard.	Potamot luisant (Potamogeton lucens)
Q6		Herbiers aquatiques immergés et nageants à Renoncule déracinée (Ranunculus trichophyllus subsp. eradicatus), des mares et petits lacs peu profonds	55.0.1.0.4	Ranunculion aquatilis	22.432	C1.13	3130	Habitat d'intérêt communautaire	Quasi menacé	Herbiers aquatiques enracinés principalement immergés durant la période de végétation, mais pouvant subir de petits assecs, assez clairs et diffus, hauts de plusieurs dizaines de centimètres, dominés par Ranunculus trichophyllus subsp. eradicatus. Dans les secteurs peu profonds, aux eaux calmes ou stagnantes des petits lacs froids et lacs-mares, ou d'anciens méandres déconnectés de petits ruisseaux, oligotrophes à mésotrophes. Etage subalpin.	Callitriche printanière (Callitriche palustris), Renoncule déracinée (Ranunculus trichophyllus subsp. eradicatus), Potamot filiforme (Potamogeton filiformis)
Q7	Herbiers et végétations amphibies pionnières des grèves des lacs et lacs-mares alpins et subalpins	Herbiers lacustres enracinés et flottants à Rubanier à feuilles étroites (Sparganium angustifolium), des petits lacs et lacs-mares à assèchement estival partiel	38.0.1.0.1	Littorellion uniflorae	22.3114	C3.41	3130	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Herbiers enracinés, temporairement aquatiques et flottants à amphibies, colonisant les grèves et vasières des mares et petits lacs-mares temporaires, aux eaux calmes et stagnantes, oligotrophes à méso-oligotrophes et dont le niveau hydrique est fluctuant. Immergés en début de végétation et enracinés dans des fonds vaseux fins à organiques, ces herbiers achèvent fréquemment leur développement sur les vasières exondées en fin d'été, si elles restent humides. Etages montagnard à alpin inférieur. Unité Q7 : herbiers principalement aquatiques et flottants en surface, temporairement amphibies, caractérisés par les longs et étroits rubans de Sparganiulm angustifolium, occupant les petits plans d'eau assez profonds, mais dont le niveau est susceptible de s'abaisser fortement. Unité Q8 : avec Callitriche palustris, sur vases immergées à amphibies peu profondes des mares oligotrophes à oligo-mésotrophes. Unité Q9 : végétation amphibie de rosettes dispersées de Rorippa islandica occupant des mares temporaires assez caillouteuses et s'asséchant en été. Unité Q10 : herbiers partiellement flottants et amphibies à Alopecurus aequalis des mares peu profondes (50 cm), sur vases oligo-mésotrophes à mésotrophes.	Rubanier à feuilles étroites (Sparganium angustifolium), Callitriche printanière (Callitriche palustris), Renoncule déracinée (Ranunculus trichophyllus subsp. eradicatus)
Q8		Herbiers aquatiques immergés et flottants à Callitriche printanière (Callitriche palustris) des mares et petits lacs peu profonds plus ou moins temporaires			22.31 (22.432)	C3.41	3130	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller		Callitriche printanière (Callitriche palustris), Pâturin couché (Poa supina), Renoncule déracinée (Ranunculus trichophyllus subsp. eradicatus), Rubanier à feuilles étroites (Sparganium angustifolium)
Q9		Gazons lâches, pionniers et amphibies à Cresson d'Islande (Rorippa islandica) des vasières temporairement immergées			22.31	C3.41	3130	Habitat d'intérêt communautaire	Quasi menacé		Cresson d'Islande (Rorippa islandica), Pâturin couché (Poa supina), Jonc filiforme (Juncus filiformis), Renouée des oiseaux (Polygonum aviculare), Gnaphale nain (Omalotheca supina), Véronique couchée (Veronica serpyllifolia subsp. humifusa)
Q10		Herbiers aquatiques amphibies à Vulpin fauve (Alopecurus aequalis) des mares et petits lacs peu profonds	11.0.1.0.1	Bidention tripartitae	Non décrit. Assimilable à 22.33	Non décrit. Assimilable à C3.52	ND	Habitat non désigné	Vulnérable		Vulpin fauve (Alopecurus aequalis), Potamot filiforme (Potamogeton filiformis), Renoncule déracinée (Ranunculus trichophyllus subsp. eradicatus)

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
-----------	----------------------------	-----------	-------------------------------------	---	----------------------	------------	-------------	--------------------	-------------------	--	-------

<>	Milieux humides, marais et tourbières										
H1	Magnocariçaies et herbiers palustres	Herbiers palustres à Prêle des bourbiers (Equisetum fluviatile) des dépressions et chenaux inondés d'eau calme ou stagnante ou des rives lacustres immergées	51.0.1.0.2	Oenanthion aquaticae	53.147	C3.24	ND	Habitat non désigné	Vulnérable	Formations palustres, dont la base est nettement inondée (jusqu' à 50 cm d'eau) ou subit des assecs de courte durée, moyennement denses à assez ouvertes, atteignant plus d’1m de haut, d'aspect très homogène, évoquant une roselière miniature, caractérisé par les tiges tubulaires très creuses d'Equisetum fluviatile. Berges peu profondes des petits étangs et bords de lacs aux eaux oligotrophes et mésotrophes. Etages collinéen et montagnard.	Prêle des bourbiers (Equisetum fluviatile), Laïche vésiculeuse (Carex vesicaria), Potamot luisant (Potamogeton lucens)
H2		Magnocariçaies palustres et semi-palustres à Laïche renflée (Carex rostrata), des rives immergées de lacs, de mares ou des dépressions inondées en permanence	51.0.2.0.1	Magnocaricion elatae	53.2141	D5.21	ND	Habitat non désigné	A surveiller	Formations herbacées palustres à semi-palustres, nettement dominées par de grands Carex, en touffes formant des nappes ou des touradons peu denses dans les stades les plus aquatiques, devenant plus serrés lorsque le substrat se consolide. Etages montagnard à alpin inférieur. Unité H2 : formations vert bleuté caractéristique, quasi-exclusivement dominées par Carex rostrata, établies dans des dépressions tourbeuses inondés (anciens lacs), en ceinture de mares et de lacs, parfois dans des anses calmes de ruisseaux ou dans des chenaux semi-aquatiques inondés de façon permanente ou subissant des émersons brèves. Eaux oligotrophes à modérément acides. Unité H1 : similaire à H2, mais dominée et caractérisée par Carex vesicaria, colonisant des eaux oligo-mésotrophes à mésotrophes sur sol vaseux organique.	Laïche renflée (Carex rostrata), Laïche noire (Carex nigra)
H3		Magnocariçaies à Laïche vésiculeuse (Carex vesicaria) des dépressions inondées en permanence et des lacs-mares			53.2142	D5.21			En danger		Laïche vésiculeuse (Carex vesicaria), Laïche noire (Carex nigra), Prêle des bourbiers (Equisetum fluviatile)
H4	Bas-marais arctico-alpins alcalins	Bas-marais arctico-alpins pionniers à Jonc arctique (Juncus arcticus)	64.0.3.0.3	Caricion incurvae	54.3	D4.2	7240*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire	Situation critique - Extinction imminente	Végétation herbacée de petites juncacées et cypéracées pionnières très basses (10 à 15 cm environs) très ouverte, et laissant alors largement apparaître le substrat, à plus fermée et un peu tourbeuses selon le degré d'évolution. Strate muscinale absente ou peu développée. Sur substrats principalement calcaires ou faiblement acides, de graviers, sables et limons humides, parcourus de ruisselets d'eaux très froides. Conditions péri-glaciaires très froides. Etages alpin à nival. Unité H4 : stade pionnier à Juncus arcticus, sur coulées de matériaux marno-calcaires humides et d'alluvions remaniées. Unité H5 : stade pionnier des sols d'alluvions neuves, fines et humides, cryoturbées, d'aspect graveleux très ouvert peu colonisé, caractérisé par Juncus triglumis et Equisetum variegatum. Unité H6 : stade un peu plus évolué sur très faible épaisseur de tourbe sableuse, avec Carex bicolor. Unité H7 : avec Trichophorum pumilum, sur couche tourbeuse un peu plus épaisse, au niveau de ruisselements d'eau très froide.	Laïche à deux couleurs (Carex bicolor), Laïche capillaire (Carex capillaris), Scirpe à peu de fleurs (Eleocharis quinqueflora), Prêle panachée (Equisetum variegatum), Gentianelle délicate (Gentiana tenella), Jonc des Alpes (Juncus alpinoarticulatus), Jonc arctique (Juncus arcticus), Jonc à trois glumes (Juncus triglumis), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Scirpe nain (Trichophorum pumilum), Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides), Troscart des marais (Triglochin palustre)
H5		Bas-marais arctico-alpins à Jonc à trois glumes (Juncus triglumis) et Prêle panachée (Equisetum variegatum), sur graviers humides froids							En danger		
H6		Bas-marais arctico-alpins à Laïche à deux couleurs (Carex bicolor), sur alluvions calcaires sablo-graveleuses							En danger		
H7		Bas-marais arctico-alpins à Scirpe nain (Trichophorum pumilum), sur ruisselements tourbeux froids							Situation critique - Extinction imminente		
H8	Bas-marais arctico-alpins acides	Jonçaies basses semi-palustres à Jonc filiforme (Juncus filiformis), des bords de petits lacs, mares et dépressions marécageuses acidiphiles	64.0.2.0.2	Eriophorion scheuchzeri	54.4	D2.2	ND	Habitat non désigné	Vulnérable	Formations herbacées basses de couleur roussâtre ferrugineuse, atteignant 30 cm de haut, généralement assez denses et monospécifiques, dominées par les touffes serrées de Juncus filiformis. Etablies dans de petites dépressions et chenaux en eau peu profonde, ainsi que sur la rive des lacs, mares et anses calmes des petits ruisseaux. Sur substrat tourbeux acidiphile baignés par des eaux oligotrophes. Etages subalpin supérieur et alpin.	Laïche brune (Carex nigra), Linaigrette à feuilles étroites (Eriophorum polystachion), Linaigrette de Scheuchzer (Eriophorum scheuchzeri), Jonc filiforme (Juncus filiformis)
H9	Bas-marais alpins et subalpins sur tourbe acide	Herbier semi-palustres acidiphiles à Linaigrette à feuilles étroites (Eriophorum polystachion) des dépressions inondées et mares oligotrophes	64.0.2.0.1	Caricion fuscae	54.46	D2.26	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Herbiers semi-palustre assez lâches, nettement ou exclusivement dominés par Eriophorum polystachion, établis dans des dépressions (mares, anciens chenaux et méandres) faiblement inondées (de quelques cm à 30 cm), continuellement détrempées ou subissant de brèves exondations, sur substrat tourbeux ou organique. Eaux peu minéralisées, oligotrophes acides. Etages subalpin et alpin.	Groupement paucispécifique très largement dominé par la Linaigrette à feuilles étroites (Eriophorum polystachion) souvent exclusive.
H10		Bas-marais acidiclins moussus à Laïche noire (Carex nigra) et Calliergon giganteum			54.421	D2.22	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Formations marécageuses basses caractérisées par de petites cypéracées (parvocariçaies), notamment Carex nigra qui domine habituellement, établies sur des accumulations tourbeuses humides oligotrophes à oligo-mésotrophes. Adaptées à des conditions hydrologiques très variables, ces bas-marais colonisent des stations diverses, depuis les anciens bras de cours d'eau et les franges semi-palustres inondées des rives de mares et lacs, jusqu'aux pentes tourbeuses ruisselantes sur roche acide. Etages montagnard à alpin inférieur. Unité H10 : dépressions mésotrophes très moussues, baignées par des eaux encore minéralisées. Unité H11 : en conditions plus nettement oligotrophes avec strate muscinale très développée et flore compagne nettement acidiphile. Unité H12 : sur sol tourbeux très détrempé et inondé sous 5 à 20 cm d'eau, strate muscinale absente. Unité 13 : en petites touffes serrées (touradons réduits) avec strate muscinale peu développée, là où le niveau d'eau est variable. Unité 14 : transition entre parvocariçaies et combes à neige acidiphiles (voir unité A3).	Calliergon géant (Calliergon giganteum), Laïche étoilée (Carex echinata), Laïche fétide (Carex foetida), Laïche noire (Carex nigra), Linaigrette à feuilles étroites (Eriophorum polystachion), Gentiane de Bavière (Gentiana bavarica), Jonc filiforme (Juncus filiformis), Luzule noirissante (Luzula sudetica), Scirpe cespiteux (Trichophorum cespitosum), Parnassie des marais (Parnassia palustris), Potentille tormentille (Potentilla erecta), Valériane dioïque (Valeriana dioica), Violette des marais (Viola palustris)
H11		Bas-marais acidiphiles moussus à Laïche noire (Carex nigra) et Laïche étoilée (Carex echinata)							Non menacé		
H12		Bas-marais acidiphiles semi-palustres à Laïche noire (Carex nigra)							Non menacé		
H13		Bas-marais acidiphiles en petits touradons à Laïche noire (Carex nigra)							Non menacé		
H14		Bas-marais tourbeux chionophiles à Laïche noire (Carex nigra) et Laïche fétide (Carex foetida)							Non menacé		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
-----------	----------------------------	-----------	-------------------------------------	---	----------------------	------------	-------------	--------------------	-------------------	--	-------

H15		Bas marais gazonnants à Scirpe cespiteux (Trichophorum cespitosum) et Laïche noire (Carex nigra) sur tourbe acide en voie d'atterrissement	64.0.2.0.1	Caricion fuscae	54.451	D2.2	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Gazons serrés et denses, de couleur jaune paille brunâtre, peu diversifiés et nettement dominés par les touffes serrées de Trichophorum cespitosum, établis sur matelas tourbeux épais oligotrophes et humide, au niveau des replats surélevés et des buttes tourbeuses en phase d'atterrissement et subissant un assèchement temporaire parfois marqué lors des étés secs. Formations établies dans des conditions stationnelles intermédiaires entre celles des bas marais acidiphiles à Carex nigra (unités H10 à H14) et des nardaies hygrophiles sur tourbe (unité H16).	Laïche noire (Carex nigra), Linaigrette à gaines (Eriophorum vaginatum), Linaigrette à feuilles étroites (Eriophorum polystachion), Laïche brune (Carex nigra), Laïche étoilée (Carex echinata), Parnassie des marais (Parnassia palustris), Potentille tormentille (Potentilla erecta), Scirpe cespiteux (Trichophorum cespitosum), Bartsie des Alpes (Bartsia alpina), Nard raide (Nardus stricta)
H16	Bas-marais alpins et subalpins atterris sur tourbe acide	Nardaies hygrophiles tourbeuses atterries	15.0.1.0.5	Nardion strictae	36.31	E4.31	6230	Habitat d'intérêt communautaire (retenu prioritaire uniquement pour les sites riches en espèces, ce qui n'est pas le cas ici)	Non menacé	Pelouses basses d'aspect jaune paille dès le début de l'été, haute de 20 à 30 cm environ, au couvert herbacé dense et recouvrant, nettement dominé par Nardus stricta et à cortège floristique peu diversifié comprenant encore des espèces turficoles des parvocarigäes acidiphiles. Etablies sur des pentes faibles, de légers bombements et des replats en périphérie haute des bas-marais et des tourbières, sur sol tourbeux (marais évolué) acidifié et encore suffisamment humide. Etages montagnard supérieur à alpin inférieur.	Laïche noire (Carex nigra), Lotier des Alpes (Lotus alpinus), Nard raide (Nardus stricta), Fléole des Alpes (Phleum alpinum subsp. alpinum), Plantain des Alpes (Plantago alpina), Renoncule de Villars (Ranunculus sartorianus), Scirpe cespiteux (Trichophorum cespitosum), Féтуque noirâtre (Festuca heteromalla), Potentille dressée (Potentilla erecta), Violette des marais (Viola palustris)
H17	Tapis oligotrophes de sphaignes	Buttes de sphaignes rouges	48.0.2.0.1	Spahagnion medii	51.11	D1.111	7110*	Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire	En danger	Massifs de sphaignes rougeâtres et brunâtres constituant de petites buttes isolées dans les complexes de tourbières et marais acidiphiles, situées au-desus du plancher hydrologique, mais restant suffisamment humide par capillarité. Habitats très localisés et fragmentaires sur le site, inclus pour la plupart au sein de micro-mosaïques dans les formations de bas-marais alpins et subalpins sur tourbe acide (unités H10 à H16). Eaux acides et nettement oligotrophes. Etage montagnard et subalpin.	Flore bryophytique à étudier
H18	Bas-marais alpins et subalpins pionniers sur alluvions calcaires	Bas-marais pionniers à Scirpe à peu de fleurs (Eleocharis quinqueflora), Jonc des Alpes (Juncus alpinoarticulatus) et Agrostis blanc (Agrostis stolonifera), sur limons et cailloutis ruisselants et humides faiblement tourbeux	64.0.3.0.1	Caricion davallianae	54.23	D4.13	7230	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Végétations pionnières basses (15 à 20 cm) ouvertes, établies sur dépôts d'alluvions sablo-graveleuses ou de limons vaseux pulvérulents récemment fixés, avec mince revêtement un peu tourbeux, en rive de petits cours d'eau et aux abords de ruissellements et sources d'eaux froides minéralisées sur cailloutis et graviers. Substrat marno-calcaire. Etages alpin et subalpin. Unité H18 : stade très pionnier, à l'interface sur le plan écologique et floristique entre les unités suivantes (H19 et H20) - qui lui succèdent au cours de la dynamique -, les groupements pionniers des alluvions calcaires (unité K11) et ceux des milieux fontinaux (unités K5 et K6). Unité H19 : caractérisée par l'installation de Blysmus compressus sur dépôts faiblement tourbeux au niveau de petites banquettes, en bord de petits cours d'eau. Unité H20 : formations post-pionnières succédant à l'unité H20, un peu plus fermées, nettement dominées par Blysmus compressus, sur tourbe alcaline superficielle plus développée avec installation d'espèces turficoles.	Agrostis blanc (Agrostis stolonifera), Souchet comprimé (Blysmus compressus), Laïche capillaire (Carex capillaris), Laïche de Davall (Carex davalliana), Laïche jaune (Carex flava), Laïche des frimas (Carex frigida), Laïche noire (Carex nigra), Scirpe à peu de fleurs (Eleocharis quinqueflora), Prêle panachée (Equisetum variegatum), Jonc des Alpes (Juncus alpinoarticulatus), Jonc à trois glumes (Juncus triglumis), Liondent d'automne (Leontodon autumnalis), Lotier des Alpes (Lotus alpinus), Parnassie des marais (Parnassia palustris), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Primevère farineuse (Primula farinosa), Saule fétide (Salix foetida), Saule à feuilles échancrées (Salix retusa), Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides), Sélaginelle spinuleuse (Selaginella selaginoides), Trêfle bai (Trifolium badium), Tofieldie des marais (Tofieldia calyculata), Troscart des marais (Triglochin palustre)
H19		Bas-marais post-pionniers à Souchet comprimé (Blysmus compressus), Agrostis blanc (Agrostis stolonifera) et Jonc des Alpes (Juncus alpinoarticulatus)							A surveiller		
H20		Bas-marais post-pionniers à Souchet comprimé (Blysmus compressus), Scirpe à peu de fleurs (Eleocharis quinqueflora) et Laïche noire (Carex nigra), sur tourbe peu épaisse							A surveiller		
H21	Bas-marais alpins et subalpins sur tourbe alcaline	Bas-marais calciphiles à Laïche de Davall (Carex davalliana), Laïche jaune (Carex flava var. alpina) et Jonc des Alpes (Juncus alpinoarticulatus), sur cailloutis un peu tourbeux	64.0.3.0.1	Caricion davallianae	54.23	D4.13	7230	Habitat d'intérêt communautaire	A surveiller	Formations herbacées basses marécageuses dominées et caractérisée par de petites cypéracées, notamment Carex davalliana et Carex panicea, associées à une flore turficole diversifiée et à un important recouvrement en bryophytes calcicoles. Bas marais tourbeux se développant à la faveur de ruissellements et de sources aux eaux richement minéralisées, au niveau de dépressions et replats engorgés ou dans des pentes humides, sur substrats neutro-alcalins à faiblement acidiclina. Accumulation de tourbe eutrophe minéralisée, humide assez épaisse, oligotrophe mais minérotrophe. Etages subalpin et alpin. Unité H21 : stade encore un peu pionnier mêlant tourbe et cailloutis calcaires, riche en espèces des milieux fontinaux (voir unités K5 et K6). Unité H22 : plus évolué et nettement tourbeux, plus fermé et moussu, nettement dominé par les petites laïches. Unité H23 : avec Carex capillaris, sur accumulations tourbeuses humides, en bourrelets de berges abruptes ou de ruisseaux encaissés, alimentées par des eaux minéralisées. Unité H24 : caractérisée par Carex flacca, sur sols moins organiques assez argileux, dans des pentes moyennes à douces, ruissellantes.	Ciboulette (Allium schoenoprasum), Aster fausse-paquerette (Aster bellidiatrum), Bartsie des Alpes (Bartsia alpina) Souchet comprimé (Blysmus compressus), Laïche capillaire (Carex capillaris), Laïche de Davall (Carex davalliana), Laïche glauque (Carex flacca), Laïche jaune (Carex flava var. alpina), Laïche noire (Carex nigra), Laïche faux-panic (Carex panicea), Orchis à larges feuilles (Dactylorhiza majalis), Scirpe à peu de fleurs (Eleocharis quinqueflora), Linaigrette à feuilles larges (Eriophorum latifolium), Jonc des Alpes (Juncus alpinoarticulatus), Sélaginelle spinuleuse (Selaginella selaginoides), Trêfle bai (Trifolium badium), Tofieldie des marais (Tofieldia calyculata), Grassette des Alpes (Pinguicula alpina), Grassette commune (Pinguicula vulgaris), Primevère farineuse (Primula farinosa)
H22		Bas-marais calciphiles tourbeux et moussus à petites laïches (Carex davalliana, Carex flava var. alpina, Carex panicea)							A surveiller		
H23		Bas-marais calciphiles tourbeux à Laïche capillaire (Carex capillaris), Laïche noire (Carex nigra) et Laïche jaune (Carex flava var. alpina)							A surveiller		
H24		Bas-marais calciphiles à Laïche glauque (Carex flacca) sur sol argileux							Vulnérable		
H25		Pelouses humides à Hiérochloé odorante (Hierochloe odorata) des berges et dépôts limono-tourbeux	42.0.1.0.3 ?	Phytosociologie à étudier. Molinion caeruleae ?	37.3	E3.5	6410	Habitat d'intérêt communautaire	En danger	Formations caractérisées par des petits peuplements de Hierochloe odorata installés sur bourrelets limono-tourbeux surélevés de berges humides (convexités de méandres avec dépôts d'alluvions limono-sableuses) de petits ruisseaux. Communautés à étudier. Etage subalpin.	Souchet comprimé (Blysmus compressus), Laïche capillaire (Carex capillaris), Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa), Prêle panachée (Equisetum variegatum), Gentiane de Bavière (Gentiana bavarica), Hiérochloé odorante (Hierochloe odorata), Renouée vivipare (Polygonum viviparum)
H26		Prairies temporairement humides à Molinie bleutée (Molinia caerulea gr.) et Laïche glauque (Carex flacca) sur facades rocheuses temporairement ruisselantes	42.0.1.0.3.2	Molinion caeruleae (Carici davallianae-	37.31	E3.51	6410	Habitat d'intérêt	A surveiller	Prairies mi-hautes atteignant 50 cm, nettement dominées par Molinia caerulea gr., assez peu diversifiée en espèces, établies dans des pentes plus ou moins ruisselantes temporairement humides, au contact de façades rocheuses fissurées et d'éboulis, sur pente forte. Sols semi-tourbeux modérément acides, en conditions variables d'hydromorphie, présentant une fluctuation saisonnière marquée avec engorgement à la mauvaise saison et dessèchement estival. Certaines similitudes sont à remarquer avec les formations fontinales des pentes ruisselantes (unités K5 à K7). Etages montagnard à subalpin inférieur.	Agrostide géante (Agrostis gigantea), Brize amourette (Briza media), Buphtalme à feuilles de saule (Bupthalmum salicifolium), Laïche glauque (Carex flacca), Laïche des frimas (Carex frigida), Laïche à épillet luisants (Carex viridula subsp. brachyrrhyncha), Orchis de Fuchs (Dactylorhiza fuchsii), Prêle des champs (Equisetum arvense), Chanvre d'eau (Eupatorium cannabinum), Gymnadénie très odorante (Gymnadenia odoratissima), Jonc des Alpes (Juncus alpinoarticulatus), Lin purgatif (Linum catharticum), Menthe à longues feuilles (Mentha longifolia), Molinie élevée (Molinia caerulea subsp. arundinacea), Grassette des marais (Pinguicula vulgaris), Brunelle à grandes fleurs (Prunella grandiflora), Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides), Scabieuse colombarie (Scabiosa columbaria), Tussilage pas d'âne (Tussilago farfara)

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Code Prodrome Végétations de France	Classification phytosociologique : alliance (sous-alliance)	Code Corine Biotopes	Code EUNIS	Code Eur 27	Statut Natura 2000	Livre Rouge Isère	Description et caractéristiques écologiques et stationnelles	Flore
H27	Autres prairies humides et semi-humides	Prairies semi-humides à Molinie bleutée (Molinia caerulea gr.) avec Laîche glauque (Carex flacca) et Prêle des champs (Equisetum arvense), sur sol semi-tourbeux		Molinienion caeruleae)				communautaire	Vulnérable	Prairies mi-hautes atteignant 50 cm, nettement dominées par Molinia caerulea gr., établies dans les complexes marécageux, notamment les marais tufeux et semi-tourbeux, temporairement humides, entre des résurgences fontinales calcicoles (cascade de la Pisse). Sols semi-tourbeux calcaires à hydromorphie variable, présentant une fluctuation saisonnière marquée. Etages montagnard à subalpin.	Blysmus comprimé (Blysmus compressus), Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), Brize tremblante (Briza media), Laîche de Davall (Carex davalliana), Laîche glauque (Carex flacca), Laîche paniculée (Carex paniculata), Laîche à épillets luisants (Carex viridula subsp. brachyrrhyncha), Crépide des marais (Crepis paludosa), Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa), Prêle des champs (Equisetum arvense), Prêle panachée (Equisetum variegatum), Gymnadénie moucheron (Gymnadenia conopsea), Jonc des Alpes (Juncus alpinoarticulatus), Lin purgatif (Linum catharticum), Molinie bleutée (Molinia caerulea gr.), Ophioglosse des marais (ophioglossum vulgatum), Parnassie des marais (Parnassia palustris), Trolle d'Europe (Trollius europaeus), Tussilage pas d'âne (Tussilago farfara)
H28		Prairies humides rivulaires à Populage des marais (Caltha palustris) et/ou Renoncule à feuilles d'aconit (Ranunculus aconitifolius) des bords de ruisseaux	28.0.3.0.2	Filipendulo ulmariae-Petasion	Non décrit	Non décrit	6430	Habitat d'intérêt communautaire	Non menacé	Prairies mi-hautes et souvent denses, humides, semi-fontinales et détrempées caractérisées par Caltha palustris et/ou Ranunculus aconitifolius, riches en bryophytes, colonisant les bords de ruisseaux à débit rapide et constant, dans des pentes ruisselantes douces à modérées. Sols tourbeux détrempés. Etages montagnard à subalpin.	Ciboulette (Allium schoenoprasum), Bartsie des Alpes (Bartsia alpina), Populage des marais (Caltha palustris), Laîche brune (Carex nigra), Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa), Epilobe à feuilles d'alsine (Epilobium alsinifolium), Prêle panachée (Equisetum variegatum), Linaigrette à feuilles étroites (Eriophorum polystachion), Gentiane de Bavière (Gentiana bavarica), Renouée vivipare (Polygonum viviparum), Renoncule à feuilles d'aconit (Ranunculus aconitifolius), Trèfle bai (Trifolium badium)
H29	Autres prairies humides et semi-humides	Prairies hygrophiles à Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa) des sols temporairement engorgés	3.0.1.0.5	Mentho longifoliae-Juncion inflexi	37.213	E3.41	ND	Habitat non désigné	Non menacé	Prairies mi-hautes à hautes, au couvert herbacé assez dense et fourni, caractérisé et dominé par Deschampsia cespitosa, établies en périphérie de marais, sur sol temporairement engorgé et probablement tassé. Formations établies à l'interface entre les prairies mésophiles non marécageuses et les formations spécifiquement marécageuses plus nettement hydromorphes. Sols limono-tourbeux. Etages montagnard à subalpin.	Laîche brune (Carex nigra), Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa), Salicaire des marais (Lythrum salicaria), Ophioglosse des marais (Ophioglossum vulgatum), Potentille rampante (Potentilla reptans), Renoncule rampante (Ranunculus repens), Pigamon simple (Thalictrum simplex subsp. bauhiniï), Vesce pois-à-crapauds (Vicia cracca)
<>	Habitats anthropiques										
W1	Habitats liés à l'urbanisation et aux voiries	Bâtiments (habitations, batiments divers, chalets d'alpage ...) et dépendances	Hors PVF	Hors Prodrome des végétations de France	86	J1	ND	Habitat non désigné	Non pris en compte	Surfaces baties et leurs dépendances. Intérêt en tant que micro-habitats pour le maintien de certaines espèces animales (reptiles, nidification de passereaux ...)	Flore des espaces interstitiels rudéralisés et semi-rudéralisés : voir les unités U1 à U5 et M1 à M3, susceptibles de se développer sur les bordures et sur les espaces au sol tassé ou piétiné.
W2		Ruines de chalets			86	J1	ND	Habitat non désigné	Non pris en compte	Ruines. Intérêt en tant que micro-habitats pour le maintien de certaines espèces animales (reptiles, nidification de passereaux ...)	
W3		Pistes pastorales ou d'accès et talus			86 / 87	J1 / I1.5	ND	Habitat non désigné	Non pris en compte	Pistes de dessertes et d'accès et leurs talus.	Flore associée : voir également les végétations colonisant les espaces rudéralisés et semi-rudéralisés (unités U1 à U5 et M1 à M3) susceptibles de se développer sur les talus ou remblais et sur les espaces au sol tassé ou piétiné.
W4		Routes et délaissés routiers			Non décrit (associé à 86 / 87)	Non décrit (associé à J1 / I1.5)	ND	Habitat non désigné	Non pris en compte	Routes et délaissés routiers	

Tableau 3

Secteur QUIRLIES - Tableau Etat de conservation et orientations de gestion

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
<>	ROCHERS, EBOULIS, MORAINES, NEVES, GLACIERS			
	Escarpements, parois et rochers siliceux subalpins à alpins			
R1	Crêtes et arêtes rocheuses siliceuses exposées à haute altitude - Association à Saxifrage fausse-mousse (Saxifraga bryoïdes) et Eritriche nain (Eritrichium nanum)	Excellent	Sur le site, habitats encore préservés des atteintes anthropiques directes. Recul en altitude des communautés spécifiques avec les évolutions climatiques telles qu'elles sont désormais envisagées.	Suivis de la flore et des phytocénoses.
R2	Parois et escarpements siliceux ensoleillés - Association à Saxifrage paniculée (Saxifraga paniculata)	Excellent		
R3	Parois et escarpements siliceux ensoleillés de l'étage alpin - Facades verticales - Association à Androsace de Suisse (Androsace helvetica)	Excellent		
R4	Parois et escarpements rocheux siliceux froids et ombragés à Saxifrages (Saxifraga oppositifolia, S. bryoides ...) et Primevère hérissée (Primula hirsuta)	Excellent		
R5	Ressauts rocheux siliceux polis par glaciers avec végétation herbacée pionnière dispersée	Bon	Evolution dynamique progressive lente vers des pelouses alpines acidiphiles, lors de la constitution d'un sol. Evolution pouvant d'ores et déjà être observée sur la partie inférieure du site.	Suivis de la flore et des phytocénoses.
	Milieux nivaux - Névés et glaciers			
G1	Névés permanents ou persistants	Moyen	Recul général du manteau neigeux en altitude en relation avec les évolutions climatiques récentes qui semblent s'accélérer.	Suivis de l'évolution du manteau neigeux et des systèmes glaciaires (fronts glaciaires, épaisseurs de glace et évaluation des masses glaciaires)
G2	Glaciers blancs	Moyen	Recul général et conséquent des appareils glaciaires en altitude en relation avec les évolutions climatiques récentes. Phénomène qui semblent s'accélérer.	
G3	Glaciers pierreux	Moyen	Recul général et conséquent des appareils glaciaires en altitude en relation avec les évolutions climatiques récentes. Phénomène qui semblent s'accélérer.	
	Eboulis, chaos rocheux siliceux et moraines des étages montagnard supérieur à alpin			
E1	Eboulis siliceux froids et longuement enneigés de petits blocs à Oxyria à deux styles (Oxyria digyna)	Bon	Cortèges floristiques typiques. Evolution dynamique progressive lente vers des pelouses alpines acidiphiles plus fermées (donc disparition de l'habitat) dans les secteurs d'éboulis se stabilisant naturellement ou ceux non réalimentés en blocs. Phénomène susceptible de s'accélérer, en relation avec les évolutions climatiques récentes ou prévues.	Suivis de l'évolution des surfaces d'éboulis par analyse d'imageries aériennes. Suivis de la flore et des phytocénoses.
E2	Eboulis siliceux de matériaux fins et terreux et de petits blocs mobiles à Paturin du Mont-Cenis (Poa cenisia)	Bon		
E3	Eboulis siliceux froids de blocs moyens à grossiers mobiles à Adénostyle tomenteux (Cacalia leucophylla)	Bon		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
E4	Eboulis siliceux de blocs grossiers à moyens stabilisés ou peu mobiles à Fougère crispée (<i>Cryptogramma crispa</i>) et Fougère alpestre (<i>Athyrium distentifolium</i>)	Moyen	Cortège floristique partiel ou fragmentaire. Habitat actuellement localisé, en limite supérieure de ses aptitudes écologiques, susceptible de progresser un peu en bénéficiant des remontées climatiques ?	Suivis de la flore et des phytocénoses.

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
	Moraines actives ou récemment stabilisées			
M1	Moraines froides d'altitude encore actives à végétation herbacée et bryophytique pionnière dispersée, avec Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina) et Saxifrage fausse-mousse (Saxifraga bryoides)	Bon	Cortèges floristiques typiques. Mais, en relation avec les évolutions climatiques récentes ou prévues, évolution dynamique progressive assez rapide vers des formations herbacées plus fermées (moraines de type M2), puis des pelouses alpines fermées (unités P1 à P8). Recul prévisible de l'habitat en altitude avec la déglaciation, tant que de nouveaux fronts morainiques seront dégagés de glace. Disparition possible de celui-ci (et des espèces associées) à plus long terme lorsque toutes les surfaces de moraines du site auront été dégagées de glace et recolonisées par les formations de pelouses.	Suivis de la flore et des phytocénoses.
M2	Moraines froides d'altitude récemment stabilisées à végétation herbacée post-pionnière plus recouvrante avec graminées et légumineuses.	Moyen		
<>	PELOUSES ALPINES ET SUBALPINES			
	Pelouses chionophiles à Fétuque violette (Festuca violacea)			
P1	Pelouses chionophiles à Fétuque violette (Festuca violacea) et Fétuque lisse (Festuca laevigata) de fixation de moraines stabilisées	Bon	Cortèges floristiques typiques. Mais, en relation avec les évolutions climatiques récentes ou prévues, évolution dynamique progressive à envisager : colonisation par des landes d'éricacées à plus long terme	Suivis de la flore et des phytocénoses.
P2	Pelouses chionophiles à Fétuque violette (Festuca violacea) de fixation d'éboulis siliceux terreux	Bon		
	Pelouses chionophiles et formations rases des combes longuement enneigées sur sol acide			
P3	Pelouses chionophiles et acidiphiles à Plantain des Alpes (Plantago alpina), Sagine glabre (Sagina glabra) et Sibbalbaldie rampante (Sibbaldia procumbens)	Bon	Cortèges floristiques typiques. Mais, en relation avec les évolutions climatiques récentes ou prévues, évolution dynamique progressive à envisager : transformation et colonisation possible par des pelouses acidiphiles moins chionophiles à plus long terme (pelouses à Nardus stricta en particulier) aux cortèges floristiques nettement moins originaux. Autrement dit : recul prévisible en altitude des formations de combes à neige, remplacées par des formations de pelouses alpines et subalpines plus banales.	Suivis de la flore et des phytocénoses, en relation avec le suivi de l'évolution du manteau neigeux.
P4	Pelouses chiono-hygrophiles à Laîche fétide (Carex foetida) des combes à neige humides acides	Bon		
P5	Pelouses rases à Alchémille à cinq folioles (Alchemilla pentaphyllea) et Plantain des Alpes (Plantago alpina) des combes à neige acides longuement enneigées	Bon		
P6	Pelouses-landines chionophiles rases à Saule herbacé (Salix herbaceae) des combes à neige acides longuement enneigées	Bon		
	Pelouses des crêtes ventées, des croupes exposées et des vires rocheuses			
P7	Pelouses acidiphiles à Fétuque de haller (Festuca halleri), Trèfle de Thal (Trifolium thalii) et Minuartie faux-orpin (Minuartia sedoides) des sommets exposés de croupes morainiques siliceuses stabilisées	Bon	Cortèges floristiques typiques. Mais, en relation avec les évolutions climatiques récentes ou prévues, évolution dynamique progressive à envisager : transformation et colonisation possible par des pelouses acidiphiles	Suivis de la flore et des phytocénoses, en relation avec le suivi de l'évolution des conditions climatiques locales.
P8	Pelouses acidiphiles à Elyna queue-de-souris (Kobresia myosuroides), Jonc trifide (Juncus trifidus) et Fétuque de Haller (Festuca halleri) des crêtes ventées et rocaillies siliceuses exposées	Excellent	Sur le site, habitats aux cortèges floristiques typiques et encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes. A plus long terme, avec les évolutions climatiques telles qu'elles ont désormais envisagées, recul prévisible en altitude et remplacement aux altitudes inférieures de ces communautés spécifiques, par des	Suivis de la flore et des phytocénoses, en relation avec le suivi de l'évolution des conditions climatiques locales.
P9	Pelouses rupicoles acidiphiles à Fétuque de Haller (Festuca halleri) des replats et dômes rocheux siliceux ou des sols superficiels acidifiés	Excellent		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
P10	Pelouses rupicoles acidiphiles à Laiche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) et Trêfle des Alpes (<i>Trifolium alpinum</i>) des vires rocheuses	Excellent	pelouses acidiphiles plus banales (pelouses à <i>Nardus stricta</i>).	

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
<>	BAS MARAIS ET TOURBIERES			
Bas-marais alpins et subalpins sur tourbe acide				
B1	Bas-marais acidiphiles moussus à Laïche noire (Carex nigra)	Mauvais	Habitat actuellement fragmentaire et peu typique dans sa composition floristique. Habitat occupant actuellement des surfaces réduites. Evolution prévisible inconnue à long terme : disparition ou au contraire expansion lente par colonisation de futures dépressions lacustres inondées libérées consécutivement au retrait glaciaire.	Suivis des surfaces occupées et suivis de la flore et des phytocénoses.
<>	SOURCES, COURS D'EAU, GREVES ET ALLUVIONS TORRENTIELLES			
Cours d'eau				
C1	Ruisselets et cours d'eaux plus ou moins temporaires ou intermittents	Non déterminé	Evolution inconnue à moyen ou plus long terme, à envisager avec l'évolution les réserves d'eau solide (neige et glace) : accroissement des volumes avec l'accroissement fusion nivo-glaciaire, ou maintien des débits actuels, ou diminution des débits avec le recul du stock glaciaire ?	Suivi hydrologiques en relation avec les suivis nivo-glaciaires
C2	Ruisselets et cours d'eaux plus ou moins permanents	Non déterminé		
Végétation des bords des suintements, sources et ruisselets aux eaux acides à minéralisées				
C3	Bordures fontinales acidiphiles et moussues à Laïche des frimas (Carex frigida) et Saxifrage étoilée (Saxifraga stellaris)	Mauvais	Habitat actuellement fragmentaire et composition floristique partielle. Habitat occupant actuellement des surfaces réduites. Evolution prévisible inconnue à long terme : disparition ou au contraire expansion lente en fonction de l'évolution du débit des cours d'eau (voir unités C1 et C2)	Suivis des surfaces occupées et suivis de la flore et des phytocénoses, à mettre en relation avec les suivis hydologiques.
Végétation herbacée pionnière des cônes et alluvions torrentiels				
C4	Végétations herbacées pionnières à Epilobe de Fleischer (Epilobium fleischeri) des alluvions torrentielles récentes	Moyen	Habitat encore mal exprimé et à composition floristique partielle, en raison de la déglaciation récente des secteurs qu'il occupe sur le site. Evolution prévisible inconnue à moyen et long terme, car tributaire de l'évolution future du débit des cours d'eau (voir unités C1 et C2). Extension possible de l'habitat avec la déglaciation de surfaces d'alluvions ou au contraire recul avec la progression des pelouses alpines et en cas de diminution des débits et du charriages d'alluvions.	Suivis des surfaces occupées et suivis de la flore et des phytocénoses, à mettre en relation avec les suivis hydologiques et du charriage d'alluvions.
<>	PLANS D'EAU ET VEGETATIONS AQUATIQUES OU DES GREVES DE LACS-MARES			
Eau libre stagnante ou faiblement courante des étangs, lacs et mares				

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
L1	Plans d'eau libre oligotrophes à oligo-mésotrophes des lacs, lacs-mares glaciaires des étages alpins et subalpins	Non déterminé	Evolution à préciser. Qualité de l'eau inconnue ? Evolution à moyen terme par sédimentation inconnue ? Colonisation possible à long terme par des formations végétales aquatiques et palustres (bas-marais alpins) sur les rives, en relation avec les évolutions climatiques récentes ou prévues ?	Suivis hydrologiques et hydrobiologiques. Observation des colonisations végétales en berges.
L2	Fonds caillouteux non ou très peu végétalisés de lacs et lacs-mares plus ou moins temporaires de montagne	Non déterminé	Evolution à préciser, en relation avec les évolutions climatiques récentes ou prévues. A long terme, installation de pelouses fermées ou de bas-marais ?	Suivis des surfaces occupées et suivi de la colonisation végétale

Tableau 4

Site Natura 2000 I15 : Marais à laiche bicolore, prairies de fauche et habitats rocheux du vallon du Ferrand et du plateau d'Emparis

Secteur Emparis - Tableau Etat de conservation et orientations de gestion

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion	
<>	Parois, rochers, vieux murs					
R1	Parois et escarpements rocheux siliceux thermophiles et bien ensoleillés des étages montagnard et subalpin inférieur	Parois des étages montagnard et subalpin inférieur - Association à Doradille du nord (Asplenium septentrionale)	Moyen	Habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Ici, atteintes importantes liées au développement des activités de via ferrata, à la sécurisation routière par engrillagement de parois et des dispositifs anti chutes de blocs.	Préférer les couvertures protectrices de chaussées aux engrillagements massifs de parois.	
R2		Parois de l'étage montagnard - Association des surplombs semi-ombragés à Raiponce de Charmeil (Phyteuma charmeli) et Doradille des sources (Asplenium fontanum)	Moyen			
R3		Parois peu acides d'amphibolites de l'étage montagnard - Association des surplombs ensoleillés à Potentille à tige courte (Potentilla caulescens)	Moyen			
R4	Parois et escarpements rocheux siliceux des étages subalpin et alpin	Parois bien ensoleillées - Association à Saxifrage paniculée (Saxifraga paniculata) et Joubarbe des montagnes (Sempervivum montanum)	Excellent	Habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Sur le site, habitats encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes. Recul prévisible en altitude des communautés spécifiques des parois froides avec les évolutions climatiques telles qu'elles sont désormais envisagées.	Suivis de l'évolution de la flore et des phytocénoses.	
R5		Faïlles ombragées - Association à Cystoptéris fragile (Cystopteris fragilis) et Primevère hérissée (Primula hirsuta)	Excellent			
R6	Parois, escarpements et rochers calcaires des étages montagnard à alpin	Ravines et pans rocheux marno-calcaires inclinés dépourvus ou pauvres en végétation vasculaire	Moyen	Habitat aux cortèges floristiques réduits du fait de l'intensité de l'érosion et du caractère très friable du substrat.	Pas de préconisations particulières.	
R7		Surplombs ensoleillés de l'étage montagnard supérieur - Association à Potentille à tige courte (Potentilla caulescens)	Bon	Habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Sur le site, habitats encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes. Recul prévisible en altitude des communautés spécifiques des parois froides avec les évolutions climatiques telles qu'elles sont désormais envisagées.	Suivis de l'évolution de la flore et des phytocénoses.	
R8		Fissures froides des étages alpin et subalpin - Association saxicole à Drave douteuse (Draba dubia)	Excellent			
R9		Fissures mésophiles à ensoleillées des étages alpin et subalpin - Association à Campanule fluette (Campanula cochleariifolia)	Excellent			
R10		Parois froides, exposées et ombragées - Association saxicole à Saxifrage à feuilles opposées (Saxifraga oppositifolia) et Silène acaule (Silene acaulis subsp. acaulis)	Excellent			
R11	Vieux murs de pierres sèches	Association pariétale des interstices à petites fougères (Asplenium trichomanes, Asplenium ruta-muraria)	Bon	Habitat d'origine anthropique ancienne propice au développement d'espèces présentes originellement dans les parois naturelles.	Pas de préconisations particulières.	
<>	Eboulis					
E1	Eboulis siliceux thermophiles et ensoleillés des étages montagnard à subalpin	Eboulis à Calamagrostide argentée (Achnatherum calamagrostis) de matériaux fins et terreux peu mobiles	Bon	Erosion et piétinement engendrés localement par l'activité pastorale. Tentation de réaliser des plantations et banquettes de stabilisation RTM. Atteintes importantes liées à la sécurisation routière par digues et dispositifs anti chutes de blocs.	Afin de préserver l'habitat, s'abstenir de réaliser des travaux de stabilisation et des plantations, là où il n'y a pas d'enjeux immédiats pour la sécurité publique.	
E2		Eboulis à Centranthe à feuilles étroites (Centranthus angustifolius) de matériaux fins à moyens mobiles	Bon			
E3		Eboulis à Népéta petit-népéta (Nepeta nepetella) de matériaux fins à moyens stabilisés	Bon			
E4		Eboulis à Oseille en écussons (Rumex scutatus) de blocs petits à moyens très mobiles	Bon			
E5		Eboulis à Pâturin bleuisant (Poa nemoralis var. glaucantha) de blocs moyens à grossiers encore mobiles	Bon			
E6		Eboulis de l'étage montagnard de blocs grossiers peu végétalisés	Bon			
E7	Eboulis siliceux frais des étages subalpin à alpin	Eboulis chionophiles à Oxyria à deux styles (Oxyria digyna) de petites plaquettes de schistes silico-alumineux	Bon	Erosion et piétinement engendrés localement par l'activité pastorale	Surveillance de l'évolution. Suivis de la flore et des phytocénoses.	
E8		Eboulis frais à Impératoire (Imperatoria ostruthium) et/ou Fougère mâle (Dryopteris filix mas) de gros blocs stabilisés	Excellent	Peu ou pas de perturbations anthropiques		
E9	Eboulis calcaires et marno-calcaires très froids, de matériaux fins cryoturbés des étages subalpin supérieur à alpin	Eboulis humides et froids à Renoncule des glaciers (Ranunculus glacialis)	Bon	Erosion et piétinement engendrés très localement par l'activité pastorale	Surveillance de l'évolution. Suivis de la flore et des phytocénoses.	
E10		Eboulis humides et froids à Saxifrage à feuilles opposées (Saxifraga oppositifolia) et Achillée naine (Achillea nana)	Bon			
E11		Débris et éboulis froids de haute altitude à Campanule du Mont-Cenis (Campanula cenisia)	Excellent	A l'écart de la majorité des perturbations anthropiques. Peu ou pas de perturbations directes. Evolution possibles avec les modifications climatiques prévisibles.		
E12		Débris terreux cryoturbés, fins à assez humides à Renoncule à feuilles de Parnassie (Ranunculus parnassifolius)	Moyen	Site subissant le piétinement humain (tourisme) et du bétail et susceptibles d'être utilisés comme reposoirs par les troupeaux. Evolution possibles avec les modifications climatiques prévisibles.		Eviter les équipements touristiques (panneaux directionnels, balisage d'itinéraires, table d'orientation ...) sur les croupes abritant l'habitat. Suivis de la flore et des phytocénoses.
E13		Eboulis calcaires et marno-calcaires froids des étages subalpin à alpin	Eboulis à Doronic à grandes fleurs (Doronicum grandiflorum), de blocs assez grossiers et mobiles	Bon		Peu de perturbations directes. Erosion et piétinement engendrés localement par l'activité pastorale. Evolution possibles avec les modifications climatiques prévisibles.
E14	Eboulis à Tabouret à feuilles rondes (Noccaea rotundifolia), de blocs moyens à petits et mobiles		Bon			
E15	Eboulis chionophiles à Pâturin du Mont-Cenis (Poa cenisia) et Marguerite des Alpes (Leucanthemopsis alpina), de petites plaquettes et matériaux fins		Bon			
E16	Eboulis à Liondent des montagnes (Leontodon montanus) et Trisète à feuilles distiques (Trisetum distichophyllum), de matériaux très fins et débris calcaires		Bon			
E17	Eboulis à Trisète à feuilles distiques (Trisetum distichophyllum), Gypsophile rampante (Gypsophila repens) et Liondent hyoséroïde (Leontodon hyoseroides), de matériaux fins		Moyen			

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
E18	Eboulis calcaires et marno-calcaires humides des étages montagnard supérieur à alpin	Eboulis mésophiles et héliophiles à Tussilage pas d'ane (<i>Tussilago farfara</i>) et Pâturin du Mont Cenis (<i>Poa cenisia</i>) des schistes, se délitant en petites plaquettes	Bon	Erosion et piétinement engendrés localement par l'activité pastorale. Tentation de réaliser des plantations et banquettes de stabilisation RTM.	Afin de préserver l'habitat, s'abstenir de réaliser des travaux de stabilisation et des plantations, là où il n'y a pas d'enjeux immédiats pour la sécurité publique.
E19		Eboulis frais à assez humides à Adénostyle des Alpes (<i>Cacalia alpina</i>), avec Sainfoin de Boutigny (<i>Hedysarum boutignyanum</i>) et Saxifrage jaune (<i>Saxifraga aizoides</i>) de blocs petits et moyens mobiles	Bon		
E20	Eboulis calcaires et marno-calcaires thermophiles des étages montagnard à subalpin inférieur	Eboulis à Calamagrostide argentée (<i>Achnatherum calamagrostis</i>), Laser des montagnes (<i>Laserpitium siler</i>) et Centranthe à feuilles étroites (<i>Centranthus angustifolius</i>), de matériaux fins à moyens	Bon	Erosion et piétinement engendrés localement par l'activité pastorale. Tentation de réaliser des plantations et banquettes de stabilisation RTM.	Afin de préserver l'habitat, s'abstenir de réaliser des travaux de stabilisation et des plantations, là où il n'y a pas d'enjeux immédiats pour la sécurité publique.
E21		Eboulis à Liondent hyoseroïde (<i>Leontodon hyoseroides</i>) et Calamagrostide argentée (<i>Achnatherum calamagrostis</i>), de matériaux fins à très fins	Bon		
E22		Eboulis à Sainfoin de Boutigny (<i>Hedysarum boutignyanum</i>) avec Centranthe à feuilles étroites (<i>Centranthus angustifolius</i>) et Calamagrostis argenté (<i>Achnatherum calamagrostis</i>)	Bon		
E23		Eboulis à Centranthe à feuilles étroites (<i>Centranthus angustifolius</i>) et Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) et Gypsophile rampant (<i>Gypsophila repens</i>)	Bon		
E24		Eboulis à Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) et Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>)	Bon		
E25		Eboulis à Gypsophile rampant (<i>Gypsophila repens</i>) et Sainfoin des montagnes (<i>Onobrychis montana</i>)	Bon		
<>	Pelouses pionnières sur rocailles, rochers et dalles rocheuses				
D1	Pelouses pionnières d'espèces annuelles à bisannuelles des balmes et abris sous-roche	Pelouses xéro-thermophiles et nitrophiles à Brome des toits (<i>Bromus tectorum</i>) et Brome stérile (<i>Bromus sterilis</i>) des replats de balmes ensoleillées	Excellent	Habitats d'origine partiellement anthropique (parquages anciens de petit bétail en abri sous-roche), situés actuellement dans des secteurs abandonnés par le pastoralisme et à l'écart des activités humaines.	Pas de préconisations particulières.
D2		Ourlets herbacés nitroclines et sciaphiles à Géranium herbe-à-Robert (<i>Geranium robertianum</i>), <i>Myosotis</i> des champs (<i>Myosotis arvensis</i>) et Morelle douce-amère (<i>Solanum dulcamara</i>), des balmes ombragées à fraîches	Excellent		
D3	Pelouses saxicoles pionnières xérophiles et acidiphiles à Orpins (<i>Sedum</i> sp. pl.) et Joubarbes (<i>Sempervivum</i> sp. pl.) des dalles, vires, corniches et replats rocheux siliceux	Pelouses à Joubarbe toile d'araignée (<i>Sempervivum arachnoideum</i>) et Antennaire patte-de-chat (<i>Antennaria dioica</i>), des étages subalpin à alpin inférieur	Bon	Habitat spécialisé stable à long terme. Quelques secteurs subissant l'impact de la fréquentation touristique et du piétinement (secteur du Plan de la Cavale - lac des Moutières).	Surveillance de l'évolution des secteurs les plus fréquentés. Suivis de la flore et des phytocénoses.
D4		Pelouses à Orpins (<i>Sedum album</i> , <i>Sedum montanum</i>), Joubarbes (<i>Sempervivum arachnoideum</i> , <i>Sempervivum montanum</i>) et bryophytes, des étages montagnard à subalpin inférieur	Bon	Habitat spécialisé stable à long terme. Quelques secteurs subissant l'impact de la fréquentaion touristique et du piétinement (secteur des Clots).	
D5	Pelouses vivaces rupicoles, xérophiles et acidiphiles à Fétuque hérisson (<i>Festuca acuminata</i>) des vires, rebords d'escarpements, pentes rocheuses et ressauts siliceux ensoleillés, des étages montagnard et subalpin	Pelouses à Fétuque hérisson (<i>Festuca acuminata</i>) infiltrée d'espèces steppiques, des étages montagnard inférieur et moyen	Excellent	Habitat des pentes rocheuses raides à l'écart de la plupart des perturbations anthropiques. Incidences du pâturage caprin à évaluer sur certains secteurs.	Suivis de la flore et des phytocénoses sur les stations d'espèces remarquables.
D6		Pelouses à Fétuque hérisson (<i>Festuca acuminata</i>), des étages montagnard moyen à subalpin	Excellent	Habitat des pentes rocheuses raides à l'écart de la plupart des perturbations anthropiques. Incidences du pâturage caprin à évaluer sur certains secteurs.	Suivis de la flore et des phytocénoses sur les stations d'espèces remarquables.
D7		Pelouses à Laîche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>) avec Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>) et Fétuque hérisson (<i>Festuca acuminata</i>), des étages subalpin moyen et supérieur	Bon		
D8	Pelouses pionnières calcicoles des dalles rocheuses et rocailles calcaires	Pelouses xérophiles à Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>) et Hélianthèmes (<i>Helianthemum</i> sp. pl.), des étages montagnard et subalpin	Bon	Erosion et piétinement engendrés ponctuellement et localement par l'activité pastorale.	Suivis de la flore et des phytocénoses sur les stations d'espèces remarquables.
D9		Pelouses froides à Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>), Dryade à huit pétales (<i>Dryas octopetala</i>) et Hélianthème nummulaire (<i>Helianthemum nummularium</i>), des étages subalpin et alpin	Bon		
D10		Pelouses rupicoles à Fétuque naine (<i>Festuca quadriflora</i>) des corniches calcaires froides, de l'étage alpin	Bon	Piétinement engendrés ponctuellement et localement par l'activité pastorale et la fréquentation touristique.	Suivis de la flore et des phytocénoses sur les stations d'espèces remarquables.
D11		Pelouse rupicoles à Pâturin glauque (<i>Poa glauca</i>) des crêtes très exposées, de l'étage alpin	Bon		
<>	Pelouses et prairies très sèches de fixation d'éboulis ou de pentes écorchées				
T1	Pelouses et prairies écorchées, calcicoles et xérothermophiles, de fixation d'éboulis ou de rocailles calcaires, dans les pentes sèches et ensoleillées, aux étages montagnard et subalpin	Pelouses écorchées à Germandrée des montagnes (<i>Teucrium montanum</i>), Globulaire à feuilles en cœur (<i>Globularia cordifolia</i>) et Bugrane du Mont-Cenis (<i>Ononis cristata</i>)	Excellent	Impact de la pression pastorale et dynamique naturelle d'érosion superficielle dans les pentes fortes. Tentation de réaliser des plantations et banquettes de stabilisation RTM.	Afin de préserver l'habitat, s'abstenir de réaliser des travaux de stabilisation et des plantations, là où il n'y a pas d'enjeux immédiats pour la sécurité publique.
T2		Pelouses écorchées à Astragale aristé (<i>Astragalus sempervirens</i>), Koelérie du Valais (<i>Koeleria vallesiana</i>) et Bugrane du Mont-Cenis (<i>Ononis cristata</i>)	Excellent		
T3		Pelouses très ouvertes en gradins à Koelérie du Valais (<i>Koeleria vallesiana</i>) avec Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>) et Seslérie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>)	Excellent		
T4		Pelouses clairsemées à Fétuque lisse (<i>Festuca laevigata</i>), Seslérie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et Androsace à fleurs de primevère (<i>Androsace vitaliana</i>)	Bon		
T5	Prairies écorchées, xérothermophiles et calcicoles à	Sous-type avec Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>), Gypsophile rampante (<i>Gypsophila repens</i>) et Astragale aristé (<i>Astragalus sempervirens</i>)	Excellent	Impact de la pression pastorale et dynamique naturelle d'érosion superficielle dans les pentes fortes. Tentation de réaliser des plantations et banquettes de	Afin de préserver l'habitat, s'abstenir de réaliser des travaux de stabilisation et des plantations, là où il n'y a pas d'enjeux immédiats pour la
T6		Sous-type avec Seslérie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>), Calamagrostis des montagnes (<i>Calamagrostis varia</i>) et Gentiane jaune (<i>Gentiana lutea</i>) abondante	Excellent		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
T7	Avoine de parlatore (Helictotrichon parlatorei)	Sous-type avec Fétuque paniculée (Festuca paniculata) et Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium)	Excellent	des pentes fortes. Tentation de réaliser des plantations et banquettes de stabilisation RTM.	Stabilisation et des plantations, la ou il n'y a pas d'enjeux immédiats pour la sécurité publique.
T8		Sous-type avec Asphodèle blanche (Asphodelus albus) et Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre)	Moyen		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
<> Pelouses et formations steppiques intra-alpines					
S1	Pelouses steppiques acidiclinales à acidiphiles, à Fétuque marginée (Festuca marginata) et Armoises (Artemisia alba, Artemisia campestris) de l'étage montagnard	Sous-type très écorché avec Achillée noble (Achillea nobilis) et Orpin des montagnes (Sedum montanum)	Moyen	Pression pastorale disparue ou devenue très accessoire permettant une certaine dynamique d'embroussailement sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des accrus forestiers. Suivis de la flore et des phytocénoses. Suivis des stations d'espèces remarquables.
S2		Sous-type riche en Globulaire à feuilles en cœur (Globularia cordifolia) et Calamagrostis argentée (Achnatherum calamagrostis) avec touffes éparses de Lavande à feuilles étroites) Lavandula angustifolia	Moyen		
S3		Sous-type très écorché à Armoise blanche (Artemisia alba) avec Brome rude (Bromus squarrosus) assez abondant	Moyen		
S4		Sous-type à Armoise blanche (Artemisia alba) et Lavande à feuilles étroites (Lavandula angustifolia)	Moyen		
S5	Pelouses steppiques calcicoles de l'étage montagnard	Pelouses steppiques à Stipe laineuse (Stipa gallica / eriocaulis), Astragale faux-sainfoin (Astragalus onobrychis) et Brome dressé (Bromus erectus)	Moyen	Pression pastorale disparue ou devenue très accessoire permettant une certaine dynamique d'embroussailement sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Tentation de réaliser des plantations et banquettes de stabilisation RTM.	S'abstenir de réaliser des travaux de stabilisation et des plantations, là où il n'y a pas d'enjeux immédiats pour la sécurité publique. Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux. Contrôler l'expansion des accrus forestiers. Suivis de la flore et des phytocénoses. Suivis des stations d'espèces remarquables.
S6		Pelouses steppiques de corniches calcaires à Globulaire à feuilles en cœur (Globularia cordifolia) et Stipe laineuse (Stipa gallica / eriocaulis)	Moyen		
S7		Pelouses steppiques à Brôme dressé (Bromus erectus) et Fétuque marginée (Festuca marginata) avec Barbon pied de poule (Dichanthium ischaemum) par taches	Moyen		
S8	Pelouses steppiques à Stipe pennée (Stipa pennata) de l'étage subalpin	Pelouses steppiques froides à Stipe pennée (Stipa pennata)	Bon	Habitat stable (dans des conditions climatiques stables).	Habitat dont l'évolution est à surveiller en relation avec les dynamiques climatiques. Suivis de la flore et des phytocénoses.
<> Prairies a Brôme dressé (Bromus erectus), Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre) et Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia), aux étages montagnard et subalpin inférieur					
B1	Prairies semi-sèches calcicoles à Brôme dressé (Bromus erectus) de l'étage montagnard	Sous-type à Sainfoin des montagnes (Onobrychis montana) abondant	Moyen	Habitats façonnés par les activités agro-pastorales anciennes au cours des siècles précédents. Dynamique d'ourlification et d'embroussailement liée à l'abandon d'utilisation et au sous-pâturage.	Favoriser les opérations d'entretien et de restauration de prairies sèches par des actions de débroussailement et la reprise du pastoralisme. Suivis de la flore et des phytocénoses.
B2		Sous-type à Hippocrépide à toupet (Hippocrepis comosa) et Fétuque lisse (Festuca laevigata)	Moyen		
B3		Sous-type à Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre)	Moyen		
B4	Prairies sèches acidiphiles à Brôme dressé (Bromus erectus) avec Fétuque lisse (Festuca laevigata) et Peucédan des montagnes (Oreoselinum nigrum)		Moyen		
B5	Prairies mésophiles à semi-sèches dominées par le Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre)	Sous-type pré-forestier codominé par le Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre) et le Brachypode des bois (Brachypodium sylvaticum) d'anciennes terrasses agraires abandonnées	Bon	Prairies pré-forestières résultant d'abandon avec dynamique forte. Poursuite de la dynamique d'ourlification et d'embroussailement liée à l'abandon, puis reboisement spontané entraînant à plus long terme la disparition de l'habitat.	Favoriser les opérations d'entretien et de restauration de prairies sèches par des actions de débroussailement et la reprise du pastoralisme. Suivis de la flore et des phytocénoses.
B6		Sous-type avec Fétuque lisse (Festuca laevigata)	Bon	Dynamique d'ourlification favorisant Brachypodium rupestre, liée à l'abandon pastoral ou au sous-pâturage. Si poursuite de la dynamique : processus d'embroussailement et reboisement naturel à long terme.	
B7		Sous-type avec Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia)	Bon		
B8		Sous-type avec graminées diverses (Festuca nigrescens, Poa chaixii et Phleum alpinum subsp. rhaeticum)	Bon	Habitat façonné par le pastoralisme. Evolution et dynamique de l'habitat liées aux pratiques pastorales. L'abandon pastoral ou le sous-pâturage tendent à favoriser les espèces sociales recouvrantes (Brachypodium rupestre, Festuca paniculata).	Adapter la pression pastorale de façon à contrôler l'expansion des espèces sociales (Brachypodium rupestre, Festuca paniculata, Nardus stricta). Suivis de la flore et des phytocénoses.
B9		Sous-type avec Fétuque paniculée (Festuca paniculata)	Bon		
B10		Sous-type avec Nard raide (Nardus stricta)	Bon	Habitat dérivé en grande partie par la pratique pluri-séculaire du pastoralisme qui a favorisé peu à peu le développement de Nardus stricta, espèce résistante au piétinement et à l'abrutissement.	
B11	Prairies mésophiles à fraîches à Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia) de fixation des fortes pentes marno-calcaires	Sous-type avec Sainfoin des montagnes (Onobrychis montana) abondant	Bon	Evolution de l'habitat liées aux pratiques pastorales, à la dynamique d'embroussailement et à plus long terme de recolonisation forestière, ainsi qu'à la dynamique liée à l'érosion superficielle des sols dans les pentes fortes.	Adapter la pression pastorale de façon à ce qu'elle soit équilibrée pour éviter la dynamique d'embroussailement et à l'inverse éviter de favoriser l'érosion des sols. Suivis de la flore et des phytocénoses.
B12		Sous-type à Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre) avec Laser à feuilles larges (Laserpitium latifolium) et/ou Gentiane jaune (Gentiana lutea) assez abondants	Bon		
B13		Sous-type à Aster fausse-paquerette (Aster bellidiastrum), Sesslerie bleutée (Sesleria caerulea) et Valériane des montagnes (Valeriana montana)	Bon		
<> Prairies grasses ou des sols piétinés, des étages montagnard supérieur et subalpin					
G1	Prairies nitroclines de montagne à Dactyle pelotonné (Dactylis glomerata) avec graminées et dicotylédones diverses		Bon	Habitat issu au cours du temps de pelouses subalpines et alpines dont le sol s'est trouvé fertilisé par la pratique pluri-séculaire du pastoralisme. La typicité de l'habitat, sa dynamique et son état de conservation résultent des activités pastorales.	En raison de sa flore banale, cet habitat moyennement diversifié et représentatif d'engraissement excessif des sols n'est pas à favoriser.
G2	Prairies à Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa) des sols nitrophiles tassés et humides		Moyen	Habitat issu au cours du temps de pelouses subalpines et alpines dont le sol s'est trouvé tassé par la pratique pluri-séculaire du pastoralisme. La typicité de l'habitat, sa dynamique et son état de conservation résultent de l'intensité du piétinement et du pastoralisme.	Habitat pauvre en espèces et représentatif de dégradation des sols, qui n'est pas à favoriser.
G3	Pelouses fraîches à Alchemilles (Alchemilla gr. vulgaris,	Sous-type avec Triseté dorée (Trisetum flavescens)	Moyen	Habitat issu au cours du temps de pelouses subalpines et alpines dont le sol s'est trouvé fertilisé et un peu tassé par la pratique pluri-séculaire du pastoralisme. La	
G4		Sous-type avec Fétuque violette (Festuca violacea) et Paturin des Alpes (Poa alpina)	Moyen		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
G5	Alchemilla glabra) des fonds de combes et dépressions chiono-nitrophiles	Sous-type à Fétuque noircissante (Festuca nigrescens) et Trèfle bai (Trifolium badium) abondants	Moyen	typicité de l'habitat, sa dynamique et son état de conservation résultent de l'intensité du piétinement et du pastoralisme.	Habitat assez peu diversifié en espèces, qui n'est pas à favoriser.
G6		Sous-type à Nard raide (Nardus stricta) abondant	Moyen		

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
G7	Prairies grasses à Fétuque noirissante (Festuca nigrescens) et Avoine dorée (Trisetum flavescens)	Sous-type hygrocline à Canche cespiteuse (Deschampsia cespitosa) et dicotylédones (Alchemilla glabra, Trollius europaeus, Campanula rhomboidalis)	Moyen	Habitat dérivant au cours du temps de pelouses subalpines dont le sol s'est trouvé fertilisé par les pratique pluri-séculaire agro-pastorales (probablement anciennes prairies de fauche désormais pâturées). La typicité de l'habitat, sa dynamique et son état de conservation résultent des pratiques agro-pastorales (fauche ou pâture) et de leur de intensité.	La reprise de pratiques de fauche extensive plutôt que du pâturage permettrait de restaurer l'habitat et son retour vers des formations de prairies à flore plus diversifiée et éligibles N2000 (habitat 6520 - prairies de fauche de montagne). Suivis de la flore et des phytocénoses, en cas de reprise d'activités de fauche.
G8		Sous-type acidiphile à Fenouil des Alpes (Meum athamanticum)			
G9	Prairies acidiclinales grasses à Fétuque noirissante (Festuca nigrescens), Pâturin des Alpes (Poa alpina), Fléole des Alpes (Phleum alpinum) et Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa)	Sous-type avec Flouve des Alpes (Anthoxantum odoratum subsp. nipponicum) abondante	Moyen	Habitat dérivant au cours du temps de pelouses subalpines dont le sol s'est trouvé fertilisé par les pratique pluri-séculaire agro-pastorales (probablement anciennes prairies de fauche désormais pâturées). La typicité de l'habitat, sa dynamique et son état de conservation résultent des pratiques agro-pastorales (fauche ou pâture) et de leur de intensité.	
G10		Sous-type avec Pâturin des Alpes (Poa alpina) abondant			
G11		Sous-type avec Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre) abondant			
G12		Sous-type avec Fétuque paniculée (Festuca paniculata) abondante			
<>	Prairies héliophiles à Fétuque paniculée (Festuca paniculata) de l'étage subalpin				
P1	Prairies acidiphiles xéro-héliophiles à Fétuque paniculée (Festuca paniculata)	Sous-type avec Avoine de parlatore (Helictotrichon parlatorei) codominante et Asphodèle du Dauphiné (Asphodelus albus ssp. delphinensis) de fixation d'éboulis siliceux terreux	Bon	Dynamique d'ourlification et d'embroussaillage liée à l'abandon ou au sous-pâturage. La grande abondance d'Asphodelus albus résulte probablement de l'ancienne pratique, autrefois courante, de l'écobuage dans ces pentes sèches.	La reprise de pratiques pastorales équilibrées dans ces prairies tendant à être actuellement délaissées, permettrait de favoriser le retour d'une flore plus diversifiée.
P2		Sous-type avec Fétuque hérisson (Festuca acuminata) sur pentes siliceuses sèches bien exposées			
P3	Prairies acidiphiles et mésophiles à fraîches à Fétuque paniculée (Festuca paniculata) et Nard raide (Nardus stricta)	Sous-type avec Laïche toujours verte (Carex sempervirens)	Bon	Dynamique d'ourlification et d'embroussaillage (myrtilles, aireselles, genévriers nains) liée à l'abandon ou au sous-pâturage. A l'inverse, une trop forte accentuation de la pression pastorale peut faire basculer ces prairies acidiphiles vers une nardaie pauvre en espèces.	Recherche d'une pratique pastorale équilibrée, pour éviter la dynamique d'embroussaillage sur les secteurs sous-pâturés ou, à l'inverse, un appauvrissement de la flore en cas de pression de pâturage excessive.
P4		Sous-type avec Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum) abondant			
P5		Sous-type avec Fenouil des Alpes (Meum athamanticum) et flore opulente variée riche en dicotylédones diverses			
P6		Sous-type avec Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre) abondant			
P7	Prairies calciclinales et mésophiles à assez fraîches à Fétuque paniculée (Festuca paniculata)	Sous-type avec Fétuque violette (Festuca violacea) et Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium)	Excellent	Etat de conservation tributaire de la pression pastorale et de la dynamique naturelle d'érosion superficielle dans les pentes fortes.	Recherche d'une pratique pastorale sans excès et équilibrée, pour maintenir la diversité floristique actuelle et éviter de favoriser trop l'érosion superficielle dans les pentes fortes.
<>	Pelouses acidiphiles à Nard raide (Nardus stricta) et formations voisines des étages alpin et subalpin				
N1	Pelouses fraîches acidiphiles à Nard raide (Nardus stricta), Fétuque noirissante (Festuca nigrescens) et Fenouil des Alpes (Meum athamanticum)	Sous-type avec Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale) abondant	Moyen	Habitat dérivé en grande partie par la pratique pluri-séculaire du pastoralisme qui a favorisé peu à peu l'oligotrophisation des sols (appauvrissements en nutriments) par transfert*et léger tassement** des sols par piétinement. [*Le transfert des nutriments du sol résulte de l'exportation de la production animale et d'autre part de la concentration des fumures sur les reposoirs. **Le tassement des sols implique une diminution de leur porosité, laquelle rend les nutriments difficilement accessibles aux racines].	Habitat assez peu diversifié à pauvre en espèces et qui n'est pas à favoriser. La typicité de l'habitat, sa dynamique d'embroussaillage (myrtilles, aireselles ...) et sa diversité floristique résultent de l'intensité de la pression pastorale qui doit rester équilibrée et non excessive.
N2		Sous-type avec Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum) abondant			
N3	Pelouses mésophiles et acidiphiles à Fétuque noirissante (Festuca nigrescens) et Nard raide (Nardus stricta)	Sous-type à Nard raide (Nardus stricta) dominant			
N4		Sous-type à Fétuque noirissante (Festuca nigrescens) dominante			
N5		Sous-type avec Fétuque violette (Festuca violaea), Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale) et Plantain des Alpes (Plantago alpina) abondants			
N6		Sous-type avec Plantain des Alpes (Plantago alpina), Lotier des Alpes (Lotus alpinus) et Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale) abondants			
N7	Pelouses mésophiles à méso-xérophiles et acidiphiles à Nard raide (Nardus stricta), Laïche toujours verte (Carex sempervirens) et Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum)	Sous-type à Nard raide (Nardus stricta) dominant	Moyen	Habitat dérivé en grande partie par la pratique pluri-séculaire du pastoralisme qui a favorisé peu à peu l'oligotrophisation des sols (appauvrissements en nutriments) par transfert et léger tassement des sols par piétinement. La pratique répétée du pastoralisme a favorisé peu à peu le développement de Nardus stricta, espèce sociale résistante au piétinement et à l'abrouissement, devenue désormais dominante.	Habitat assez peu diversifié à pauvre en espèces et qui n'est pas à favoriser. La typicité de l'habitat, sa dynamique d'embroussaillage (myrtilles, aireselles ...) et sa diversité floristique résultent de l'intensité de la pression pastorale qui doit rester équilibrée et non excessive. La mise en place de parcs tournants peut faire reculer Nardus stricta au profit d'une plus grande diversité floristique.
N8		Sous-type à Laïche toujours verte (Carex sempervirens) dominante			
N9		Sous-type à Trèfle des Alpes (Trifolium alpinum) abondant			
N10		Sous-type à Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale) abondant			
N11	Pelouses chionophiles et acidiphiles à Plantain des Alpes (Plantago alpina), des replats et combes à neige sur sols acidifiés	Pelouses à Plantain des Alpes (Plantago alpina) et Sagine glabre (Sagina glabra)	Bon	Habitat naturellement stable (dans des conditions climatiques stables). Evolution de l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement et réchauffement) et dont l'état de conservation résulte à court terme des pratiques pastorales.	Pression pastorale qui doit rester équilibrée et non excessive.
N12		Pelouses à Vulpin des Alpes (Alopecurus alpinus), Renoncule de Kuepfer (Ranunculus kuepferi) et Plantain des Alpes (Plantago alpina)	Bon		
<>	Pelouses chionophiles à Fétuque violette (Festuca violacea) et formations voisines, des étages subalpin supérieur et alpin				
V1	Pelouses chionophiles calcicoles à Fétuque violette (Festuca violacea)	Sous-type à Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium) et Laïche toujours verte (Carex sempervirens)	Excellent	Habitat naturellement stable (dans des conditions climatiques stables). Etat de conservation et évolution de l'habitat sont tributaires de la pression pastorale et de la dynamique naturelle d'érosion superficielle dans les pentes fortes.	Recherche d'une pratique pastorale équilibrée, pour maintenir la diversité floristique actuelle et éviter de favoriser trop l'érosion superficielle notamment dans les pentes fortes.
V2		Sous-type à Fétuque paniculée (Festuca paniculata) et Hélianthème à feuilles rondes (Helianthemum nummularium)			
V3		Sous-type calcicline à Trèfle bai (Trifolium badium), Trèfle de Thal (Trifolium thalii) et Plantain des Alpes (Plantago alpina)			

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
V4	Violacea	Sous-type à Plantain des Alpes (<i>Plantago alpina</i>) et Alchémille à folioles pliées (<i>Alchemilla alpigena</i>)		La dynamique naturelle d'érosion superficielle dans les pentes fortes.	notamment dans les pentes fortes.
V5		Sous-type avec Potentille à grandes fleurs (<i>Potentilla grandiflora</i>) très abondante et Laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>)			

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
V6	Pelouses chionophiles acidiclinales à acidiphiles à Fétuque violette (Festuca violacea) et Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa)	Sous-type avec Fétuque noirissante (Festuca nigrescens), avec Flouve des Alpes (Anthoxanthum odoratum ssp. nipponicum) souvent abondante	Bon	Habitat naturellement stable (dans des conditions climatiques stables). Etat de conservation et évolution de l'habitat sont tributaires de la pression pastorale et de la dynamique naturelle d'érosion superficielle dans les pentes fortes.	Recherche d'une pratique pastorale équilibrée, pour maintenir la diversité floristique actuelle et éviter de favoriser trop l'érosion superficielle dans les pentes fortes.
V7		Sous-type avec Trisetète doré (Trisetum flavescens) et Flouve des Alpes (Anthoxanthum odoratum ssp. nipponicum)			
V8		Sous-type avec Trèfle des neiges (Trifolium pratense subsp. nivale) abondant			
V9		Sous-type avec Trèfle bai (Trifolium badium), Lotier des Alpes (Lotus alpinus), Benoite des montagnes (Geum montanum) et Nard raide (Nardus stricta)	Moyen		
V10		Sous-type acidifié à Laïche toujours verte (Carex sempervirens) et Fétuque noirissante (Festuca nigrescens)			
V11		Sous-type acidifié à Nard raide (Nardus stricta) avec Gentiane ponctuée (Gentiana punctata) et Pédiculaire incarnate (Pedicularis rostratospicata)	Moyen		
V12	Pelouses fraîches, non fontinales, à Laïche ferrugineuse (Carex ferruginea)	Pelouses chionophiles fraîches à Laïche ferrugineuse (Carex ferruginea) des dépressions et pentes semi-humides sur sol calcaire	Excellent	Habitat localisé dans des pentes fortes à très fortes, échappant à une pression pastorale excessive.	Habitat spécialisé stable, mais à surveiller avec les évolutions anthropiques et climatiques (suivis de la flore et des phytocénoses).
<>	Pelouses calcicoles des étages alpin et subalpin				
C1	Pelouses écorchées baso-neutrophiles à Avoine des montagnes (Helictotrichon sedenense)	Sous-type principal très écorché à Avoine des montagnes (Helictotrichon sedenense) des pentes érodées et caillouteuses	Excellent	Pression pastorale (à surveiller dans les pentes fortes) et dynamique naturelle d'érosion superficielle sont les deux facteurs influants principaux.	Maintien d'une pratique pastorale équilibrée, pour maintenir la diversité floristique actuelle et éviter de favoriser trop l'érosion superficielle dans les pentes fortes. Suivis de la flore et des phytocénoses.
C2	Pelouses chionophile plus fermé avec Fétuque violette (Festuca violacea) abondante (Sesleria bleutée (Sesleria caerulea))	Sous-type chionophile plus fermé avec Fétuque violette (Festuca violacea) abondante	Bon		
C3		Sous-type à Sainfoin de Boutigny (Hedysarum boutignyanum) des ravines marno-calcaires			
C4	Pelouses généralement écorchées ou en gradins à Soslérie bleutée (Sesleria caerulea)	Sous-type à Aster fausse pâquerette (Aster bellidiastrum) abondant, des pentes calcaires fraîches	Bon	Pression pastorale (à surveiller dans les pentes fortes) et dynamique naturelle d'érosion superficielle sont les deux facteurs influants principaux.	
C5		Sous-type mésophile à Soslérie bleutée (Sesleria caerulea) dominante			
C6		Sous type à Fétuque lisse (Festuca laevigata) des pentes un peu sèches			
C7		Sous-type avec Laïche toujours verte (Carex sempervirens) abondante, des sols calcaires en début d'acidification			
<>	Combes a neige et pelouses alpines froides de l'étage alpin				
A1	Pelouses et pelouses-landines rases et chionophiles des combes à neige calcicoles	Pelouses à Arabette bleuâtre (Arabis caerulea) longuement enneigées	Excellent	Habitat hautement spécialisé, naturellement stable (dans des conditions climatiques stables). Evolution de l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement et réchauffement) et dont l'état de conservation résulte aussi à court terme des pratiques pastorales.	Pression pastorale qui doit rester équilibrée et non excessive. Habitat spécialisé normalement stable, mais à surveiller avec les évolutions anthropiques et climatiques. Suivis de la flore et des phytocénoses.
A2		Pelouses-landines à Saule à feuilles rétuses (Salix retusa) et Saule réticulé (Salix reticulata)			
A3	Pelouses et pelouses-landines rases et chionophiles des combes à neige acidiphiles	Pelouses à Laïche fétide (Carex foetida) des dépressions humides	Excellent		
A4		Pelouses rases à Alchémille à cinq feuilles (Alchemilla pentaphyllea), Sibalbaldie rampante (Sibbaldia procumbens), Gnaphale nain (Omalotheca supina) et Plantain des Alpes (Plantago alpina)			
A5		Pelouses rases à Saule herbacé (Salix herbaceae)			
A6		Pelouses rases à Polytrich à six angles (Polytrichum sexangulare)			
A7	Pelouses et pelouses-landines calcicoles des rocailles et croupes calcaires froides exposées et ventées	Pelouses pionnières très écorchées à Oxytropis champêtre (Oxytropis campestris), Androsace à fleurs de primevère (Androsace vitaliana) et Fétuque lisse (Festuca laevigata)	Excellent	Habitat hautement spécialisé, naturellement stable (dans des conditions climatiques stables). Evolution de l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement / déneigement et réchauffement) et dont l'état de conservation résulte aussi à court terme des pratiques pastorales. Habitats occupant des sites topographiques ventilés (croupes) susceptibles d'être utilisés comme reposoirs par les troupeaux.	Pression pastorale qui doit rester équilibrée et non excessive, limiter la stagnation des troupeaux sur l'habitat. Habitat spécialisé normalement stable, mais à surveiller avec les évolutions anthropiques et climatiques. Suivis de la flore et des phytocénoses.
A8		Pelouses-landines pionnières à Dryade à huit pétales (Dryas octopetala) avec Soslérie bleutée (Sesleria caerulea)			
A9		Pelouses-landines pionnières très écorchées à Saule à feuilles de serpolet (Salix serpyllifolia), Dryade à huit pétales (Dryas octopetala) et Oxytropis champêtre (Oxytropis campestris)			
A10		Pelouses un peu plus fermées à Elyna queue-de-souris (Kobresia myosuroides) et Oxytropis champêtre (Oxytropis campestris)			
A11		Pelouses humicoles un peu plus fermées en voie d'acidification à Laïche de Rosa (Carex curvula subsp. rosae)			
A12	Pelouses acidiphiles, froides et sèches à Antennaire patte de chat (Antennaria dioica), Androsace à fleurs de primevère (Androsace vittaliana), Véronique d'Allionii (Veronica allionii) et Gentiane des Alpes (Gentiana alpina), des croupes froides et exposées et des buttes de thufurs	Sous-type avec Fétuque lisse (Festuca laevigata) et Joubarbe toile d'araignée (Sempervivum arachnoideum)	Bon (localement Mauvais)	Habitat spécialisé, naturellement stable (dans des conditions climatiques stables). Evolution de l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement / déneigement et réchauffement) et dont l'état de conservation résulte aussi à court terme des pratiques pastorales. Certains secteurs de thufurs présentent des buttes significativement érodées par la pression pastorale.	Pression pastorale qui doit rester équilibrée et non excessive. Habitat spécialisé normalement stable, mais à surveiller avec les évolutions anthropiques et climatiques. Réduire la pression pastorale par des mises en défens des secteurs de thufurs érodées. Suivis de la flore et des phytocénoses.
A13		Sous-type avec Laiche toujours verte (Carex sempervirens) et Fétuque lisse (Festuca laevigata)			
A14		Sous-type avec Fétuque de Haller (Festuca halleri)			
A15		Sous-type avec Fétuque de Haller (Festuca halleri) et Laïche courbée (Carex curvula subsp. curvula)			
A16		Sous-type avec Nard raide (Nardus stricta)			

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
<> Pelouses piétinées et formations herbacées nitrophiles des reposoirs					
U1	Pelouses nitrophiles et très piétinées à Pâturin couché (Poa supina) et Pâturin des Alpes (Poa alpina), des croupes-reposoirs des étages subalpin et alpin	Pelouses chionophiles et hygro-nitrophiles à Pâturin couché (Poa supina)	Moyen	Habitats issus au cours du temps de la transformation (dégradation) de pelouses subalpines et alpines, par tassement et engraissement excessif du sol, résultant de la pratique pluri-séculaire du pastoralisme. La typicité de ces habitats anthropogènes, leur dynamique et leur état de conservation résultent de l'intensité du piétinement et du pastoralisme.	Habitats pauvres en espèces et représentatifs de la dégradation par le pastoralisme de pelouses initiales nettement plur riches en biodiversité. Habitats qui ne sont pas à favoriser.
U2		Pelouses très nitrophiles à Pissenlit officinal (Taraxacum gr. officinale) et Pâturin couché (Poa supina)			
U3		Pelouses très nitrophiles à Pâturin des Alpes (Poa alpina)			
U4	Reposoirs et ourlets à Grande Ortie (Urtica dioïca)				
U5	Reposoirs à Epinard du bon roi Henri (Chenopodium bonus-henricus)				
<> Friches semi-rudérales et ourlets de lisières					
M1	Friches rudérales hautes, nitroclines à nitrophiles et thermophiles à Armoises (Artemisia absinthium, A. vulgaris) et Chiendents (Elytrigia sppl.) des talus, remblais et bordures de voiries	Friches graminéennes hautes à Chiendent rampant (Elytrigia repens) et/ou Chiendent intermédiaire (Elytrigia intermedia) des talus secs	Moyen	Habitats issus de la rudéralisation des sols, par transformation et dégradation de leur stucture. Habitats dont la flore se trouve banalisée et rudéralisée par des remaniements de talus, apports de matériaux ou tassements excessifs. La typicité de ces habitats anthropogènes et leur maintien sont tributaires de la poursuite des perturbations qui ont permis leur apparition !	Habitats représentatifs de la dégradation de formations végétales initiales équilibrées. Habitats singularisés par une flore généraliste et banale, susceptibles de surcroit d'accueillir des espèces exotiques invasives pouvant se diffuser ensuite dans les milieux naturels environnants. Habitats qui ne sont pas à favoriser et seraient à limiter par des opérations de revégétalisation appropriées avec des espèces locales.
M2		Friches avec Armoise absinthe (Artemisia absinthium), Scrophulaire du Jura (Scrophularia canina subsp. juratensis) et Molène des montagnes (Verbascum thapsus subsp. montanum)			
M3		Friches avec Armoise commune (Artemisia vulgaris), Carotte sauvage (Daucus carota) et Chardons (Carduus spp.)			
M4	Ourlets herbacés hauts des lisières ou des clairières forestières	Ourlets xéro-thermophiles acidiphiles à Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre) et Géranium sanguin (Geranium sanguineum)	Bon	L'évolution et la dynamique de ces habitats sont liées au maintien ou à la reprise de pratiques agro-pastorales. Evolution prévisible actuelle en raison de l'abandon total : poursuite de la dynamique d'ourlification, puis embroussailement et enfin (ou simultanément) reboisement spontané, entraînant à plus long terme la disparition de habitat avec la disparition des milieux ouverts.	Habitats à forte biodiversité à favoriser. La reprise de pratiques, équilibrées et sans excès, de fauche extensive et/ou de pâturage permettrait de contrôler la dynamique de fermeture des milieux et assurerait à plus long terme le maintien de mosaïques végétales favorables aux habitats d'ourlets de lisières. Suivis de la flore et des phytocénoses dans les stations d'esèces rares ou sensibles en particulier.
M5		Ourlets thermophiles à Astragale pois-chiche (Astragalus cicer), Astragale à feuilles de réglisse (Astragalus glycyphyllos) et Brachypode des bois (Brachypodium sylvaticum) des lisières semi-sèches			
M6		Ourlets frais à Géranium des forêts (Geranium sylvaticum), et ombellifères (Chaerophylum sp. pl., Anthriscus sylvestris)			
M7		Fourrés herbacés hauts dominés par l'Epilobe à feuilles étroites (Epilobium angustifolium)			
<> Landes basses des étages montagnard et subalpin					
L1	Landes acidiphiles et sèches	Fruticées-landes xérophiles rupicoles à Genévrier sabine (Juniperus sabina) et Amélanchier à feuilles rondes (Amelanchier ovalis)	Excellent	Habitats actuellement en dynamique progressive (extension) en raison du recul, ou même de la quasi-disparition, des pratiques agro-pastorales sur les grands versants en pente raide (versant Romanche).	Habitats dont l'extension est localement à contrôler pour ne pas porter préjudice à divers habitats de pelouses sèches à forts enjeux de conservation. Rôle de l'action du retour des herbivores sauvages (chamois et bouquetins) sur la limitation des ligneux à évaluer. Suivis de l'extension des surfaces colonisées par les ligneux.
L2		Landes sèches à Raisin d'ours (Arctostaphylos uva-ursi) dominant ou accompagné du Genévrier nain (Juniperus sibirica)			
L3		Landes subalpines sèches à Genévrier nain (Juniperus sibirica) sur sol siliceux			
L4	Landes aciphiles, froides à fraîches	Landes mésophiles à Myrtille (Vaccinium myrtillus) de colonisation des pâturages subalpins acidifiés	Bon	Dynamique tributaire des pressions de l'activité pastorale et dans une certaine mesure des modifications climatiques. Habitats susceptibles de se développer dans les pâturages acidiphiles sous pâturés, mais aussi susceptibles de régresser avec la dynamique forestière à beaucoup plus long terme (ubac de Besse).	Pression pastorale qui doit rester équilibrée. Suivis de l'extension des surfaces colonisées par les airelles. Suivis de la flore et des phytocénoses.
L5		Landes semi-froides dominée par l'Airelle bleue (Vaccinium uliginosum), avec un peu de Myrtille (Vaccinium myrtillus)		Dynamique progressive faible ou très lente. Habitat spécialisé de croupes très froides naturellement stable (dans des conditions climatiques stables). Evolution de l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement / déneigement et réchauffement) et dont l'état de conservation résulte aussi à court terme des pratiques pastorales.	Habitat à préserver (rares stations d'Empetrum nigrum subsp. hermaphroditum) vis-à-vis de la pression pastorale qui doit rester équilibrée. Suivis des rares stations.
L6		Landes froides dominées à Airelle bleue (Vaccinium uliginosum) accompagnée localement de la Camarine hermaphrodite (Empetrum nigrum subsp. hermaphroditum)			
<> Fruticées, fourrés arbustifs et landes hautes des étages montagnard et subalpin					
F1	Fruticées et fourrés arbustifs thermophiles intra-alpins des rochers, éboulis et prairies sèches	Sous-type à Amélanchier à feuilles ovales (Amelanchier ovalis) avec souvent l'Alisier de Mougeot (Sorbus mougeotii), sur rochers et escarpements	Bon	En raison du recul des pratiques agro-pastorales sur la partie inférieure du versant adret du site, habitats actuellement en dynamique progressive (extension et densification). En milieu rocheux, dynamique très lente ou limitée par les conditions. Sur pelouses et prairies sèches, dynamique plus rapide.	La reprise de pratiques, équilibrées et sans excès, de débroussailement, de fauche extensive et/ou de pâturage permettra de contrôler la dynamique de l'habitat et de limiter la fermeture des milieux herbacés, tout en veillant à maintenir des surfaces suffisantes de mosaïques de fruticées et d'espaces ouverts favorables à la biodiversité.
F2		Sous-type à Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea), Nerprun des Alpes (Rhamnus alpina), Cerisier de Sainte-Lucie (Prunus mahaleb), Epine vinette (Berberis vulgaris) et Eglantiers (Rosa spp.), sur éboulis			
F3		Sous-type à Genévrier commun (Juniperus communis), Genévrier intermédiaire (Juniperus x intermedia) et Amélanchier à feuilles ovales (Amelanchier ovalis), sur rocailles et pelouses sèches			
F4	Fourrés arbustifs et haies basses des pentes fraîches à humides	Fourrés assez denses d'Alisier de Mougeot (Sorbus mougeotii), Aulne blanc (Alnus incana) et Bouleau verruqueux (Betula pendula) avec de rares Aulnes verts (Alnus alnobetula), à sous-bois de Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia)	Moyen	Habitats actuellement localisés et occupant des surfaces limités, dont l'évolution et le bon état de conservation sont tributaires de l'intensité et de la conduite des activités pastorales, ainsi que de la dynamique d'érosion dans les pentes humides fortes. Des dégradations du sol et de la couverture végétale sont constatées	Habitats à préserver vis-à-vis de la pression pastorale par des mises en défens ponctuelles. Suivi des surfaces colonisées et de l'état de conservation.
F5		Fourrés assez denses de Saule hasté (Salix hastata) et Saule pubescent (Salix laggeri), à sous-bois de Calamagrostis des montagnes (Calamagrostis varia)			

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
F6		Haies et bandes boisées mi-hautes à Saule faux-daphné (Salix daphnoïdes)		consecutivement a la circulation du betail sur les pentes humides.	
F7	Fourrés arbustifs des bords de cours d'eau	Saulaies arbustives à Saule drapé (Salix elaeagnos), Saule faux daphné (Salix daphnoïdes) et Saule pourpre (Salix purpurea) des berges de torrents	Moyen	Habitats spécialisés et localisés, occupant des surfaces limitées, tributaires principalement de la dynamique d'érosion et torrentielle et secondairement de l'impact du pâturage.	Habitats à préserver vis-à-vis de la pression pastorale par des mises en défens ponctuelles. Suivi des surfaces colonisées et de l'état de conservation.
F8		Fourrés arbustifs à Saule drapé (Salix elaeagnos) et Argousier faux-nerprun (Hippophaë rhamnoides) des alluvions			
F9	Fourrés arbustifs et sous-arbustifs de petits saules des sols marécageux	Fourrés sous-arbustifs et arbustifs bas à Saule arbrisseau (Salix foetida) et/ou Saule helvétique (Salix helvetica) des bas marais	Mauvais	Habitat fragmentaire et résiduel au sein des complexes de zones humides, en raison de l'impact pastoral et humain continu et ancien au cours des siècles précédents.	Habitats à préserver vis-à-vis de la pression pastorale et à favoriser par des mises en défens ponctuelles. Suivi des surfaces colonisées et de l'état de conservation.
<> Boisements des étages montagnard et subalpin					
J1	Ripisylves et boisements-galeries des bords de cours d'eau montagnards	Aulnaies blanches - frênaies riveraines des bords de torrents sur alluvions torrentielles	Bon	Habitat dont le fonctionnement et la régénération sont tributaires de la dynamique hydraulique et torrentielle. Habitat subissant des dégradations par les activités humaines se déroulant au niveau des cours d'eau et de leurs rives.	Meilleure prise en compte de la ripisylve de la Romanche dans le cadre des aménagements et activités diverses.
J2	Boisements d'accrus (ou arbres isolés) de petits feuillus	Boisements d'accrus (ou arbres isolés) d'Alisiers (Sorbus mougeotii, Sorbus aria)	Bon	En raison du recul des pratiques agro-pastorales sur la partie inférieure du versant adret du site, habitats actuellement en dynamique progressive lente (extension et densification). En milieu d'éboulis, dynamique plus lente ou limitée par les conditions. Sur pelouses et prairies sèches, dynamique plus rapide.	La reprise de pratiques, équilibrées et sans excès, de débroussaillage, de fauche extensive et/ou de pâturage permettra de contrôler la dynamique de reboisement et de limiter la fermeture des milieux herbacés, tout en veillant à maintenir des surfaces suffisantes de mosaïques de fruticées, de boisements et d'espaces ouverts favorables à la biodiversité.
J3		Sous-type sur éboulis et chaos de gros blocs siliceux moussus, à l'étage montagnard			
J4		Sous-type Brome dressé (Bromus erectus) et Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre), sur prairies semi-sèches marno-calcaires, à l'étage montagnard			
J5		Sous-type sur prairies mésophiles à fraîches ou landes subalpines d'ubac, aux étages montagnard supérieur et subalpin			
J6		Accrus de Tremble (Populus tremula) sur prairies mésophiles, aux étages montagnard et subalpin inférieur			
J7	Boisements de Frêne élevé (Fraxinus excelsior) et feuillus divers de l'étage montagnard	Haies et bocage de Frêne élevé (Fraxinus excelsior) et Erable sycomore (Acer pseudoplatanus)	Bon	En raison du recul des pratiques agro-pastorales sur la partie inférieure du versant adret du site, habitats actuellement en dynamique progressive (extension et densification). En milieu d'éboulis, dynamique plus lente ou limitée par les conditions. Sur pelouses et prairies sèches, dynamique plus rapide.	La reprise de pratiques, équilibrées et sans excès, de débroussaillage, de fauche extensive et/ou de pâturage permettra de contrôler la dynamique de reboisement et de limiter la fermeture des milieux herbacés, tout en veillant à maintenir des surfaces suffisantes de mosaïques de fruticées, de boisements et d'espaces ouverts favorables à la biodiversité.
J8		Boisements d'accrus de Frêne élevé (Fraxinus excelsior) et feuillus divers (Acer campestre, Populus tremula, Prunus avium et Sorbus mougeotii), sur éboulis siliceux stabilisés			
J9		Boisements d'accrus de Frêne élevé (Fraxinus excelsior) et feuillus divers (Acer campestre, Populus tremula, Prunus avium et Sorbus mougeotii), sur prairies abandonnées			
J10	Boisements de saules arborescents sur sols marécageux	Bosquets hygrophiles de Saule blanc (Salix alba)	Bon	Formation pionnière à post-pionnière à durée de vie limitée, remplacée à terme par des essences plus logévives (frênes).	Habitat ponctuel à préserver
J11	Boisements de Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia)	Bosquets clairs de Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia) sur prairies ou pentes sèches	Mauvais	Habitat d'origine artificielle issu de reboisements et colonisation à caractère invasif. Habitat dont la flore se trouve banalisée.	Formation à caractère invasif, susceptible d'altérer fortement la qualité des milieux ouverts (prairies et pelouses sèches) et des boisements. Habitat indésirable à limiter ou transformer : reconversion en prairies ou en boisements d'essences autochtones.
J12	Boisements et bosquets clairs (ou arbre isolés) de Mélèze d'Europe (Larix decidua)	Mélèzins sur éboulis siliceux moussus	Bon	Formations pionnières et post-pionnières, stables à l'étage subalpin préparant l'installation d'autres types de boisements à l'étage montagnard. Dynamique progressive lente sur le site.	Habitat en limite d'aire à préserver.
J13		Mélèzins sur prairies mésophiles			
J14		Mélèzins sur landes acidiphiles à Airelles (Vaccinium myrtillus, Vaccinium uliginosum) et prairies subalpines fraîches d'ubac			
J15	Autres boisements de conifères	Bosquets (ou arbres isolés) de Pin noir (Pinus nigra) sur rocailles ou éboulis siliceux	Bon	Habitat d'origine artificielle issu de reboisements anciens tendant à se diffuser lentement dans lmes pelouses et rocailles steppiques du bas de versant adret de la Romanche.	Extension à surveiller et contrôler si besoin par des opérations de coupe ou d'arrachage pour éviter la colonisation des pelouses steppiques, habitat dont la conservation est prioritaire.
<> Sources, cours d'eau, grèves et bancs d'alluvions fluviatiles					
K1	Sources et cours d'eau	Sources et résurgences - Milieu aquatique proprement dit	Non déterminé	Risques d'eutrophisation et d'altération de la qualité des eaux en relation avec la fréquentation humaine (chalets, tourisme) et les activités agro-pastorales. Atteintes localisées des berges et fonds de ruisseaux. Evolution des débits prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Qualité de l'eau et connaissance sur l'évolution des débits à préciser.
K2		Ruisselets et cours d'eaux temporaires ou intermittents			
K3		Ruisselets et cours d'eaux plus ou moins permanents			
K4		Torrents et ruisseaux de la zone à truites			
K5	Végétations fontinales des bords des suintements, sources et ruisselets aux eaux froides	Végétations fontinales calciphiles à Jonc des Alpes (Juncus alpinoarticulatus ssp.alpinoarticulatus) et Laïche ferrugineuse (Carex ferruginea)	Bon	Habitats de constitution fragile, très sensibles au piétinement et aux risques d'eutrophisation et d'altération de la qualité des sources et milieux fontinaux en relation avec la fréquentation humaine (rejets d'eaux usées, pollution, tourisme) et les activités agro-pastorales. Evolution des débits prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Qualité de l'eau et connaissance sur l'évolution des débits à préciser. Incidences sur les végétations fontinales des caractéristiques physico-chimiques des sources et ruisselets à préciser. Suivis de la flore et des phytocénoses.
K6		Végétations fontinales à Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides) des eaux minéralisées calciphiles			
K7		Végétations fontinales avec bryophytes, Laïche des frimas (Carex frigida) et Saxifrage jaune (Saxifraga aizoides) des eaux modérément minéralisées calciclins			
K8		Végétations fontinales à Epilobe à feuilles d'alsine (Epilobium alsinifolium), Laïche des frimas (Carex frigida) et bryophytes des eaux froides, peu minéralisées			
K9	Végétations herbacées pionnières des cônes et alluvions	Groupements à Pétasite paradoxal (Petasites paradoxus)	Bon	Habitats dont le maintien et la régénération sont surtout tributaires de la dynamique torrentielle et d'alluvionnement, habituellement faiblement impactés par les activités pastorales. Dynamique d'alluvionnement corrélée avec les débits	Connaissance sur l'évolution future des débits et de la dynamique d'alluvionnement à préciser.
K10		Groupements à Epilobe de Fleischer (Epilobium fleischeri) et/ou Tolpis à feuilles de statice (Tolpis staticifolia)			

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
K11	torrentiels et rivulaires récents	Groupements à Tussilage pas d'âne (<i>Tussilago farfara</i>), Agrostis blanc (<i>Agrostis stolonifera</i>) et Saxifrage jaune (<i>Saxifraga aizoides</i>)		hydrauliques et dont l'évolution doit être mise en perspective au regard des modifications climatiques envisagées.	

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
<>	Plans d'eau et végétations aquatiques ou des grèves de lacs-mares				
Q1	Eau libre stagnante oligotrophe à oligo-mésotrophe des lacs, lacs-mares et mares alpins et subalpins		Non déterminé	Risques d'eutrophisation et d'altération de la qualité des eaux et milieux lotiques en relation avec la fréquentation humaine (tourisme ...) et les activités agro-pastorales. Atteintes actuellement localisées des berges par piétinement sur certains sites convoités (lac des Moutières ...). Evolution naturelle par la dynamique de comblement des pièces d'eau. Evolution des niveaux d'eau et lacustres prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Protection des mares vis-à-vis de la pression pastorale par des itinéraires de pâture adaptés (éviter) et au besoin la mise en place de filets de protection. Suivi et évolution de la qualité physico-chimiques des eaux stagnantes. Suivi des niveaux lacustres. Suivi de l'évolution et de la distribution des mares sur le site.
Q2	Fonds caillouteux non ou très peu végétalisé des lacs et lacs-mares plus ou moins temporaires		Non déterminé	Habitat aux cortèges floristiques réduits du fait des conditions particulières très sélectives (brusques variations de niveaux).	Pas de préconisations particulières.
Q3	Herbiers aquatiques immergés et nageants des eaux calmes, des lacs et lacs-mares alpins et subalpins	Tapis généralement immergés de Chara commune (Chara vulgaris) des mares et flaques éphémères ou des anses de ruisseaux à courant lent sur substrat calcaire	Bon	Risques d'eutrophisation et d'altération de la qualité des petits plans d'eaux, en relation avec la fréquentation humaine (tourisme ...) et les activités agro-pastorales. Atteintes actuellement localisées des berges par piétinement sur certains sites. Evolution naturelle par la dynamique de comblement des petites pièces d'eau. Evolution des niveaux d'eau et lacustres prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Protection des mares vis-à-vis de la pression pastorale par des itinéraires de pâture adaptés (éviter) et au besoin la mise en place de filets de protection. Suivi et évolution de la qualité physico-chimiques des eaux stagnantes. Suivi des niveaux d'eau des mares. Suivi de l'évolution et de la distribution des mares sur le site. Suivi de la flore et des phytocénoses (surfaces colonisées, qualité des herbiers aquatiques).
Q4		Tapis généralement immergés de Chara délicate (Chara delicatula) des mares tourbeuses			
Q5		Herbiers aquatiques immergés et nageants à Potamogeton lucens			
Q6		Herbiers aquatiques immergés et nageants à Renoncule déracinée (Ranunculus trichophyllus subsp. eradicatus), des mares et petits lacs peu profonds			
Q7	Herbiers et végétations amphibies pionnières des grèves des lacs et lacs-mares alpins et subalpins	Herbiers lacustres enracinés et flottants à Rubanier à feuilles étroites (Sparganium angustifolium), des petits lacs et lacs-mares à assèchement estival partiel	Bon	Risques d'eutrophisation et d'altération de la qualité des petits plans d'eaux, en relation avec la fréquentation humaine (tourisme ...) et les activités agro-pastorales. Atteintes actuellement localisées des berges par piétinement sur certains sites. Evolution naturelle par la dynamique de comblement des petites pièces d'eau. Evolution des niveaux d'eau et lacustres prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Protection des mares vis-à-vis de la pression pastorale par des itinéraires de pâture adaptés (éviter) et au besoin la mise en place de filets de protection. Suivi et évolution de la qualité physico-chimiques des eaux stagnantes. Suivi des niveaux d'eau des mares. Suivi de l'évolution et de la distribution des mares sur le site. Suivi de la flore et des phytocénoses (surfaces colonisées, qualité des herbiers aquatiques).
Q8		Herbiers aquatiques immergés et flottants à Callitriche printanière (Callitriche palustris) des mares et petits lacs peu profonds plus ou moins temporaires			
Q9		Gazons lâches, pionniers et amphibies à Cresson d'Islande (Rorippa islandica) des vasières temporairement immergées			
Q10		Herbiers aquatiques amphibies à Vulpin fauve (Alopecurus aequalis) des mares et petits lacs peu profonds			
<>	Milieux humides, marais et tourbières				
H1	Magnocariacées et herbiers palustres	Herbiers palustres à Prêle des bourières (Equisetum fluviatile) des dépressions et chenaux inondés d'eau calme ou stagnante ou des rives lacustres immergées	Bon	Habitats sensibles à l'eutrophisation et aux modifications de la qualité des eaux. Evolution naturelle par la dynamique de comblement et d'atterrissement des zones humides. Evolution d'hydromorphie des zones humides et des niveaux phréatiques, prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Suivi des niveaux hydrologiques. Limiter ou mieux éviter les emprises d'équipements touristiques et d'accueil directement sur ces habitats sensibles (Lac Lovitel en particulier). Suivi de l'évolution de la flore et des phytocénoses (surfaces colonisées, qualité des herbiers palustres).
H2		Magnocariacées palustres et semi-palustres à Laïche renflée (Carex rostrata), des rives immergées de lacs, de mares ou des dépressions inondées en permanence			
H3		Magnocariacées à Laïche vésiculeuse (Carex vesicaria) des dépressions inondées en permanence et des lacs-mares			
H4	Bas-marais arctico-alpins alcalins	Bas-marais arctico-alpins pionniers à Jonc arctique (Juncus arcticus)	Bon	Habitats à flore arctico-alpine relictuelle, très localisés à des conditions écologiques spécialisées et très sensibles aux modifications de leur environnement. Risques d'altération de la qualité de ces habitats humides en relation avec la fréquentation humaine (piétinement) et les activités agro-pastorales (érosion, eutrophisation). Evolution des conditions écologiques locales au regard des modifications climatiques envisagées.	Limiter ou éviter les pressions humaines et les emprises d'équipements divers sur les zones humides, par des dispositions à adapter selon les situations (mises en défens de pâturage, adaptation des itinéraires ou des activités touristiques ...). Suivi des niveaux hydriques et de la qualité des eaux. Suivi détaillés de la flore et des phytocénoses sur placettes témoins.
H5		Bas-marais arctico-alpins à Jonc à trois glumes (Juncus triglumis) et Prêle panachée (Equisetum variegatum), sur graviers humides froids			
H6		Bas-marais arctico-alpins à Laïche à deux couleurs (Carex bicolor), sur alluvions calcaires sablo-graveleuses			
H7		Bas-marais arctico-alpins à Scirpe nain (Trichophorum pumilum), sur ruisselements tourbeux froids			
H8	Bas-marais arctico-alpins acides	Joncées basses semi-palustres à Jonc filiforme (Juncus filiformis), des bords de petits lacs, mares et dépressions marécageuses acidiphiles			
H9	Bas-marais alpins et subalpins sur tourbe acide	Herbier semi-palustres acidiphiles à Linaigrette à feuilles étroites (Eriophorum polystachion) des dépressions inondées et mares oligotrophes	Bon	Habitats humides spécialisés, tributaires d'eaux oligotrophes de bonne qualité, établis sur des sols tourbeux ou semi-tourbeux sensibles au piétinement et à l'eutrophisation. Evolution naturelle (habituellement très lente aux étages subalpin et alpin) par la dynamique de comblement et d'atterrissement des zones humides. Evolution de l'hydromorphie des zones humides et des niveaux phréatiques, prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Limiter, ou mieux éviter, les emprises d'équipements touristiques et d'accueil, ainsi que les itinéraires ou activités sur les zones humides. Limiter ou éviter les autres pressions humaines par des dispositions à adapter selon les situations (mises en défens de pâturage ...). Suivi des niveaux hydriques et de la qualité des eaux. Suivi de l'évolution de la flore et des phytocénoses.
H10		Bas-marais acidiclinales moussus à Laïche noire (Carex nigra) et Calliergon giganteum			
H11		Bas-marais acidiphiles moussus à Laïche noire (Carex nigra) et Laïche étoilée (Carex echinata)			
H12		Bas-marais acidiphiles semi-palustres à Laïche noire (Carex nigra)			
H13		Bas-marais acidiphiles en petits touradons à Laïche noire (Carex nigra)			
H14		Bas-marais tourbeux chionophiles à Laïche noire (Carex nigra) et Laïche fétide (Carex foetida)			
H15		Bas marais gazonnants à Scirpe cespiteux (Trichophorum cespitosum) et Laïche noire (Carex nigra) sur tourbe acide en voie d'atterrissement			
H16		Nardaies hygrophiles tourbeuses atterries			
H17	Tapis de sphaignes	Buttes de sphaignes rouges	Moyen	Habitats fragmentaires adaptées à des conditions écologiques spécialisées et très sensibles aux modifications de leur environnement. Risques d'altération de la qualité de ces habitats humides en relation avec la fréquentation humaine (piétinement) et les activités agro-pastorales (érosion, eutrophisation). Evolution des conditions écologiques locales au regard des modifications climatiques envisagées.	Habitat mal connu dont l'état de typicité et de conservation est à préciser. Diagnose bryologique et localisation précise des stations nécessaires. Limiter, ou mieux éviter, les emprises d'équipements touristiques et d'accueil, ainsi que les itinéraires ou activités sur les zones humides. Limiter ou éviter les autres pressions humaines par des dispositions à adapter selon les situations (mises en défens de pâturage ...). Suivi des niveaux hydriques.

N° repère	Intitulé du milieu-habitat	Sous-type	Etat de conservation	Facteurs influents	Orientations de gestion
H18	Bas-marais alpins et subalpins pionniers sur alluvions calcaires	Bas-marais pionniers à Scirpe à peu de fleurs (<i>Eleocharis quinqueflora</i>), Jonc des Alpes (<i>Juncus alpinoarticulatus</i>) et Agrostis blanc (<i>Agrostis stolonifera</i>), sur limons et cailloutis ruisselants et humides faiblement tourbeux	Bon	Habitats pionniers aux bonnes capacités d'adaptation aux perturbations et à bonne résilience, sensibles cependant à l'altération des conditions hydrologiques (qualité des eaux, modification des débits et des processus d'alluvionnement). Evolution des conditions écologiques hydrologiques et d'alluvionnement au regard des modifications climatiques envisagées.	Limiter, ou mieux éviter, les emprises d'équipements touristiques et d'accueil, ainsi que les itinéraires ou activités sur les zones humides. Limiter ou éviter les autres pressions humaines par des dispositions à adapter selon les situations (mises en défens de pâturage ...). Suivis des niveaux hydriques, de la qualité des eaux et des processus d'alluvionnement. Suivis de l'évolution de la flore et des phytocénoses.
H19		Bas-marais post-pionniers à Souchet comprimé (<i>Blysmus compressus</i>), Agrostis blanc (<i>Agrostis stolonifera</i>) et Jonc des Alpes (<i>Juncus alpinoarticulatus</i>)			
H20		Bas-marais post-pionniers à Souchet comprimé (<i>Blysmus compressus</i>), Scirpe à peu de fleurs (<i>Eleocharis quinqueflora</i>) et Laïche noire (<i>Carex nigra</i>), sur tourbe peu épaisse			
H21	Bas-marais alpins et subalpins sur tourbe alcaline	Bas-marais calciphiles à Laïche de Davall (<i>Carex davalliana</i>), Laïche jaune (<i>Carex flava</i> var. <i>alpina</i>) et Jonc des Alpes (<i>Juncus alpinoarticulatus</i>), sur cailloutis un peu tourbeux	Bon	Habitats humides spécialisés, tributaires d'eaux oligotrophes neutro-alcalines de bonne qualité, établis sur des sols tourbeux ou semi-tourbeux sensibles au piétinement et à l'eutrophisation. Evolution naturelle (habituellement très lente aux étages subalpin et alpin) par la dynamique de comblement et d'atterrissement des zones humides. Evolution d'hydromorphie des zones humides et des niveaux phréatiques, prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Limiter, ou mieux éviter, les emprises d'équipements touristiques et d'accueil, ainsi que les itinéraires ou activités sur les zones humides. Limiter ou éviter les autres pressions humaines par des dispositions à adapter selon les situations (mises en défens de pâturage ...). Suivis des niveaux hydriques. Suivis de l'évolution de la flore et des phytocénoses.
H22		Bas-marais calciphiles tourbeux et moussus à petites laïches (<i>Carex davalliana</i> , <i>Carex flava</i> var. <i>alpina</i> , <i>Carex panicea</i>)			
H23		Bas-marais calciphiles tourbeux à Laïche capillaire (<i>Carex capillaris</i>), Laïche noire (<i>Carex nigra</i>) et Laïche jaune (<i>Carex flava</i> var. <i>alpina</i>)			
H24		Bas-marais calciphiles à Laïche glauque (<i>Carex flacca</i>) sur sol argileux			
H25	Autres prairies humides et semi-humides	Pelouse humide à Hiérochloé odorante (<i>Hierochloe odorata</i>) des berges et dépôts limono-tourbeux	Excellent	Habitats linéaires peu étendus, adaptées à des conditions écologiques très spécialisées et très sensibles aux modifications de leur environnement. Risques d'altération de la qualité de ces habitats humides en relation avec la fréquentation humaine (piétinement) et les activités agro-pastorales (érosion, eutrophisation). Evolution des conditions écologiques locales au regard des modifications climatiques envisagées.	Fonctionnalité écologique et génèse de l'habitat à peu près inconnus. Limiter, ou mieux éviter, les emprises d'équipements touristiques et d'accueil, ainsi que les itinéraires ou activités sur les zones humides. Limiter ou éviter les autres pressions humaines par des dispositions à adapter selon les situations (mises en défens de pâturage ...). Suivis des niveaux hydriques. Suivis de l'évolution de la flore et des phytocénoses.
H26		Prairies temporairement humides à Molinie bleutée (<i>Molinia caerulea</i> gr.) et Laïche glauque (<i>Carex flacca</i>) sur facades rocheuses temporairement ruisselantes	Excellent	Habitats peu étendus, adaptées à des conditions écologiques très spécialisées, peu exposés par leur situation aux activités humaines. Risques d'altération de ces habitats humides en relation avec l'évolution des conditions écologiques locales (hydromorphie et débits) au regard des modifications climatiques envisagées.	Suivis de l'évolution de la flore et des phytocénoses.
H27		Prairies semi-humides à Molinie bleutée (<i>Molinia caerulea</i> gr.) avec Laïche glauque (<i>Carex flacca</i>) et Prêle des champs (<i>Equisetum arvense</i>), sur sol semi-tourbeux	Bon	Habitats humides spécialisés, tributaires d'eaux oligotrophes à oligo-mésotrophes de bonne qualité, établis sur des sols tourbeux ou semi-tourbeux sensibles au piétinement, à l'eutrophisation et aux variations d'hydromorphie des sols. Evolution dynamique par la colonisation d'arbustes hygrophiles (installation de saulaies). Evolution d'hydromorphie des zones humides et des niveaux phréatiques, prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Limiter, ou mieux éviter, les emprises d'équipements touristiques et d'accueil, ainsi que les itinéraires ou activités sur les zones humides. Limiter ou éviter les autres pressions humaines par des dispositions à adapter selon les situations (mises en défens de pâturage ...). Suivis des niveaux hydriques, de la qualité des eaux et des processus d'alluvionnement. Suivis de l'évolution de la flore et des phytocénoses.
H28		Prairies humides rivulaires à Populage des marais (<i>Caltha palustris</i>) et/ou Renoncule à feuilles d'aconit (<i>Ranunculus aconitifolius</i>) des bords de ruisseaux			
H29		Prairies hygrophiles à Canche cespiteuse (<i>Deschampsia cespitosa</i>) des sols temporairement engorgés			
<>	Habitats anthropiques				
W1	Habitats liés à l'urbanisation et aux voiries	Bâtiments (habitations, batiments divers, chalets d'alpage ...) et dépendances	Sans objet	Sans objet	Favoriser l'aménagement du bati de façon à ce qu'il soit favorable à la petite faune et à la biodiversité.
W2		Ruines de chalets	Sans objet	Sans objet	Etude des populations de reptiles. Suivis de l'évolution (disparition lente) des ruines.
W3		Pistes pastorales ou d'accès et talus	Sans objet	Sans objet	
W4		Routes et délaissés routiers	Sans objet	Sans objet	

Tableau 5

Secteur QUIRLIES

Liste récapitulative des espèces végétales du site

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Achillea nana L.	Achillée naine	Asteracées	H9	61	
Agrostis agrostiflora (G. Beck) Rauschert	Agrostide fluette	Poacées	H6	1	
Agrostis alpina Scop.	Agrostide des Alpes	Poacées	H6	9	
Agrostis rupestris All.	Agrostide des rochers	Poacées	H4	21	
Ajuga pyramidalis L.	Bugle pyramidale	Lamiacées	E4	1	
Alchemilla alpigena Buser	Alchémille à folioles pliées	Rosacées	H4	14	
Alchemilla alpina L.	Alchémille des Alpes	Rosacées	J5	16	
Alchemilla fissa Günther & Schummel	Alchemille à limbe fendu	Rosacées	E2	5	
Alchemilla glabra Neygenf., non Poiret	Alchémille glabre	Rosacées	E2	3	
Alchemilla pentaphyllea L.	Alchémille à cinq feuilles	Rosacées	H9	3	
Alchemilla saxatilis Buser	Alchémille des rochers	Rosacées	J5	4	
Alchemilla transiens (Buser) Buser	Alchémille intermédiaire	Rosacées	J5	3	
Allium schoenoprasum L.	Ciboulette	Alliacées	J1	4	
Alopecurus alpinus Vill.	Vulpin des Alpes	Poacées	D	6	
Androsace helvetica (L.) All.	Androsace de Suisse	Primulacées	H9	2	X
Androsace pubescens DC.	Androsace pubescente	Primulacées	H16	7	X
Androsace vitaliana (L.) Lapeyr.	Androsace à fleurs de primevère	Primulacées	H6	3	
Antennaria dioica (L.) Gaertner	Antennaire patte de chat	Asteracées	J1	7	
Anthoxanthum odoratum L. subsp. nipponicum (Honda) Tzvelev	Flouve des Alpes	Poacées	J4	29	
Arabis alpina L.	Arabette des Alpes	Brassicacées	J3	16	
Arabis ciliata Clairv.	Arabette ciliée	Brassicacées	H4	1	
Arabis soyeri Reuter & Huet subsp. subcoriacea (Gren.) Breistr.	Arabette de Jacquin	Brassicacées	H8	1	
Arenaria biflora L.	Sabline à deux fleurs	Caryophyllacées	H3	3	
Armeria alpina Willd.	Arméria des Alpes	Plumbaginacées	H4	4	
Artemisia eriantha Ten. (b.)	Génépi laineux	Asteracées	H4	2	X
Artemisia genipi Weber	Génépi noir	Asteracées	H9	2	X
Artemisia umbelliformis Lam.	Génépi jaune	Asteracées	H6	12	X
Asplenium ramosum L. [1753]	Doradille verte	Aspleniacées	J1	4	
Asplenium septentrionale (L.) Hoffm., 1795	Doradille septentrionale	Aspléniacées	J1	2	
Aster alpinus L.	Aster des Alpes	Asteracées	J7	2	
Aster bellidiastrum (L.) Scop.	Aster fausse pâquerette	Asteracées	H5	2	
Athyrium distentifolium Tausch ex Opiz	Fougère alpestre	Woodsiacées	J6	4	
Avenula versicolor (Vill.) Lainz subsp. versicolor	Avoine panachée	Poacées	H4	6	
Bartsia alpina L.	Bartsie des Alpes	Orobanchacées	J6	2	
Botrychium lunaria (L.) Swartz	Botryche lunaire	Ophioglossacées	K6	1	
Bupleurum stellatum L.	Buplèvre étoilé	Apiacées	H9	3	
Cacalia leucophylla Willd.	Adénostyle à feuilles tomenteuses	Asteracées	H9	67	
Campanula cenisia L.	Campanule du Mont-Cenis	Campanulacées	H12	14	X
Campanula cochleariifolia Lam.	Campanule menue	Campanulacées	H4	14	
Campanula scheuchzeri Vill. subsp. scheuchzeri	Campanule de Scheuchzer	Campanulacées	H4	20	
Cardamine bellidifolia L. subsp. alpina (Willd.) B.M.G. Jones	Cardamine des Alpes	Brassicacées	J3	3	
Cardamine resedifolia L.	Cardamine à feuilles de réséda	Brassicacées	H4	43	
Carduus defloratus L. subsp. defloratus	Chardon défleuri	Asteracées	H6	4	
Carex curvula All. subsp. curvula	Laïche courbée	Cyperacées	H4	3	
Carex foetida All.	Laïche fétide	Cyperacées	H6	22	
Carex frigida All.	Laïche des frimas	Cyperacées	H4	4	
Carex nigra (L.) Reichard	Laïche brune	Cyperacées	J1	1	
Carex ornithopoda Willd.	Laïche pied d'oiseau	Cyperacées	E4	1	
Carex parviflora Host	Laïche à petites fleurs	Cyperacées	H4	10	
Carex sempervirens Vill. subsp. sempervirens	Laïche toujours verte	Cyperacées	H4	20	
Carlina acaulis L. subsp. caulescens (Lam.) Schübl. & Martens	Carline acaule	Asteracées	F2	1	
Cerastium arvense L. subsp. strictum (Koch) Gremli	Céraiste dressé	Caryophyllacées	K5	38	
Cerastium cerastoides (L.) Britton	Céraiste à trois styles	Caryophyllacées	J3	6	
Cerastium pedunculatum Gaudin	Céraiste à longs pédoncules	Caryophyllacées	H9	12	
Cirsium spinosissimum (L.) Scop.	Cirse très épineux	Asteracées	H4	39	
Coeloglossum viride (L.) Hartman	Orchis grenouille	Orchidacées	J1	1	
Cryptogramma crispa (L.) R. Br. ex Hooker	Allosore crépue	Adiantacées	J1	7	
Cystopteris fragilis (L.) Bernh.	Cystopteris fragile	Woodsiacées	K6	7	
Daphne mezereum L.	Daphné bois-gentil	Thymelaeacées	J2	1	X
Doronicum grandiflorum Lam.	Doronic à grandes fleurs	Asteracées	H6	31	
Draba dubia Suter	Drave douteuse	Brassicacées	H4	3	
Draba fladnizensis Wulfen	Drave de Fladniz	Brassicacées	J3	1	
Dryopteris filix-mas (L.) Schott	Dryoptère fougère mâle	Dryopteridacées	K5	11	
Epilobium alsinifolium Vill.	Epilobe à feuilles d'alsine	Oenotheracées	J3	4	
Epilobium anagallidifolium Lam.	Epilobe des Alpes	Oenotheracées	J3	15	
Epilobium dodonaei Vill. subsp. fleischeri (Hochst.) Schinz & Thell.	Epilobe des moraines	Oenotheracées	H9	12	
Erigeron alpinus L.	Vergerette des Alpes	Asteracées	I1	4	
Erigeron uniflorus L.	Vergerette à une fleur	Asteracées	J3	31	
Erित्रichium nanum (L.) Schrad. ex Gaudin, 1828	Éritriche nain	Boraginacées	H9	14	
Euphorbia cyparissias L.	Euphorbe petit-cyprès	Euphorbiacées	F2	1	
Euphrasia minima Jacq. ex DC., 1805	Euphraise naine	Orobanchacées	H3	27	

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Euphrasia stricta D. Wolff ex J.F. Lehm.	Euphrase raide	Orobanchacées	F2	19	
Festuca halleri All.	Fétuque de Haller	Poacées	H4	32	
Festuca heteromalla Pourr.	Fétuque noirâtre	Poacées	H16	1	
Festuca laevigata Gaudin	Fétuque lisse	Poacées	H6	4	
Festuca violacea Gaudin	Fétuque violette	Poacées	H9	55	
Galium anisophyllum Vill.	Gaillet à feuilles inégales	Rubiacées	H3	1	
Galium pseudohelveticum Ehrend.	Gaillet des éboulis	Rubiacées	H15	3	
Gentiana alpina Vill.	Gentiane des Alpes	Gentianacées	H6	23	
Gentiana brachyphylla Vill.	Gentiane à feuilles courtes	Gentianacées	H4	7	
Gentiana nivalis L.	Gentiane des neiges	Gentianacées	J6	3	
Gentiana punctata L.	Gentiane poncutée	Gentianacées	H2	2	
Gentianella campestris (L.) Börner	Gentianelle champêtre	Gentianacées	F2	5	
Geranium sylvaticum L.	Géranium des bois	Geraniacées	E2	2	
Geum montanum L.	Benoite des montagnes	Rosacées	H4	30	
Geum reptans L.	Benoite rampante	Rosacées	H5	38	
Gymnadenia nigra subsp. rhellicani (Teppner & E.Klein) J.M.Tison, 2	Nigritelle noire de Rhellicanus	Orchidacées	H8	4	
Helictotrichon sedenense (DC.) Holub subsp. sedenense	Avoine des montagnes	Poacées	D5	2	
Herniaria alpina Chaix	Herniaire des Alpes	Illecebracées	H16	14	
Hieracium glanduliferum Hoppe	Epervière glanduleuse	Asteracées	H4	2	
Hieracium halleri Vill.	Epervière de Haller	Asteracées	H9	1	
Hieracium intybaceum All.	Epervière à feuilles de chicorée	Asteracées	H9	1	
Hieracium piliferum Hoppe	Epervière très poilue	Asteracées	H4	14	
Homogyne alpina (L.) Cass.	Homogyne des Alpes	Asteracées	H2	3	
Imperatoria ostruthium L. (b.)	Impératoire benjoin	Apiacées	H1	30	
Juncus trifidus L.	Jonc trifide	Juncacées	J3	9	
Kobresia myosuroides (Vill.) Fiori	Elyna queue-de-souris	Cyperacées	J3	1	
Leontodon hispidus L.	Liondent hispide	Asteracées	E4	14	
Leontodon pyrenaicus Gouan	Liondent des Pyrénées	Asteracées	H6	17	
Leucanthemopsis alpina (L.) Heywood	Marguerite des Alpes	Asteracées	H6	111	
Linaria alpina (L.) Miller subsp. alpina	Linaire des Alpes	Scrophulariacées	H4	29	
Lotus alpinus (DC.) Schleicher ex Ramond	Lotier des Alpes	Fabacées	H4	42	
Luzula alpinopilosa (Chaix) Breistr.	Luzule brunâtre	Juncacées	H4	6	
Luzula lutea (All.) DC.	Luzule jaune	Juncacées	H6	3	
Luzula nutans (Vill.) Duval-Jouve	Luzule penchée	Juncacées	H6	1	
Luzula spicata (L.) DC.	Luzule en épi	Juncacées	J1	32	
Minuartia sedoides (L.) Hiern	Minuartie faux-orphin	Caryophyllacées	J5	28	
Minuartia verna (L.) Hiern	Minuartie du printemps	Caryophyllacées	E2	13	
Murbeckiella pinnatifida (Lam.) Rothm., 1939	Murbeckielle pennatifide	Brassicacées	H16	6	
Myosotis alpestris F.W. Schmidt	Myosotis alpestre	Boraginacées	H4	27	
Nardus stricta L.	Nard raide - Poil de chien	Poacées	J2	6	
Noccaea rotundifolia (L.) Moench	Tabouret à feuilles rondes	Brassicacées	H9	35	
Omalotheca norvegica (Gunn.) Schultz Bip. & F.W. Schul	Gnaphale de Norvège	Asteracées	J5	6	X
Omalotheca supina (L.) DC.	Gnaphale nain	Asteracées	J3	31	
Oxyria digyna (L.) Hill	Oxyria à deux styles	Polygonacées	J3	32	
Pachypleurum mutellinoides (Crantz) Holub	Livêche fausse mutelline	Apiacées	J4	2	
Pedicularis kernerii Dalla Torre	Pédiculaire de Kerner	Scrophulariacées	H16	10	
Pedicularis tuberosa L.	Pédiculaire tubéreuse	Orobanchacées	H6	3	
Pedicularis verticillata L.	Pédiculaire verticillée	Orobanchacées	J3	4	
Phleum alpinum L.	Fléole des Alpes	Poacées	H4	1	
Phyteuma hemisphaericum L.	Raiponce hémisphérique	Campanulacées	H6	20	
Pilosella glacialis (Reyn. ex Lachen.) F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle des glaciers	Asteracées	H9	1	
Pilosella peleteriana subsp. peleteriana	Piloselle de Lepeltier	Asteracées	G1	1	
Pinguicula vulgaris L.	Grassette des marais	Lentibulariacées	F1	1	
Plantago alpina L.	Plantain des Alpes	Veronicacées	H16	27	
Poa alpina L.	Pâturin des Alpes	Poacées	J1	84	
Poa cenisia All.	Pâturin du Mont-Cenis	Poacées	H9	46	
Poa laxa Haenke	Pâturin lâche	Poacées	H4	22	
Polygonum viviparum L.	Renouée vivipare	Polygonacées	J3	3	
Polystichum lonchitis (L.) Roth	Polystic fer-de-lance	Dryopteridacées	J1	18	
Potentilla aurea L.	Potentille dorée	Rosacées	H4	9	
Potentilla frigida Vill.	Potentille des régions froides	Rosacées	H16	4	X
Potentilla grandiflora L.	Potentille à grandes fleurs	Rosacées	H16	8	
Primula hirsuta All.	Primevère hérissée	Primulacées	H6	6	
Pulsatilla vernalis (L.) Miller	Pulsatille vernale	Ranunculacées	J5	1	
Ranunculus glacialis L.	Renoncule des glaciers	Ranunculacées	J5	4	
Ranunculus kuepferi Greuter & Burdet	Renoncule de Küpfer	Ranunculacées	H9	3	
Ranunculus sartorianus Boiss. & Heldr.	Renoncule de Villars	Ranunculacées	H4	5	
Rhinanthus glacialis Personnat	Rhinanthe des glaciers	Orobanchacées	H5	4	
Sagina glabra (Willd.) Fenzl	Sagine glabre	Caryophyllacées	H6	11	
Sagina saginoides (L.) Karsten subsp. saginoides	Sagine de Linné	Caryophyllacées	J3	15	
Salix foetida Schleicher ex DC.	Saule fétide	Salicacées	H9	1	
Salix hastata L.	Saule hasté	Salicacées	I1	3	
Salix herbacea L.	Saule herbacé	Salicacées	J3	30	
Salix reticulata L.	Saule à feuilles réticulées	Salicacées	J3	1	
Salix retusa L.	Saule à feuilles échancrées	Salicacées	H1	3	

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Saxifraga aizoides L.	Saxifrage jaune des montagnes	Saxifragacées	J1	6	
Saxifraga bryoides L.	Saxigrage faux-bryum	Saxifragacées	H4	57	
Saxifraga exarata Vill. aggr.	Saxifrage nervée	Saxifragacées	I2	33	
Saxifraga oppositifolia L.	Saxifrage à feuilles opposées	Saxifragacées	J3	23	
Saxifraga paniculata Miller	Saxifrage paniculée	Saxifragacées	J6	14	
Saxifraga stellaris L. subsp. robusta (Engler) Greml	Saxifrage étoilé	Saxifragacées	J3	4	
Scabiosa lucida Vill.	Scabieuse luisante	Dipsacacées	H4	2	
Sedum alpestre Vill.	Orpin des Alpes	Crassulacées	H4	61	
Sedum anacampseros L.	Orpin à feuilles rondes	Crassulacées	H6	1	
Sedum atratum L., 1763	Orpin noirâtre	Crassulacées	H4	4	
Sempervivum arachnoideum L.	Joubarbe toile d'araignée	Crassulacées	H6	33	
Sempervivum montanum L.	Joubarbe des montagnes	Crassulacées	H4	69	
Senecio doronicum (L.) L.	Séneçon doronic	Asteracées	H4	10	
Senecio incanus L.	Séneçon blanchâtre	Asteracées	H9	48	
Sibbaldia procumbens L.	Sibbaldie rampante	Rosacées	J5	25	
Silene acaulis (L.) Jacq. subsp. bryoides (Jordan) Nyman	Silène acaule gazonnant	Caryophyllacées	J3	59	
Silene rupestris L.	Silène des rochers	Caryophyllacées	J5	6	
Taraxacum alpinum groupe	Pissenlit des Alpes	Asteracées	J1	17	
Thesium alpinum L.	Thésium des Alpes	Santalacées	J4	1	
Thymus polytrichus Borb s 2	Thym à pilosité variable	Lamiacées	H4	5	
Tolpis staticifolia (All.) Schultz Bip.	Tolpis à feuilles de statice	Asteracées	H9	3	
Trifolium alpinum L.	Trèfle des Alpes	Fabacées	H4	4	
Trifolium badium Schreber	Trèfle bai	Fabacées	H4	11	
Trifolium montanum L.	Trèfle des montagnes	Fabacées	E6	1	
Trifolium pallescens Schreber	Trèfle pâissant	Fabacées	H4	1	
Trifolium pratense L. subsp. nivale (Koch) Cesati [1844]	Trèfle des neiges	Fabacées	K5	1	
Trifolium thalii Vill.	Trèfle de Thal	Fabacées	H6	32	
Trisetum distichophyllum (Vill.) P. Beauv. ex Roemer &	Trisète à feuilles distiques	Poacées	H4	7	
Trisetum flavescens (L.) P. Beauv. subsp. flavescens	Trisète doré	Poacées	E2	1	
Trisetum spicatum (L.) K. Richter subsp. ovatipaniculatum Hultén ex Jonsell	Trisète en épis	Poacées	H16	1	X
Trollius europaeus L.	Trolle d'Europe	Ranunculacées	J6	1	
Urtica dioica L.	Ortie dioïque	Urticacées	K5	1	
Vaccinium myrtillus L.	Airelle myrtille	Ericacées	J1	3	X
Vaccinium uliginosum L. subsp. microphyllum (Lange) Tolm.	Airelle bleue	Ericacées	J1	3	X
Veratrum album L.	Vérâtre blanc	Liliacées	E8	1	
Veronica alpina L.	Véronique des Alpes	Veronicacées	J4	68	
Veronica aphylla L.	Véronique à tige nue	Veronicacées	H3	1	
Veronica bellidioides L.	Véronique fausse-paquerette	Veronicacées	H3	7	
Veronica fruticans Jacq.	Véronique des rochers	Veronicacées	J5	18	
Viola biflora L.	Violette à deux fleurs	Violacées	J1	1	
Viola calcarata L.	Violette éperonnée	Violacées	H5	1	
Woodsia alpina (Bolton) S.F. Gray	Woodsie des Alpes	Woodsiacées	J3	1	X

188 taxons appartenant à 188 espèces réparties en 103 genres et se rapportant à 43 familles - 2498 observations

Tableau 6

Secteur Emparis

Liste récapitulative des espèces végétales du site

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Acer campestre L.	Érable champêtre	Aceracées	E4	3	
Acer opalus Miller	Erable à feuilles d'obier	Aceracées	G1	7	
Acer pseudoplatanus L.	Erable sycomore	Aceracées	E4	7	
Achillea collina Reichb.	Achillée des collines	Asteracées	C	45	
Achillea millefolium L.	Achillée mille feuilles	Asteracées	J2	246	
Achillea millefolium L. subsp. alpestris (Wimm. & Grab.) Gremli	Achillée alpestre	Asteracées	H9	32	
Achillea nana L.	Achillée naine	Asteracées	H9	45	
Achillea nobilis L.	Achillée noble	Asteracées	E3	56	X
Achnatherum calamagrostis (L.) P. Beauv.	Calamagrostide argentée	Poacées	H4	80	
Acinos alpinus (L.) Moench subsp. alpinus	Calament des Alpes	Lamiacées	H4	94	
Acinos arvensis (Lam.) Dandy	Calament des champs	Lamiacées	C	60	
Aconitum anthora L.	Aconit anthore	Ranunculacées	H4	24	
Actaea spicata L.	Actée en épi	Ranunculacées	E2	2	
Aethionema saxatile (L.) R. Br. subsp. saxatile	Aéthionéma des rochers	Brassicacées	D	7	X
Agrimonia eupatoria L.	Aigremoine eupatoire	Rosacées	K5	2	
Agrostis agrostiflora (G. Beck) Rauschert	Agrostide fluette	Poacées	H6	1	
Agrostis alpina Scop.	Agrostide des Alpes	Poacées	H6	183	
Agrostis capillaris L.	Agrostide capillaire	Poacées	J1	92	
Agrostis gigantea Roth	Agrostide géante	Poacées	J1	1	
Agrostis rupestris All.	Agrostide des rochers	Poacées	H4	21	
Agrostis stolonifera L.	Agrostide stolonifère	Poacées	J1	126	
Ajuga chamaepitys (L.) Schreber	Bugle petit pin - Bugle jaune	Lamiacées	C	1	
Ajuga genevensis L.	Bugle de Genève	Lamiacées	E2	22	
Ajuga pyramidalis L.	Bugle pyramidale	Lamiacées	E4	23	
Ajuga reptans L.	Bugle rampante	Lamiacées	E4	1	
Alchemilla alpigena Buser	Alchémille à folioles pliées	Rosacées	H4	285	
Alchemilla alpina L.	Alchémille des Alpes	Rosacées	J5	4	
Alchemilla conjuncta Bab.	Alchémille à folioles soudées	Rosacées	H4	9	
Alchemilla coriacea Buser	Alchémille coriace	Rosacées	H4	36	
Alchemilla fissa Günther & Schummel	Alchemille à limbe fendu	Rosacées	E2	14	
Alchemilla flabellata Buser	Alchémille en éventail	Rosacées	E2	254	
Alchemilla glabra Neygenf., non Poiret	Alchémille glabre	Rosacées	E2	189	
Alchemilla glaucescens Wallr.	Alchémille glauque	Rosacées	E2	42	
Alchemilla incisa Buser	Alchémille incisée	Rosacées	E2	2	
Alchemilla monticola Opiz	Alchémille monticole	Rosacées	J2	7	
Alchemilla pentaphyllea L.	Alchémille à cinq feuilles	Rosacées	H9	49	
Alchemilla saxatilis Buser	Alchémille des rochers	Rosacées	J5	3	
Alchemilla vulgaris groupe	Alchémille vulgaire groupe	Rosacées	E2	53	
Alchemilla xanthochlora Rothm.	Alchémille des prés	Rosacées	F2	12	
Allium lineare L.	Ail raide	Alliacées	E2	7	X
Allium oleraceum L.	Ail des jachères	Alliacées	E2	11	
Allium schoenoprasum L.	Ciboulette	Alliacées	J1	62	
Allium scorodoprasum L. subsp. scorodoprasum	Ail carembole	Alliacées	C	3	X
Allium sphaerocephalon L.	Ail à tête ronde	Alliacées	E1	87	
Alnus alnobetula (Ehrh.) C. Koch	Aulne vert	Betulacées	J3	2	
Alnus incana (L.) Moench	Aune blanchâtre	Betulacées	J1	5	
Alopecurus aequalis Sobol.	Vulpin fauve	Poacées	E2	21	X
Alopecurus alpinus Vill.	Vulpin des Alpes	Poacées	D	99	
Alyssoides utriculata (L.) Medik.	Vésicaire utriculeuse	Brassicacées	D2	38	X
Alyssum alyssoides (L.) L.	Alysson à calice persistant	Brassicacées	C1	39	
Ambrosia artemisiifolia L.	Ambrosie à feuilles d'Armoise	Asteracées	X2	1	
Amelanchier ovalis Medik.	Amelanchier à feuilles ovales	Rosacées	D	106	
Anagallis arvensis L.	Mouron des champs	Primulacées	K5	1	
Androsace adfinis Biroli subsp. puberula (Jordan & Fourr.) Kress	Androsace pubérulente	Primulacées	H12	31	X
Androsace obtusifolia All.	Androsace à feuilles obtuses	Primulacées	H5	44	
Androsace vitaliana (L.) Lapeyr.	Androsace à fleurs de primevère	Primulacées	H6	495	
Anemone baldensis L.	Anémone du Mont Baldo	Ranunculacées	J8	9	
Anemone narcissifolia L.	Anémone à fleurs de narcisse	Ranunculacées	J3	2	
Antennaria carpatICA subsp. helvetica (Chrtek & Pouzar) Chrtek	Antennaire des Carpathes	Asteracées	H4	79	
Antennaria dioica (L.) Gaertner	Antennaire patte de chat	Asteracées	J1	665	
Anthericum liliago L.	Anthérie à fleurs de lis	Anthericacées	G5	96	

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Anthoxanthum odoratum L.	Flouve odorante	Poacées	E2	16	
Anthoxanthum odoratum L. subsp. nipponicum (Honda) Tzvelev	Flouve des Alpes	Poacées	J4	668	
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm. subsp. sylvestris	Cerfeuil des bois	Apiacées	E1	1	
Anthyllis vulneraria L. subsp. alpestris (Kit.) Ascherson & Graebn	Anthyllide alpestre	Fabacées	C	198	
Anthyllis vulneraria L. subsp. vulneraria	Anthyllide vulnéaire	Fabacées	C	12	
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.	Fausse Arabette	Brassicacées	K5	20	
Arabis alpina L.	Arabette des Alpes	Brassicacées	J3	2	
Arabis auriculata Lam.	Arabette à oreillettes	Brassicacées	D	3	X
Arabis ciliata Clairv.	Arabette ciliée	Brassicacées	H4	24	
Arabis collina Ten.	Arabette des murailles	Brassicacées	D	14	
Arabis hirsuta (L.) Scop.	Arabette hérissée	Brassicacées	F1	27	
Arabis nova Vill.	Arabette nouvelle	Brassicacées	H4	1	X
Arabis turrita L.	Arabette tourette	Brassicacées	F6	1	
Arctostaphylos uva-ursi (L.) Sprengel	Raisin d'ours commun	Ericacées	J3	12	
Arenaria serpyllifolia L.	Sabline à feuilles de serpolet	Caryophyllacées	K5	34	
Armeria alpina Willd.	Arméria des Alpes	Plumbaginacées	H4	35	
Arnica montana L.	Arnica des montagnes	Asteracées	H2	155	X
Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl	Avoine élevée	Poacées	E1	15	
Artemisia absinthium L.	Armoise absinthe	Asteracées	K5	3	
Artemisia alba Turra	Armoise camphrée	Asteracées	F6	88	
Artemisia atrata Lam.	Armoise noirâtre	Asteracées	H4	34	X
Artemisia campestris L.	Armoise champêtre	Asteracées	J1	86	
Artemisia umbelliformis Lam.	Génépi jaune	Asteracées	H6	2	X
Artemisia vulgaris L.	Armoise commune	Asteracées	J1	6	
Asperugo procumbens L.	Rapette couchée	Boraginacées	E1	2	
Asperula cynanchica L.	Aspérule à l'esquinancie	Rubiacées	C	67	
Asphodelus albus Miller subsp. delphinensis (Gren. & Godr.) Z.D	Asphodèle du Dauphiné	Liliacées	H4	61	
Asplenium ceterach L.	Cétérach officinal	Aspleniacées	E2	1	
Asplenium fontanum (L.) Bernh.	Doradille des sources	Aspleniacées	D6	3	
Asplenium ruta-muraria L.	Doradille rue-des-murailles	Aspleniacées	J1	9	
Asplenium septentrionale (L.) Hoffm., 1795	Doradille septentrionale	Woodsiacées	J1	22	
Asplenium trichomanes L.	Doradille faux-capillaire	Aspleniacées	K6	9	
Aster alpinus L.	Aster des Alpes	Asteracées	J7	436	
Aster bellidiastrum (L.) Scop.	Aster fausse pâquerette	Asteracées	H5	152	
Aster linosyris (L.) Bernh.	Aster linosyris	Asteracées	E3	70	X
Astragalus alpinus L.	Astragale des Alpes	Fabacées	J4	32	
Astragalus cicer L.	Astragale pois-chiche	Fabacées	E3	4	X
Astragalus danicus Retz.	Astragale du Danemark	Fabacées	E3	151	
Astragalus depressus L., 1756	Astragale nain	Fabacées	H4	1	
Astragalus glycyphyllos L.	Astragale à feuilles de réglisse	Fabacées	E3	12	
Astragalus monspessulanus L.	Astragale de Montpellier	Fabacées	C	46	
Astragalus onobrychis L.	Astragale sainfoin	Fabacées	E8	73	X
Astragalus sempervirens Lam.	Astragale aristé	Fabacées	D2	24	
Astrantia major L.	Grande Astrance	Apiacées	I2	11	
Astrantia minor L.	Petite Astrance	Apiacées	H6	7	
Athamanta cretensis L.	Athamante de crête	Apiacées	H4	50	
Atriplex patula L.	Arroche étalée	Chenopodiacees	J1	3	
Avenula pratensis (L.) Dumort.	Avoine des prés	Poacées	F1	4	
Avenula pubescens (Huds.) Dumort. subsp. pubescens	Avoine pubescente	Poacées	J2	43	
Avenula pubescens (Hudson) Dumort. subsp. laevigata (Schur) H	Avoine lisse	Poacées	J2	19	
Avenula versicolor (Vill.) Lajnz subsp. versicolor	Avoine panachée	Poacées	H4	240	
Ballota nigra L. subsp. meridionalis (Béguinot) Béguinot [1909]	Ballote fétide	Lamiacées	G5	1	
Barbarea vulgaris R. Br.	Barbarée vulgaire	Brassicacées	K6	8	
Bartsia alpina L.	Bartsie des Alpes	Orobanchacées	J6	312	
Berberis vulgaris L.	Epine vinette	Berberidacées	E2	78	
Betula alba L.	Bouleau pubescent	Betulacées	J2	2	
Betula pendula Roth	Bouleau verruqueux	Betulacées	J2	49	
Biscutella laevigata L.	Biscutelle lisse	Brassicacées	H4	127	
Blysmus compressus (L.) Panzer ex Link	Blysmus comprimé	Cyperacées	J2	127	
Bothriochloa ischaemum (L.) Keng	Barbon pied-de-poule	Poacées	K8	16	
Botrychium lunaria (L.) Swartz	Botryche lunaire	Ophioglossacées	K6	308	
Brachypodium rupestre (Host) Roemer & Schultes	Brachypode des rochers	Poacées	E2	200	
Brachypodium sylvaticum (Hudson) P. Beauv.	Brome des bois	Poacées	E1	9	
Brassica repanda (Willd.) DC.	Chou étalé	Brassicacées	H12	25	
Briza media L.	Brize amourette	Poacées	J2	202	
Bromus erectus Hudson	Brome dressé	Poacées	E1	198	

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Bromus squarrosus L.	Brome raboteux	Poacées	E1	7	
Bromus sterilis L.	Brome stérile	Poacées	K3	3	
Bromus tectorum L.	Brome des toits	Poacées	E1	5	
Bulbocodium vernum L.	Campanette vernale	Colchicacées	I2	2	X
Bunium bulbocastanum L.	Bunium noix-de-terre	Apiacées	G1	107	
Bupthalmum salicifolium L.	Oeil de boeuf à feuilles de saule	Asteracées	H5	28	
Bupleurum falcatum L.	Buplèvre en faux	Apiacées	E2	61	
Bupleurum falcatum L. subsp. cernuum (Ten) Arcangeli	Buplèvre penché	Apiacées	E2	9	
Bupleurum falcatum L. subsp. falcatum	Buplèvre en faux	Apiacées	E2	1	
Bupleurum stellatum L.	Buplèvre étoilé	Apiacées	H9	1	
Cacalia alpina L.	Adénostyle glabre	Asteracées	H4	19	
Cacalia leucophylla Willd.	Adénostyle à feuilles tomenteuses	Asteracées	H9	1	
Calamagrostis varia (Schrader) Host	Calamagrostide des montagnes	Poacées	I1	79	
Calamintha nepeta (L.) Savi	Calament faux-népéta	Lamiacées	D	43	
Callianthemum coriandrifolium Reichenb.	Callianthème à feuilles de coriandre	Ranunculacées	H4	12	X
Callitriche palustris L.	Callitriche printanière	Veronicacées	J1	38	
Caltha palustris L.	Populage des marais	Ranunculacées	J1	72	
Campanula bononiensis L.	Campanule de Bologne	Campanulacées	E5	8	X
Campanula cenisia L.	Campanule du Mont-Cenis	Campanulacées	H12	5	X
Campanula cochleariifolia Lam.	Campanule menue	Campanulacées	H4	148	
Campanula glomerata L.	Campanule agglomérée	Campanulacées	E2	2	
Campanula persicifolia L.	Campanule à feuilles de pêcher	Campanulacées	E2	1	
Campanula rapunculoides L.	Campanule fausse-raiponce	Campanulacées	E4	17	
Campanula rhomboidalis L.	Campanule à feuilles rhomboïdales	Campanulacées	H12	181	
Campanula rotundifolia L.	Campanule à feuilles rondes	Campanulacées	F1	225	
Campanula scheuchzeri Vill.	Campanule de Scheuchzer	Campanulacées	H4	449	
Campanula thyrsoides L., 1753	Campanule en thyse	Campanulacées	H4	17	
Campanula trachelium L.	Campanule gantelée	Campanulacées	E1	9	
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.	Capselle bourse-à-pasteur	Brassicacées	K6	22	
Cardamine amara L.	Cardamine amère	Brassicacées	E2	1	
Cardamine bellidifolia L. subsp. alpina (Willd.) B.M.G. Jones	Cardamine des Alpes	Brassicacées	J3	1	
Cardamine resedifolia L.	Cardamine à feuilles de réséda	Brassicacées	H4	11	
Carduus defloratus L. subsp. defloratus	Chardon défleuri	Asteracées	H6	256	
Carduus nutans L.	Chardon penché	Asteracées	G1	12	
Carex bicolor All.	Laîche à deux couleurs	Cyperacées	J3	25	X
Carex capillaris L.	Laîche capillaire	Cyperacées	J3	53	
Carex caryophyllea Latourr.	Laîche printanière	Cyperacées	E2	109	
Carex curvula All. subsp. curvula	Laîche courbée	Cyperacées	H4	11	
Carex curvula All. subsp. rosae Gilomen	Laîche de Rosa	Cyperacées	H4	49	
Carex davalliana Sm.	Laîche de Davall	Cyperacées	F2	148	
Carex echinata Murray	Laîche étoilée	Cyperacées	G4	23	
Carex ericetorum Pollich	Laîche des landes	Cyperacées	J2	150	X
Carex ferruginea Scop.	Laîche ferrugineuse	Cyperacées	H4	29	
Carex flacca Schreber	Laîche glauque	Cyperacées	F1	30	
Carex flacca Schreber subsp. claviformis (Hoppe) Schinz & Thell.	Laîche en massue	Cyperacées	H9	1	
Carex flava L.	Laîche jaune	Cyperacées	G4	102	
Carex foetida All.	Laîche fétide	Cyperacées	H6	20	
Carex frigida All.	Laîche des frimas	Cyperacées	H4	25	
Carex halleriana Asso	Laîche de Haller	Cyperacées	C	30	
Carex hirta L.	Laîche hérissée	Cyperacées	E4	6	
Carex liparocarpos Gaudin	Carex à fruits lustrés	Cyperacées	E3	13	
Carex nigra (L.) Reichard	Laîche brune	Cyperacées	J1	440	
Carex ornithopoda Willd.	Laîche pied d'oiseau	Cyperacées	E4	12	
Carex ovalis Good.	Laîche patte de lièvre	Cyperacées	J2	5	
Carex panicea L.	Laîche faux-panic	Cyperacées	J2	58	
Carex paniculata L.	Laîche paniculée	Cyperacées	E4	2	
Carex parviflora Host	Laîche à petites fleurs	Cyperacées	H4	19	
Carex rostrata Stokes	Laîche renflée	Cyperacées	J1	23	
Carex rupestris All.	Laîche des rochers	Cyperacées	J3	17	
Carex sempervirens Vill.	Laîche toujours verte	Cyperacées	H4	592	
Carex vesicaria L.	Laîche vésiculeuse	Cyperacées	J1	8	
Carex viridula Michaux subsp. brachyrrhyncha (Celak.) B. Schmid	Laîche à épillets brillants	Cyperacées	G4	6	
Carlina acanthifolia All.	Carline à feuilles d'acanthé	Asteracées	H4	21	X
Carlina acaulis L. subsp. caulescens (Lam.) Schübl. & Martens	Carline acaule	Asteracées	F2	135	
Carlina vulgaris L.	Carline dorée	Asteracées	J2	30	
Carum carvi L.	Cumin des près	Apiacées	E1	13	

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Caucalis platycarpus L.	Caucalis à feuilles de carotte	Apiacées	K3	2	
Centaurea jacea L.	Centaurée jacée	Asteracées	E2	10	
Centaurea montana L.	Centaurée des montagnes	Asteracées	H2	4	
Centaurea scabiosa L.	Centaurée scabieuse	Asteracées	E2	83	
Centaurea uniflora Turra subsp. nervosa (Willd.) Bonnier & Laye	Centaurée nervée	Asteracées	H5	81	
Centaurea uniflora Turra subsp. uniflora	Centaurée à une fleur	Asteracées	H9	6	
Centranthus angustifolius (Miller) DC.	Centranthe à feuilles étroites	Valerianacées	D5	55	
Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch	Céphalanthère à longues feuilles	Orchidacées	E2	1	
Cephalanthera rubra (L.) L.C.M. Richard	Céphalanthère rouge	Orchidacées	E2	1	
Cerastium arvense L. subsp. strictum (Koch) Greml	Céraiste dressé	Caryophyllacées	K5	866	
Cerastium cerastoides (L.) Britton	Céraiste à trois styles	Caryophyllacées	J3	8	
Cerastium fontanum Baumg. subsp. vulgare (Hartm.) Greuter &	Céraiste commun	Caryophyllacées	J1	15	
Cerastium latifolium L.	Céraiste à feuilles larges	Caryophyllacées	H8	13	
Cerithe minor L. subsp. auriculata (Ten.) Rouy	Mélinet auriculé	Boraginacées	F8	14	
Chaenorrhinum minus (L.) Lange	Petite linaire	Veronicacées	C	6	
Chaerophyllum aureum L.	Cerfeuil doré	Apiacées	H3	2	
Chaerophyllum villarsii Koch	Cerfeuil de Villars	Apiacées	H2	5	
Chenopodium album L.	Chénopode blanc	Chenopodiacees	K5	3	
Chenopodium bonus-henricus L.	Epinard du bon roi Henri	Chenopodiacees	J1	63	
Cichorium intybus L.	Chicorée sauvage	Asteracées	K6	1	
Cirsium acaule Scop.	Cirse acaule	Asteracées	E2	116	
Cirsium arvense (L.) Scop.	Cirse des champs	Asteracées	K5	1	
Cirsium eriophorum (L.) Scop.	Cirse laineux	Asteracées	F7	10	
Cirsium spinosissimum (L.) Scop.	Cirse très épineux	Asteracées	H4	64	
Cirsium vulgare (Savi) Ten.	Cirse commun	Asteracées	K5	2	
Clematis vitalba L.	Clématite vigne blanche	Ranunculacées	E4	1	
Clinopodium vulgare L.	Sarriette commune	Lamiacées	J1	14	
Coeloglossum viride (L.) Hartman	Orchis grenouille	Orchidacées	J1	21	
Coincya cheiranthos (Vill.) Greuter & Burdet	Moutarde giroflée	Brassicacées	G2	14	
Colchicum alpinum DC.	Colchique des Alpes	Colchicacées	D6	4	X
Colchicum autumnale L.	Colchique d'automne	Colchicacées	F2	1	
Convolvulus arvensis L.	Liseron des champs	Convolvulacées	K6	4	
Conyza canadensis (L.) Cronq.	Vergerette du Canada	Asteracées	X2	3	
Cornus sanguinea L.	Cornouiller sanguin	Cornacées	E2	40	
Corydalis solida (L.) Clairv.	Corydale à bulbe plein	Papaveracées	F2	3	
Corylus avellana L.	Noisetier	Corylacées	E4	5	
Cotoneaster pyrenaicus Gandoger	Cotonéaster des Pyrénées	Rosacées	I1	41	
Cotoneaster tomentosus Lindley	Cotonéaster tomenteux	Rosacées	H3	2	
Crataegus monogyna Jacq.	Aubépine à un style	Rosacées	E1	24	
Crepis albida Vill.	Crépide blanchâtre	Asteracées	H6	4	X
Crepis aurea (L.) Cass.	Crépide orangée	Asteracées	H5	43	
Crepis conyzifolia (Gouan) A. Kerner	Crépide à grandes fleurs	Asteracées	H4	73	
Crepis paludosa (L.) Moench	Crépide des marais	Asteracées	E4	6	
Crepis pulchra L.	Crépide élégante	Asteracées	C	1	
Crepis pygmaea L.	Crépide naine	Asteracées	H6	21	
Crepis pyrenaica (L.) W. Greuter	Crépide des Pyrénées	Asteracées	H6	13	
Crocus vernus (L.) Hill subsp. albiflorus (Kit.) Cesati	Crocus printanier	Iridacées	H4	195	
Cuscuta epithymum (L.) L.	Cuscute du Thym	Convolvulacées	E2	2	
Cystopteris fragilis (L.) Bernh.	Cystoptéris fragile	Woodsiacées	K6	3	
Dactylis glomerata L.	Dactyle pelotonné	Poacées	E1	129	
Dactylorhiza cruenta (O.F. Müller) Soç	Orchis sanglant	Orchidacées	J4	1	
Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó	Orchis tacheté des bois	Orchidacées	E1	3	
Dactylorhiza latifolia (L.) Soç	Orchis à odeur de sureau	Orchidacées	E4	19	
Dactylorhiza majalis (Reichenb.) P.F. Hunt & Summerhay	Orchis à larges feuilles	Orchidacées	F2	21	
Daphne alpina L.	Daphné des Alpes	Thymelaeacées	I1	5	X
Daphne mezereum L.	Daphné bois-gentil	Thymelaeacées	J2	5	X
Daucus carota L.	Carotte commune	Apiacées	K5	33	
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv.	Canche cespiteuse	Poacées	K5	235	
Deschampsia flexuosa (L.) Trin.	Canche flexueuse	Poacées	K5	634	
Dianthus deltoides L.	Oeillet couché	Caryophyllacées	E2	1	X
Dianthus saxicola Jord.	Œillet des rochers	Caryophyllacées	H12	155	X
Digitalis grandiflora Miller	Digitale à grandes fleurs	Veronicacées	E6	2	
Digitalis lutea L.	Digitale jaune	Veronicacées	G2	13	
Digitaria sanguinalis (L.) Scop.	Digitaire sanguine	Poacées	K6	1	
Doronicum grandiflorum Lam.	Doronic à grandes fleurs	Asteracées	H6	30	
Draba aizoides L.	Drave faux-aizoon	Brassicacées	H3	104	

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Draba dubia Suter	Drave douteuse	Brassicacées	H4	4	
Draba siliquosa M. Bieb.	Drave de carinthie	Brassicacées	H4	4	
Dracocephalum ruyschiana L.	Tête de dragon de Ruysch	Lamiacées	I1	1	X
Dryas octopetala L.	Dryade à huit pétales	Rosacées	J3	207	
Dryopteris filix-mas (L.) Schott	Dryoptère fougère mâle	Dryopteridacées	K5	6	
Echinochloa crus-galli (L.) P. Beauv.	Panic pied de coq	Poacées	K5	1	
Echinops sphaerocephalus L.	Echinope à tête ronde	Asteracées	E1	2	X
Echium vulgare L.	Vipérine commune	Boraginacées	F1	59	
Eleocharis quinqueflora (F.X. Hartmann) O. Schwarz	Scirpe à peu de fleurs	Cyperacées	J1	113	
Eleocharis uniglumis (Link) Schultes	Scirpe à une glume	Cyperacées	K5	4	
Elytrigia intermedia (Host) Nevski	Chiendent intermédiaire	Poacées	E3	6	
Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski	Chiendent rampant	Poacées	J1	4	
Empetrum nigrum L. subsp. hermaphroditum (Hagerup) Böcher	Camarine hermaphrodite	Empetracées	J3	1	
Epilobium alsinifolium Vill.	Epilobe à feuilles d'alsine	Oenotheracées	J3	27	
Epilobium anagallidifolium Lam.	Epilobe à feuilles de mouron	Oenotheracées	J3	4	
Epilobium angustifolium L.	Epilobe en épi	Oenotheracées	J1	4	
Epilobium collinum C.C. Gmelin	Epilobe des coteaux	Oenotheracées	F1	2	
Epilobium dodonaei Vill. subsp. fleischeri (Hochst.) Schinz & The	Epilobe des moraines	Oenotheracées	H9	8	
Epilobium nutans F.W. Schmidt	Epilobe penché	Oenotheracées	H4	6	
Epilobium palustre L.	Epilobe des marais	Oenotheracées	J1	19	
Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser	Epipactis rouge sombre	Orchidacées	E4	4	
Equisetum arvense L.	Prêle des champs	Equisetacées	J1	12	
Equisetum fluviatile L.	Prêle des boursiers	Equisetacées	J1	6	
Equisetum variegatum Schleicher	Prêle panachée	Equisetacées	J1	168	
Eragrostis minor Host	Petite Eragrostide	Poacées	K5	2	
Erigeron acer L.	Vergerette acre	Asteracées	J1	7	
Erigeron alpinus L.	Vergerette des Alpes	Asteracées	I1	85	
Erigeron atticus Vill.	Vergerette de Villars	Asteracées	H5	22	
Erigeron gaudinii Brügger	Vergerette glanduleuse	Asteracées	H9	4	
Erigeron glabratus Bluff & Fingerh.	Vergerette glabre	Asteracées	H4	2	
Erigeron neglectus A. Kerner	Vergerette négligée	Asteracées	H9	2	
Erigeron uniflorus L.	Vergerette à une fleur	Asteracées	J3	86	
Eriophorum latifolium Hoppe	Linaigrette à feuilles larges	Cyperacées	E2	14	
Eriophorum polystachion L.	Linaigrette à feuilles étroites	Cyperacées	J1	142	
Eriophorum vaginatum L.	Linaigrette à gaine	Cyperacées	J1	1	X
Erophila verna (L.) Chevall.	Drave printanière	Brassicacées	J1	2	
Erucastrum gallicum (Willd.) O.E. Schulz	Fausse-roquette de France	Brassicacées	G1	3	
Erucastrum nasturtiifolium (Poiret) O.E. Schulz	Fausse-Roquette à feuilles de Cresson	Brassicacées	F5	47	
Erysimum jugicola Jordan	Vélar nain	Brassicacées	H9	52	X
Erysimum virgatum Roth	Vélar en baguette	Brassicacées	H9	25	
Eupatorium cannabinum L.	Chanvre d'eau	Asteracées	E1	8	
Euphorbia cyparissias L.	Euphorbe petit-cyprès	Euphorbiacées	F2	281	
Euphorbia dulcis subsp. incompta (Ces.) Nyman, 1890	Euphorbe douce	Euphorbiacées	F2	2	
Euphrasia minima Jacq. ex DC., 1805	Euphrase naine	Orobanchacées	H3	277	
Euphrasia officinalis L.	Euphrase officinale	Orobanchacées	J1	22	
Euphrasia salisburgensis Funck	Euphrase de Salzbourg	Orobanchacées	H6	7	
Euphrasia stricta D. Wolff ex J.F. Lehm.	Euphrase raide	Orobanchacées	F2	136	
Fallopia convolvulus (L.) 'A. Löve	Renouée liseron	Polygonacées	E1	2	
Festuca acuminata Gaudin	Fétuque bigarrée	Poacées	H9	125	
Festuca halleri All.	Fétuque de Haller	Poacées	H4	238	
Festuca heteromalla Pourr.	Fétuque noirâtre	Poacées	H16	559	
Festuca laevigata Gaudin	Fétuque lisses	Poacées	H6	856	
Festuca marginata (Hackel) K. Richter	Fétuque marginée	Poacées	G1	134	
Festuca melanopsis Foggi, Gr. Rossi & M.A. Signorini	Fétuque bronzée	Poacées	H9	10	
Festuca paniculata (L.) Schinz & Thell.	Fétuque brunâtre	Poacées	H3	439	
Festuca quadriflora Honckeney	Fétuque naine	Poacées	H4	122	
Festuca valesiaca Gaudin	Fétuque du Valais	Poacées	E3	1	X
Festuca violacea Gaudin	Fétuque violette	Poacées	H9	1 012	
Fourraea alpina (L.) Greuter & Burdet	Arabette faux chou	Brassicacées	H6	2	
Fragaria vesca L.	Fraisier des bois	Rosacées	K6	11	
Frangula alnus Miller	Bourdain	Rhamnacées	E4	7	
Fraxinus excelsior L.	Frêne élevé	Oleacées	E4	42	
Fumana procumbens (Dunal) Gren. & Godron	Fumana couché	Cistacées	C	5	
Gagea fragifera (Vill.) E. Bayer & G. Lçpez	Gagée fistuleuse	Liliacées	I1	4	
Gagea lutea (L.) Ker-Gawler	Gagée jaune	Liliacées	J2	1	X
Galeopsis ladanum L. subsp. ladanum	Galéopsis chanvre-sauvage	Lamiacées	E2	10	

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Galium anisophyllum Vill.	Gaillet à feuilles inégales	Rubiacees	H3	175	
Galium aparine L.	Gaillet gratteron	Rubiacees	E2	2	
Galium corrudifolium Vill.	Gaillet à feuilles d'asperge	Rubiacees	B	38	
Galium lucidum All.	Gaillet à feuilles luisantes	Rubiacees	C	11	
Galium mollugo L. subsp. erectum Syme	Gaillet dressé	Rubiacees	F6	176	
Galium obliquum Vill.	Gaillet oblique	Rubiacees	H17	23	
Galium palustre L.	Gaillet des marais	Rubiacees	E8	1	
Galium pseudohelveticum Ehrend.	Gaillet des éboulis	Rubiacees	H15	135	
Galium pumilum Murray	Gaillet nain	Rubiacees	G2	365	
Galium pusillum L.	Gaillet fluet	Rubiacees	H12	28	X
Galium verum L.	Gaillet jaune	Rubiacees	E2	321	
Gentiana acaulis L.	Gentiane à larges feuilles	Gentianacees	H4	367	
Gentiana alpina Vill.	Gentiane des Alpes	Gentianacees	H6	338	
Gentiana asclepiadea L.	Gentiane à feuilles d'asclépiade	Gentianacees	H1	1	X
Gentiana bavarica L.	Gentiane de Bavière	Gentianacees	H9	86	
Gentiana brachyphylla Vill.	Gentiane à feuilles courtes	Gentianacees	H4	101	
Gentiana cruciata L.	Gentiane croisette	Gentianacees	E2	1	X
Gentiana lutea L.	Gentiane jaune	Gentianacees	H4	126	X
Gentiana nivalis L.	Gentiane des neiges	Gentianacees	J6	142	
Gentiana orbicularis Schur	Gentiane à feuilles orbiculaires	Gentianacees	H4	7	X
Gentiana punctata L.	Gentiane ponctuée	Gentianacees	H2	239	
Gentiana verna L.	Gentiane printanière	Gentianacees	I1	155	
Gentianella campestris (L.) Börner	Gentianelle champêtre	Gentianacees	F2	306	
Gentianella ciliata (L.) Borckh.	Gentianelle ciliée	Gentianacees	I2	4	
Gentianella tenella (Rottb.) Börner	Gentianelle délicate	Gentianacees	J3	13	
Geranium columbinum L.	Géranium des colombes	Geraniacees	E3	9	
Geranium pyrenaicum Burm. fil.	Géranium des Pyrénées	Geraniacees	C	10	
Geranium robertianum L.	Géranium herbe-à-Robert	Geraniacees	K5	3	
Geranium rotundifolium L.	Géranium à feuilles rondes	Geraniacees	E1	1	
Geranium sanguineum L.	Géranium sanguin	Geraniacees	E4	35	
Geranium sylvaticum L.	Géranium des bois	Geraniacees	E2	74	
Geum montanum L.	Benoite des montagnes	Rosacees	H4	1 021	
Geum reptans L.	Benoite rampante	Rosacees	H5	5	
Geum urbanum L.	Benoite des murs	Rosacees	J1	3	
Glechoma hederacea L.	Lierre terrestre	Lamiacees	J1	1	
Globularia bisnagarica L.	Globulaire ponctuée	Veronicacees	F6	65	
Globularia cordifolia L.	Globulaire à feuilles en coeur	Veronicacees	H9	195	
Gymnadenia conopsea (L.) R. Br. in Aiton fil.	Gymnadénie moucheron	Orchidacees	E2	38	
Gymnadenia nigra subsp. corneliana (Beauverd) J.M.Tison, 2010	Nigritelle rose	Orchidacees	H15	11	
Gymnadenia nigra subsp. rhellicani (Teppner & E.Klein) J.M.Tiso	Nigritelle noire de Rhellicanus	Orchidacees	H8	195	
Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard	Gymnadénie très odorante	Orchidacees	F2	1	X
Gymnocarpium dryopteris (L.) Newman	Dryoptère de Linné	Woodsiacees	J1	1	
Gypsophila repens L.	Gypsophile rampante	Caryophyllacees	H4	163	
Hedysarum boutignyanum (Camus) Alleiz.	Sainfoin de Boutigny	Fabacees	H15	13	X
Helianthemum nummularium (L.) Miller	Hélianthème à feuilles rondes	Cistacees	E4	409	
Helictotrichon parlatorei (Woods) Pilger	Avoine de Parlatore	Poacees	H9	113	
Helictotrichon sedenense (DC.) Holub subsp. sedenense	Avoine des montagnes	Poacees	D5	296	
Heracleum sphondylium L.	Berce des près	Apiacees	E1	10	
Herniaria alpina Chaix	Herniaire des Alpes	Illecebracees	H16	9	X
Hieracium alpinum L.	Epervière des Alpes	Asteracees	J3	1	
Hieracium amplexicaule L.	Epervière à feuilles embrassantes	Asteracees	D5	6	
Hieracium bifidum groupe	Épervière bifide	Asteracees	H4	36	
Hieracium caesioides Arvet-Touv.	Épervière bleuâtre	Asteracees	H9	17	
Hieracium glanduliferum Hoppe	Epervière glanduleuse	Asteracees	H4	76	
Hieracium humile Jacq.	Epervière naine	Asteracees	H4	1	
Hieracium jurassicum Griseb., 1853	Epervière du Jurassique	Asteracees	H16	3	
Hieracium lawsonii Vill.	Epervière des rochers	Asteracees	D6	7	X
Hieracium morisianum Rchb. f.	Épervière de Moris	Asteracees	H9	10	
Hieracium piliferum Hoppe	Epervière poilue	Asteracees	H4	20	
Hieracium prenanthoides Vill.	Epervière faux-prenanthe	Asteracees	E2	3	
Hieracium scorzonerifolium Vill.	Epervière à feuilles de scorzonère	Asteracees	H8	2	
Hieracium tomentosum L.	Epervière laineuse	Asteracees	H6	26	X
Hieracium villosum Jacq.	Epervière velue	Asteracees	H5	37	
Hieracium virgultorum Jord.	Epervière de Savoie	Asteracees	F1	6	
Hierochloë odorata (L.) P.Beauv., 1812	Hiéochloe odorante	Poacees	J1	21	X
Hippocrepis comosa L.	Hippocrépis en toupet	Fabacees	F7	134	

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Hippophaë rhamnoides L. subsp. fluviatilis van Soest	Argousier faux-nerprun	Elaeagnacées	E7	20	
Homogyne alpina (L.) Cass.	Homogyne des Alpes	Asteracées	H2	130	
Hornungia petraea (L.) Reichenb.	Hornungie des pierres	Brassicacées	C	1	
Hypericum maculatum Crantz subsp. maculatum	Millepertuis tacheté	Hypericacées	E2	12	
Hypericum perforatum L.	Millepertuis perforé	Hypericacées	E1	71	
Hypericum richeri Vill.	Millepertuis de Richer	Hypericacées	H4	39	
Hypochaeris maculata L.	Porcelle tachetée	Asteracées	J2	35	
Hypochaeris radicata L.	Porcelle enracinée	Asteracées	E4	1	
Imperatoria ostruthium L.	Impératoire benjoin	Apiacées	H1	14	
Inula conyza DC.	Inule œil-de-cheval	Asteracées	E8	4	
Inula montana L.	Inule des montagnes	Asteracées	D5	30	
Inula salicina L.	Inule à feuilles de saule	Asteracées	E4	1	
Isatis tinctoria L.	Pastel des teinturiers	Brassicacées	E6	2	
Juglans regia L.	Noyer royal	Juglandacées	X9	2	
Juncus alpinoarticulatus Chaix subsp.alpinoarticulatus	Jonc des Alpes	Juncacées	J1	93	
Juncus arcticus Willd.	Jonc arctique	Juncacées	J3	2	X
Juncus filiformis L.	Jonc filiforme	Juncacées	J3	51	
Juncus trifidus L.	Jonc trifide	Juncacées	J3	23	
Juncus triglumis L.	Jonc à trois glumes	Juncacées	J1	51	
Juniperus communis L.	Genévrier commun	Cupressacées	J1	51	
Juniperus sabina L.	Genévrier sabine	Cupressacées	J1	10	X
Juniperus sibirica Loddiges in Burgsd.	Genévrier nain	Cupressacées	J4	49	
Juniperus x intermedia Sanio	Genévrier intermédiaire	Cupressacées	H4	9	
Kandis perfoliata (L.) Kerguélen	Tabouret perfolié	Brassicacées	E1	4	
Kernera saxatilis (L.) Sweet	Kernéra des rochers	Brassicacées	H3	3	
Knautia arvensis (L.) Coulter	Knautie des champs	Dipsacacées	E2	22	
Knautia timeroyi subsp. carpophylax (Jord.) B. Bock	Knautie pourpre	Dipsacacées	H12	18	
Kobresia myosuroides (Vill.) Fiori	Elyna queue-de-souris	Cyperacées	J3	229	
Koeleria pyramidata (Lam.) P. Beauv.	Koelérie pyramidale	Poacées	E2	1	
Koeleria vallesiana (Honckeney) Gaudin	Koelérie du Valais	Poacées	C	100	
Lactuca perennis L.	Laitue vivace	Asteracées	C5	64	
Lactuca saligna L.	Laitue à feuilles de saule	Asteracées	K3	2	
Lactuca serriola L.	Laitue scariole	Asteracées	E3	1	
Lapsana communis L. subsp. communis	Lampsane commune	Asteracées	E1	1	
Larix decidua Miller	Mélèze d'Europe	Pinacées	H2	10	
Laserpitium gallicum L.	Laser de France	Apiacées	D6	89	
Laserpitium latifolium L.	Laser à feuilles larges	Apiacées	F1	33	
Laserpitium siler L.	Laser des montagnes	Apiacées	H4	36	
Lathyrus heterophyllus L.	Gesse à feuilles de deux sortes	Fabacées	F1	5	
Lathyrus pratensis L.	Gesse des près	Fabacées	E1	97	
Lathyrus vernus (L.) Bernh.	Gesse printanière	Fabacées	E2	1	
Lavandula angustifolia Miller	Lavande à feuilles étroites	Lamiacées	C5	138	
Leontodon autumnalis L.	Liondent d'automne	Asteracées	E1	23	
Leontodon hispidus L.	Liondent hispide	Asteracées	E4	178	
Leontodon hyoseroides Welw. ex Reichenb.	Liondent des éboulis	Asteracées	E2	126	
Leontodon montanus Lam.	Liondent de montagne	Asteracées	H5	65	
Leontodon pyrenaicus Gouan	Liondent des Pyrénées	Asteracées	H6	436	
Leontopodium alpinum Cass.	Etoile d'argent	Asteracées	I1	19	X
Leucanthemopsis alpina (L.) Heywood	Marguerite des Alpes	Asteracées	H6	170	
Leucanthemum adustum (Koch) Gremlé	Marguerite brûlée	Asteracées	E2	22(	
Lilium bulbiferum L. var. croceum (Chaix) Pers.	Lis orangé	Liliacées	H2	16	X
Lilium martagon L.	Lis martagon	Liliacées	E2	11	X
Linaria alpina (L.) Miller	Linaire des Alpes	Veronicacées	H4	54	
Linaria angustissima (Loisel.) Borb s	Linaire d'Italie	Veronicacées	H5	1	X
Linaria repens (L.) Miller	Linaire striée	Veronicacées	G2	19	
Linum alpinum Jacq.	Lin des Alpes	Linacées	H4	33	
Linum catharticum L.	Lin purgatif	Linacées	E8	44	
Linum tenuifolium L.	Lin à feuilles menues	Linacées	C	7	
Listera ovata (L.) R. Br.	Listère à feuilles ovales	Orchidacées	E2	4	
Lithospermum permixtum Jordan in F.W. Schultz	Grémil du Dauphiné	Boraginacées	F6	1	X
Lloydia serotina (L.) Reichenb.	Lloydie tardive	Liliacées	J3	18	
Logfia arvensis (L.) J. Holub	Cotonnière des champs	Asteracées	E6	6	X
Lonicera alpigena L.	Chèvrefeuille des Alpes	Caprifoliacées	H4	1	
Lonicera xylosteum L.	Chèvrefeuille des haies	Caprifoliacées	E8	12	
Lotus alpinus (DC.) Schleicher ex Ramond	Lotier des Alpes	Fabacées	H4	432	
Lotus corniculatus L.	Lotier corniculé	Fabacées	K5	114	

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Lotus maritimus L.	Tétragonolobe siliquieux	Fabacées	E6	1	
Luzula alpina Hoppe in Sturm	Luzule des Alpes	Juncacées	H9	276	
Luzula alpinopilosa (Chaix) Breistr.	Luzule brunâtre	Juncacées	H4	1	
Luzula lutea (All.) DC.	Luzule jaune	Juncacées	H6	64	
Luzula nutans (Vill.) Duval-Jouve	Luzule penchée	Juncacées	H6	82	
Luzula sieberi Tausch	Luzule de Sieber	Juncacées	H5	7	
Luzula spicata (L.) DC.	Luzule en épi	Juncacées	J1	138	
Luzula sudetica (Willd.) DC. in Lam. & DC. [1815]	Luzule noirissante	Juncacées	J5	79	
Lysimachia vulgaris L.	Lysimaque commune	Primulacées	E2	4	
Lythrum salicaria L.	Salicaire des marais	Lythracées	K5	6	
Malus sylvestris Miller	Pommier sauvage	Rosacées	E4	1	
Malva alcea L.	Mauve alcée	Malvacées	F2	12	
Matricaria discoidea DC.	Matricaire odorante	Asteracées	K9	1	
Matricaria perforata Mérat	Matricaire inodore	Asteracées	F3	1	
Matricaria recutita L.	Matricaire camomille	Asteracées	K5	1	
Medicago falcata L.	Luzerne en faux	Fabacées	E2	4	
Medicago lupulina L.	Luzerne lupuline	Fabacées	E1	18	
Medicago minima (L.) L.	Luzerne naine	Fabacées	E1	5	
Melica ciliata L.	Mélique ciliée	Poacées	K3	43	
Melica nutans L.	Mélique penchée	Poacées	E4	8	
Melilotus albus Medik.	Mélilot blanc	Fabacées	K5	6	
Melilotus officinalis Lam.	Mélilot officinal	Fabacées	K5	3	
Mentha longifolia (L.) Hudson	Menthe sylvestre	Lamiacées	E1	1	
Meum athamanticum Jacq.	Fenouil des Alpes	Apiacées	H7	202	
Minuartia laricifolia (L.) Schinz & Thell. subsp. laricifolia	Minuartie à feuilles de mélèze	Caryophyllacées	H4	74	
Minuartia rostrata (Pers.) Reichenb.	Minuartie changeante	Caryophyllacées	H6	70	
Minuartia rubra (Scop.) McNeill	Minuartie fasciculée	Caryophyllacées	C	1	X
Minuartia sedoides (L.) Hiern	Minuartie faux-orpin	Caryophyllacées	J5	163	
Minuartia verna (L.) Hiern	Minuartie printanière	Caryophyllacées	E2	224	
Moehringia muscosa L.	Moehringie mousse	Caryophyllacées	H3	1	
Molinia caerulea (L.) Moench gr.	Molinie bleutée	Poacées	K4	15	
Murbeckiella pinnatifida (Lam.) Rothm., 1939	Murbeckielle pennatifide	Brassicacées	H16	2	
Muscari comosum (L.) Miller	Muscari à toupet	Hyacinthacées	C	2	
Muscari neglectum Guss. ex Ten.	Muscari négligé	Hyacinthacées	C	2	
Mutellina adonidifolia (J. Gay) Guterm.	Mutelline pourpre	Apiacées	H4	17	
Mycelis muralis (L.) Dumort.	Laitue des murs	Asteracées	E4	5	
Myosotis alpestris F.W. Schmidt	Myosotis alpestre	Boraginacées	H4	634	
Myosotis arvensis Hill	Myosotis des champs	Boraginacées	E2	10	
Myosotis decumbens Host	Myosotis décombant	Boraginacées	J5	1	
Myosotis ramosissima Rochel	Myosotis rameux	Boraginacées	E8	3	
Narcissus poeticus L.	Narcisse des poètes	Amaryllidacées	H4	2	X
Nardus stricta L.	Nard raide	Poacées	J2	1 181	
Neotinea ustula (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Cha.	Orchis brûlé	Orchidacées	E4	29	
Nepeta nepetella L.	Népéta petit-népéta	Lamiacées	D5	14	
Noccaea brachypetala (Jordan) F.K. Meyer	Tabouret à pétales courts	Brassicacées	D6	31	
Noccaea rotundifolia (L.) Moench	Tabouret à feuilles rondes	Brassicacées	H9	4	
Odontites lanceolatus (Gaudin) Reichenb.	Odontités à feuilles lancéolées	Orobanchacées	D6	56	X
Omalothea supina (L.) DC.	Gnaphale nain	Asteracées	J3	54	
Omalothea sylvatica (L.) Schultz Bip. & F.W. Schultz	Gnaphale des forêts	Asteracées	J1	3	
Onobrychis montana DC.	Sainfoin des montagnes	Fabacées	I2	292	
Ononis cristata Miller	Bugrane du Mont-Cenis	Fabacées	D5	10	
Ononis natrix L.	Bugrane jaune	Fabacées	C	61	
Ononis repens L. gr.	Bugrane rampant	Fabacées	C1	6	
Ononis rotundifolia L.	Bugrane à feuilles rondes	Fabacées	D6	10	
Onopordum acanthium L.	Onoporde faux-acanthe	Asteracées	K3	3	
Ophioglossum vulgatum L.	Langue de serpent des marais	Ophioglossacées	J1	7	X
Orchis mascula (L.) L.	Orchis mâle	Orchidacées	E4	5	
Oreoselinum nigrum Delabre	Peucédan des montagnes	Apiacées	E4	47	
Origanum vulgare L.	Origan commun	Lamiacées	E2	22	
Ornithogalum umbellatum groupe	Ornithogale en ombelle	Liliacées	C	24	
Orobanche alba Willd.	Orobanche du thym	Orobanchacées	I1	7	
Orobanche caryophyllacea Sm.	Orobanche giroflée	Orobanchacées	G5	23	
Orobanche laserpitii-sileris Reuter ex Jordan	Orobanche du sermontain	Orobanchacées	H4	1	X
Orobanche rubens Wallr.	Orobanche jaune	Orobanchacées	F7	1	X
Orobanche serbica Beck & Petrovic	Orobanche de Serbie	Orobanchacées	H4	11	X
Orobanche teucarii Holandre	Orobanche des germandrées	Orobanchacées	H4	15	

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Orthilia secunda (L.) House	Pyrole unilatérale	Ericacées	J1	2	
Oxyria digyna (L.) Hill	Oxyria à deux styles	Polygonacées	J3	3	
Oxytropis campestris (L.) DC.	Oxytropis des rocailles	Fabacées	J6	410	
Oxytropis helvetica Scheele	Oxytropis de Suisse	Fabacées	H12	44	
Oxytropis lapponica (Wahlenb.) Gay	Oxytropis de Laponie	Fabacées	J4	61	
Oxytropis pilosa (L.) DC.	Oxytropis poilu	Fabacées	E8	4	X
Pachypleurum mutellinoides (Crantz) Holub	Livêche fausse mutelline	Apiacées	J4	104	
Panicum capillare L.	Panic capillaire	Poacées	K9	1	
Paradisea liliastrum (L.) Bertol.	Paradisie faux-lis	Asphodelacées	H6	57	
Parnassia palustris L., 1753	Parnassie des marais	Parnassiacées	J2	153	
Paronychia kapela (Hacq.) Kerner subsp. serpyllifolia (Chaix) Gra	Paronyque à feuilles de serpolet	Illecebracées	D	12	X
Pedicularis comosa L.	Pédiculaire chevelue	Orobanchacées	H5	15	
Pedicularis gyroflexa Vill. in Chaix	Pédiculaire arquée	Orobanchacées	H11	64	
Pedicularis kernerii Dalla Torre	Pédiculaire de Kerner	Orobanchacées	H16	6	
Pedicularis rostratospicata Crantz subsp. helvetica (Steininger) C	Pédiculaire incarnate	Orobanchacées	H8	120	
Pedicularis tuberosa L.	Pédiculaire tubéreuse	Orobanchacées	H6	181	
Pedicularis verticillata L.	Pédiculaire verticillée	Orobanchacées	J3	79	
Petasites paradoxus (Retz.) Baumg.	Pétasite paradoxal	Asteracées	H4	3	
Petrorhagia prolifera (L.) P.W. Ball & Heywood	Tunique prolifère	Caryophyllacées	C	1	
Petrorhagia saxifraga (L.) Link	Tunique des rochers	Caryophyllacées	C	28	
Phelipanche arenaria (Borkh.) Pomel, 1874	Orobanche des sables	Orobanchacées	C	1	X
Phelipanche purpurea	Orobanche pourpre	Orobanchacées	E1	4	X
Phleum alpinum L. subsp. alpinum	Fléole des Alpes	Poacées	H4	70	X
Phleum alpinum L. subsp. rhaeticum Humphries	Fléole rhétique	Poacées	J1	515	
Phleum phleoides (L.) Karsten	Fléole fausse-phléole	Poacées	J2	46	
Phleum pratense L. subsp. serotinum (Jordan) Berher	Fléole noueuse	Poacées	C	15	
Phyteuma betonicifolium Vill.	Raiponce à feuilles de bétoine	Campanulacées	H9	160	
Phyteuma charmelii Vill.	Raiponce de Charmeil	Campanulacées	H6	5	X
Phyteuma hemisphaericum L.	Raiponce hémisphérique	Campanulacées	H6	27	
Phyteuma orbiculare L.	Raiponce orbiculaire	Campanulacées	H4	252	
Phyteuma spicatum L.	Raiponce en épi	Campanulacées	F2	1	
Picris hieracioides L.	Picride fausse-épervière	Asteracées	J2	6	
Pilosella corymbuloides (Arv.-Touv.) S.Bräut. & Greuter	Piloselle en corymbe	Asteracées	H9	2	
Pilosella glacialis (Reyn. ex Lachen.) F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle des glaciers	Asteracées	H9	108	
Pilosella guthnickiana (Hegetschw. & Heer) Soják	Piloselle jaune orangé	Asteracées	H4	1	
Pilosella lactucella	Piloselle petite-laitue	Asteracées	F1	271	
Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip.	Piloselle officinale	Asteracées	E8	55	
Pilosella peleteriana	Piloselle de Le peltier	Asteracées	G1	230	
Pilosella piloselloides (Vill.) Soják, 1971	Épervière fausse-Piloselle	Asteracées	E4	31	
Pilosella piloselloides subsp. praealta (Gochnat) S.Bräut. & Greu	Épervière fausse-Piloselle	Asteracées	F6	1	
Pimpinella major (L.) Hudson	Grand boucage	Apiacées	E4	8	
Pimpinella saxifraga L.	Petit Boucage	Apiacées	E4	50	
Pinguicula alpina L.	Grassette des Alpes	Lentibulariacées	J3	1	
Pinguicula vulgaris L.	Grassette des marais	Lentibulariacées	F1	67	
Pinus mugo subsp. uncinata (Ramond ex DC.) Domin	Pin à crochets	Pinacées	H6	2	
Pinus nigra Arnold	Pin noir d'Autriche	Pinacées	F4	2	
Pinus sylvestris L.	Pin sylvestre	Pinacées	I1	1	
Plantago alpina L.	Plantain des Alpes	Veronicacées	H16	959	
Plantago lanceolata L.	Plantain lancéolé	Veronicacées	K6	32	
Plantago major L.	Grand Plantain	Veronicacées	K5	6	
Plantago maritima L. subsp. serpentina (All.) Arcangeli	Plantain serpentín	Veronicacées	H4	5	
Plantago media L.	Plantain moyen	Veronicacées	E2	50	
Platanthera bifolia (L.) L.C.M. Richard	Platanthère à deux feuilles	Orchidacées	E1	8	
Platanthera chlorantha (Custer) Reichenb.	Platanthère verdâtre	Orchidacées	E2	8	
Poa alpina L.	Pâturin des Alpes	Poacées	J1	1 085	
Poa bulbosa L.	Pâturin bulbeux	Poacées	E1	38	
Poa cenisia All.	Pâturin du Mont-Cenis	Poacées	H9	43	
Poa chaixii Vill. in Gilib.	Pâturin de Chaix	Poacées	E4	184	
Poa glauca Vahl	Pâturin bleuâtre	Poacées	J3	3	X
Poa minor Gaudin	Petit paturin	Poacées	H4	1	
Poa nemoralis L.	Pâturin des bois	Poacées	J1	5	
Poa nemoralis L. var. glaucantha Gaudin	Pâturin bleuisant	Poacées	J1	7	
Poa pratensis L.	Pâturin des près	Poacées	J1	40	
Poa supina Schrader	Pâturin couché	Poacées	J3	43	
Polygala alpestris Reichenb.	Polygale alpestre	Polygalacées	H4	83	
Polygala alpina (DC.) Steudel	Polygale des Alpes	Polygalacées	H6	12	X

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Polygala amarella Crantz	Polygale amer	Polygalacées	G2	2	
Polygala comosa Schkuhr	Polygale en toupet	Polygalacées	E5	49	
Polygala vulgaris L.	Polygale commun	Polygalacées	E2	15	
Polygonatum odoratum (Miller) Druce	Sceau-de-salomon officinal	Convallariacées	J1	8	
Polygonatum verticillatum (L.) All.	Sceau-de-salomon verticillé	Convallariacées	E2	1	
Polygonum aviculare L.	Renouée des oiseaux	Polygonacées	K6	18	
Polygonum viviparum L.	Renouée vivipare	Polygonacées	J3	806	
Polypodium vulgare L.	Polypode commun	Polypodiacees	J1	2	
Polystichum lonchitis (L.) Roth	Polystic fer-de- lance	Dryopteridacées	J1	2	
Populus nigra L.	Peuplier noir	Salicacées	E1	5	
Populus tremula L.	Peuplier tremble	Salicacées	J2	24	
Portulaca oleracea L.	Pourpier potager	Portulacacées	K6	1	
Potamogeton filiformis Pers.	Potamot filiforme	Potamogetonacées	J1	1	X
Potamogeton lucens L.	Potamot luisant	Potamogetonacées	J1	5	X
Potentilla argentea L.	Potentille argentée	Rosacées	J1	48	
Potentilla aurea L.	Potentille dorée	Rosacées	H4	430	
Potentilla caulescens L.	Potentille caulescente	Rosacées	D2	13	
Potentilla crantzii (Crantz) G. Beck ex Fritsch	Potentille de Crantz	Rosacées	J3	242	
Potentilla erecta (L.) Räuschel	Potentille tormentille	Rosacées	E2	97	
Potentilla grandiflora L.	Potentille à grandes fleurs	Rosacées	H16	568	
Potentilla neumanniana Reichenb.	Potentille printanière	Rosacées	F1	82	
Potentilla reptans L.	Potentille rampante	Rosacées	K5	9	
Potentilla rupestris L.	Potentille des rochers	Rosacées	J1	25	
Primula farinosa L.	Primevère farineuse	Primulacées	E	210	
Primula hirsuta All.	Primevère hérissée	Primulacées	H6	36	
Primula latifolia subsp. graveolens (Hegetschw.) Rouy	Primevère à feuilles larges	Primulacées	H9	11	X
Primula veris L.	Primevère officinale	Primulacées	F4	25	
Pritzelago alpina (L.) O. Kuntze	Hutchinsie à tige courte	Brassicacées	H3	11	
Prunella grandiflora (L.) Scholler	Brunelle à grandes fleurs	Lamiacées	H4	38	
Prunella vulgaris L.	Brunelle commune	Lamiacées	J1	7	
Prunus avium L.	Merisier	Rosacées	E1	15	
Prunus mahaleb L.	Cerisier de Saint-Lucie	Rosacées	E6	55	
Prunus padus L.	Merisier à grappes	Rosacées	J2	1	
Prunus spinosa L.	Prunellier épineux	Rosacées	E4	3	
Pseudorchis albida (L.) 'A. & D. Löve	Orchis blanchâtre	Orchidacées	J5	2	
Ptychotis saxifraga (L.) Loret & Barrandon	Ptychotis saxifrage	Apiacées	F5	17	
Pulmonaria angustifolia L.	Pulmonaire à feuilles étroites	Boraginacées	F2	25	
Pulsatilla alpina (L.) Delarbre	Pulsatille des Alpes	Ranunculacées	H4	23	
Pulsatilla vernalis (L.) Miller	Pulsatille vernale	Ranunculacées	J5	274	
Pyrola media Swartz	Pyrole intermédiaire	Ericacées	E2	1	X
Pyrola minor L.	Petite Pyrole	Ericacées	J1	9	
Pyrola rotundifolia L.	Pirole à feuilles rondes	Ericacées	J1	7	X
Ranunculus aconitifolius L.	Renoncule à feuilles d'aconit	Ranunculacées	F1	63	
Ranunculus acris L. subsp. friesianus (Jordan) Syme	Renoncule âcre	Ranunculacées	K5	62	
Ranunculus bulbosus L.	Renoncule bulbeuse	Ranunculacées	E2	49	
Ranunculus glacialis L.	Renoncule des glaciers	Ranunculacées	J5	20	
Ranunculus kuepferi Greuter & Burdet	Renoncule de Küpfer	Ranunculacées	H9	253	
Ranunculus parnassifolius L. subsp. heterocarpus Küpfer	Renoncule à feuilles de parnassie	Ranunculacées	H16	8	X
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante	Ranunculacées	K5	6	
Ranunculus sartorianus Boiss. & Heldr.	Renoncule de Villars	Ranunculacées	H4	312	
Ranunculus trichophyllus Chaix subsp. eradicatus (Laest.) C. Coo	Renoncule déracinée	Ranunculacées	J5	20	X
Ranunculus tuberosus Lapeyr.	Renoncule des bois	Ranunculacées	F6	34	
Reseda lutea L.	Réséda jaune	Resedacées	F1	25	
Rhamnus alpina L.	Nerprun des Alpes	Rhamnacées	D5	69	
Rhamnus cathartica L.	Nerprun purgatif	Rhamnacées	E6	8	
Rhamnus pumila Turra	Nerprun nain	Rhamnacées	H4	7	
Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich	Rhinanthe crête de coq	Orobanchacées	F2	57	
Rhinanthus glacialis Personnat	Rhinanthe des glaciers	Orobanchacées	H5	23	
Rhinanthus minor L.	Petit Rhinanthe	Orobanchacées	J1	28	
Rhododendron ferrugineum L.	Rhododendron ferrugineux	Ericacées	H16	12	
Ribes uva-crispa L.	Groseiller à maquereau	Grossulariacées	E2	2	
Rorippa islandica (Oeder ex Gunn.) Borb s	Cresson d'Islande	Brassicacées	J5	17	X
Rosa canina L.	Eglantier des chiens	Rosacées	E1	29	
Rosa elliptica Tausch	Eglantier à feuilles élliptiques	Rosacées	F1	5	
Rosa pimpinellifolia L.	Eglantier très épineux	Rosacées	E2	28	
Rubus caesius L.	Ronce bleuâtre	Rosacées	E2	2	

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Rubus saxatilis L.	Ronce des rochers	Rosacées	J1	1	
Rumex acetosella L.	Petite oseille	Polygonacées	K5	11	
Rumex crispus L.	Oseille frisée	Polygonacées	K5	2	
Rumex nebroides Campd.	Oseille de Gussone	Polygonacées	D2	139	
Rumex pseudalpinus Höfft	Oseille des Alpes	Polygonacées	I2	5	
Rumex scutatus L.	Oseille en écussons	Polygonacées	E1	10	
Sagina glabra (Willd.) Fenzl	Sagine glabre	Caryophyllacées	H6	54	
Sagina saginoides (L.) Karsten	Sagine de Linné	Caryophyllacées	J3	6	
Salix alba L.	Saule blanc	Salicacées	E1	4	
Salix caesia Vill.	Saule bleuâtre	Salicacées	H9	1	X
Salix caprea L.	Saule marsault	Salicacées	E2	5	
Salix daphnoides Vill.	Saule faux-daphné	Salicacées	E2	1	
Salix elaeagnos Scop.	Saule drapé	Salicacées	H4	2	
Salix foetida Schleicher ex DC.	Saule fétide	Salicacées	H9	88	
Salix hastata L.	Saule hasté	Salicacées	I1	13	
Salix helvetica Vill.	Saule de Suisse	Salicacées	H9	10	X
Salix herbacea L.	Saule herbacé	Salicacées	J3	142	
Salix laggeri Wimmer	Saule pubescent	Salicacées	H9	5	X
Salix myrsinifolia Salisb.	Saule noircissant	Salicacées	J2	16	
Salix pentandra L.	Saule à cinq étamines	Salicacées	E	1	X
Salix purpurea L.	Saule pourpre	Salicacées	E2	8	
Salix reticulata L.	Saule à feuilles réticulées	Salicacées	J3	168	
Salix retusa L.	Saule à feuilles échancrées	Salicacées	H1	101	
Salix serpyllifolia Scop. 4	Saule à feuilles de serpolet	Salicacées	H4	152	
Salvia glutinosa L.	Sauge glutineuse	Lamiacées	I1	11	
Salvia pratensis L.	Sauge des près	Lamiacées	C	72	
Sambucus racemosa L.	Sureau rouge	Caprifoliacées	H4	1	
Sanguisorba minor Scop.	Petite pimprenelle	Rosacées	K5	57	
Sanguisorba officinalis L.	Pimprenelle officinale	Rosacées	J1	22	
Saponaria ocymoides L.	Saponaire faux-basilic	Caryophyllacées	H6	35	
Saussurea alpina (L.) DC. subsp. depressa (Gren.) Gremli	Saussurée couchée	Asteracées	H9	14	X
Saxifraga aizoides L.	Saxifrage jaune des montagnes	Saxifragacées	J1	113	
Saxifraga androsacea L.	Saxifrage fausse-androsace	Saxifragacées	I1	1	X
Saxifraga aspera L.	Saxifrage rude	Saxifragacées	H6	9	
Saxifraga bryoides L.	Saxifrage fausse-mousse	Saxifragacées	H4	7	
Saxifraga exarata Vill. Gr.	Saxifrage sillonnée gr.	Saxifragacées	I2	87	
Saxifraga granulata L.	Saxifrage casse pierre	Saxifragacées	G2	1	X
Saxifraga oppositifolia L.	Saxifrage à feuilles opposées	Saxifragacées	J3	110	
Saxifraga paniculata Miller	Saxifrage paniculée	Saxifragacées	J6	110	
Scabiosa columbaria L.	Scabieuse colombarie	Dipsacacées	E2	18	
Scabiosa lucida Vill.	Scabieuse luisante	Dipsacacées	H4	139	
Scleranthus perennis L.	Scléranthe vivace	Illecebracées	J2	30	
Scrophularia canina L. subsp. juratensis (Schleich. ex Wydl.) Bon	Scrophulaire du Jura	Scrophulariacées	H4	22	
Scutellaria alpina L.	Scutellaire des Alpes	Lamiacées	I1	184	
Securigera varia (L.) P. Lassen	Coronille bigarrée	Fabacées	J1	9	
Sedum acre L.	Orpin acre	Crassulacées	E4	18	
Sedum album L.	Orpin blanc	Crassulacées	C	111	
Sedum alpestre Vill.	Orpin alpestre	Crassulacées	H4	2	
Sedum anacampseros L.	Orpin à feuilles rondes	Crassulacées	H6	51	
Sedum annuum L.	Orpin annuel	Crassulacées	J5	4	
Sedum atratum L., 1763	Orpin noirâtre	Crassulacées	H4	7	
Sedum dasyphyllum L.	Orpin à feuilles épaisses	Crassulacées	C	21	
Sedum montanum Perrier & Song.	Orpin de montagne	Crassulacées	D6	142	
Sedum ochroleucum Chaix	Orpin jaune clair	Crassulacées	D2	6	
Sedum rupestre L.	Orpin des rochers	Crassulacées	F8	7	
Sedum sediforme (Jacq.) Pau	Orpin de Nice	Crassulacées	B	5	
Sedum sexangulare L.	Orpin doux	Crassulacées	F2	40	
Selaginella selaginoides (L.) C.F. Martius	Sélaginelle spinuleuse	Selaginellacées	J3	63	
Sempervivum arachnoideum L.	Joubarbe toile d'araignée	Crassulacées	H6	475	
Sempervivum montanum L.	Joubarbe des montagnes	Crassulacées	H4	60	
Sempervivum tectorum L.	Joubarbe des toits	Crassulacées	H4	167	
Senecio doronicum (L.) L.	Séneçon doronic	Asteracées	H4	472	
Senecio erucifolius L.	Séneçon à feuilles de roquette	Asteracées	E2	2	
Senecio incanus L.	Séneçon blanchâtre	Asteracées	H9	226	
Senecio jacobaea L.	Séneçon jacobée	Asteracées	E1	2	
Senecio ovatus (G. Gaertner, B. Meyer & Scherb.) Will subsp. alp	Séneçon alpestre	Asteracées	H7	3	

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Senecio viscosus L.	Séneçon visqueux	Asteracées	F1	5	
Seseli annuum L. subsp. carvifolium (Vill.) P. Fourn.	Séséli à feuilles de carvi	Apiacées	E3	17	
Sesleria caerulea (L.) Ard., non sensu 4	Seslérie bleutée	Poacées	H2	440	
Setaria viridis (L.) P. Beauv.	Sétaire verte	Poacées	K5	4	
Sibbaldia procumbens L.	Sibbaldie rampante	Rosacées	J5	95	
Silene acaulis (L.) Jacq.	Silène acaule	Caryophyllacées	J3	5	
Silene acaulis (L.) Jacq. subsp. acaulis	Silène acaule	Caryophyllacées	J3	83	
Silene acaulis (L.) Jacq. subsp. bryoides (Jordan) Nyman	Silène acaule gazonnant	Caryophyllacées	H4	14	
Silene armeria L.	Silène arméria	Caryophyllacées	F2	1	X
Silene flos-jovis (L.) Greuter & Burdet	Lychnis fleur de Jupiter	Caryophyllacées	H9	2	
Silene latifolia Poiret	Compagnon blanc	Caryophyllacées	E1	4	
Silene nutans L.	Silène penché	Caryophyllacées	E1	143	
Silene otites (L.) Wibel	Silène cure-oreilles	Caryophyllacées	E3	56	X
Silene rupestris L.	Silène des rochers	Caryophyllacées	J5	20	
Silene suecica (Lodd.) Greuter & Burdet	Lychnis des Alpes	Caryophyllacées	J3	30	X
Silene vallesia L.	Silène du Valais	Caryophyllacées	H12	21	X
Silene vulgaris (Moench) Garcke	Silène enflé	Caryophyllacées	E2	127	
Sisymbrium irio L.	Sisymbre vélairet	Brassicacées	E1	1	X
Solanum dulcamara L.	Morelle douce-amère	Solanacées	E1	3	
Soldanella alpina L.	Soldanelle des Alpes	Primulacées	H4	94	
Solidago virgaurea L.	Solidage verge d'or	Asteracées	J1	10	
Solidago virgaurea L. subsp. alpestris (Waldst. & Kit. ex Walld.) G	Solidage alpestre	Asteracées	J1	33	
Sonchus asper (L.) Hill	Laiteron rude	Asteracées	K5	3	
Sonchus oleraceus L.	Laiteron maraîcher	Asteracées	K5	3	
Sorbus aria (L.) Crantz	Alisier blanc	Rosacées	E1	11	
Sorbus aucuparia L.	Sorbier des oiseleurs	Rosacées	F1	2	
Sorbus mougeotii Soyer-Willemet & Godron	Alisier de Mougeot	Rosacées	H4	60	
Sparganium angustifolium Michaux	Rubnier à feuilles étroites	Sparganiacées	J2	19	X
Stachys pradica (Zanted.) Greuter & Pignatti	Epiaire hérissée	Lamiacées	H6	114	
Stachys recta L.	Epiaire droite	Lamiacées	D2	135	
Stipa capillata L.	Stipe chevelue	Poacées	E2	6	X
Stipa eriocalis Borbas	Stipe de France	Poacées	F8	85	
Stipa pennata L.	Stipe penné	Poacées	F5	19	X
Tanacetum corymbosum (L.) Schultz Bip.	Marguerite en corymbe	Asteracées	C	11	
Taraxacum alpinum groupe	Pissenlit des Alpes	Asteracées	J1	10	
Taraxacum erythrospermum groupe	Pissenlit à graines rouges	Asteracées	E1	4	
Taraxacum officinale groupe	Pissenlit officinal	Asteracées	J1	34	
Taraxacum palustre groupe	Pissenlit palustre	Asteracées	E2	16	
Teucrium botrys L.	Germandrée botryde	Lamiacées	C	3	
Teucrium chamaedrys L.	Germandrée petit -chêne	Lamiacées	C	143	
Teucrium montanum L.	Germandrée des montagnes	Lamiacées	H4	93	
Thalictrum aquilegiifolium L., 1753	Pigamon à feuilles d'ancolie	Ranunculacées	J2	3	
Thalictrum minus L. subsp. saxatile Cesati	Pigamon des rochers	Ranunculacées	E2	111	
Thalictrum simplex L. subsp. bauhinii (Crantz) Tutin	Pigamont de Bauhin	Ranunculacées	F2	8	X
Thesium alpinum L.	Thésium des Alpes	Santalacées	J4	31	
Thesium pyrenaicum Pourret	Thésium des Pyrénées	Santalacées	G1	2	
Thymus polytrichus Borb s 2	Thym à nombreuses tiges	Lamiacées	H4	370	
Thymus pulegioides L.	Thym petit-chêne	Lamiacées	E2	130	
Tofieldia calyculata (L.) Wahlenb.	Tofieldie des marais	Melanthiacées	F2	12	
Tolpis staticifolia (All.) Schultz Bip.	Tolpis à feuilles de statice	Asteracées	H9	28	
Torilis japonica (Houtt.) DC.	Torilis faux-cerfeuil	Apiacées	K5	2	
Tragopogon pratensis L.	Salsifis des près	Asteracées	J2	51	
Traunsteinera globosa (L.) Reichenb.	Orchis globuleux	Orchidacées	H4	5	
Trichophorum cespitosum (L.) Hartman	Scirpe gazonnant	Cyperacées	J1	48	
Trichophorum pumilum (Vahl) Schinz & Thell.	Scirpe nain	Cyperacées	J1	2	X
Trifolium alpestre L.	Trèfle alpestre	Fabacées	E4	28	
Trifolium alpinum L.	Trèfle des Alpes	Fabacées	H4	752	
Trifolium arvense L.	Trèfle des champs	Fabacées	E1	39	
Trifolium aureum Pollich	Trèfle doré	Fabacées	F1	2	
Trifolium badium Schreber	Trèfle bai	Fabacées	H4	518	
Trifolium campestre Schreber	Trèfle champêtre	Fabacées	E1	1	
Trifolium medium L.	Trèfle flexueux	Fabacées	E8	1	
Trifolium montanum L.	Trèfle des montagnes	Fabacées	E6	222	
Trifolium pratense L. subsp. nivale (Koch) Cesati [1844]	Trèfle des neiges	Fabacées	K5	844	
Trifolium pratense L. subsp. pratense	Trèfle des prés	Fabacées	K5	13	
Trifolium repens L.	Trèfle rampant	Fabacées	K5	79	

Nom scientifique	Nom français	Famille	Chorologie	Nombre d'observations	Statut
Trifolium rubens L.	Trèfle rougissant	Fabacées	F2	1	
Trifolium thalii Vill.	Trèfle de Thal	Fabacées	H6	167	
Triglochin palustre L.	Troscart des marais	Juncaginacées	K5	7	
Trinia glauca (L.) Dumort.	Trinie glauque	Apiacées	F6	32	
Trisetum distichophyllum (Vill.) P. Beauv. ex Roemer &	Trisète à feuilles distiques	Poacées	H4	218	
Trisetum flavescens (L.) P. Beauv.	Trisète doré	Poacées	E2	268	
Trollius europaeus L.	Trolle d'Europe	Ranunculacées	J6	110	
Turritis glabra L.	Arabette glabre	Brassicacées	J3	2	
Tussilago farfara L.	Tussilage pas d'âne	Asteracées	E1	87	
Urtica dioica L.	Ortie dioïque	Urticacées	K5	16	
Vaccinium myrtillus L.	Airelle myrtille	Ericacées	J1	45	X
Vaccinium uliginosum L. subsp. microphyllum (Lange) Tolm.	Airelle bleue	Ericacées	J1	186	X
Valeriana dioica L.	Valériane dioïque	Valerianacées	G2	46	
Valeriana montana L.	Valériane des montagnes	Valerianacées	H4	7	
Valeriana officinalis L. subsp. tenuifolia (Vahl) Schübl. & Marten	Valériane des collines	Valerianacées	E2	23	
Valeriana rotundifolia Vill.	Valériane à feuilles rondes	Valerianacées	H21	2	X
Valeriana tripteris L.	Valériane triséquée	Valerianacées	H4	1	
Valeriana tuberosa L.	Valériane tubéreuse	Valerianacées	D	4	
Veratrum album L.	Vérâtre blanc	Melanthiacées	E8	48	
Verbascum lychnitis L.	Molène lychnite	Scrophulariacées	E4	13	
Verbascum pulverulentum Vill.	Molène pulvérulente	Scrophulariacées	F7	1	
Verbascum thapsus L. subsp. montanum (Schrader) Bonnier & L	Molène des montagnes	Scrophulariacées	E4	64	
Veronica allionii Vill.	Véronique d'Allioni	Veronicacées	H15	657	
Veronica alpina L.	Véronique des Alpes	Veronicacées	J4	60	
Veronica aphylla L.	Véronique à tige nue	Veronicacées	H3	32	
Veronica arvensis L.	Véronique des champs	Veronicacées	K5	14	
Veronica bellidioides L.	Véronique fausse-paquerette	Veronicacées	H3	138	
Veronica chamaedrys L.	Véronique petit-chêne	Veronicacées	J2	27	
Veronica fruticans Jacq.	Véronique des rochers	Veronicacées	J5	121	
Veronica serpyllifolia L. subsp. humifusa (Dickson) Syme	Véronique couchée	Veronicacées	J3	21	
Veronica spicata L.	Véronique en épi	Veronicacées	E2	48	
Veronica verna L.	Véronique printanière	Veronicacées	E2	13	
Viburnum lantana L.	Viorne mancienne	Caprifoliacées	F6	6	
Vicia cracca L.	Vesce pois-à-crapaud	Fabacées	J1	24	
Vicia hirsuta (L.) S.F. Gray	Vesce hérissée	Fabacées	K5	1	
Vicia sativa L.	Vesce cultivée	Fabacées	K5	1	
Vicia sepium L.	Vesce des haies	Fabacées	J2	1	
Vicia tenuifolia Roth	Vesce à feuilles menues	Fabacées	E2	2	
Vincetoxicum hirundinaria Medik.	Dompte-venin officinal	Asclepiadacées	E2	55	
Viola biflora L.	Violette à deux fleurs	Violacées	J1	3	
Viola calcarata L.	Violette éperonnée	Violacées	H5	254	
Viola canina L.	Violette des chiens	Violacées	E2	3	X
Viola hirta L.	Violette hérissée	Violacées	F1	4	
Viola palustris L.	Violette des marais	Violacées	J1	10	
Viola pyrenaica Ramond ex DC.	Violette des Pyrénées	Violacées	H4	5	
Viola rupestris F.W.Schmidt, 1791	Violette des rochers	Violacées	J2	3	
Viola saxatilis F.W. Schmidt	Violette subalpine	Violacées	E2	6	

834 taxons appartenant à 820 espèces réparties en 338 genres et se rapportant à 85 familles - 57933 observations (sur la période 2000 - 2014)

Site Natura 2000 - Marais à Laiche bicolore, prairies de fauche et habitats rocheux du Vallon du Ferrand et du Plateau d'Emparis

Tableau 7

Statut des espèces végétales à valeur patrimoniale

Nom français	Nom scientifique	Famille	Nombre d'observations	Directive Habitats	Protection	Réglementation cueillette	Livre Rouge National	Livre Rouge Régional	Autre espèces remarquables
Androsace de Suisse	Androsace helvetica	Primulacées	2		PN1				
Androsace pubescente	Androsace pubescens	Primulacées	7		PN1				
Arabette de Jacquin	Arabis soyeri subsp. subcoriacea	Brassicacées	1						AR
Sabline à deux fleurs	Arenaria biflora	Caryophyllacées	3						AR
Genépi laineux	Artemisia eriantha	Asteracées	2	DH5	PRA(38)				
Genépi vrai	Artemisia genipi	Asteracées	2	DH5		C38			
Genépi jaune	Artemisia umbelliformis	Asteracées	12			C38			
Campanule du Mont-Cenis	Campanula cenisia	Campanulacées	14						AR
Céraiste à longs pédoncules	Cerastium pedunculatum	Caryophyllacées	12						AR
Daphné bois joli	Daphne mezereum	Thyméléacées	1			C38			
Drave de Fladniz	Draba fladnizensis	Caryophyllacées	1						AR
Éritriche nain	Eritrichium nanum	Boraginacées	14						AR
Gnaphale de Norvège	Omalotheca norvegica	Asteracées	6						AR
Potentille des frimas	Potentilla frigida	Rosacées	4						AR
Trisète en épi	Trisetum spicatum subsp. ovatipaniculatum	Poacées	1						
Myrtille	Vaccinium myrtillus	Ericacées	3			C38			
Airelle bleue	Vaccinium uliginosum subsp. microphyllum	Ericacées	3			C38			
Woodsie des Alpes	Woodsia alpina	Woodsiacées	1						AR
Totaux				2 DH5	2 PN1, 1 PRA	5 C38	0 LRN1 & 0 LRN2	0 LRA	9 AR

Statuts

Directive Habitats

DH2 : espèces végétales inscrites à l'annexe 2 de la Directive Habitats

DH4 : espèces végétales inscrites à l'annexe 4 de la Directive Habitats

DH5 : espèces végétales inscrites à l'annexe 5 de la Directive Habitats

Protection réglementaire

PN1 : espèces végétales protégées au plan national (arrêté interministériel du 20/01/1982, modifié par l'arrêté interministériel du 31/08/1995), inscrites à l'annexe 1

PN2 : espèces végétales protégées au plan national (arrêté interministériel du 20/01/1982, modifié par l'arrêté interministériel du 31/08/1995), inscrites à l'annexe 2

PRA : espèces végétales protégées au plan régional Rhône-Alpes (arrêté interministériel du 4 décembre 1990)

PRA(38) : espèces végétales protégées par l'arrêté régional Rhône-Alpes dans le département de l'Isère (arrêté interministériel du 4 décembre 1990)

C38 : espèces végétales dont la cueillette et le prélèvement sont réglementés dans le département de l'Isère par arrêté préfectoral

Livres Rouges des plantes menacées

LRN1 : Espèces végétales très menacées au plan national, dont la conservation est prioritaire

LRN2 : Espèces végétales menacées au plan national, dont les populations sont à surveiller

LRRR : Espèces végétales menacées inscrites au Livre Rouge Régional Rhône-Alpes

AR : Autres espèces végétales rares et/ou remarquables

Tableau 8 **Secteur EMPARIS**

Statut des espèces végétales à valeur patrimoniale

Nom français	Nom scientifique	Famille	Nombre d'observations	Directive Habitats	Protection	Réglementation cueillette	Livre Rouge National	Livre Rouge Régional	Autre espèces remarquables
Achillée noble	Achillea nobilis	Asteraceae	56					LRRA	
Aéthionéma des rochers	Aethionema saxatile subsp. saxatile	Brassicaceae	7						AR
Ail raide	Allium lineare	Alliaceae	7		PN1		LRN2	LRRA	
Ail carembole	Allium scorodoprasum subsp. scorodoprasum	Alliaceae	3		PRA				
Vulpin fauve	Alopecurus aequalis	Poaceae	21						AR
Vésicaire utriculeuse	Alyssoides utriculata	Brassicaceae	38						AR
Androsace pubérulente	Androsace adfinis subsp. puberula	Primulaceae	31				LRN2		
Arabette à oreillettes	Arabis auriculata	Brassicaceae	3						AR
Arabette nouvelle	Arabis nova	Brassicaceae	1						AR
Arnica des montagnes	Arnica montana	Asteraceae	155	DH5		C38			
Armoise noirâtre	Artemisia atrata	Asteraceae	34				LRN2	LRRA	
Génépi jaune	Artemisia umbelliformis	Asteraceae	2			C38			
Aster linosyris	Aster linosyris	Asteraceae	70						AR
Astragale pois-chiche	Astragalus cicer	Fabaceae	4						AR
Astragale sainfoin	Astragalus onobrychis	Fabaceae	73						AR
Callianthème à feuilles de coriandre	Callianthemum coriandrifolium	Ranunculaceae	12						AR
Campanette vernale	Bulbocodium verum	Colchicaceae	2						AR
Campanule de Bologne	Campanula bononiensis	Campanulaceae	8				LRN2	LRRA	
Campanule du Mont-Cenis	Campanula cenisia	Campanulaceae	5						AR
Laïche à deux couleurs	Carex bicolor	Cyperaceae	25		PN1			LRRA	
Laïche des landes	Carex ericetorum	Cyperaceae	150						AR
Carline à feuilles d'acanthé	Carlina acanthifolia	Asteraceae	21			C38			
Colchique des Alpes	Colchicum alpinum	Colchicaceae	1					LRRA	
Crépide blanchâtre	Crepis albida	Asteraceae	4						AR
Orchis sanglant	Dactylorhiza cruenta	Orchidaceae	1						AR
Daphné des Alpes	Daphne alpina	Thymelaeaceae	5						AR
Daphné bois gentil	Daphne mezereum	Thymelaeaceae	5			C38			
Oeillet couché	Dianthus deltoides	Caryophyllaceae	1			C38			
Œillet des rochers	Dianthus saxicola	Caryophyllaceae	155			C38			
Tête de dragon de Ruysch	Dracocephalum ruyschiana	Lamiaceae	1		PN1				
Echinope à tête ronde	Echinops sphaerocephalus	Asteraceae	2						AR
Linaigrette à gaine	Eriophorum vaginatum	Cyperaceae	1						AR
Vélar nain	Erysimum jugicola	Brassicaceae	51					LRRA	
Fétuque du Valais	Festuca valesiaca	Poaceae	1		PRA				
Gagée jaune	Gagea lutea	Liliaceae	1		PN1				

Nom français	Nom scientifique	Famille	Nombre d'observations	Directive Habitats	Protection	Réglementation cueillette	Livre Rouge National	Livre Rouge Régional	Autre espèces remarquables
Gaillet fluet	Galium pusillum	Rubiaceae	28					LRRA	
Gentiane à feuilles d'asclépiade	Gentiana asclepiadea	Gentianaceae	1						AR
Gentiane croisettes	Gentiana cruciata	Gentianaceae	1						AR
Gentiane jaune	Gentiana lutea	Gentianaceae	126	DH5		C38			
Gentiane à feuilles orbiculaires	Gentiana orbicularis	Gentianaceae	7						AR
Gymnadénie très odorante	Gymnadenia odoratissima	Orchidaceae	1		PRA				
Sainfoin de Boutigny	Hedysarum boutignyanum	Fabaceae	13		PN1			LRRA	
Herniaire des Alpes	Herniaria alpina	Illecebraceae	9						AR
Epervière des rochers	Hieracium lawsonii	Asteraceae	7						AR
Epervière laineuse	Hieracium tomentosum	Asteraceae	26						AR
Hiérophylle boréale	Hierophyllum odorata	Poaceae	21		PN1		LRN1	LRRA	
Jonc arctique	Juncus arcticus	Juncaceae	2		PRA		LRN1	LRRA	
Genévrier sabine	Juniperus sabina	Cupressaceae	10						AR
Edelweiss	Leontopodium alpinum	Asteraceae	19			C38			
Lis orangé	Lilium bulbiferum var. croceum	Liliaceae	16			C38			
Lis martagon	Lilium martagon	Liliaceae	11			C38			
Linaire d'Italie	Linaria angustissima	Veronicaceae	1					LRRA	
Grémil du Dauphiné	Lithospermum permixtum	Boraginaceae	1					LRRA	
Cotonnière des champs	Logfia arvensis	Asteraceae	6						AR
Minuartie fasciculée	Minuartia rubra	Caryophyllaceae	1						AR
Narcisse des poètes	Narcissus poeticus	Amaryllidaceae	2			C38			
Odontites lancéolé	Odontites lanceolatus	Orobanchaceae	53					LRRA	
Langue de serpent des marais	Ophioglossum vulgatum	Ophioglossaceae	7		PRA				
Orobanche du Sermontain	Orobanche laserpitii-sileris	Orobanchaceae	1						AR
Orobanche jaune	Orobanche rubens	Orobanchaceae	1						AR
Orobanche de Serbie	Orobanche serbica	Orobanchaceae	11					LRRA	
Oxytropis poilu	Oxytropis pilosa	Fabaceae	4					LRRA	
Paronyque à feuilles de serpolet	Paronychia kapela subsp. serpyllifolia	Illecebraceae	12					LRRA	
Orobanche des sables	Phelipanche arenaria	Orobanchaceae	1		PRA			LRRA	
Orobanche pourpre	Phelipanche purpurea	Orobanchaceae	3						AR
Raiponce de Charmeil	Phyteuma charmelii	Campanulaceae	5		PRA				
Pâturin bleuâtre	Poa glauca	Poaceae	3		PRA		LRN1	LRRA	
Polygale des Alpes	Polygala alpina	Polygalaceae	12						AR
Potamogeton filiforme	Potamogeton filiformis	Potamogetonaceae	1						AR
Potamogeton luisant	Potamogeton lucens	Potamogetonaceae	5						AR
Primula latifolia subsp. graveolens	Primevère à feuilles larges	Primulaceae	11						AR
Pyrole intermédiaire	Pyrola media	Ericaceae	1		PRA				
Pyrole à feuilles rondes	Pyrola rotundifolia	Ericaceae	7						AR
Renoncule à feuilles de parnassie	Ranunculus parnassifolius	Ranunculaceae	8					LRRA	
Renoncule déracinée	Ranunculus trichophyllus subsp. eradicatus	Ranunculaceae	18					LRRA	
Cresson d'Islande	Rorippa islandica	Brassicaceae	17						AR

Nom français	Nom scientifique	Famille	Nombre d'observations	Directive Habitats	Protection	Réglementation cueillette	Livre Rouge National	Livre Rouge Régional	Autre espèces remarquables
Saule bleuâtre	Salix caesia	Salicaceae	1						AR
Saule de Suisse	Salix helvetica	Salicaceae	10		PN2		LRN1		
Saule blanchâtre	Salix laggeri	Salicaceae	5						AR
Saule à cinq étamines	Salix pentandra	Salicaceae	1						AR
Saussurée couchée	Saussurea alpina subsp. depressa	Asteraceae	14						AR
Saxifrage fausse-androsace	Saxifraga androsacea	Saxifragaceae	1						AR
Saxifrage casse-pierre	Saxifraga granulata	Saxifragaceae	1						AR
Silène arméria	Silene armeria	Caryophyllaceae	1						AR
Silène à petites fleurs	Silene otites	Caryophyllaceae	56						AR
Lychnis des Alpes	Silene suecica / Lychnis alpina	Caryophyllaceae	30		PRA				
Silène du Valais	Silene vallesia	Caryophyllaceae	21						AR
Sisymbre irio	Sisymbrium irio	Brassicaceae	1					LRRA	
Rubaniér à feuilles étroites	Sparganium angustifolium	Sparganiaceae	19						AR
Stipe chevelue	Stipa capillata	Poaceae	6						AR
Stipe penné	Stipa pennata	Poaceae	19					LRRA	
Pigamont simple de Bauhin	Thalictrum simplex subsp. bauhinii	Ranunculaceae	8					LRRA	
Scirpe nain	Trichophorum pumilum	Cyperaceae	2		PN1			LRRA	
Airelle myrtille	Vaccinium myrtillus	Ericaceae	45			C38			
Airelle bleue	Vaccinium uliginosum subsp. microphyllum	Ericaceae	186			C38			
Valériane à feuilles rondes	Valeriana rotundifolia	Valerianaceae	2						AR
Violette des chiens	Viola canina	Violaceae	3						AR
Totaux				2 DH5	7 PN1, 1 PN2 & 10 PRA	13 C38	4 LRN1 & 4 LRN2	25 LRA	48 AR

Statuts

Directive Habitats

- DH2 : espèces végétales inscrites à l'annexe 2 de la Directive Habitats
- DH4 : espèces végétales inscrites à l'annexe 4 de la Directive Habitats
- DH5 : espèces végétales inscrites à l'annexe 5 de la Directive Habitats

Protection réglementaire

- PN1 : espèces végétales protégées au plan national (arrêté interministériel du 20/01/1982, modifié par l'arrêté interministériel du 31/08/1995), inscrites à l'annexe 1
- PN2 : espèces végétales protégées au plan national (arrêté interministériel du 20/01/1982, modifié par l'arrêté interministériel du 31/08/1995), inscrites à l'annexe 2
- PRA : espèces végétales protégées au plan régional Rhône-Alpes (arrêté interministériel du 4 décembre 1990)
- PRA(38) : espèces végétales protégées par l'arrêté régional Rhône-Alpes dans le département de l'Isère (arrêté interministériel du 4 décembre 1990)
- C38 : espèces végétales dont la cueillette et le prélèvement sont réglementés dans le département de l'Isère par arrêté préfectoral

Livres Rouges des plantes menacées

- LRN1 : Espèces végétales très menacées au plan national, dont la conservation est prioritaire
- LRN2 : Espèces végétales menacées au plan national, dont les populations sont à surveiller
- LRRA : Espèces végétales menacées inscrites au Livre Rouge Régional Rhône-Alpes
- AR : Autres espèces végétales rares et/ou remarquables

**Site Natura 2000 - Marais à Laiche bicolore, prairies de fauche et habitats rocheux
du Vallon du Ferrand et du Plateau d'Emparis**

Secteur QUIRLIES

Récapitulatif des mesures de conservation des espèces végétales à valeur patrimoniale

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteur influent	Orientations de gestion
Androsace de Suisse	Androsace helvetica	Parois et escarpements siliceux ensoleillés de l'étage alpin [unité R3]	Flore occupant des habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Sur le site, habitats encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes.	Suivis des rares populations d'Androsace helvetica. Recherche de nouvelles stations.
Androsace pubescente	Androsace pubescens	Parois et escarpements siliceux ensoleillés de l'étage alpin [unités R1 à R5], éboulis de matériaux fins [unités E1 & E2] et surtout moraines actives [unité M1]	A l'écart de la majorité des perturbations anthropiques. Peu ou pas de perturbations directes. Evolution possible avec les modifications climatiques prévisibles. Evolution dynamique progressive assez rapide vers des formations herbacées plus fermées (moraines de type M2), puis des pelouses alpines fermées (unités P1 à P8). Disparition possible de l'espèce à plus long terme lorsque toutes les surfaces de moraines du site auront été dégagées de glace et recolonisées par les formations de pelouses fermées.	Suivis des rares populations d'Androsace pubescens actuellement localisées sur le site et suivi des phytocénoses associées aux moraines actives. Recherche de nouvelles stations.
Arabette de Jacquin	Arabis soyeri subsp. subcoriacea	Végétation fontinale des bords de sources et ruissellements [unité C3]	Flore occupant des habitats encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes sur le site. Incidences sur l'hydrologie des ruisselets et sources en relation avec les modifications climatiques prévisibles à moyen terme.	Suivis échantillonnés de populations d'Arabis soyeri subsp. subcoriacea en relation avec les modifications climatiques.
Sabline à deux fleurs	Arenaria biflora	Eboulis siliceux froids et longuement enneigé [unité E1] et combes à neige acidiphiles [unités P3 à P6]	Flore occupant des habitats encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes sur le site. Incidences liées au réchauffement climatique avec remontée en altitude de l'espèce.	Suivis échantillonnés de populations d'Arenaria biflora en relation avec la remontée des étages de végétation et la déglaciation des éboulis et des moraines. Suivi des phytocénoses associées. Recherche de nouvelles stations.
Genépi laineux	Artemisia eriantha	Parois et escarpements rocheux siliceux plutôt froids et ombragés [unités R1 à R5] et éboulis siliceux froids [unités E1 et E2] et moraines actives [unité M1]	A l'écart de la majorité des perturbations anthropiques. Risques de prélèvements (rappel l'espèce est protégée au plan régional). Comme les autres genépis (voir ci-dessous) les populations de moraines sont fragilisées dans la perspective de leur recolonisation herbacée en relation avec la déglaciation du site et la remontée de la végétation en altitude.	Suivis et surveillance de l'évolution des populations vis à vis de la pression de cueillette de l'espèce.
Genépi vrai	Artemisia genipi	Eboulis siliceux froids [unités E1 et E2] et moraines actives [unité M1]	A l'écart de la majorité des perturbations anthropiques. Prélèvements à des fins aromatiques. Evolution possible de l'habitat consécutivement aux modifications climatiques prévisibles ou annoncées. Evolution dynamique progressive assez rapide vers des habitats inadéquats pour l'espèce : formations de moraines herbacées plus fermées (moraines de type M2), puis pelouses alpines denses (unités P1 à P8). Disparition possible de l'espèce à plus long terme lorsque toutes les surfaces de moraines du site auront été dégagées de glace et recolonisées par les formations de pelouses fermées.	Suivis et surveillance de l'évolution des populations vis à vis de la pression de cueillette de l'espèce.
Genépi jaune	Artemisia umbelliformis	Parois et escarpements rocheux siliceux des étages subalpin et alpin [unités R1 à R5] et moraines actives ou récemment stabilisées [unités M1]	Flore occupant des habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Sur le site, habitats encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes.	Suivis et surveillance de l'évolution des populations vis à vis de la pression de cueillette de l'espèce.

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteur influent	Orientations de gestion
Campanule du Mont-C	Campanula cenisia	Eboulis de matériaux fins [unités E1 & E2] et surtout moraines actives [unité M1]	A l'écart de la majorité des perturbations anthropiques. Peu ou pas de perturbations directes. Evolution possible de l'habitat consécutivement aux modifications climatiques prévisibles ou annoncées. Evolution dynamique progressive assez rapide vers des habitats inadéquats pour l'espèce : formations de moraines herbacées plus fermées (moraines de type M2), puis pelouses alpines denses (unités P1 à P8). Disparition possible de l'espèce à plus long terme lorsque toutes les surfaces de moraines du site auront été dégagées de glace et recolonisées par les formations de pelouses fermées.	Suivis des rares populations de Campanula cenisia actuellement localisées sur le site et suivi des phytocénoses associées aux moraines actives. Recherche de nouvelles stations.
Céraiste à longs pédoncules	Cerastium pedunculatum	Eboulis siliceux froids et longuement enneigé [unité E1]	Flore occupant des habitats encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes sur le site. Incidences liées au réchauffement climatique avec remontée en altitude de l'espèce.	Suivis échantillonnés de populations de Cerastium pedunculatum en relation avec la remontée des étages de végétation et la déglaciation des éboulis et des moraines. Suivi des phytocénoses associées. Recherche de nouvelles stations.
Daphné bois joli	Daphne mezereum	Pelouses chionophiles et des combes à neige [unités P1 & P2]	Espèce marginale sur le site actuellement susceptible de se développer avec la dynamique de remontée des étages de végétation en relation avec le réchauffement climatique.	Préoccupation mineure. Pas d'actions préconisées.
Drave de Fladniz	Draba fladnizensis	Crêtes et arêtes rocheuses siliceuses exposées à haute altitude [unité R1]	Flore occupant des habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Sur le site, habitats encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes. Incidences liées au réchauffement climatique avec remontée en altitude de l'espèce.	Suivis échantillonnés de populations de Draba fladnizensis et suivi des phytocénoses associées aux crêtes de haute altitude. Recherche de nouvelles stations.
Éritriche nain	Eritrichium nanum	Crêtes et arêtes rocheuses siliceuses exposées à haute altitude [unité R1] et moraines actives [unité M1]	Flore occupant des habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Sur le site, habitats encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes. Incidences liées au réchauffement climatique avec remontée en altitude de l'espèce.	Suivis échantillonnés de populations d'Eritrichium nanum et suivi des phytocénoses associées aux crêtes de haute altitude. Recherche de nouvelles stations.
Gnaphale de Norvège	Omalotheca norvegica	Pelouses chionophiles et des combes à neige [unités P1, P2 & P4]	Flore occupant des habitats encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes sur le site.	Suivi des populations d'Omalotheca norvegica en liaison avec l'évolution prévisible des habitats à long terme.
Potentille des frimas	Potentilla frigida	Crêtes et arêtes rocheuses siliceuses exposées à haute altitude [unité R1] et pelouses acidiphiles froides des sommets exposés de croupes [unités P7 à P9]	Flore occupant des habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Sur le site, habitats encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes. Incidences liées au réchauffement climatique avec remontée en altitude de l'espèce.	Suivis des rares populations de Potentilla frigida actuellement localisées sur le site et suivi des phytocénoses associées aux crêtes de haute altitude. Recherche de nouvelles stations.
Trisète en épi	Trisetum spicatum subsp. ovati	Moraines actives ou récemment stabilisées [unités M1]	Evolution possible de l'habitat consécutivement aux modifications climatiques prévisibles ou annoncées. Evolution dynamique progressive assez rapide vers des habitats inadéquats pour l'espèce : formations de moraines herbacées plus fermées (de type M2), puis de pelouses alpines denses (unités P1 à P8). Recul prévisible de l'habitat et de ses espèces associées en altitude, tant que de nouveaux fronts morainiques seront dégagés de glace. Disparition possible de l'espèce à plus long terme lorsque toutes les surfaces de moraines du site auront été dégagées et recolonisées par les formations de pelouses fermées.	Suivis des rares populations de Trisetum spicatum subsp. ovatipaniculatum actuellement localisées sur le site et suivi des phytocénoses associées aux moraines actives. Recherche de nouvelles stations.
Myrtille	Vaccinium myrtillus	Pelouses chionophiles [unités P1 & P2]	Dynamique progressive très faible ou très lente dans le contexte de l'habitat concerné et dans des conditions climatiques stables. Evolution de l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement / déenneigement et réchauffement).	Préoccupation mineure. Pas d'actions préconisées.
Airelle bleue	Vaccinium uliginosum subsp. m	Pelouses acidiphiles du Caricion curvulae [unités P7 à P10]	Dynamique progressive très faible ou très lente dans le contexte de l'habitat concerné et dans des conditions climatiques stables. Evolution de l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement / déenneigement et réchauffement).	Préoccupation mineure. Pas d'actions préconisées.

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteur influent	Orientations de gestion
Woodsie des Alpes	Woodsia alpina	Parois siliceuses ensoleillées [unités R2 & R3]	Flore installée dans des habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques, dans le contexte actuel.	Suivis des rares populations de Woodsia alpina. Recherche de nouvelles stations.

Tableau 10		Secteur EMPARIS	
------------	--	-----------------	--

Récapitulatif des mesures de conservation des espèces végétales à valeur patrimoniale

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteurs influents	Orientations de gestion
Achillée noble	Achillea nobilis	Pelouses-landines steppiques acidiphiles [unités S1 à S4], pelouses vivaces rupicoles, xérophiles et acidiphiles à Fétuque hérisson (Festuca acuminata) infiltrées d'espèces steppiques [unité D5] et prairies sèches acidiphiles à Brôme dressé (Bromus erectus) [unité B4]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des accrus forestiers. Suivis de la flore et des phytocénoses des pelouses steppiques.
Aéthionéma des rochers	Aethionema saxatile subsp. saxatile	Eboulis siliceux thermophiles et ensoleillés des étages montagnard à subalpin [unités E1 à E6], pelouses xérophiles calcicoles de rocailles thermophiles [unité D8] et pelouses-landines steppiques acidiphiles [unités S1 à S4]	Erosion et piétinement engendrés localement par l'activité pastorale. Tentation de réaliser des plantations et banquettes de stabilisation RTM.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des accrus forestiers. Suivis de la flore et des phytocénoses des pelouses steppiques.
Ail raide	Allium lineare	Pelouses vivaces rupicoles, xérophiles et acidiphiles à Fétuque hérisson (Festuca acuminata) [unités D5 à D7] et surtout pelouses à Laîche toujours verte (Carex sempervirens) avec Fétuque lisse (Festuca laevigata) et Fétuque hérisson (Festuca acuminata), des étages subalpin moyen et supérieur [unité D7]	Flore des croupes rocheuses maigres à l'écart de la plupart des perturbations anthropiques. Incidences du pâturage caprin à évaluer sur certains secteurs. Populations d'individus très dispersés et aux faibles effectifs.	Limiter si besoin la pression pastorale sur les stations connues. Suivi de l'évolution des populations connues d>Allium lineare. Recherche de nouvelles stations.
Ail carembole	Allium scorodoprasum subsp. scorodoprasum	Ourlets herbacés hauts des lisières ou des clairières forestières [unités M4 à M6] et boisements de Frêne élevé (Fraxinus excelsior) et feuillus divers de l'étage montagnard [unités J7 à J9]	Flore des ourlets de lisières, habitats dont l'évolution et la dynamique sont liées au maintien ou à la reprise de pratiques agro-pastorales. Evolution prévisible actuelle en raison de l'abandon total : poursuite de la dynamique d'ourlification, puis embroussaillage et enfin (ou simultanément) reboisement spontané, entraînant à plus long terme la disparition de habitat avec la disparition des milieux ouverts	Maintien des lisières en contrôlant l'expansion des accrus sur les prairies à l'abandon et à l'inverse limiter la pression pastorale sur les ourlets de bordure dans les secteurs de reprise pastorale.
Vulpin fauve	Alopecurus aequalis	Herbiers et végétations amphibies pionnières des grèves des lacs et lacs-mares alpins et subalpins [unité Q10]	Flore étroitement spécialisée des petites mares et plans d'eau. Risques d'eutrophisation et d'altération de la qualité des petits plans d'eaux, en relation avec la fréquentation humaine (tourisme ...) et les activités agro-pastorales. Atteintes actuellement localisées des berges par piétinement sur certains sites. Evolution naturelle par la dynamique de comblement des petites pièces d'eau. Evolution des niveaux d'eau et lacustres prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Protection des mares vis-à-vis de la pression pastorale par l'adoption d'itinéraires de pâture adaptés (éviter) et au besoin la mise en place de filets de protection. Suivis et évolution de la qualité physico-chimiques des eaux stagnantes. Suivis des niveaux d'eau ainsi que de l'évolution et de la distribution des mares sur le site. Suivis des populations de l'espèce (surfaces colonisées, qualité des herbiers aquatiques, effectifs, bon déroulement du cycle biologique jusqu'à la fructification).

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteurs influents	Orientations de gestion
Vésicaire utriculaire	<i>Alyssoides utriculata</i>	Parois et escarpements rocheux siliceux thermophiles et bien ensoleillés des étages montagnard et subalpin inférieur [unités R1 à R3] et éboulis siliceux thermophiles et ensoleillés des étages montagnard à subalpin [unités E1 à E6]	Flore installée dans des habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Ici, atteintes importantes liées au développement des activités de via ferrata, à la sécurisation routière par engrillagement de parois et des dispositifs anti chutes de blocs.	Suivis de l'évolution de la composition floristique des parois soumises aux activités touristiques et à l'engrillagement sécuritaire.
Androsace pubérulente	<i>Androsace adfinis</i> subsp. <i>puberula</i>	Pelouses acidiphiles du Nardion strictae et formations voisines [unités N3 à N12] et pelouses alpines acidiphiles, froides et sèches du Caricion curvulae [unités A12 à A16]	Habitats façonnés en grande partie par la pratique pluri-séculaire du pastoralisme	Préoccupation mineure. Veiller à assurer des pratiques pastorales équilibrées. Suivis de l'évolution de la composition floristique des pelouses alpines hébergeant <i>Androsace adfinis</i> subsp. <i>puberula</i> .
Arabette à oreillettes	<i>Arabis auriculata</i>	Pelouses pionnières d'espèces annuelles à bisannuelles des balmes et abris sous-roche [unités D1 & D2]	Flore occupant des habitats d'origine partiellement anthropique (parquages anciens de petit bétail en abri sous-roche), situés actuellement dans des secteurs abandonnés par le pastoralisme et à l'écart des activités humaines.	Suivis des rares populations d' <i>Arabis auriculata</i> . Recherche de nouvelles stations.
Arabette nouvelle	<i>Arabis nova</i>	Parois, escarpements et rochers calcaires des étages montagnard à subalpin à Potentille à tige courte (<i>Potentilla caulescens</i>) [unité R7]	Flore occupant des habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Sur le site, habitats encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes.	Préoccupation mineure. Suivi des rares populations. Recherche de nouvelles stations.
Arnica des montagnes	<i>Arnica montana</i>	Pelouses acidiphiles du Nardion strictae et formations voisines [unités N1 à N10], prairies acidiphiles à Fétuque paniculée (<i>Festuca paniculata</i>) [unités P1 à P6] et landes acidiphiles, froides à fraîches [unités L4 & L5]	Flore liée à des habitats façonnés en grande partie par la pratique pluri-séculaire du pastoralisme	Préoccupation mineure. Veiller à assurer des pratiques pastorales équilibrées. Suivis de l'évolution de la composition floristique des pelouses à Nard raide (<i>Nardus stricta</i>) hébergeant l'espèce.
Armoise noirâtre	<i>Artemisia atrata</i>	Pelouses calcicoles des rocailles et croupes calcaires froides exposées et ventées [unités A7 et A10], pelouses acidiphiles du Nardion strictae [unités N3 à N10], pelouses alpines acidiphiles, froides et sèches [unité A16] et bordures de bas-marais alcalins [unités H22 & H23]	Flore hautement spécialisée occupant un habitat naturellement stable (dans des conditions climatiques stables). Evolution de l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement / déneigement et réchauffement) et dont l'état de conservation résulte aussi à court terme des pratiques pastorales. Flore occupant des sites topographiques ventilés (croupes) susceptibles d'être utilisés comme reposoirs par les troupeaux.	Mises en défens pastoral (filets amovibles) des stations de l'espèce situées sur des croupes susceptibles d'être utilisées comme reposoir par les troupeaux. Suivi fin des populations d' <i>Artemisia atrata</i> et recherche de nouvelles stations.
Génépi jaune	<i>Artemisia umbelliformis</i>	Parois et escarpements rocheux siliceux ou calcaires des étages subalpin et alpin [unités R4 à R10], éboulis calcaires et marno-calcaires froids des étages subalpin à alpin [unités E9 à E15] et moraines actives ou récemment stabilisées	Flore occupant des habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Sur le site, habitats encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes.	Suivis et surveillance de l'évolution des populations vis à vis de la pression de cueillette de l'espèce.
Aster linosyris	<i>Aster linosyris</i>	Pelouses-landines steppiques [unités S1 à S7], pelouses vivaces rupicoles, xérophiles et acidiphiles à Fétuque hérisson (<i>Festuca acuminata</i>) infiltrées d'espèces steppiques [unité D5] et prairies sèches acidiphiles à Brôme dressé (<i>Bromus erectus</i>) [unité B4]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrus forestiers. Suivis de la flore et des phytocénoses des pelouses steppiques.

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteurs influents	Orientations de gestion
Astragale pois-chiche	<i>Astragalus cicer</i>	Ourlets herbacés hauts des lisières ou des clairières forestières [unités M4 & M5] et boisements assez clairs de Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>) et feuillus divers de l'étage montagnard [unités J7 à J9]	Flore des ourlets de lisières, habitats dont l'évolution et la dynamique sont liées au maintien ou à la reprise de pratiques agro-pastorales. Evolution prévisible actuelle en raison de l'abandon total : poursuite de la dynamique d'ourlification, puis embroussaillage et enfin (ou simultanément) reboisement spontané, entraînant à plus long terme la disparition de habitat avec la disparition des milieux ouverts.	Maintien des lisières en contrôlant l'expansion des accrus sur les prairies à l'abandon et à l'inverse limiter la pression pastorale sur les ourlets de bordure dans les secteurs de reprise pastorale.
Astragale sainfoin	<i>Astragalus onobrychis</i>	Pelouses-landines steppiques calcicoles [unités S5 à S7]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrus forestiers. Suivis de la flore et des phytocénoses des pelouses steppiques.
Campanette vernale	<i>Bulbocodium vernum</i>	Pelouses alpines acidiphiles, froides et sèches de croupes [unités A12 & A13], pelouses nitrophiles et très piétinées [unités U1 & U3] et prairies acidiclinales grasses [unités G7 à G12]	Flore liée à des habitats façonnés en grande partie par la pratique pluri-séculaire du pastoralisme	Evaluation des populations connues de <i>Bulbocodium vernum</i> . Recherche de nouvelles stations.
Campanule de Bologne	<i>Campanula bononiensis</i>	Pelouses-landines steppiques [unités S3 à S6], prairies sèches acidiphiles à Brôme dressé (<i>Bromus erectus</i>) [unité B4], ourlets xéro-thermophiles acidiphiles [unité M4] et fourrés arbustifs thermophiles intra-alpins [unités F1 à F3]	Flore des ourlets de lisières, habitats dont l'évolution et la dynamique sont liées au maintien ou à la reprise de pratiques agro-pastorales. Evolution prévisible actuelle en raison de l'abandon total : poursuite de la dynamique d'ourlification, puis embroussaillage et enfin (ou simultanément) reboisement spontané, entraînant à plus long terme la disparition de habitat avec la disparition des milieux ouverts.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrus forestiers. Suivis des populations des rares stations de <i>Campanula bononiensis</i> .
Campanule du Mont-Cenis	<i>Campanula cenisia</i>	Eboulis calcaires et marno-calcaires fins très froids, des étages subalpin supérieur à alpin [unité E11]	A l'écart de la majorité des perturbations anthropiques. Peu ou pas de perturbations directes. Evolution possibles avec les modifications climatiques prévisibles.	Habitat peu impacté directement par les activités humaines. Suivi de l'évolution des populations de l'espèce, en relation avec la remontée des étages de végétation et les évolutions climatiques.
Laïche à deux couleurs	<i>Carex bicolor</i>	Bas-marais arctico-alpins alcalins [unités H4 à H7]	Flore arctico-alpine relictuelle, très localisés à des conditions écologiques spécialisées et très sensibles aux modifications de leur environnement. Risques d'altération de la qualité de ces habitats humides en relation avec la fréquentation humaine (piétinement) et les activités agro-pastorales (érosion, eutrophisation). Evolution des conditions écologiques locales au regard des modifications climatiques envisagées.	Limiter ou éviter les pressions humaines et les emprises d'équipements divers sur les zones humides, par des dispositions à adapter selon les situations (mises en défens de pâturage, adaptation des calendriers et itinéraires de pâture, adaptation des itinéraires ou des activités touristiques ...). Suivis des niveaux hydriques et de la qualité des eaux. Suivis échantillonnés de populations témoins de <i>Carex bicolor</i> . Recherche de nouvelles stations.
Laïche des landes	<i>Carex ericetorum</i>	Pelouses alpines acidiphiles, froides et sèches du <i>Caricion curvulae</i> [unités A12 à A16], notamment celles des thufurs, pelouses et pelouses-landines calcicoles des rocaillies et croupes calcaires froides exposées et ventées [unités A7 et A11] et pelouses acidiphiles sèches du <i>Nardion strictae</i> [unités N7 à N10],	Flore liée à un habitat spécialisé, naturellement stable (dans des conditions climatiques stables). Evolution de l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement / déenneigement et réchauffement) et dont l'état de conservation résulte aussi à court terme des pratiques pastorales. Certains secteurs de thufurs présentent des buttes significativement érodées par la pression pastorale.	Suivi de l'évolution de la composition floristique des pelouses acidiphiles pâturées hébergeant l'espèce. Suivis de l'évolution des thufurs notamment de celles qui présentent des signes de dégradation. Suivis échantillonnés de populations témoins de <i>Carex ericetorum</i> . Recherche de nouvelles stations.

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteurs influents	Orientations de gestion
Carline à feuilles d'acanthé	<i>Carlina acanthifolia</i>	Pelouses-landines steppiques [unités S1 à S7], prairies semi-sèches calcicoles à acidiphiles à Brôme dressé (<i>Bromus erectus</i>) de l'étage montagnard [unités B1 à B4] et ourlets xéro-thermophiles acidiphiles [unité M4]	Flore spécialisée d'habitats ouverts secs (pelouse, prairies, rocailles) dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrues forestiers. Suivis de la flore et des phytocénoses des pelouses steppiques.
Colchique des Alpes	<i>Colchicum alpinum</i>	Pelouses acidiphiles du <i>Nardion strictae</i> et formations voisines [unités N1 à N10] et prairies acidiphiles à Fétuque paniculée (<i>Festuca paniculata</i>) [unités P1 à P6]	Flore liée à des habitats façonnés en grande partie par la pratique pluri-séculaire du pastoralisme	Préoccupation mineure. Suivi de l'évolution de la composition floristique des pelouses alpines hébergeant l'espèce.
Crépide blanchâtre	<i>Crepis albida</i>	Pelouses-landines steppiques [unités S1 à S7] et pelouses écorchées, calcicoles et xérothermophiles, de fixation d'éboulis ou de rocailles calcaires [unités T1 à T3]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrues forestiers. Suivis de la flore et des phytocénoses des pelouses steppiques.
Daphné des Alpes	<i>Daphne alpina</i>	Escarpements rocheux siliceux thermophiles [unités R1 à R3], éboulis siliceux thermophiles et ensoleillés des étages montagnard à subalpin [unités E1 à E6] et pelouses vivaces rupicoles, xérophiles et acidiphiles à Fétuque hérissée (<i>Festuca acuminata</i>) infiltrées d'espèces steppiques [unité D5]	Habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Ici, atteintes locales importantes liées au développement des activités de via ferrata, à la sécurisation routière par engrillagement de parois et des dispositifs anti chutes de blocs.	Suivis de l'évolution de la composition floristique des parois soumises aux activités touristiques et à l'engrillagement sécuritaire. Suivi des rares populations de <i>Daphne alpina</i> , plante aux effectifs réduits et très dispersés. Recherche de nouvelles stations.
Daphné bois gentil	<i>Daphne mezereum</i>	Landes acidiphiles, froides à fraîches [unités L4 & L5] et pelouses généralement écorchées ou en gradins à Séslierie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) [unités C1 à 5]	Flore dont la dynamique est tributaire des pressions de l'activité pastorale et dans une certaine mesure des modifications climatiques. Habitats susceptibles de se développer dans les pâturages acidiphiles sous pâturés, mais aussi susceptibles de régresser avec la dynamique forestière à beaucoup plus long terme	Préoccupation mineure. Pas d'actions préconisées.
Oeillet couché	<i>Dianthus deltoides</i>	Pelouses acidiphiles du <i>Nardion strictae</i> et formations voisines [unités N1 à N10] et prairies mésophiles à semi-sèches dominées par le Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>) [unité B8]	Flore liée à des habitats façonnés en grande partie par la pratique pluri-séculaire du pastoralisme	Préoccupation mineure. Suivi de l'évolution de la composition floristique des pelouses à Nard raide (<i>Nardus stricta</i>) hébergeant l'espèce. Suivi des rares populations de <i>Dianthus deltoides</i> , plante aux effectifs faibles et di spersés sur le site. Recherche de nouvelles stations.
Œillet des rochers	<i>Dianthus saxicola</i>	Escarpements rocheux thermophiles [unités R1 à R3 & R7], éboulis thermophiles et ensoleillés des étages montagnard à subalpin [unités E1 à E6 & E20 à E25], pelouses-landines steppiques [unités S2 à S7] et prairies semi-sèches calcicoles à acidiphiles à Brôme dressé (<i>Bromus erectus</i>) [unités B1 à B4]	Flore occupant des habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques, pour les parois. Rocaillies sèches ou steppiques subissant la dynamique d'embroussaillage avec le recul de la pression pastorale sur les versants inférieurs su site.	Préoccupation mineure. Pas d'actions préconisées.

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteurs influents	Orientations de gestion
Tête de dragon de Ruysch	<i>Dracocephalum ruyschiana</i>	Prairies semi-sèches calcicoles à Brôme dressé (<i>Bromus erectus</i>) [unités B1 à B4], pelouses-landines steppiques [unités S1 à S7] et pelouses vivaces rupicoles, xérophiles et acidiphiles à Fétuque hérisson (<i>Festuca acuminata</i>) infiltrées d'espèces steppiques [unité D5]	Flore relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers).	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrus forestiers. Suivis de la flore et des phytocénoses des pelouses steppiques. Mise en défens et suivi de l'évolution de la seule population connue de <i>Dracocephalum ruyschiana</i> . Recherche de nouvelles stations.
Echinope à tête ronde	<i>Echinops sphaerocephalus</i>	Eboulis siliceux thermophiles et ensoleillés des étages montagnard à subalpin [unité E3]	Habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Ici, atteintes importantes liées au développement de sécurisation routière par digues et dispositifs anti chutes de blocs.	Suivi des rares populations d' <i>Echinops sphaerocephalus</i> . Recherche de nouvelles stations.
Linaigrette à gaine	<i>Eriophorum vaginatum</i>	Bas-marais alpins et subalpins sur tourbe acide, plus rarement alcaline [unités H11 à H15 & H21 à H23]	Flore d'habitats humides spécialisés, tributaires d'eaux oligotrophes de bonne qualité, établis sur des sols tourbeux ou semi-tourbeux sensibles au piétinement et à l'eutrophisation. Evolution naturelle (habituellement très lente aux étages subalpin et alpin) par la dynamique de comblement et d'atterrissement des zones humides. Evolution de l'hydromorphie des zones humides et des niveaux phréatiques, prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Limiter ou éviter les pressions humaines et les emprises d'équipements divers sur les zones humides, par des dispositions à adapter selon les situations (mises en défens de pâturage, adaptation des calendriers et itinéraires de pâture, adaptation des itinéraires ou des activités touristiques ...). Suivis des niveaux hydriques et de la qualité des eaux. Suivi des rares populations connues d' <i>Eriophorum vaginatum</i> . Recherche de nouvelles stations.
Vélar nain	<i>Erysimum jugicola</i>	Eboulis calcaires et marno-calcaires froids des étages subalpin à alpin [unité E17], pelouses écorchées baso-neutrophiles à Avoine des montagnes (<i>Helictotrichon sedenense</i>) et Séslierie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) [unités C1 à C3] et pelouses écorchées, calcicoles et xérothermophiles, de fixation d'éboulis ou de rocaillies calcaires [unités T1 à T6]	Pression pastorale (à surveiller dans les pentes fortes) et dynamique naturelle d'érosion superficielle sont les deux facteurs influants principaux.	Préoccupation mineure. Suivis échantillonnés de populations témoins d' <i>Erysimum jugicola</i> . Recherche de nouvelles stations.
Fétuque du Valais	<i>Festuca valesiaca</i>	Pelouses-landines steppiques [unités S1 à S7]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrus forestiers. Suivis de la flore et des phytocénoses. Suivis des populations de l'espèce.
Gagée jaune	<i>Gagea lutea</i>	Ourlets frais à Géranium des forêts (<i>Geranium sylvaticum</i>) et ombellifères [unité M6]	Flore des ourlets de lisières, habitats dont l'évolution et la dynamique sont liées au maintien ou à la reprise de pratiques agro-pastorales. Evolution prévisible actuelle en raison de l'abandon total : poursuite de la dynamique d'ourlification, puis embroussaillage et enfin (ou simultanément) reboisement spontané, entraînant à plus long terme la disparition de habitat avec la disparition des milieux ouverts.	Maintien des lisières en contrôlant l'expansion des accrus sur les prairies à l'abandon et à l'inverse limiter la pression pastorale sur les ourlets de bordure dans les secteurs de reprise pastorale.
Gaillet fluet	<i>Galium pusillum</i>	Eboulis calcaires et marno-calcaires des étages subalpin à alpin [unité E17] et pelouses écorchées, calcicoles et xérothermophiles, de fixation d'éboulis ou de rocaillies calcaires [unités T1 à T6]	Pression pastorale (à surveiller dans les pentes fortes) et dynamique naturelle d'érosion superficielle sont les deux facteurs influants principaux.	Préoccupation mineure. Suivis échantillonnés de populations témoins de <i>Galium pusillum</i> . Recherche de nouvelles stations.

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteurs influents	Orientations de gestion
Gentiane à feuilles d'asclépiade	<i>Gentiana asclepiadea</i>	Fourrés assez denses de saules arbustifs des pentes fraîches à humides [unité F5]	Flore liée à des lisières d'habitats actuellement localisés et occupant des surfaces limitées, dont l'évolution et le bon état de conservation sont tributaires de l'intensité et de la conduite des activités pastorales, ainsi que de la dynamique d'érosion dans les pentes humides fortes. Des dégradations du sol et de la couverture végétale sont constatées consécutivement à la circulation du bétail sur les pentes humides.	Suivi de la pression pastorale (bovins actuellement) sur les rares populations de <i>Gentiana asclepiadea</i> . Recherche de nouvelles stations.
Gentiane croisettes	<i>Gentiana cruciata</i>	Prairies semi-sèches calcicoles à Brôme dressé (<i>Bromus erectus</i>) de l'étage montagnard [unités B1 à B3]	Flore relictuelle spécialisée à des habitats secs dont la pression agro-pastorale, aujourd'hui disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des accrus forestiers. Suivi des rares populations de <i>Gentiana cruciata</i> . Recherche de nouvelles stations.
Gentiane jaune	<i>Gentiana lutea</i>	Prairies mésophiles calcicoles de l'étage montagnard [unités B1 à B3, B5 à B9 & B11 à B13], prairies et pelouses calcicoles et mésophiles à assez fraîches du Caricion ferrugineae [unités P7 & V1 à V5] et prairies de pâturages gras du Poion alpinae [unités G1 à G12]	Flore en partie liée à des habitats façonnés en grande partie par la pratique pluri-séculaire du pastoralisme	Préoccupation mineure. Pas d'actions préconisées.
Gentiane à feuilles orbiculaires	<i>Gentiana orbicularis</i>	Eboulis calcaires et marno-calcaires très froids des étages subalpin à alpin [unités E9 à E12] et pelouses-landines calcicoles des rocaillies et croupes calcaires froides exposées et ventées [unités A7 à A11]	Flore hautement spécialisée occupant un habitat naturellement stable (dans des conditions climatiques stables). Evolution de l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement / déenneigement et réchauffement) et dont l'état de conservation résulte aussi à court terme des pratiques pastorales. Flore occupant des sites topographiques ventilés (croupes) susceptibles d'être utilisés comme reposoirs par les troupeaux.	Préoccupation mineure. Suivi de l'évolution de la composition floristique des pelouses et rocaillies hébergeant <i>Gentiana orbicularis</i> .
Gymnadenie très odorante	<i>Gymnadenia odoratissima</i>	Prairies temporairement humides à Molinie bleutée (<i>Molinia caerulea</i> gr.) [unité H26]	Risques d'altération de ces habitats humides en relation avec l'évolution des conditions écologiques locales (hydromorphie et débits) au regard des modifications climatiques envisagées.	Limiter ou éviter les pressions humaines et les emprises d'équipements divers sur les zones humides, par des dispositions à adapter selon les situations (mises en défens de pâturage, adaptation des calendriers et itinéraires de pâture, adaptation des itinéraires ou des activités touristiques ...). Suivis des niveaux hydriques et de la qualité des eaux. Suivis de l'unique population témoins de <i>Gymnadenia odoratissima</i> . Recherche de nouvelles stations.
Sainfoin de Boutigny	<i>Hedysarum boutignyanum</i>	Eboulis calcaires et marno-calcaires frais à assez humides à thermophiles [unités E19 & E22] et pelouses écorchées baso-neutrophiles à Avoine des montagnes (<i>Helictotrichon sedenense</i>) et Séslierie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) [unités C3]	Erosion et piétinement engendrés localement par l'activité pastorale. Tentation de réaliser des plantations et banquettes de stabilisation RTM.	Préoccupation mineure. Suivi de l'évolution de la composition floristique d'éboulis et pelouses hébergeant <i>Hedysarum boutignyanum</i> .
Herniaire des Alpes	<i>Herniaria alpina</i>	Eboulis calcaires et marno-calcaires froids à très froids [unités E9 à E11 & E15 à E16] et pelouses-landines calcicoles ouvertes des rocaillies et croupes calcaires froides exposées et ventées [unités A7 à A9]	A l'écart de la majorité des perturbations anthropiques. Peu ou pas de perturbations directes. Evolution possibles avec les modifications climatiques prévisibles.	Habitat peu impacté directement par les activités humaines. Suivi de l'évolution des populations de l'espèce, en relation avec la remontée des étages de végétation et les évolutions climatiques.
Epervière des rochers	<i>Hieracium lawsonii</i>	Parois et rochers calcaires et siliceux ensoleillés des étages montagnard à subalpin [unités R1 à R4 & R7]	Flore occupant des habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Sur le site, habitats encore relativement préservés des atteintes anthropiques directes.	Préoccupation mineure. Pas d'actions préconisées.

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteurs influents	Orientations de gestion
Epervière laineuse	Hieracium tomentosum	Eboulis calcaires et marno-calcaires assez thermophiles de l'étage subalpin [unités E17, E20 et E21], pelouses pionnières calcicoles des dalles rocheuses et rocailles calcaires [unités D8 et D9] et pelouses et prairies écorchées, calcicoles et xérothermophiles, de fixation d'éboulis ou de rocailles calcaires [unités T1 à T4]	Impact de la pression pastorale et dynamique naturelle d'érosion superficielle dans les pentes fortes. Tentation de réaliser des plantations et banquettes de stabilisation RTM.	Suivi de l'évolution de la composition floristique d'éboulis et pelouses hébergeant Hieracium tomentosum. Suivis échantillonnés de populations de l'espèce.
Hiéochloe boréale	Hierochloë odorata	Pelouses humides des berges et dépôts limono-tourbeux [unité H25]	Flore adaptée à des habitats linéaires peu étendus, reflétant des conditions écologiques très spécialisées et très sensibles aux modifications de leur environnement. Risques d'altération de la qualité de ces habitats humides en relation avec la fréquentation humaine (piétinement) et les activités agro-pastorales (érosion, eutrophisation). Evolution des conditions écologiques locales au regard des modifications climatiques envisagées.	Limiter ou éviter les pressions humaines et les emprises d'équipements divers sur les zones humides, par des dispositions à adapter selon les situations (mises en défens de pâturage, itinéraires de pâture, adaptation des itinéraires ou des activités touristiques ...). Suivis des niveaux hydriques et de la qualité des eaux. Suivis des populations de Hierochloe odorata. Recherche de nouvelle stations.
Jonc arctique	Juncus arcticus	Bas-marais arctico-alpins pionniers [unité H4]	Flore arctico-alpine relictuelle, très localisés à des conditions écologiques spécialisées et très sensibles aux modifications de leur environnement. Risques d'altération de la qualité de ces habitats humides en relation avec la fréquentation humaine (piétinement) et les activités agro-pastorales (érosion, eutrophisation). Evolution des conditions écologiques locales au regard des modifications climatiques envisagées.	Limiter ou éviter les pressions humaines et les emprises d'équipements divers sur les zones humides, par des dispositions à adapter selon les situations (mises en défens de pâturage, adaptation des itinéraires ou des activités touristiques ...). Suivis des niveaux hydriques et de la qualité des eaux. Suivis des populations de l'unique station de Juncus arcticus du site. Recherche de nouvelle stations.
Genévrier sabine	Juniperus sabina	Fruticées-landes xérophiles rupicoles [unité L1]	Flore représentative d'habitats actuellement en dynamique progressive (extension) en raison du recul, ou même de la quasi-disparition, des pratiques agro-pastorales sur les grands versants en pente raide (versant Romanche).	Espèce aux effectifs dispersés s'installant très lentement. Suivis échantillonnés de populations témoins de Juniperus sabina. Recherche de nouvelle stations.
Edelweiss	Leontopodium alpinum	Pelouses-landines calcicoles ouvertes des rocailles et croupes calcaires froides exposées et ventées [unités A7 à A11] et pelouses calcicoles écorchées baso-neutrophiles [unité C1 à C3]	Evolution de la flore liée à l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement / déneigement et réchauffement) et dont l'état de conservation résulte aussi à court terme des pratiques pastorales. Flore occupant des sites topographiques ventilés (croupes) susceptibles d'être utilisés comme reposoirs par les troupeaux.	Mises en défens pastoral (filets amovibles) des stations de l'espèce situées sur des croupes susceptibles d'être utilisées comme reposoir par les troupeaux. Suivi fin de certaines populations échantillons de l'espèce.
Lis orangé	Lilium bulbiferum var. croceum	Pelouses saxicoles pionnières xérophiles et acidiphiles des dalles, vîres, corniches et replats rocheux siliceux [unité D4] et pelouses vivaces rupicoles, xérophiles et acidiphiles à Fétuque hérissón (Festuca acuminata) [unités D5 à D7]	Flore des pentes rocheuses raides à l'écart de beaucoup de perturbations anthropiques. Incidences du pâturage caprin à évaluer sur certains secteurs.	Espèce aux effectifs dispersés. Suivis échantillonnés de populations témoins de Lilium bulbiferum. Recherche de nouvelle stations.
Lis martagon	Lilium martagon	Prairies subalpines mésophiles à assez fraîches [unités B7 à B13], prairies de pâturages gras du Poion alpinae [unités G1 à G12], Ourlets frais à Géranium des forêts (Geranium sylvaticum) et ombellifères [unité M6] et fourrés arbustifs des pentes fraîches à humides [unités F4 à F6]	Flore dont la dynamique est tributaire des pressions de l'activité pastorale et dans une certaine mesure des modifications climatiques. Habitats susceptibles de se développer dans les pâturages acidiphiles sous pâturés, mais aussi susceptibles de régresser avec la dynamique forestière à beaucoup plus long terme	Préoccupation mineure. Pas d'actions préconisées.
Linaira d'Italie	Linaria angustissima	Prairies mésophiles à semi-sèches dominées par le Brachypode des rochers (Brachypodium rupestre) [unité B6]	Flore liée en partie à des habitats façonnés par les activités agro-pastorales anciennes au cours des siècles précédents. Dynamique d'ourlification et d'embroussaillage liée à l'abandon d'utilisation et au sous-pâturage.	Suivi des rares populations de Linaria angustissima. Recherche de nouvelles stations.

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteurs influents	Orientations de gestion
Grémil du Dauphiné	Lithospermum permixtum	Eboulis siliceux thermophiles et ensoleillés des étages montagnard à subalpin [unité E3]	Atteintes importantes liées à la sécurisation routière par digues et dispositifs anti chutes de blocs.	Suivi des rares populations de Lithospermum permixtum. Recherche de nouvelles stations.
Cotonnière des champs	Logfia arvensis	Pelouses-landines steppiques acidiphiles [unités S1 à S4], pelouses vivaces rupicoles, xérophiles et acidiphiles infiltrées d'espèces steppiques [unité D5] et friches graminéennes hautes à Chiendent intermédiaire (Elytrigia intermedia) [unité M1]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des accrus forestiers. Suivis de la flore et des phytocénoses des pelouses steppiques.
Minuartie fasciculée	Minuartia rubra	Pelouses-landines steppiques acidiphiles [unités S1 à S4] et prairies sèches acidiphiles à Brôme dressé (Bromus erectus) [unité B4]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des accrus forestiers. Suivis de la flore et des phytocénoses des pelouses steppiques. Suivis des populations de l'unique station connue de Minuartia rubra. Recherche de nouvelles stations.
Narcisse des poètes	Narcissus poeticus	Prairies grasses du Poion alpinae [unités G3 à G12]	Flore en partie liée à des habitats façonnés en grande partie par la pratique pluri-séculaire du pastoralisme	Préoccupation mineure. Suivi de l'évolution de la composition floristique des prairies hébergeant l'espèce.
Odontités lancéolé	Odontites lanceolatus	Pelouses-landines steppiques acidiphiles ou calcicoles [unités S1 à S7] et prairies sèches acidiphiles à Brôme dressé (Bromus erectus) [unité B4]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrus forestiers. Suivis de la flore et des phytocénoses des pelouses steppiques.
Langue de serpent des marais	Ophioglossum vulgatum	Prairies temporairement humides et semi-humides [unités H27 & H29]	Flore d'habitats semi-humides spécialisés, établis sur des sols tourbeux ou semi-tourbeux sensibles au piétinement, à l'eutrophisation et aux variations d'hydromorphie des sols. Evolution dynamique par la colonisation d'arbustes hygrophiles (installation de saulaies). Evolution d'hydromorphie des zones humides et des niveaux phréatiques, prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Protection des rives du lac Lovitel vis-à-vis de la pression pastorale nécessaire mais qui doit rester modérée. Au besoin la mise en place de filets de protection. Protection vis à vis du piétinement par le réaménagement des itinéraires pédestres autour du lac. Suivis des populations de l'espèce (surfaces colonisées, effectifs, bon déroulement du cycle biologique jusqu'à la fructification).
Orchis sanglant	Dactylorhiza cruenta	Bas-marais alpins et subalpins sur tourbe alcaline [unités H21 à H23]	Flore d'habitats humides spécialisés, tributaires d'eaux oligotrophes neutro-alkalines de bonne qualité, établis sur des sols tourbeux ou semi-tourbeux sensibles au piétinement et à l'eutrophisation. Evolution naturelle (habituellement très lente aux étages subalpin et alpin) par la dynamique de comblement et d'atterrissement des zones humides. Evolution d'hydromorphie des zones humides et des niveaux phréatiques, prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Limiter ou éviter les pressions humaines et les emprises d'équipements divers sur les zones humides, par des dispositions à adapter selon les situations (mises en défens de pâturage, adaptation des calendriers et itinéraires de pâture, adaptation des itinéraires ou des activités touristiques ...). Suivis des niveaux hydriques et de la qualité des eaux. Suivis de la population de Dactylorhiza cruenta. Recherche de nouvelles stations.
Orobanche du Sermontain	Orobanche laserpitii-sileris	Eboulis calcaires et marno-calcaires thermophiles des étages montagnard à subalpin inférieur [unités E20 à E25]	Erosion et piétinement engendrés localement par l'activité pastorale. Embroussaillage. Tentation de réaliser des plantations et banquettes de stabilisation RTM.	Suivi de l'évolution des rares populations d'Orobanche laserpitii-sileris. Recherche de nouvelles stations de l'espèce.

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteurs influents	Orientations de gestion
Orobanche jaune	Orobanche rubens	Prairies semi-sèches calcicoles à Brôme dressé (<i>Bromus erectus</i>) de l'étage montagnard [unité B2]	Flore spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrues forestières. Suivre des populations des rares stations de <i>Orobanche rubens</i>
Orobanche de Serbie	Orobanche serbica	Pelouses-landines steppiques [unités S1 à S7]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrues forestières. Suivre des populations des rares stations de <i>Orobanche serbica</i>
Oxytropis poilu	Oxytropis pilosa	Pelouses-landines steppiques calcicoles [unités S5 à S7]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrues forestières. Suivre des populations des rares stations d' <i>Oxytropis pilosa</i> .
Paronyque à feuilles de serpolet	<i>Paronychia kapela</i> subsp. <i>serpyllifolia</i>	Pelouses vivaces rupicoles, xérophiles et acidiphiles à Fétuque hérissée (<i>Festuca acuminata</i>) infiltrées d'espèces steppiques [unité D5] et pelouses saxicoles pionnières xérophiles et acidiphiles des dalles, vives, corniches et replats rocheux siliceux [unité D4]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers).	Suivi échantillonné de quelques populations. Recherche de nouvelles stations.
Orobanche des sables	<i>Phelipanche arenaria</i>	Pelouses-landines steppiques [unités S1 à S7]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrues forestières. Suivre des populations des rares stations de <i>Phelipanche arenaria</i> .
Orobanche pourpre	<i>Phelipanche purpurea</i>	Pelouses-landines steppiques [unités S1 à S7]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrues forestières. Suivre des populations des rares stations de <i>Phelipanche purpurea</i> .

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteurs influents	Orientations de gestion
Raiponce de Charmeil	Phyteuma charmelii	Surplombs semi-ombragés des parois siliceuses de l'étage montagnard [unités R2]	Flore installée dans des habitats habituellement peu soumis aux activités anthropiques. Ici, atteintes importantes liées au développement des activités de via ferrata, à la sécurisation routière par engrillagement de parois et des dispositifs anti chutes de blocs.	Suivis de l'évolution de la composition floristique des parois soumises aux activités touristiques et à l'engrillagement sécuritaire. Suivi des populations de Phyteuma charmelii
Pâturin bleuâtre	Poa glauca	Pelouses pionnières calcicoles des rocailles et des crêtes calcaires très exposées [unité D11]	Flore hautement spécialisée occupant un habitat naturellement stable (dans des conditions climatiques stables). Evolution de l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement / déneigement et réchauffement) et dont l'état de conservation résulte aussi à court terme des pratiques pastorales. Habitat occupant des sites topographiques ventilés (croupes) susceptibles d'être utilisés comme reposoirs par les troupeaux.	Mises en défens pastoral (filets amovibles) des stations de l'espèce situées sur des croupes susceptibles d'être utilisées comme reposoir par les troupeaux. Suivi fin des populations de Poa glauca et recherche de nouvelles stations.
Polygale des Alpes	Polygala alpina	Pelouses calcicoles des rocailles et croupes calcaires froides exposées et ventées [unités A7 et A10] et pelouses pionnières calcicoles des dalles rocheuses et rocailles calcaires [unités D8 à D11]	Evolution de la flore liée à l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement / déneigement et réchauffement) et dont l'état de conservation résulte aussi à court terme des pratiques pastorales. Flore occupant des sites topographiques ventilés (croupes) susceptibles d'être utilisés comme reposoirs par les troupeaux.	Préoccupation mineure. Suivi de l'évolution de la composition floristique des pelouses et rocailles hébergeant Polygala alpina.
Potamot filiforme	Potamogeton filiformis	Herbiers aquatiques immergés et nageants des mares et petits lacs peu profonds [unité Q6]	Flore étroitement spécialisée des petites mares et plans d'eau. Risques d'eutrophisation et d'altération de la qualité des petits plans d'eaux, en relation avec la fréquentation humaine (tourisme ...) et les activités agro-pastorales. Atteintes actuellement localisées des berges par piétinement sur certains sites. Evolution naturelle par la dynamique de comblement des petites pièces d'eau. Evolution des niveaux d'eau et lacustres prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Protection des mares vis-à-vis de la pression pastorale par l'adoption d'itinéraires de pâture adaptés (évitement) et au besoin la mise en place de filets de protection. Suivis et évolution de la qualité physico-chimiques des eaux stagnantes. Suivis des niveaux d'eau ainsi que de l'évolution et de la distribution des mares sur le site. Suivis des populations de l'espèce (surfaces colonisées, qualité des herbiers aquatiques, effectifs, bon déroulement du cycle biologique jusqu'à la fructification).
Potamot luisant	Potamogeton lucens	Herbiers aquatiques immergés et nageants des eaux mésotrophes à méso-eutrophes [unité Q5]	Flore sensible aux risques d'eutrophisation et d'altération de la qualité de l'eau, en relation avec la fréquentation humaine (tourisme ...) et les activités agro-pastorales. Evolution naturelle par la dynamique de comblement des pièces d'eau favorisée par les équipements (caillebotis). Evolution des niveaux d'eau et lacustres prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Protection du lac Lovitel vis-à-vis de la pression pastorale éventuelle au besoin la mise en place de filets de protection. Suivis et évolution de la qualité physico-chimiques des eaux stagnantes. Suivis interannule de l'évolution mensuelle des niveaux d'eau du lac (mise en place échelle graduée). Limiter les équipements sur la pièce d'eau (déséquiper). Suivis des populations de l'espèce (surfaces colonisées, qualité des herbiers aquatiques, effectifs, bon déroulement du cycle biologique jusqu'à la fructification).
Pyrole intermédiaire	Pyrola media	Pelouses calcicoles des rocailles et croupes calcaires froides exposées et ventées [unités A8]	Evolution de la flore liée à l'habitat, tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement / déneigement et réchauffement) et dont l'état de conservation résulte aussi à court terme des pratiques pastorales. Flore occupant des sites topographiques ventilés (croupes) susceptibles d'être utilisés comme reposoirs par les troupeaux.	Mises en défens pastoral (filets amovibles) des stations de l'espèce situées sur des croupes susceptibles d'être utilisées comme reposoir par les troupeaux. Suivi fin des populations de Pyrola media et recherche de nouvelles stations.
Pirole à feuilles rondes	Pyrola rotundifolia	Pelouses calcicoles fraîches [unités B13, V1, C4 et C5] et pelouses-landines chionophiles des combes à neige calcicoles [unité A2]	Flore se développant dans des habitats spécialisés, naturellement stable (dans des conditions climatiques stables). Evolution de l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement et réchauffement) et dont l'état de conservation résulte aussi à court terme des pratiques pastorales.	Préoccupation mineure. Suivi de l'évolution de la composition floristique des pelouses hébergeant l'espèce. Suivi des rares populations de l'espèce. Recherche de nouvelles stations.
Renoncule à feuilles de parnassie	Ranunculus parnassifolius	Débris calcaires et marno-calcaires terreux cryoturbés, fins à assez humides, en situation très froides [unité E12]	Flore relictuelle de climat froid, établie sur des éminences et croupes ventées. Sites subissant le piétinement humain (tourisme) et du bétail et susceptibles d'être utilisés comme reposoirs par les troupeaux.	Eviter le piétinement et les équipements touristiques et mises en défens pastoral (filets amovibles si besoin) des très rares stations de l'espèce situées sur des croupes susceptibles d'être utilisées comme reposoir par les troupeaux.

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteurs influents	Orientations de gestion
Renoncule déracinée	Ranunculus trichophyllus subsp. eradicatus	Herbiers aquatiques immergés et nageants des mares et petits lacs peu profonds [unité Q6]	Flore étroitement spécialisée des petites mares et plans d'eau. Risques d'eutrophisation et d'altération de la qualité des petits plans d'eaux, en relation avec la fréquentation humaine (tourisme ...) et les activités agro-pastorales. Atteintes actuellement localisées des berges par piétinement sur certains sites. Evolution naturelle par la dynamique de comblement des petites pièces d'eau. Evolution des niveaux d'eau et lacustres prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Protection des mares vis-à-vis de la pression pastorale par l'adoption d'itinéraires de pâture adaptés (éviter) et au besoin la mise en place de filets de protection. Suivis et évolution de la qualité physico-chimiques des eaux stagnantes. Suivis des niveaux d'eau ainsi que de l'évolution et de la distribution des mares sur le site. Suivis des populations de l'espèce (surfaces colonisées, qualité des herbiers aquatiques, effectifs, bon déroulement du cycle biologique jusqu'à la fructification).
Cresson d'Islande	Rorippa islandica	Végétations amphibies pionnières des grèves des lacs et lacs-mares alpins et subalpins [unité Q9]	Flore étroitement spécialisée des petites mares et plans d'eau. Risques d'eutrophisation et d'altération de la qualité des petits plans d'eaux, en relation avec la fréquentation humaine (tourisme ...) et les activités agro-pastorales. Atteintes actuellement localisées des berges par piétinement sur certains sites. Evolution naturelle par la dynamique de comblement des petites pièces d'eau. Evolution des niveaux d'eau et lacustres prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Protection des mares vis-à-vis de la pression pastorale par l'adoption d'itinéraires de pâture adaptés (éviter) et au besoin la mise en place de filets de protection. Suivis et évolution de la qualité physico-chimiques des eaux stagnantes. Suivis des niveaux d'eau ainsi que de l'évolution et de la distribution des mares occupées par l'espèce sur le site. Suivis des populations de l'espèce (surfaces colonisées, qualité des herbiers aquatiques, effectifs, bon déroulement du cycle biologique jusqu'à la fructification).
Saule bleuâtre	Salix caesia	Fourrés arbustifs et sous-arbustifs de petits saules des sols marécageux [unité F9]	Espèce en populations fragmentaires et résiduelles au sein des complexes de zones humides, en raison de l'impact pastoral et humain continu et ancien au cours des siècles précédents.	Adoption d'itinéraire de pâture évitant et mises en défens pastoral (filets amovibles) des très rares stations de l'espèce. Suivi fin des populations de Salix caesia. Recherche de nouvelles stations.
Saule de Suisse	Salix helvetica	Fourrés arbustifs et sous-arbustifs de petits saules des sols marécageux [unité F9]	Espèce en populations fragmentaires et résiduelles au sein des complexes de zones humides, en raison de l'impact pastoral et humain continu et ancien au cours des siècles précédents.	Adoption d'itinéraire de pâture évitant et mises en défens pastoral (filets amovibles) des très rares stations de l'espèce. Suivi fin des populations de Salix helvetica. Recherche de nouvelles stations.
Saule blanchâtre	Salix laggeri	Fourrés arbustifs des pentes fraîches à humides [unité F5]	Espèce en populations fragmentaires et résiduelles au sein des complexes de zones humides, en raison de l'impact pastoral et humain continu et ancien au cours des siècles précédents.	Adoption d'itinéraire de pâture évitant et si besoin mises en défens pastoral (filets amovibles) des très rares stations de l'espèce. Suivi fin des populations de Salix laggeri. Recherche de nouvelles stations.
Saule à cinq étamines	Salix pentandra	Fourrés arbustifs et sous-arbustifs de petits saules des sols marécageux [unité F9]	Espèce en populations fragmentaires et résiduelles au sein des complexes de zones humides, en raison de l'impact pastoral et humain continu et ancien au cours des siècles précédents.	Adoption d'itinéraire de pâture évitant et mises en défens pastoral (filets amovibles) des très rares stations de l'espèce. Suivi fin des populations de Salix pentandra. Recherche de nouvelles stations.
Saussurée couchée	Saussurea alpina subsp. depressa	Eboulis calcaires et marno-calcaires très froids, de matériaux fins cryoturbés des étages subalpin supérieur à alpin [unités E9 à E11]	A l'écart de la majorité des perturbations anthropiques. Peu ou pas de perturbations directes. Evolution possibles avec les modifications climatiques prévisibles.	Habitat peu impacté directement par les activités humaines. Suivi de l'évolution des populations de l'espèce, en relation avec la remontée des étages de végétation et les évolutions climatiques.
Saxifrage fausse-androsace	Saxifraga androsacea	Parois et rochers calcaires ombragés des étages subalpin à alpin [unité R8] et éboulis calcaires et marno-calcaires très froids, des étages subalpin supérieur à alpin [unités E10 à E11]	A l'écart de la majorité des perturbations anthropiques. Peu ou pas de perturbations directes. Evolution possibles avec les modifications climatiques prévisibles.	Habitat peu impacté directement par les activités humaines. Suivi de l'évolution des populations de l'espèce, en relation avec la remontée des étages de végétation et les évolutions climatiques.
Saxifrage casse-pierre	Saxifraga granulata	Prairies sèches acidiphiles à Brôme dressé (Bromus erectus) [unité B4]	Flore spécialisée à des prairies acidiphiles sèches dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrus forestiers. Suivis de la flore et des phytocénoses des pelouses sèches et steppiques.
Silène arméria	Silene armeria	Eboulis siliceux thermophiles et ensoleillés des étages montagnard à subalpin [unités E1 à E6] et pelouses-landines steppiques acidiphiles [unités S1 à S4]	Flore spécialisée à des éboulis secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs assez terreux. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques et d'éboulis.	Suivis des rares populations de Silene armeria. Recherche de nouvelles stations.

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteurs influents	Orientations de gestion
Silène à petites fleurs	<i>Silene otites</i>	Pelouses-landines steppiques acidiphiles [unités S1 à S4], pelouses vivaces rupicoles, xérophiles et acidiphiles à Fétuque hérisson (<i>Festuca acuminata</i>) infiltrées d'espèces steppiques [unité D5] et prairies sèches acidiphiles à Brôme dressé (<i>Bromus erectus</i>) [unité B4]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des accrus forestiers. Suivre de la flore et des phytocénoses des pelouses steppiques.
Lychnis des Alpes	<i>Silene suecica</i> / <i>Lychnis alpina</i>	Pelouses alpines acidiphiles, froides et sèches du Caricion curvulae [unités A12 à A16]	Flore hautement spécialisée occupant un habitat naturellement stable (dans des conditions climatiques stables). Evolution de l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement / déenneigement et réchauffement) et dont l'état de conservation résulte aussi à court terme des pratiques pastorales. Habitat occupant des sites topographiques (croupes) susceptibles d'être utilisés comme reposoirs par les troupeaux.	Limiter la pression touristique (piétinement) et mises en défens pastoral (filets amovibles) des stations de l'espèce situées sur des croupes susceptibles d'être utilisées comme parquage ou reposoir par les troupeaux. Suivi fin des populations de <i>Silene suecica</i> et recherche de nouvelles stations.
Silène du Valais	<i>Silene vallesia</i>	Parois et escarpements rocheux siliceux thermophiles et bien ensoleillés des étages montagnard et subalpin inférieur [unités R1 et R3] et pelouses vivaces rupicoles, xérophiles et acidiphiles à Fétuque hérisson (<i>Festuca acuminata</i>) [unités D5 & D6]	Flore des pentes rocheuses raides à l'écart de beaucoup de perturbations anthropiques.	Préoccupation mineure, habitat peu affecté par les activités humaines. Pas d'actions préconisées
Sisymbre irio	<i>Sisymbrium irio</i>	Pelouses xéro-thermophiles et nitrophiles des replats de balmes ensoleillées [unité D1]	Flore occupant des habitats d'origine partiellement anthropique (parquages anciens de petit bétail en abri sous-roche), situés actuellement dans des secteurs abandonnés par le pastoralisme et à l'écart des activités humaines.	Suivre des rares populations de <i>Sisymbrium irio</i> . Recherche de nouvelles stations.
Rubanière à feuilles étroites	<i>Sparganium angustifolium</i>	Herbiers lacustres enracinés et flottants des lacs et lacs-mares alpins et subalpins [unité Q7]	Flore étroitement spécialisée des petites mares et plans d'eau. Risques d'eutrophisation et d'altération de la qualité des petits plans d'eaux, en relation avec la fréquentation humaine (tourisme ...) et les activités agro-pastorales. Atteintes actuellement localisées des berges par piétinement sur certains sites. Evolution naturelle par la dynamique de comblement des petites pièces d'eau. Evolution des niveaux d'eau et lacustres prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Protection des mares vis-à-vis de la pression pastorale par l'adoption d'itinéraires de pâture adaptés (évitement) et au besoin la mise en place de filets de protection. Suivre et évolution de la qualité physico-chimiques des eaux stagnantes. Suivre des niveaux d'eau ainsi que de l'évolution et de la distribution des mares occupées par l'espèce sur le site. Suivre des populations de l'espèce (surfaces colonisées, qualité des herbiers aquatiques, effectifs, bon déroulement du cycle biologique jusqu'à la fructification).
Stipe chevelue	<i>Stipa capillata</i>	Pelouses-landines steppiques [unités S1 à S7]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs dont la pression agro-pastorale disparue ou devenue très accessoire permettait un certain entretien. Actuellement dynamique d'embroussaillage sur les secteurs les moins secs. Colonisation par espèces exotiques introduites (pins noirs, robiniers). Rajeunissement naturel par érosion sur les secteurs d'éboulis. Aménagement de digues pare blocs et de sécurisation routière ayant entraîné la destruction de certains secteurs de pelouses steppiques.	Réinitier un pâturage léger d'intersaison pour contribuer à limiter l'expansion des ligneux sur les pelouses sèches et steppiques. Limiter la colonisation par les espèces exotiques introduites (élimination des pins noirs, robiniers ...), avant que cela ne devienne impossible. Contrôler l'expansion des fruticées et des accrus forestiers. Suivre des rares populations de <i>Stipa capillata</i> . Recherche de nouvelles stations.
Stipe penné	<i>Stipa pennata</i>	Pelouses-landines steppiques froides de l'étage subalpin [unité S8]	Flore ancienne relictuelle spécialisée à des habitats très secs de l'étage subalpin. Impact possible du pastoralisme sur les croupes sèches par le rassemblement de troupeaux au moment du repos (zones de reposoirs).	Mises en défens pastoral (filets amovibles) des rares stations de l'espèce situées sur des croupes si elles sont susceptibles d'être utilisées comme reposoir par les troupeaux. Suivi fin des populations de <i>Stipa pennata</i> . Recherche de nouvelles stations.

Nom français	Nom scientifique	Habitat	Facteurs influents	Orientations de gestion
Pigamont simple de Bauhin	<i>Thalictrum simplex</i> subsp. <i>bauhinii</i>	Prairies temporairement humides et semi-humides [unités H27 & H29]	Flore d'habitats humides spécialisés, tributaires d'eaux oligotrophes à oligo-mésotrophes de bonne qualité, établis sur des sols tourbeux ou semi-tourbeux sensibles au piétinement, à l'eutrophisation et aux variations d'hydromorphie des sols. Evolution dynamique par la colonisation d'arbustes hygrophiles (installation de saulaies). Evolution d'hydromorphie des zones humides et des niveaux phréatiques, prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Protection des prairies humides bordant le lac Lovitel vis-à-vis de la pression pastorale qui est nécessaire pour éviter la recolonisation par des saules mais qui doit rester modérée. Adoption de calendrier de paturage favorable à l'espèce et au besoin mise en place de filets de protection. Protection vis à vis du piétinement par le réaménagement des itinéraires pédestres autour du lac. Suivis des populations de l'espèce (surfaces colonisées, effectifs, bon déroulement du cycle biologique jusqu'à la fructification).
Scirpe nain	<i>Trichophorum pumilum</i>	Bas-marais arctico-alpins alcalins tourbeux [unité H7]	Flore arctico-alpine relictuelle, très localisés à des conditions écologiques spécialisées et très sensibles aux modifications de leur environnement. Risques d'altération de la qualité de ces habitats humides en relation avec la fréquentation humaine (piétinement) et les activités agro-pastorales (érosion, eutrophisation). Evolution des conditions écologiques locales au regard des modifications climatiques envisagées.	Limiter ou éviter les pressions humaines et les emprises d'équipements divers sur les zones humides, par des dispositions à adapter selon les situations (mises en défens de pâturage, calendrier de pâturage et adaptation des itinéraires de pâture, adaptation des activités touristiques ...). Suivis des niveaux hydriques et de la qualité des eaux. Suivis des populations de l'unique station de <i>Trichophorum pumilum</i> du site. Recherche de nouvelle stations.
Airelle myrtille	<i>Vaccinium myrtillus</i>	Landes acidiphiles, froides à fraîches [unités L4 & L5], pelouses acidiphiles du Nardion strictae et formations voisines [unités N1 à N10] et prairies acidiphiles fraîches à Fétuque paniculée (<i>Festuca paniculata</i>) [unités P3 à P6]	Flore des landes et paturages acidifiés dont la dynamique est tributaire des pressions de l'activité pastorale et dans une certaine mesure des modifications climatiques. Habitats susceptibles de se développer dans les pâturages acidiphiles sous pâturés, mais aussi susceptibles de régresser avec la dynamique forestière à beaucoup plus long terme.	Préoccupation mineure. Pas d'actions préconisées.
Airelle bleue	<i>Vaccinium uliginosum</i> subsp. <i>microphyllum</i>	Landes acidiphiles froides [unités L5 & L6] et pelouses acidiphiles du Caricion curvulae [unités A13 à A16]	Flore des landes et paturages acidifiés dont la dynamique progressive est faible ou très lente. Habitat spécialisé de croupes très froides naturellement stable (dans des conditions climatiques stables). Evolution de l'habitat tributaire des dynamiques climatiques à moyen terme (enneigement / déneigement et réchauffement) et à court terme des pratiques pastorales.	Préoccupation mineure. Pas d'actions préconisées.
Valériane à feuilles rondes	<i>Valeriana rotundifolia</i> Vill.	Eboulis calcaires et marno-calcaires assez thermophiles de l'étage subalpin [unité E17]	Erosion et piétinement engendrés localement par l'activité pastorale. Tentation de réaliser des plantations et banquettes de stabilisation RTM.	Suivi des rares populations connues de <i>Valeriana montana</i> . Recherche de nouvelle stations.
Violette des chiens	<i>Viola canina</i>	Prairies mésophiles à semi-sèches dominées par le Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>) [unité B6] et prairies hygrophiles à Canche cespiteuse (<i>Deschampsia cespitosa</i>) des sols temporairement engorgés [unité H29]	Flore d'habitats humides spécialisés, tributaires d'eaux oligotrophes à oligo-mésotrophes de bonne qualité, établis sur des sols tourbeux ou semi-tourbeux sensibles au piétinement, à l'eutrophisation et aux variations d'hydromorphie des sols. Evolution dynamique par la colonisation d'arbustes hygrophiles (installation de saulaies). Evolution d'hydromorphie des zones humides et des niveaux phréatiques, prévisibles au regard des modifications climatiques envisagées.	Protection des prairies humides bordant le lac Lovitel vis-à-vis de la pression pastorale qui est nécessaire pour éviter la recolonisation par des saules mais qui doit rester modérée. Adoption de calendrier de paturage favorable à l'espèce et au besoin mise en place de filets de protection. Protection vis à vis du piétinement par le réaménagement des itinéraires pédestres autour du lac. Suivis des populations de l'espèce (surfaces colonisées, effectifs, bon déroulement du cycle biologique jusqu'à la fructification).